RENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9257 · 36 PAGES · — SAMEDI 19 OCTOBRE 1974

La coopération énergétique

## La Norvège pourrait se retirer du groupe des Douze

LIRE PAGE 32

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 63572
Tél. : 770-91-29

ULLETIN DU JOUR

## DES FRANÇAIS à La Havane

M. François Mitterrand, premier crétaire du parti socialiste, est puis le 17 octobre, et pour atre jours, reçu à La Havane r les dirigeants cubains avec égards dus à un véritable chef gouvernement. Sans doute it-on tenir compte du fait que Fidel Castro a d'abord le culte l'amitié et très peu de goût ur le formalisme et le protocole. ais il sait aussi apprécier à sa ste valeur la visite officielle à iba d'une solide délégation du rti socialiste français.

Pendant de longues années, en et, le régime cubain, menacé asphyxie par les mesures de ercition décidées à Washington accusé de vouloir répandre icendie de la subversion révolutionnaire à travers tout le ntinent sud-américain, n'avait mme amis en France que les rte-parole d'une gauche non mmuniste plus sensible aux pects apparemment héroïques faussement folkloriques de la ste cubaine qu'aux réalisations, elles mais peu spectaculaires, une équipe dirigeante ayant dû, esque du jour au lendemain, convertir totalement une économie dramatiquement dépennte des Etats-Unis.

Cette gauche-là ayant fait la one sur les ombres d'un régime nfronté à des problèmes vitaux employant pour survivre s méthodes classiques de la ison d'État, M. Fidel Castro lui vait fait clairement entendre u'il n'avait de conseils à recevoir de personne. Et c'est le parti ommuniste français qui avait epuis, avec efficacité, pris le lais des amitiés franco-cubaines.

Ces états d'âme n'ont plus de ison d'être. La Havane ne gage plus l'odeur de soufre que n croyait déceler à Miami and J.F. Kennedy donnait le u vert aux mercenaires, qui vaient échouer piteusement ns les marais de Playa-Giron avril 1971. Le régime cubain st assagi. Il continue sans doute proclamer à l'occasion les érites de la révolution et de la te armée. Mais les dirigeants La Havane sont passés trop s de la catastrophe pour ne s avoir acquis le réalisme lispensable. Il n'est plus question pour eux de tenter de favoer, directement ou indirectent, des opérations visant à er de nouveaux Cubas sur le ntinent. M. Fidel Castro déplore maintien de dictatures archaïs et voue aux gémonies la te chilienne, mais il apprécie ssi le courant grandissant, dans émisphère occidental, en faveur ne réelle normalisation des ations avec son gouvernement.

Entreprendre le voyage de La vane n'est plus aujourd'hui une lace diplomatique. Comme il naturel, presque tous les diriants du tiers-monde, à commencer par le président algérien umediène, sont venus récemment s'entretenir avec M. Castro. is on a vu aussi à La Havane r Casaroli, secrétaire du iseil pour les affaires publis de l'Eglise romaine, ainsi des congressistes nord-améris partisans, par réalisme et intérêt bien compris, de ouer avec Cuba.

I. Mitterrand, quant à lui, ne que précéder à La Havane Georges Marchais. Et le gouvernement français de son côté a ité officiellement à Paris Carlos Rafael Rodriguez, vicenistre chargé des relations ernationales, et le seul membre l'ancien P.C. cubain qui apparne au gouvernement. M. Rodriguez, attendu à Paris avant la de l'année, viendra solennellement signer des accords de pération.

Après le voyage de M. Mitterd et avant celui de M. Mars, cette signature illustrera retrouvailles de la France c Cuba, où le communisme st pas encore tout à fait me ailleurs.

(Lire nos informations page 3.)

FACE A UN «DÉFI GLOBAL»

# La France propose une série de mesures pour renforcer la cohésion des Neuf

- Création d'un « conseil européen »
- Limitation du droit de veto des ministres
- Fixation d'une date pour l'élection du Parlement

**La préparation du « sommet » européen, que M. Giscard d'Estaing envisage de convoquer en novembre pour la « relance » européenne, commence ce vendredi 18 octobre à Paris, au sein du « comité politique » des Neuf.**

**Mardi 15 octobre, à Luxembourg, M. Sauvagnargues avait saisi les partenaires de la France d'un mémoire dont on trouvera ci-dessous la substance : il propose notamment une réduction progressive du veto au sein du conseil des ministres, de nouveaux transferts de souveraineté et demande *que soit fixée une date pour l'élection* directe du Parlement européen.**

A entendre les commentaires qui ont accueilli mardi 15 octobre, à Luxembourg, les propositions françaises pour un « sommet » des *Neuf*, et les critiques qu'a suscitées le discours de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, *mercredi au Parlement de Strasbourg*, la France voudrait, dans sa politique européenne, aller à la fois trop loin et pas assez. Un journal allemand, la *Frankfurter Allgemeine*, reproche au gouvernement français de soulever, à propos des *institutions de la Communauté, « des problèmes qui ne se posent pas »* — critique inattendue dans un pays où la France est accusée depuis une quinzaine d'années de bloquer toute l'évolution institutionnelle de l'Europe. Il n'est pas moins curieux qu'en sortant de la réunion de Luxembourg des ministres aient soulevé des objections auxquelles répondait le texte de M. Sauvagnargues qu'ils avaient en poche. Ce qui fit dire à un diplomate français : *« Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ».*

Les propositions françaises auraient connu moins de déboires si M. Giscard d'Estaing ne pratiquait, depuis qu'il est à l'Elysée, une diplomatie ultra-confidentielle. Comment faire comprendre et accepter le « changement », mot-clef de sa politique, par le silence ? Or, sans être *révolutionnaires*, les propositions de la France innovent incontestablement sur ses positions antérieures.

Le mémoire remis par M. Sauvagnargues à ses collègues comme projet d'ordre du jour pour le prochain « sommet » des Neuf est divisé en trois parties.

**1) Le renforcement de la cohésion européenne :**

Le document français dit que pour faire face au « défi global » qui lui est lancé, l'Europe des Neuf doit renforcer sa cohésion. L'action de l'Europe s'exerce aujourd'hui dans deux *domaines distincts* : les activités communautaires, essentiellement économiques, sont régies par le traité de Rome et le jeu d'institutions propres *dont* le conseil des ministres de la Communauté : la coopération politique est pratiquée dans les *autres domaines par simple accord* inter-gouvernemental, au cours de réunions des ministres des affaires étrangères des Neuf établies par l'usage. La première proposition française consiste à dire que ce conseil de la Communauté et ces réunions *des Neuf se tiendront, à intervalles* réguliers, au niveau des chefs de gouvernement.

Incidemment, la formulation habituelle (réunion des chefs d'Etat et de gouvernement) est abandonnée par *souci de simplicité et d'égalité*. Cela ne signifie pas que le président Giscard d'Estaing soit prêt à céder sa place aux « sommets » à M. Chirac, mais il se considère comme le chef du gouvernement.

Ces réunions des chefs de gouvernement prendront le titre de « Conseil européen ».

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 2.)

*DEVANT LES RÉACTIONS DU PARLEMENT*

# M. Giscard d'Estaing renonce à inscrire à l'ordre du jour du Congrès le projet de loi sur les suppléants

### *Le texte sur le Conseil constitutionnel sera seul débattu lundi à Versailles*

*M. Giscard d'Estaing a décidé vendredi 18 octobre, en fin de matinée, de convoquer le Parlement en Congrès à Versailles, le lundi 21 octobre, en vue de procéder à l'examen du texte portant révision de la Constitution en ce qui concerne le Conseil constitutionnel. Le chef de l'Etat a renoncé à inscrire à l'ordre du jour du Congrès le projet portant réforme du statut des parlementaires suppléants de ministres, texte qui avait donné lieu à de laborieuses négociations entre les deux Assemblées et avait recueilli la majorité requise des trois cinquièmes au Sénat mais non à l'Assemblée nationale.*

Le projet de loi constitutionnelle relatif au Conseil constitutionnel a recueilli en seconde lecture, à l'Assemblée nationale et au Sénat, un total de 473 voix contre 284 (soit 17 voix de plus que la majorité requise des trois cinquièmes des suffrages exprimés) ; il permet à soixante députés ou sénateurs de saisir le Conseil des textes qui leur paraîtraient porter atteinte aux libertés publiques.

Le pouvoir peut donc se prévaloir d'un pas accompli dans la voie du libéralisme puisqu'un droit nouveau est ainsi ouvert aux minorités. Il ne peut cependant perdre de vue qu'il a dû abandonner à la commune hostilité des députés et des sénateurs le principe de l' « auto-saisine » du *Conseil constitutionnel, ce qui* interdit de parler de véritable succès.

*C'est* pour éviter un échec et une nouvelle dégradation des relations entre le gouvernement et le principal des groupes qui composent sa majorité que M. Giscard d'Estaing a renoncé, après mûre réflexion, à inscrire à l'ordre du jour le second projet de loi constitutionnelle relatif au statut des suppléants des parlementaires devenus ministres.

Ce texte n'avait en effet recueilli au total, en troisième lecture, que 419 voix contre 318. Il en avait donc manqué 25 pour que la majorité requise des trois cinquièmes (444) fût atteinte.

Cette majorité a été largement dépassée au Sénat (182 voix contre 95), mais il s'en est fallu de beaucoup qu'il en aille de même à l'Assemblée (237 voix contre 223). Le flot des réfractaires U.D.R. s'est sensiblement grossi depuis la première lecture du projet au Palais-Bourbon, puisque le nombre des députés gaullistes qui ont manqué à l'appel est passé de *trente-deux* à cinquante-six. S. MM. Debré et Couve de Murville ont finalement voté pour, alors que précédemment ils n'avaient pas voté. M. Labbé, président du groupe, a refusé sa voix alors qu'il l'avait auparavant accordée.

Face à une « grogne » qui se confirme de séance en séance et *de scrutin en scrutin, M. Jacques* Chirac avait une partie difficile à jouer. Son souhait, partagé par M. Lecanuet, garde des sceaux, était de conduire jusqu'à son terme le processus de révision et de laisser aux députés leurs responsabilités, s'agissant d'une affaire qui, en définitive, ne concerne que leur sort personnel.

Un tel *choix n'allait pas sans* risque et le chef du gouvernement pouvait, en effet, s'exposer, en demandant aux élus gaullistes de se contredire, à les retrouver plus exigeants et plus réservés encore à son égard lors du débat budgétaire qui s'ouvrira au Palais-Bourbon mardi 22 octobre.

C'est après avoir pesé ce risque que le chef de l'Etat a finalement décidé de renoncer à l'un de ses deux textes. Députés et sénateurs feront donc pour bien peu de choses le voyage de Versailles.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire nos informations page 8.)

A LA VILLETTE

# Les P.M.E. manifestent leur mécontentement

### *Les dépôts de bilan se multiplient*

**Les *industriels des petites* et moyennes entreprises, répondant à l'appel de la Confédération générale des P.M.E., manifestent leur mécontentement en participant à une « réunion massive », ce *vendredi 18 octobre*, au pavillon Baltard de La Villette. Au moment où les dépôts de bilan se multiplient, les petits industriels « refusent d'endosser la responsabilité de la crise et d'être les victimes du plan de refroidissement du gouvernement.**

C'est un « *rassemblement* » et non une « *manifestation* » du genre de celles dont le CID-UNATI avait pris l'habitude depuis quelques années. Le fait que des industriels, habitues aux couloirs feutrés des préfectures et aux banquets annuels de leurs *syndicats professionnels, plus qu'aux* halls sonores, propices aux meetings bruyants, choisissent ce moyen d'attirer l'attention des pouvoirs publics est cependant exceptionnel et donne la mesure du désarroi des petits patrons de l'industrie.

Depuis que le gouvernement a mis en place, en juillet dernier, son plan de lutte contre l'inflation, les industriels petits et moyens ont, par la voix de leurs représentants, crié bien haut qu'on les étranglait et *qu'on organisait leur disparition*. Sans aucun doute, ces protestations étaient alors largement prématurées. Aujourd'hui, certains d'entre eux commencent à souffrir vraiment et les autres vivent quotidiennement des difficultés accrues. Ils ont, collectivement, le *sentiment que la disparition des* entreprises que leur mauvaise gestion ou la trop grande audace de leur expansion a rendues particulièrement fragiles, n'amènera pas les pouvoirs publics à proposer un plan de sauvetage des « *canards boiteux* ».

Les faillites se font plus nombreuses dans les travaux publics et le bâtiment ; les sous-traitants de l'automobile suivent avec angoisse le ralentissement de cette activité.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 34.)

*AU JOUR LE JOUR*

## La vraie crise

*Les ressources en pétrole ne sont pas inépuisables, mais on le savait déjà il y a dix ans.*

*Les nations riches n'ont jamais été si riches en scientifiques, en techniciens, en penseurs, en ordinateurs, en machines, en écoles, en universités, et les voilà noyées dans le désarroi.*

*Nos territoires sont couverts de centrales électriques et nucléaires, de routes, de camions, de voitures, et c'est la paralysie qui les menace.*

*Les pays d'Occident entretiennent les armées les plus coûteuses du monde, et les voilà devenus d'anciens riches mendiant les pétrodollars aux anciens pauvres.*

*Gouverner, c'est prévoir, dit-on, et nos gouvernements en sont réduits à gérer l'imprévu.*

*La vraie crise ne serait-elle pas la crise de la matière grise ?*

BERNARD CHAPUIS.

Lire page 22
LE DROIT DE TUER
par EUGENE IONESCO
de l'Académie française

RÉPRESSION OU RÉPARATION

# POUR LES VICTIMES

par ROBERT BADINTER

On parle volontiers des victimes du crime, avec sympathie, avec compassion, avec chagrin. Mais on en parle légèrement, le plus *souvent*. Car c'est parler légèrement des souffrances que cause le crime que de ne pas songer d'abord à en assurer la réparation. Or, généralement, quand on évoque les victimes du crime, c'est pour en appeler à une répression accrue — qui n'engendrera d'ailleurs à terme qu'une criminalité plus forte. Derrière cette invitation à la vengeance, on escamote le vrai, le grand problème que pose le sort des victimes : la réparation du mal qu'elles ont enduré.

Ce problème essentiel, notre justice est impuissante à le résoudre. Parce que notre droit est, à cet égard comme à tant d'autres, un droit archaïque, un droit dépassé. En présence du crime, il ne prend en considération que les deux sujets : le coupable et la victime. Et, prisonnier de cette approche individualiste, il les laisse seuls en présence. Notre droit se refuse ainsi à élargir le problème à ses vraies dimensions : celles du crime comme fléau social. Et, ce faisant, il abandonne les victimes à leur malheur.

Car le crime est aujourd'hui un mal collectif. Il n'est pas l'apanage de quelques individus dangereux qu'il suffit de mettre sous les verrous pour que la société soit sauve. Cette conception absurde qui nourrit encore, pour l'essentiel, la sensibilité populaire et la démarche judiciaire, refuse la réalité du crime... Elle s'inscrit pourtant en lettres de sang devant nous. En 1972, la criminalité violente a fait environ 2 000 morts et 29 000 blessés. Plus encore en 1973, et en 1974, l'inflation criminelle se poursuit.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

DOSSIERS ET DOCUMENTS

LE NUMERO 14

comportant dans la série « Economie et Société » :

LA POLLUTION

et dans la série « Vie sociale et politique » :

LES CONFLITS SOCIAUX EN FRANCE

vient de paraître

Prix de vente, le numéro : 2 F
Abonnement 1 an (10 numéros) : 18 F

*Sur demande : tarif dégressif pour abonnements groupés expédiés à une même adresse.*

LA SUISSE ET LA CENSURE

# *Le procès d'un poète*

**Le jeudi 24 octobre s'ouvrira, dans la salle du tribunal pénal de Bâle-Ville, le procès intenté au poète Frank Geerk, accusé de *« violation répétée de la liberté de croyance et du libre exercice du culte »*, pour avoir publié deux textes dans des revues à tirage limité.**

On croit rêver : faut-il déplorer cette atteinte à la liberté d'expression ou se réjouir du fait que, *cent dix-sept ans après la mise* en accusation de Baudelaire pour « les Fleurs du mal », on considère encore, dans une démocratie, *la poésie assez « dangereuse »* pour la citer en tribunal ?

L'accusé, Frank Geerk, vingt-*huit ans, de nationalité allemande*, est étudiant en philosophie à l'université de Bâle. Il édite une revue dont le tirage atteint 1 000 exemplaires : « Poesie, Zeitschrift für Literatur » (« Poésie, revue de littérature ».) Il a publié également une anthologie très remarquée sur la jeune poésie suisse, aux éditions Benziger. « J'aime la ville de Bâle, dit-il, où l'on trouve un contraste entre la tradition humaniste d'Erasme et les industries chimiques qui mettent au point des produits capables de modifier le psychisme humain. C'est un univers de science-fiction. » Un de ses poèmes incriminés, « le Printemps silencieux », présentait, par exemple, sous forme d'un sonnet, le cas d'un couple d'amoureux rendu stérile par le D.D.T.

FRANCK JOTTERAND.

(Lire la suite page 14.)

AM
MICHEL LANCELOT
le jeune lion dort avec ses dents
GÉNIES ET FAUSSAIRES DE LA CONTRE-CULTURE
1 VOL 28 F
ALBIN MICHEL

# EUROPE

*A la réunion communiste de Varsovie*

## Le délégué yougoslave met en garde contre toutes tentatives d'« imposer les expériences d'un parti »

Varsovie (A.F.P.). — *La conférence « consultative » de vingt-huit partis communistes et ouvriers d'Europe, commencée le mercredi 16 octobre, achève ses travaux ce vendredi. Les délégués doivent examiner un projet d'accord sur la convocation d'une réunion des P.C. européens et fixant peut-être même une date et un lieu. Cette conférence pourrait avoir lieu dans le courant du premier semestre 1975. Les villes les plus couramment avancées sont Berlin-Est et Rome.*

*La seconde journée de la conférence a été marquée par l'intervention du délégué yougoslave.*

Après s'être refusé de considérer la réunion consultative de Varsovie et le « *sommet éventuel* » qu'elle devrait engendrer comme « *le prolongement des réunions consultatives précédentes ou bien des réunions de même caractère* », M. Gritchkov, chef de la délégation yougoslave, a estimé qu'il n'était pas question d'y traiter la convocation d'un nouveau forum mondial des partis communistes, du moins dans les circonstances présentes. Il a insisté sur l'« *importance capitale* » qu'il y avait à « *appliquer les consensus et une procédure véritablement démocratique lors des décisions à prendre sur toutes les questions* ».

Puis il a mis en garde les autres délégations contre toute tentative d'« *imposer les expériences et la pratique d'un parti dans l'édification du socialisme* », ajoutant que, dans le contexte de l'évolution récente du monde ouvrier, « *la définition des lignes directrices à l'intention du mouvement ouvrier international depuis un centre ou bien l'institutionalisation des consultations internationales se présente comme une méthode périmée...* ».

Le délégué yougoslave s'est toutefois déclaré favorable à la réunion des communistes européens, mais en insistant beaucoup sur la procédure démocratique qu'il fallait adopter et sur l'égalité de tous les participants.

M. Stefan Andrei, secrétaire du comité central du P.C. roumain, a dit pour sa part que la réunion européenne « *serait utile pour renforcer l'unité et la coopération de tous les partis ouvriers, à condition qu'elle soit fondée sur le respect réciproque des idées et des positions et sur le principe selon lequel toutes les décisions doivent être prises avec le consensus de tous les partis* ».

Enfin, M. Kanapa (parti communiste français) s'est prononcé en faveur de la convocation d'une conférence des partis d'Europe. Toutefois, dans l'esprit du délégué français, cette éventuelle conférence devrait s'attacher à « *organiser la paix et dégager les grands traits... d'une Europe de la sécurité, de la coopération et du progrès* ».

A propos du Proche-Orient M. Kanapa a dit : « *L'on peut se demander si les puissances impérialistes, au premier chef les Etats-Unis, n'entendent pas utiliser la situation explosive qui règne dans cette partie du monde comme détonateur d'une agression leur permettant de mettre à la raison les peuples arabes qui entendent être maîtres de leurs ressources pétrolières.*

» *Les Etats-Unis n'hésitent pas à revendiquer, par la voix de leurs dirigeants, un prétendu droit à s'ingérer, notamment par l'entremise de la CIA, dans les affaires des peuples de l'Europe capitaliste, comme ils l'ont fait en Grèce, comme ils l'ont fait à Chypre, comme ils voudraient le faire au Portugal. L'expansion des sociétés multinationales à dominante américaine fournit à cette ingérence de nouvelles bases face à ces ambitions, et à la complaisance que leur manifestent, pour des raisons de classe, les gouvernements du grand capital* (...).

» *Précisément parce qu'il est animé par ces raisons de classe, le pouvoir actuel en France, adopte dans le domaine international des positions qui relèvent d'une politique dangereuse.*

De plus, M. Kanapa dans une déclaration à la presse a tenu à préciser que « *à Varsovie, aucune délégation n'a évoqué les problèmes des rapports avec le P. C. chinois, ni émis l'idée que des jugements sur sa politique puissent être l'objet de discussions à la prochaine conférence européenne des partis communistes et ouvriers d'Europe* ».

**Union soviétique**

## Un activiste juif est jugé pour un accident de la circulation

De notre correspondant

Moscou. — Le procès d'un jeune activiste juif, M. Victor Polsky, s'est ouvert, jeudi 17 octobre, à Moscou, devant un tribunal du peuple. M. Polsky, un physicien qui attend son visa de sortie pour Israël depuis quatre ans, est accusé d'avoir blessé une jeune fille au cours d'un accident de la circulation. Il est aussi accusé de tentative de subornation de témoin.

L'accident dans lequel M. Polsky est impliqué n'avait d'abord posé aucun problème particulier : la victime, en effet, avait d'abord affirmé qu'elle s'était jetée volontairement sous les roues du véhicule pour se donner la mort. Quelques jours plus tard, cependant, elle revenait sur ses premières déclarations et affirmait que M. Polsky l'avait renversée par imprudence. Elle est la fille d'un colonel du ministère de l'intérieur.

L'audience de jeudi, à laquelle ont pu assister un avocat américain et un correspondant occidental, a été marquée notamment par la déposition de la victime (totalement remise de ses blessures), qui a confirmé ses accusations contre M. Polsky, et par celle d'un des médecins du centre de secours où elle avait été conduite après l'accident. Le médecin a confirmé, en revanche, que la jeune fille avait bien fait état de son intention de se donner la mort.

Le procès doit se terminer ce vendredi. S'il est reconnu coupable, M. Polsky risque une peine de prison de trois ans. — J.A.

● *A Paris*, une centaine de militants du Comité de soutien aux juifs d'U.R.S.S. ont manifesté jeudi, à 18 heures, pendant plus d'une heure, à l'intérieur des Galeries Lafayette, à l'occasion de la quinzaine commerciale consacrée à *l'U.R.S.S. Ils* entendaient *protester contre le « trucage »* du procès Polsky, qui s'était ouvert le même jour à Moscou.

**Espagne**

« CLANDESTINE » MAIS ESPÉRANT ÊTRE « TOLÉRÉE »

## L'Union sociale-démocrate entend favoriser le processus de démocratisation

Madrid (*A.F.P., A.P.*). — Le premier parti politique à faire son apparition depuis l'annonce par le gouvernement qu'une loi des associations politiques sera prochainement promulguée a été formé le jeudi 17 octobre à Madrid. C'est l'Union sociale démocrate espagnole (U.S.D.E.). L'un des membres fondateurs est M. Antonio Garcia Lopez, conseiller financier. Deux autres personnalités notables qui appartiennent au comité directeur sont MM. Dionisio Ridruejo, ancien dirigeant phalangiste ayant rompu depuis de nombreuses années avec le franquisme, et Manuel Diez Alegria, fils du général Diez Alegria, ancien chef du haut état-major

Dans un communiqué remis à la presse, les porte-parole de la nouvelle formation précisent qu'ils sont contraints par la force des choses de rester dans la clandestinité, mais qu'ils espèrent être « tolérés ».

Il s'agit pour eux de conjuguer la vieille tradition des anciens partis libéraux bourgeois espagnols avec les idéaux modernes du socialisme. Dans son programme, l'U.S.D.E. propose la liberté d'association, le droit de vote, le droit de grève, l'indépendance de la justice, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la reconnaissance de la personnalité particulière des diverses nationalités qui composent l'Etat espagnol.

Vis-à-vis du parti communiste, l'U.S.D.E. n'émet qu'une réserve : elle lui dénie sa prétention de vouloir servir d'axe à l'opposition démocratique. Par contre, les dirigeants de l'U.S.D.E. paraissent faire confiance à une partie de l'armée, dont les préoccupations rejoindraient les leurs, à savoir : assurer dans le calme un avenir démocratique au pays.

L'un des porte-parole a reconnu que le seul obstacle sur la voie de la démocratisation serait une conjugaison — peu probable, à son avis — de l'armée, des forces politiques réactionnaires et de l'Eglise conservatrice. Le programme de l'U.S.D.E. prévoit d'ailleurs « *de maintenir le prestige des forces armées et de les doter des instruments techniques modernes nécessaires à une défense nationale sûre* ».

**Allemagne fédérale**

## Le gouvernement et l'opposition sont d'accord sur les objectifs de la conférence sur la sécurité européenne

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral allemand et l'opposition sont d'accord sur les objectifs de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), mais évaluent différemment ses chances de succès. Telle est la principale conclusion qui se dégage du *long* débat qu'à la demande de la démocratie-chrétienne, le Bundestag a consacré, le jeudi 17 octobre, à la C.S.C.E. Pour la *première fois, en effet*, depuis l'arrivée au pouvoir de la coalition libérale-socialiste, les orateurs de l'opposition se sont abstenus de critiquer violemment la politique à l'Est du gouvernement.

M. Genscher, ministre des affaires étrangères, a déclaré que « *la position du gouvernement fédéral se trouverait renforcée à Genève si le Parlement était unanime sur la question de la C.S.C.E.* ». Le porte-parole de l'opposition a promis son concours, à condition que le gouvernement prenne en compte ses réserves. Les partis de la *coalition* socialiste-libérale et de la démocratie chrétienne sont tombés d'accord pour estimer que la C.S.C.E. ne devait pas créer un droit nouveau et entraîner un statut particulier pour l'Europe centrale. Le ministre des affaires étrangères a assuré que, comme les alliés occidentaux, *Bonn était* opposé à la constitution d'un organe permanent qui « *renforcerait l'influence soviétique en Europe occidentale* ».

Il a rappelé les trois conditions posées par le gouvernement fédéral pour apposer sa signature au bas d'un document. La *possibilité* de l'union européenne et l'éventualité de la réunification allemande doivent être sauvegardées ainsi que la possibilité de *modifier pacifiquement* les *frontières*.

D. Vt.

### L'INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE LUDWIGSBURG A FÊTÉ SON 25e ANNIVERSAIRE

Ludwigsburg. — L'ombre de la récente crise franco-allemande, à la suite du refus provisoire du gouvernement fédéral de *l'augmentation des prix* agricoles européens, a plané sur le vingt-cinquième anniversaire de l'institut franco-allemand de Ludwigsburg. L'institut a *été créé en 1949 par* M. Carlo Schmid pour développer les contacts entre jeunes Français et jeunes Allemands, pour promouvoir l'étude de la langue et des réalités culturelles et sociales du tenaire. Ce travail de pionniers s'est depuis amplifié. L'institut franco-allemand de Ludwigsburg organise conférences, *séminaires*, *sessions* d'études pour des élèves des grandes écoles, des hauts fonctionnaires, des professeurs, des économistes et des hommes politiques.

A côté d'une manifestation *officielle* à laquelle assistaient, le samedi 12 octobre, outre M. Carlo Schmid, MM. Filbinger, ministre président du Bade-Wurtemberg, et Wormser, *ambassadeur de* France à Bonn, les responsables de l'institut avaient organisé un colloque sur le thème « *La France et l'Allemagne dans la crise européenne* ».

M. Alfred *Grosser*, professeur à la *Fondation* nationale des sciences politiques, a montré la spécificité des relations franco-allemandes en même temps que l'ambiguïté d'un bilatéralisme insuffisant pour résoudre les problèmes européens. Selon lui, la principale *faiblesse* de l'entente entre la France et la République fédérale tient à une divergence permanente sur le cadre multilatéral — européen ou atlantique — *dans lequel* elle *doit* s'exercer.

La question essentielle que se sont posée tous les participants est la suivante : la crise de l'énergie, les difficultés économiques *actuelles ou prévisibles* pousseront-elles la France et la République fédérale, et au-delà tous les pays européens, à définir un politique commune ?

Après que M. Höhn, de l'université de Berlin-Ouest, eut déclaré que la presse allemande ne voyait la France qu'à travers de vieux stéréotypes, M. Ménudier, *de la Fondation* nationale des sciences politiques, s'est montré préoccupé par la réapparition dans la presse française de formules inquiétantes sur l'Allemagne et le *chancelier fédéral* au moment de la dernière crise du Marché commun agricole. Il a essayé de montrer que les réactions émotionnelles tenaient parfois *lieu d'analyse politique* lorsque les relations franco-allemandes étaient en question. Une fois de plus, la presse a fait un peu figure de bouc émissaire.

D. Vt.

**Grande-Bretagne**

## M. Wilson rencontre ses premières difficulté avec l'aile gauche du Labour

De notre correspondant

Londres. — M. Wilson n'aura pas la tâche facile lorsqu'il s'agira de maintenir l'unité du parti travailliste au sein de la nouvelle *Chambre* des communes. Avant même que celle-ci ait commencé ses travaux, le premier ministre est déjà menacé par une *rébellion* de l'aile gauche du Labour.

Dans une *lettre au Times*, sept députés, parmi lesquels se trouve M. Mikardo, le président du groupe parlementaire travailliste, s'élèvent contre la politique *industrielle annoncée* par le gouvernement. Ils s'en prennent particulièrement à sa proposition de créer une banque d'investissements, *destinée à fournir* une aide financière aux entreprises en difficulté.

Les « rebelles » estiment que les intentions du cabinet vont à l'encontre du programme travailliste. Celui-ci envisage la création d'un « conseil national des entreprises », qui passera des accords de planification avec *l'industrie et qui prendra*, partiellement ou totalement, le contrôle des entreprises faisant appel à l'aide de l'Etat.

Pour M. Wilson, l'aspect le plus inquiétant de cet *Appel des Sept* est qu'il encourage implicitement les revendications syndicales. Ses auteurs affirment en effet que *l'assistance promise aux industriels* aura pour résultat de « *déséquilibrer le contrat social* » au profit des employeurs et des actionnaires. En même temps, l'*assouplissement* du contrôle des prix, qui a été annoncé par le cabinet, ne pourra que conduire à une « *explosion massive* » sur le front des salariés.

Le moment, certes, ne pan pas *encore* venu pour les adve saires de M. Wilson de passer l'action au Parlement. Ils che chent surtout, semble-t-il, à pre dre date avant le congrès trava liste qui doit se *tenir* à Londr à la fin du mois prochain.

D'autre part, M. Wilson a e registré, jeudi 17 octobre, la pr mière démission d'un membre son équipe *gouvernementale* : s'agit de M. Norman Bucha ministre d'Etat à l'agriculture.

M. Buchan explique qu'il peut plus *accepter* d'exercer s fonctions depuis que le contr des prix alimentaires a été trar féré au ministère de la consomm tion. Personne *n'ignore*, cepe dant, que le démissionnaire a p apprécié les efforts de son mini tre — M. Peart — pour parver avec ses partenaires européens un accord sur la politique agric de la Communauté.

Face à ces remous, le premi ministre vien cependant d'enr gistrer une victoire précieuse M. Jack Jones, le secrétai général de la très puissan Fédération des transports a effet *lancé* à ses *troupes* un apr à la modération.

JEAN WETZ.

● *A la suite des graves incidents* qui ont eu lieu les 16 et 17 octobre *dans trois prisons et dans les principales villes d'Ulster*, six cents soldats britanniques vont être envoyés en renfort, portant le nombre des militaires dans la province à quinze mille.

M. Merlyn Rees, le secrétaire *d'Etat* à *l'Irlande du Nord*, a déclaré que les événements de ces derniers jours ne changeraient rien à la politique de Londres. Il a violemment été attaqué par les *milieux républicains* de Belfast, qui l'accusent d'avoir minimisé le nombre des blessés à la prison de Maze. Le communiqué officiel faisait état de neuf personnes *hospitalisées* alors qu'on indique dans les milieux hospitaliers que plus d'une vingtaine de blessés sont toujours en traitement. — (*A.F.P., A.P.*)

LA PRÉPARATION DU « SOMMET » EUROPÉEN

## *La France propose une série de mesures*

*(Suite de la première page.)*

Ce qui est important et va *audevant des objections*, du Benelux *notamment*, c'est que, lorsque ce « Conseil européen » discutera les problèmes relevant du traité de Rome, il se conformera aux procédures établies par ce traité. Il ne s'agit donc pas d'une institution nouvelle destinée à « coiffer » la communauté, comme le craignent les pays du *Benelux. L'article 146 du traité de Rome* déclare d'ailleurs : « *Le Conseil* (de la Communauté) *est formé par les représentants des Etats membres. Chaque gouvernement y délègue un de ses membres.* » Il n'est nullement précisé qu'il s'agit des ministres des affaires étrangères. On pourrait même *imaginer* que M. Giscard d'Estaing, *s'il n'obtient* pas l'accord de ses partenaires sur son projet, décide de son propre chef de représenter la France à certaines réunions du Conseil de la Communauté, à Bruxelles et Luxembourg.

Ce « *Conseil européen* » *serait assisté d'un secrétariat « léger »* (c'est la seule création suggérée dans le mémoire français), qui ne s'occuperait que des questions matérielles. Il n'interférerait donc pas avec la machinerie communautaire, d'une part, ni avec le « comité politique », d'autre part, *créé il y a environ cinq ans pour préparer les réunions de* coopération politique.

2) Les problèmes d'actualité :

Le mémoire français propose que les grands problèmes pendants soient discutés au prochain « sommet ». Il est donc *inexact de laisser croire, comme l'ont fait certains participants de la dernière réunion de Luxembourg*, que M. Giscard d'Estaing ne veut discuter que les problèmes institutionnels. Le mémoire français évoque l'énergie, la politique régionale, la politique économique, la politique industrielle, la politique des transports maritimes et aériens. Cette liste n'est pas exhaustive.

3) *L'amélioration des mécanismes de décision* de la Communauté :

Le *mémoire* français déclare que les problèmes que posent les mécanismes de *décision* de la Communauté ne doivent pas être considérés en termes de procédure rigide mais qu'ils dépendent de la volonté des gouvernements. Il faut donc créer « *une jurisprudence de l'intérêt vital* » et la rendre « *de plus en plus restrictive* ». Cette formulation, obscure par prudence, couvre une réalité explosive : l'assouplissement du veto.

Après la crise de la « chaise vide », le général de Gaulle avait imposé à ses partenaires, en janvier 1966 à *Luxembourg*, un « *arrangement* » *disposant, en termes d'ailleurs équivoques, que la règle de la majorité établie par le traité de* Rome ne serait pas appliquée pour les « *problèmes très importants* ». Mais, en fait, l'emploi du veto ainsi introduit fut, dans la pratique, étendu à des problèmes mineurs. Ce que propose aujourd'hui M. Giscard *d'Estaing*, c'est de *revenir*, par *l'usage* (« *la jurisprudence* ») *à une* application moins abusive de « *l'arrangement de Luxembourg* » et de restreindre ainsi, de plus en plus, le champ du veto.

Le mémoire *français* suggère aussi de développer la coopération dans des *secteurs jusqu'ici négligés qui, semble-t-il, ne sont pas mentionnés.*

Rappelons, dans ce chapitre, que mercredi, à Strasbourg, M. Sauvagnargues (répondant à un communiste italien, M. Amendola, qui s'étonnait de la paralysie du conseil des ministres) indiqua que l'union *européenne conduirait « à des abandons de souveraineté très importants »*. Déjà, le 31 juillet, à Copenhague, M. Chirac avait dit que la coopération européenne impliquait des « *transferts de souveraineté* », formule dont il avait le lendemain, *minimisé la portée*.

Enfin, le *mémoire français* propose que soit étudiée au prochain « sommet » « une date » pour l'élection du Parlement européen (dont les membres sont actuellement désignés par les Parlements nationaux) au suffrage universel direct. Jeudi, devant la commission des affaires étrangères *du Sénat*, M. Sauvagnargues a dit que *cette* élection directe *devrait intervenir « dans un délai raisonnable »*. Le général de Gaulle et M. Pompidou se *sont* toujours vivement opposés à l'élection directe pourtant prévue par le traité de Rome

Bien que la formule de M. Giscard d'Estaing reste prudente, le « veto » français est sur ce point levé.

Si M. Giscard d'Estaing n'a que peu modifié la politique étrangère de la France dans certains domaines (au Proche-Orient et vis-à-vis du monde arabe en général, vis-à-vis de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est, par exemple), s'il a, pour le moment, *plus modifié la forme que le fond de sa politique à l'égard des Etats-Unis*, il vient en *revanche* d'infléchir nettement sa politique européenne. Certes, la « régularisation » des réunions de chefs de gouvernement européens se situe dans la ligne gaullienne et pompidolienne, mais non l'assouplissement du veto, ni l'élection du Parlement européen au suffrage *direct ni les perspectives de nouveaux transferts de souveraineté. A cette liste*, on doit ajouter l'abandon d'une formule chère à M. Pompidou, celle de l'horizon 80, pour réaliser l'union européenne, date inscrite dans le communiqué du « sommet » de 1972. C'est ce qui ressort des déclarations faites *jeudi par M. Sauvagnargues devant la commission* des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Ces *novations n'ont jusqu'ici recueilli* que *les critiques de l'Humanité* (1), en attendant sans doute celles des U.D.R. les plus intransigeants, sans obtenir pour autant, on l'a vu, les suffrages des partenaires européens de la France. C'est que cette politique ne fait jusqu'ici *l'objet d'aucune autre explication que celle qu'a donnée M. Sauvagnargues mardi* à huis clos à Luxembourg. L'Assemblée nationale n'en a jamais délibéré, et M. Sauvagnargues n'y a fait que quelques très rares allusions lors des réunions des commissions des affaires étrangères. Sans *doute M. Giscard d'Estaing se réserve-t-il d'en dire plus long lors de sa « réunion de presse »*, le 24 octobre.

MAURICE DELARUE.

(1) *L'Humanité* du 17 octobre, commentant les propos de M. Sauvagnargues à Strasbourg, écrit : « On peut naturellement tout craindre de ce que recouvrent ces expressions, lorsque l'on sait comment la politique étrangère de la France est actuellement *orientée*, et *en particulier* que l'Elysée est prêt à aller vers de nouveaux abandons de souveraineté, notamment en renonçant en partie à la règle de l'unanimité au conseil des ministres. »

**Belgique**

### LE FRONT DES FRANCOPHONI DE BRUXELLES PASSE DANS L'OPPOSITION

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le gouvernement M. Léo Tindemans — une coaliti de sociaux-chrétiens, de libéraux de représentants du Rassembleme wallon — a *obtenu*, le mercre 16 octobre, la confiance à la Char bre par 102 voix contre 80 et abstentions, et le jeudi 17 au Sén par 86 voix contre 62.

*Le vote a une importance* consid rable, parce que le Front des fra cophones de Bruxelles (F.D.F.) voté contre le gouvernement pour première fois depuis sa création, 25 avril 1974. *Jusqu'à présent*, F.D.F. *s'abstenait*, parce qu'il esp rait toujours participer à la coal tion où il aurait rejoint le Rassen blement wallon, parti frère représen au sein du cabinet par le professe Perin. Les *chances d'élargisseme* ayant disparu au début d'octobre, F.D.F. a choisi l'oppositon. On s'a tend à le voir relancer la querel à propos du statut de la capitale.

*D'autre part, le passage du F.D.* à l'oppositon active pose un pr blème pour l'alliance F.D.F.-Rassem blement wallon. Les partis s'étaie intégrés au point d'avoir un prés dent *général, M. Léon Defosset*, une représentation parlementai unique (22 députés sur 212). Com ment M. Léon Defosset pourra-t-être à la fois le président du Ras semblement wallon représenté a *gouvernement et du F.D.F.* qui trouve dans l'opposition ? M. Defos set appartient au F.D.F., et, à l Chambre, un député de ce part M. Lagasse, a dit au gouvernemen *et donc aussi au* Rassemblemen wallon : « Si votre action est domi née par une hostilité à Bruxelles, l défi sera relevé par le peuple d Bruxelles. » — P. de V.

## *A travers le monde*

**Allemagne fédérale**

● LA COMMISSION DES *LOIS du Bundestag s'est prononcée* jeudi 17 octobre pour la ratification de la convention judiciaire franco-allemande du *2 février 1971, qui doit* permettre aux tribunaux ouest-allemands de juger à nouveau des criminels de guerre déjà condamnés.

**États-Unis**

● MME HAPPY ROCKEFELLER, épouse du vice-*président* Nelson *Rockefeller*, a subi le jeudi 18 octobre dans un hôpital de New-York l'ablation d'un sein atteint de cancer. La femme du président *Gerald Ford* avait subi une opération semblable il y a une vingtaine de jours. — (*A.F.P.*)

**Italie**

● DIX MILLIONS DE TRAVAILLEURS ont fait grève, *jeudi 17 octobre, du nord* au sud de la péninsule, à l'appel des trois grandes centrales syndicales (C.G.I.L. à majorité communiste, C.I.S.L., de tendance démocrate-chrétienne, U.I.L., social-démocrate).

**Portugal**

● M. MICHEL ROCARD est arrivé jeudi 17 *octobre* à Lisbonne où il sera notamment reçu par le premier ministre, M. Vasco Goncalves.

# AMÉRIQUES

## États-Unis

ANS UNE DÉPOSITION SANS PRÉCÉDENT A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

# 1. Ford a tenté de justifier le pardon qu'il a accordé à son prédécesseur

De notre correspondant

Washington. — Pour expliquer justifier devant le peuple amé- ain le pardon inconditionnel cordé à M. Nixon, le président rd a usé d'une procédure excep- onnelle : il a comparu volon- trement devant les représen- nts. Mais il a pris bien soin de uligner que sa déposition radio- 'évisée devant la sous-commis- n judiciaire, ainsi que ses ré- nses aux questions des parle- entaires ne pouvaient être nsidérées comme un précédent.

Cette démarche « historique » ait pour objet essentiel, selon président, de « clarifier tmophsère », de faire justice s rumeurs et suspicions concer- nt notamment un « deal », un rangement préalable entre . Nixon et M. Ford, alors vice- ésident, le premier troquant, ur ainsi dire, sa démission ntre l'assurance d'un pardon. r ce point, le président Ford, nt dans sa déclaration liminaire e dans ses réponses, a été très rme.

A l'exception d'une représen- nte de New-York, Mlle Eliza- th Holtzman, qui créa quelques mous par la franchise brutale ec laquelle elle posa des ques- ons percutantes, les membres de sous-commission se montrèrent ès courtois, très dociles, impres- onnés par ce geste de bonne volonté du président. Mais M. Ford a-t-il réussi à dissiper entièrement les doutes et le malaise ? Après deux heures de questions, plusieurs membres de la sous-commission estimaient que les explications du chef de l'État laissaient encore beaucoup de choses dans l'ombre et que l'audition de témoins était nécessaire. M. Hungate, son président, laissa clairement prévoir que la commission se réunirait de nouveau, après les élections de novembre, et que le procureur spécial, M. Jaworski, serait appelé comme témoin. La déposition du général Haig, qui était le plus proche collaborateur de M. Nixon, parait en tout cas inévitable pour corroborer la version des événements exposée par M. Ford.

De ce récit de quarante-cinq minutes, il ressort que la possibilité d'un pardon en faveur de M. Nixon fut évoquée pour la première fois le 1er août, lorsque le général Haig fit part à M. Ford, alors vice-président, de l'effet « catastrophique » de la conversation enregistrée du 23 juin 1972, qui allait être révélée. La mise en accusation de M. Nixon était inévitable, et sa condamnation probable. Curieusement, M. Ford ne posa pas de questions sur le contenu si « dévastateur » de ce document sonore. Il était « choqué » et « stupéfait », d'autant plus qu'il n'avait cessé, dans ses déclarations publiques, d'affirmer sa conviction de l'innocence de M. Nixon.

Le président Ford affirme qu'il ne fit aucune recommandation et ne prit aucun engagement sur les six options considérées par M. Nixon et rapportées par le général Haig. M. Nixon envisageait soit un retrait temporaire, conformément au vingt-cinquième amendement, soit de se soumettre à un vote de censure, une démission à la fin de la procédure d'*impeachment*, la possibilité de se pardonner lui-même, ou encore de pardonner les autres co-accusés, puis lui-même, avant de démissionner, soit finalement sa démission, suivie d'un pardon de M. Ford... M. Ford demanda à réfléchir, à consulter ses conseillers juridiques et à parler avec sa femme, mais il se fit confirmer que le droit de pardon donné au président par la Constitution peut s'appliquer à un individu avant même le début d'une action en justice contre lui. Dans sa déposition comme dans ses réponses, le président Ford a souligné qu'à aucun moment la question du pardon ne fut soulevée par Richard Nixon ou par un de ses représentants.

Sur les raisons fondamentales du pardon et le moment choisi pour l'accorder, le président ne fit que répéter ce qu'il avait déjà dit. La décision a été prise, non pas pour épargner M. Nixon, mais « *dans l'intérêt de la nation* », afin de détourner son attention du sort d'un président déchu, pour la *concentrer sur* les *problèmes* intérieurs et extérieurs. Quant au choix du moment, c'est après avoir appris que l'éventuelle procédure judiciaire prendrait un an ou plus qu'il décida d'agir.

Le président Ford précisa que la décision de pardon n'impliquait pas de condition, en particulier ne dépendait pas d'un aveu de culpabilité de M. Nixon, mais qu'il avait voulu seulement avoir l'assurance que son prédécesseur accepterait le pardon. Pour le président Ford, comme d'ailleurs pour M. Jaworski, l'acceptation d'un pardon équivaut à une reconnaissance de culpabilité. Aux quelques questions concernant le principe *de l'égalité devant la loi*, le président répondit indirectement en faisant état du châtiment grave que représentait à ses yeux la démission de M. Nixon, « *le seul président dans l'histoire des Etats-Unis qui ait abandonné ses fonctions dans la honte et la disgrâce* ».

*A propos des enregistrements* de la Maison Blanche, M. Ford déclara que la décision de pardon n'avait rien à voir avec l'accord négocié depuis un certain temps avec M. Nixon sur *la propriété* et la garde de ces documents. Mais il ne répondit pas clairement aux questions les plus acérées de Mlle Holtzman : pourquoi n'insista-t-il pas pour obtenir une reconnaissance de culpabilité de la part de M. Nixon, pourquoi cette décision fut-elle prise avec une *telle hâte et* dans le secret ? Le *Washington Post*, dans son éditorial, regrette que le président n'ait pas révélé les actes délictueux pour lesquels M. Nixon a été pardonné et n'ait jamais donné son appréciation sur les faits et les circonstances qui déterminèrent la démission de l'ancien *président*.

Mais peut-être faudra-t-il attendre le témoignage du principal acteur de Watergate pour écrire l'histoire. L'intérêt se concentre maintenant sur la déposition de Richard Nixon, dont l'état de santé, d'après son avocat, s'améliore assez rapidement pour qu'il puisse envisager de se rendre dans la capitale dans quelques semaines pour témoigner dans le procès fait à ses anciens collaborateurs.

HENRI PIERRE.

### COMPROMIS SUR L'AIDE MILITAIRE AMÉRICAINE A LA TURQUIE

*Un compromis* est finalement ntervenu, jeudi 17 octobre, entre Congrès et le président Ford au ujet de l'aide américaine à la urquie.

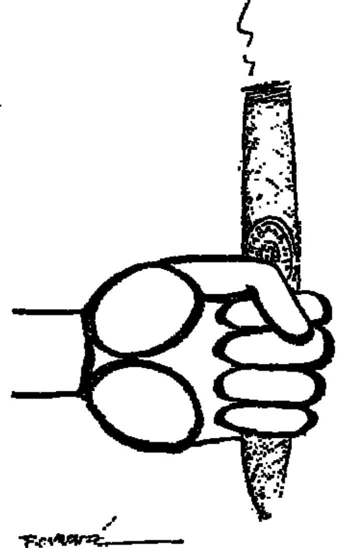
Le président tentait d'opposer n veto, le deuxième en trois urs, à une nouvelle résolution de Chambre des représentants uspendant l'aide militaire améri- aine à la Turquie à partir du 0 décembre prochain, et même mmédiatement si la Turquie *continuait d'envoyer des* « équi- pements militaires » à Chypre.

A deux voix pres, la Chambre les représentants ne put surmon- er ce deuxième veto, car la majo- ité des deux tiers est nécessaire. De guerre lasse, elle accorda alors u chef de l'exécutif, par 191 voix ontre 33, un délai jusqu'au 0 décembre avant d'interrompre aide à la Turquie en posant une eule condition : la Turquie ne oit plus envoyer de « matériel e *guerre* » *américain* à ses oupes d'occupation à Chypre. Le énat approuva ensuite le mpromis. Le président Ford a it savoir que, cette fois-ci, il éclarait la formule acceptable. — (A.F.P.)

## Cuba

### M. Mitterrand s'est longuement entretenu avec M. Fidel Castro

La Havane (*A.F.P.*). — La dé- gation du parti socialiste fran- is, arrivée mercredi soir à La avane et conduite par M. Fran- is Mitterrand, premier secré- ire du P.S., s'est entretenue udi 17 octobre avec M. Fidel astro, premier secrétaire du rti *communiste* cubain et pre- ier ministre. Cette première nversation, qui a duré trois eures et demie, a réuni, du côté ibain, outre le leader cubain, M. Carlos Rafael Rodriguez, embre du secrétariat du comité



(*Dessin de BONNAFFE.*)

ntral (également vice-premier inistre chargé des affaires ternationales), Jésus Montane, *embre du* C.C., et deux diri- eants du département des rela- ons extérieures du C.C., Raul aldès Vivo et Eloy Valdès. La délégation française est composée, aux côtés du leader socialiste, de MM. Gaston Defferre, président du groupe parlementaire socialiste, député *et maire de Marseille* ; Didier Motchane, secrétaire du P.S. pour les questions internationales ; Antoine Blanca, membre du comité directeur, et Régis Debray, conseiller au P.S. pour les problèmes latino-américains.

Samedi, la délégation se rendra à Matanzas, à une centaine de kilomètres *à l'est de La Havane*, où se poursuit depuis quelques mois une expérience de « *pouvoir populaire* ». M. Mitterrand aura plusieurs entretiens avec les dirigeants récemment élus des nouveaux organes d'administration locale et régionale. L'arrivée à l'aéroport de M. Mitterrand *fait l'objet* jeudi matin d'un large encadré à la « une » de *Granma*, organe du comité central du P.C. cubain, illustré par une photo sur trois colonnes du leader socialiste *serrant la main de M. Fidel* Castro.

Invité de M. Fidel Castro, M. Mitterrand restera à Cuba jusqu'au 21 octobre, après quoi il se rendra aux Antilles et en Guyane jusqu'au 28 octobre.

On apprend d'autre part que M. Carlos Rafael Rodriguez sera reçu *officiellement en France* avant la fain de l'année. Sa visite aura principalement pour objet la signature d'un accord de coopération économique, culturelle et scientifique.

D'autre part, le gouvernement cubain a libéré le jeudi 18 octobre quatre ressortissants américains, comme *il s'y était engagé* après la visite récente de deux membres du Congrès américain. A Washington, selon les propos rapportés *par un représentant* de la communauté hispanique qu'il venait de recevoir, le président Ford aurait affirmé qu'il s'opposerait à la levée des sanctions économiques contre Cuba si cette mesure devait être décidée par l'Organisation des Etats américains.

## Honduras

### RAVAGÉ PAR L'OURAGAN « FIFI »

# Le pays affronte une situation économique et sociale dramatique

**Les conséquences, sur le plan politique, de l'ouragan Fifi, qui a fait le mois dernier près de dix mille morts et détruit une grande partie des ré*coltes au Honduras, n'auront pas tardé à se faire* sentir. Selon l'agence A.P., plusieurs ministres ont remis leur démission, le jeudi 17 octobre, au président Lopez Arellano, pour protester contre la *mauvaise* organisation des secours. Selon *les* membres d'une mission américaine, une grande partie des secours acheminés vers les régions sinistrées seraient confisqués par les fonctionnaires, *qui les revendraient* au marché noir. Nous publions ci-dessous les témoignages de notre envoyé spécial José Carreno et de M. Ange Casta, réalisateur à la télévision française, qui rentre de Tegucigalpa.**

De notre envoyé spécial

San-Pedro-Sula. — Le Honduras affronte une situation économique et sociale dramatique, après le passage, il y a deux semaines, de l'ouragan Fifi, qui a fait plus de 8 000 morts, 300 000 sinistrés et des dégâts matériels s'élevant à environ 500 millions de dollars. Plus de cinquante ponts ont été emportés par des rivières en crue, qui ont souvent changé de cours, emportant sur leur passage des *milliers de maisons*, coupant les routes et les voies ferrées, isolant du reste du monde des dizaines de villages.

*Les médecins étrangers qui tra*vaillent dans les camps de réfugiés voient leur tâche contrariée par le manque d'organisation et sont inquiets de ce qui pourra se passer lorsqu'ils quitteront la région. L'un d'eux a soigné quatre cas de typhoïde dans le camp de Choloma et pense qu'une épidémie de poliomyélite est toujours à craindre. De leur côté, des médecins français, envoyés par des organisations privées, ont déploré l'absence d'une aide de l'Etat français, en médicaments notamment.

On craint à Tegucigalpa que les paysans des villages isolés par les eaux ne se soient emparés des terres qui appartiennent aux compagnies bananières nord-américaines ou à des grandes entreprises privées. Un mouvement paysan de récupération des terres avait déjà eu lieu il y a deux ans, provoquant des affrontements *avec l'armée. Le général Osvaldo* Lopez Arellano, chef de l'Etat, a promis une réforme agraire, en discussion depuis un an, et qui connaîtra peut-être le sort de la loi agraire promulguée il y a une dizaine d'années et qui n'a toujours pas été appliquée. Certains paysans craignent de leur côte que les grandes sociétés ne mettent à profit la situation pour leur prendre leurs terres et ils s'opposent en conséquence à un projet qui prévoit d'envoyer les hommes dont les propriétés sont inondées récolter le café dans le sud du pays.

Le sous-emploi dans le nord du pays pourrait être encore aggravé si les compagnies bananières américaines décidaient de réduire leurs opérations au Honduras. Elles y sont encouragées par la volonté affichée du gouvernement hondurien de percevoir une taxe à l'exportation de 25 cents par cageot de bananes. Selon les estimations du conseil supérieur de planification économique, il faudra *au moins deux ans pour re*construire les habitations détruites par l'ouragan et au moins 125 millions de dollars pour recréer infrastructure et biens d'équipements. Le gouvernement devra s'atteler rapidement à cette tâche s'il veut éviter une aggravation des tensions sociales, dans un pays où la moitié de la population ne reçoit que 13 % du produit national.

JOSÉ CARRENO.

## Des images d'Apocalypse...

Son visage de cuivre aux pommettes hautes était traversé par saccades d'un tremblement qui crispait le coin de ses lèvres. Les larmes, mêlées de poussière, laissaient des traces noires dans le sillon de ses joues. Les mains sur les hanches, les pieds enfoncés dans la boue, elle regardait les sauveteurs — des enfants de douze ou treize ans gantés de plastique — qui tentaient de dégager le corps de sa fille Maria Gracia, vingt ans. Le cadavre commençait à apparaître au milieu de la vase, des troncs d'arbres et des détritus de toutes sortes. A quelques mètres une autre de ses filles pleurait doucement, appuyée sur l'épaule d'une compagne. De temps en temps, les petits secouristes s'écartaient, écœurés, pour appliquer un tampon de tissu sur leurs lèvres. C'était le mille cent quarante-septième cadavre qu'ils déterraient dans ce quartier dévasté de Choloma transformé en une vaste plage recouverte de limons. Un peu plus tard, nous nous sommes éloignés. Le corps de Maria Gracia brûlait. On avait renoncé à le dégager, alors on l'avait arrosé d'essence. Sa mère, assise les mains jointes, regardait. Un enfant courait derrière nous : « Venez vite, on vient d'en trouver un autre... »

Le 19 septembre, à 3 heures du matin, brutalement, l'apocalypse s'est abattue sur le Honduras. Un cyclone d'une puissance inouie, 200 kilotonnes, dix fois la bombe d'Hiroshima, a ravagé la côte atlantique sur plus de 500 kilomètres de long et 100 kilomètres de profondeur. La mer s'est soulevée, les fleuves ont inversé leur cours, des lames gigantesques ont balayé sur leur passage ponts de *béton, routes, berges, habitations*, submergeant les régions les plus riches du pays. En même temps, des pluies dilu*viennes commençaient à tomber*. Des pans entiers de montagne glissaient, des millions de tonnes de boue entraînaient villages *et cultures*.

Un mois plus tard, en France, combien savent où se trouve le Honduras, et plus encore ce qui *s'y était passé* ?

Nous rentrons du Honduras. Le bilan est terrifiant : 1,5 million d'hectares détruits, 95 % des terres *cultivées* emportées ou submergées, 600 millions de dollars d'infrastructures détruites six cent mille personnes sans abri, quinze *mille* morts au moins... Dans un pays de deux millions et demi d'habitants dont le revenu annuel moyen est de 250 F, c'est-à-dire 60 centimes par jour. Transposé au niveau d'un pays comme la France, cela signifierait deux cent cinquante *mille morts et dix millions* de sans-abri en une nuit.

La suite on peut l'imaginer sans peine : faute de soins et *de nourriture*, ce pays risque de mourir sous nos yeux si l'aide internationale ne se manifeste pas plus largement et de manière plus cohérente, non pas demain mais tout de suite.

Car un mois après des régions entières continuent à être isolées. L'inventaire des villages sinistrés n'a même pas pu être totalement effectué. C'est ainsi que l'on est à peu près sans nouvelles de la vallée de l'Aguan dans laquelle dix mille familles ont été implantées ces quatre dernières années. Les inonda-

Les secours ont été jusqu'à présent disparates, ponctuels, disséminés, et surtout tributaires du seul moyen de transport efficace : les quatre hélicoptères de l'armée U.S., qui après avoir tourné sans désemparer jusqu'au samedi 12 octobre, viennent de rentrer à Panama, arrivés au terme de leur potentiel de vol. Des dizaines d'hélicoptères seraient nécessaires pour éviter que chaque *jour* des *centaines de* femmes, d'hommes et surtout d'enfants ne meurent. Il est difficile de ne pas penser aux mil*liers d'hélicoptères utilisés pen*dant les années de présence américaine au Vietnam et à ceux qui continuent à voler sur les *autres terrains de conflit militaire* du monde.

La France est représentée au Honduras par deux institutions *privées : Médecins sans fron*tières et le Corps mondial de secours, avec un dispensaire et des équipes d'intervention dans *les villages isolés. Mais* peu à peu l'intervention internationale s'arrête. Depuis quelques jours, les équipes de secours se retirent. On est en train d'aban-

On parlera sans doute encore longtemps du typhon au Honduras, ce petit pays du tiers-monde si lointain, coincé au cœur de l'Amérique centrale, entre le Guatemala et le Nicaragua, et dont l'économie est à 80 % entre les mains des compagnies américaines. Il est vrai que, dans les pays riches du monde, ça n'intéresse personne.

ANGE CASTA.

# NATIONS UNIES

## Le nouveau Portugal créera une atmosphère de tolérance politique

*déclare le général Costa Gomes*

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — « *Le nouveau Portugal créera une atmosphère de tolérance politique fondée sur un système multiparti* », a dit, le jeudi 17 octobre, le général Costa Gomes, devant l'Assemblée générale des Nations unies. D'une part, le nouveau président du Portugal a voulu convaincre l'opinion occidentale que son pays n'est menacé ni par le communisme ni par une vague d'anarchie. C'est sans doute aussi ce qu'il déclarera au président Ford, avec lequel il devait s'entretenir vendredi.

Le silence de Washington sur l'évolution politique à Lisbonne ces dernières semaines a parfois été interprété comme une réaction américaine d'hostilité à l'égard du nouveau régime. La gauche portugaise paraît redouter une intervention américaine dans les affaires intérieures du Portugal. Aussi le chef de l'Etat portugais a-t-il affirmé que son pays « *était résolu à sauvegarder la pureté de ses principaux objectifs révolutionnaires* ». Soulignant, d'autre part, « *les grandes difficultés économiques et financières* » auxquelles se heurte le Portugal, le général Costa Gomes a souhaité voir les Nations unies « *lever rapidement tous les embargos et les restrictions imposés au Portugal* ».

D'autre *part, l'objet de l'inter*vention du nouveau chef d'Etat portugais devant les Nations unies était d'indiquer solennellement que le processus de décolonisation des possessions portugaises sera mené à son terme le plus rapidement possible.

### VIOLENTE ATTAQUE AMÉRICAINE CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

New-York (Nations unies) (*Reuter*). — A la veille de la réunion du Conseil de sécurité consacrée au maintien de l'Afrique du Sud dans l'Organisation des Nations unies, les Etats-Unis ont *condamné, jeudi 17 octobre*, en termes inhabituellement sévères, le régime de Pretoria, l'invitant à réviser sa politique raciale « *à la lumière des réalités actuelles* ».

« *Nous déclarons au gouvernement d'Afrique du Sud : votre système racial répressif est indéfendable. Il est à la fois mauvais et malavisé de tenter de continuer à le maintenir* », a déclaré M. Segel, représentant des Etats-Unis, devant la commission politique spéciale de l'Assemblée générale. Le gouvernement et le peuple américains « *souhaitent la fin de l'« apartheid » aussi rapidement que possible*, a-t-il poursuivi. *Le peuple d'Afrique du Sud n'a que trop souffert de ce système oppressif.* »

# AFRIQUE

### LES DERNIÈRES TROUPES PORTUGAISES ONT QUITTÉ LA GUINÉE-BISSAU

**Les dernières troupes portugaises ont quitté la Guinée-Bissau le 15 octobre sans attendre le délai prévu par les accords d'Alger, soit le 31 octobre, apprend-on à Bissau.**

**Dans les prochains jours, MM. Aristides Pereira, secrétaire général du P.A.I.G.C. ; Luis Cabral, président du Conseil d'Etat (chef de l'Etat) ; Francisco Mendes, président du conseil des commissaires (conseil des ministres), et Joao Vieira, président de l'Assemblée nationale et ministre des forces armées, sont attendus à Bissau. Ces quatre personnalités constituent le secrétariat exécutif du P.A.I.G.C., organisme permanent de ce parti.**

**On apprend d'autre part à Johannesburg qu'une firme sud-africaine a déclaré jeudi qu'elle avait été chargée, en accord avec le FRELIMO, *de la mise en valeur de vastes éten*dues de terre dans le nord du Mozambique. — (A.F.P., Reuter.)**

L'ÉCOLE DES ATTACHÉS DE DIRECTION

vous procure une situation dans les domaines les plus variés.

Complétez vos études universitaires par une formation concrète et solide.

Les titulaires d'une licence peuvent entrer directement en deuxième année.

E. A. D.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
8, rue Saint-Augustin - 75002 PARIS
Téléph. : 742-66-24 - 742-60-50

# PROCHE-ORIENT

POINT DE VUE

# Bouc émissaire ?

par HENRI ATLAN (*)

**Malgré les six millions de victimes des nazis, on avait presque oublié l'image du juif bouc émissaire (1), après tant d'années d'idéologie sioniste et ces six ans d'ivresse israélienne où l'image traditionnelle du juif pourchassé semblait avoir définitivement fait place à celle de l'Israélien entreprenant et audacieux « sûr de lui et dominateur », imposant sa volonté à ses adversaires et pointilleux à *faire respecter le moindre de ses droits.***

Eh bien, voilà que tout se met en place pour faire *jouer* ce rôle, *non pas*, cette fois-ci, à telle ou telle communauté juive dispersée, mais collectivement à l'Etat juif internationalement reconnu et dit « *souverain* ». *Déjà*, aux Etats-Unis, les lobbies du pétrole s'activent. L'argument est simple : crise économique = pétrole arabe ; condition nécessaire — bien que peut-être pas suffisante — pour atténuer les effets de la crise = satisfaire les désirs du monde arabe unifié.

*En même temps*, la première conférence islamo-chrétienne célèbre *une* reconnaissance mutuelle des deux grandes religions, préparée par le secrétariat du Vatican pour les affaires non chrétiennes et saluée par un message de *Y. Arafat*. Malheureusement, cette reconnaissance s'accompagne d'une déclaration sur Jérusalem excluant tout statut autre qu'une souveraineté arabe, et notamment une internationalisation. On distingue mal les raisons purement religieuses de cette déclaration qui oublie que la seule période dans l'histoire contemporaine où la *liberté de culte* n'existait pas à Jérusalem était celle de la souveraineté arabe de 1948 à 1967 ; actuellement, malgré *l'état de guerre, les lieux du culte* sont ouverts à tous... y compris au roi Fayçal, qui peut, quand il le veut, aller prier à Jérusalem. En l'absence de motivations religieuses, l'odeur du pétrole se répandrait-elle aussi jusque dans certaines églises ? Et pourquoi faut-il que l'amitié islamo-chrétienne se fasse *sur* le dos du peuple juif ? A-t-on donc vraiment besoin, là-aussi, d'un bouc émissaire pour expier la mauvaise conscience de l'Occident *chrétien* devant son passé colonialiste et oppresseur de peuples arabes ?

## La force des mots contre les faits

*Comme toujours, dans ce genre de phénomènes*, les arguments ne manquent pas pour justifier, aux yeux des consciences qui se veulent éclairées, qu'on *charge le bouc* de tous les péchés, grâce à une véritable perversion du langage politique, où le mensonge par omission et l'amalgame sont systématiquement *utilisés* : les *réalités* ne sont plus vues, même dans les discours qui se veulent neutres et objectifs, qu'à travers des mots chargés de propagande *mystificatrice dont on finit* par croire qu'ils sont vrais en oubliant leur origine.

C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'O.L.P. de Y. Arafat, on est en droit de s'interroger encore une fois sur le sens du futur Etat démocratique laïque promis sur les ruines de l'Etat d'Israël et que tout le monde accepte *comme si c'était vrai*. On pouvait déjà se *poser* des questions à la simple lecture du programme du Fath, ou encore lors de sa participation enthousiaste à la conférence panislamique de *Lahore*. Cet Etat *démocratique* laïque, à l'occidentale — bien qu'Arabe et islamique, — est présenté, et parfois sincèrement accepté dans une énorme mystification, comme l'alternative à l'Etat juif, chargé de tous les péchés de « racisme », de « barbarie » et d' « atrocités » récapitulés dans l'adjectif « sioniste ». Ce vocable a *maintenant* repris la signification magique qu'il avait — avec rat puant, vipère lubrique, etc. — dans les procès staliniens. Que ce terme soit une *insulte* et le *synonyme* du mal absolu pour le monde arabe, c'est tristement normal, *compréhensible*, « humain », dans ce contexte où deux nations opprimées — juive et arabe — n'ont pu trouver d'autre chemin pour *leur libération nationale* que de lutter l'une contre l'autre sous l'œil des anciens oppresseurs communs... transformés en juges et en fournisseurs d'armes.

Mais que dire de consciences qui se veulent impartiales se laissant *mystifier* par la force des mots coupés de leur contexte, par les amalgames mensongers systématiques entre des mythes de propagande et une *réalité dont finalement* on en arrive à oublier l'existence. Cette force des mots contre les faits est telle que l'occupation de territoires arabes par Israël est maintenant *systématiquement* associée dans bon nombre d'esprits de bonne foi à l'occupation allemande de la deuxième guerre mondiale : *le terrorisme de commandos venus de l'extérieur*, qui expriment en fait la politique des gouvernements arabes, est identifié avec la « résistance », alors que ces situations n'ont rien de *comparable*, ni par leurs origines, ni par leurs objectifs, ni par leurs résultats dans le vécu quotidien des occupants et des occupés.

Quoi qu'on pense du bien-fondé de cette occupation — après tout *les deux Allemagnes sont encore* « occupées » trente ans après la fin de la guerre, — quoi qu'on pense des possibilités pour Israël de résoudre ses problèmes de survie et de *sécurité* en *faisant l'économie* de cette occupation ou non, les amalgames rituels avec les conditions de l'occupation nazie sont proprement insupportables et indécents pour quiconque a connu tant *soit* peu *ces conditions. Tout* aussi insupportables et indécents d'ailleurs sont les comparaisons du terrorisme palestinien avec les crimes nazis, auxquelles même *le Monde* a pu *se laisser aller. Ne sont nazis que les nazis*. Les fautes et crimes des uns et des autres *n'ont pas besoin pour être condamnés* d'être raccrochés ainsi, magiquement, à l'évocation d'un mal absolu, qu'en plus les jeunes générations ne connaissent même *pas, quand elles ne se laissent* pas fasciner par les modes « retro ».

## Un sommet dans la mystification : Kuneitra

Un sommet dans la *mystification* est atteint actuellement par le dernier thème de la propagande arabe où Kuneitra est devenu un nouvel Oradour. *Des « pèlerinages »* y sont organisés de Beyrouth et de Damas, et l'on entend de jeunes gauchistes — associés à des moins jeunes et *moins gauchistes*, tel *l'ineffable* Mr. Offroy — entonner les refrains sur la barbarie israélienne sans même se donner la peine de vérifier des faits aisément vérifiables : que Kuneitra fut vidée de ses habitants qui ont fui la guerre de 1967 et n'ont été ni massacrés, ni même « chassés par *les Israéliens* » ; que la destruction de la ville n'a eu lieu que bien plus tard, lors de la guerre de 1973, où, déjà vidée, elle s'est trouvée en plein *champ de bataille, prise* et *reprise*, plusieurs fois par chacun des deux camps, et enfin, pour ce qui en restait, lors de son évacuation dans le cadre du *désengagement des forces* ; que pour condamnable que soit ce dernier épisode, expansion d'une rage puérile et ridicule, cela n'a évidemment rien à voir avec *Oradour* et *ses habitants enfermés* dans l'église et tous massacrés.

Comment est-on arrivé au *point qu'il soit nécessaire de rappeler* ces évidences ? Comment de bonnes consciences peuvent-elles se laisser prendre à de telles mises en scène grossières ? On peut *calomnier, mentir, il en reste toujours* quelque chose, même si tout le monde sait qu'on utilise systématiquement les mensonges les plus grossiers, à l'abri de la *dissimulation* de *régimes* totalitaires bureaucratiques.

Mêmes mensonges, même perversion du langage dans les discours sur le *paradis futur* de l'Etat palestinien qui doit remplacer l'Etat juif actuel. La lutte de libération nationale des Arabes de Palestine a sa légitimité propre. Elle n'a pas *besoin, pour être fondée*, de se vêtir de ces slogans mensongers grâce auxquels elle espère, en plus, empêcher la libération nationale tout aussi légitime *d'Israël*. Pas plus qu'elle n'avait besoin, en 1936, de se vêtir, sous l'impulsion du Mufti de Jérusalem, des slogans antisémites à la mode de l'époque, grâce à Hitler.

« Etat démocratique », comme si Israël ne l'était pas beaucoup plus qu'aucun Etat du Proche-Orient et que beaucoup d'Etats *européens même* de l'Ouest ? « Laïque », alors qu'on sait qu'en l'état actuel des choses aucun Etat arabe ne peut-être laïque au *sens occidental du terme*, pas plus d'ailleurs — et certainement bien moins — qu'un Etat juif, tant les civilisations arabes et juive impliquent aujourd'hui un lien étroit entre conscience nationale et traditions religieuses.

Pour *faire* bon poids, et *contribuer* à mettre Israël au ban de l'humanité progressiste, avant peut-être de l'exclure de l'ONU, voilà qu'on l'assimile de *plus en plus « naturellement »* à l'Afrique du Sud et la Rhodésie, dont l'existence n'est possible que grâce à l'exploitation d'une majorité colonisée par *une minorité colonisatrice*. Là encore l'amalgame est tellement grossier et mensonger qu'on se demande s'il est vraiment nécessaire de rappeler *que* l'existence d'Israël repose sur des conditions démographiques, économiques et politiques qui n'ont rien à voir avec celles de ces deux pays.

Certes le mouvement sioniste et Israël ont conduit leur politique de libération nationale en faisant des *fautes* et *parfois* des *crimes* comme les autres nations — bien qu'en général sensiblement moins si on les mesure à l'aune du respect de la vie humaine. *Il* n'est peut-être pas inutile de rappeler — à côté de l'évocation de Deir Yassine — que la condamnation à mort n'y existe toujours pas, même pour des *terroristes arrêtés* les armes à la main, et qu'une majorité de ceux qui y peuplent les prisons auraient été exécutés dans la plupart des autres pays placés dans des *conditions identiques* de lutte de survie ; qu'il est juste de condamner les tortures dans les prisons mais en sachant que les enquêtes objectives d'*Amnesty International n'ont jamais pu* en établir le caractère systématique, au contraire de nombreux autres pays juges, telle l'U.R.S.S.; sans parler des traitements systématiquement *infligés* aux *Juifs* de Syrie et d'Irak, qui préfigurent, aux yeux des Israéliens, leur sort futur dans le paradis « démocratique et laïque » qui leur est promis.

En *fait*, la véritable *force* de l'O.L.P. ne réside pas dans les « crimes » ou les « atrocités » d'Israël : tout visiteur de bonne foi dans ce pays et dans les territoires occupés est frappé par le ridicule du *gouffre* entre les *mots* utilisés et la réalité qu'ils recouvrent. La véritable force de l'O.L.P. ne réside même pas dans l'adhésion des populations palestiniennes occupées. On l'a vu de *façon* spectaculaire lors de la guerre de 1973, où ces populations n'ont en aucune façon suivi les mots d'ordre de l'O.L.P., alors qu'une *insurrection ou même quelques* actes de terrorisme auraient été tactiquement très faciles dans le contexte de cette guerre.

En fait, les mots d'ordre de « résistance » de l'O.L.P. n'y sont pratiquement *jamais suivis* ; *c'est pourquoi* les seules actions possibles sont celles de commandos venus de l'extérieur, qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sont loin des « poissons dans l'eau » de Mao Tse-toung. C'est pourquoi la seule force de l'O.L.P. se trouve dans la population palestinienne maintenue de *force* dans des camps par les gouvernements arabes. C'est dire que sa véritable force se trouve, comme depuis 1936, comme depuis 1948, dans le nationalisme panarabe — par ailleurs légitime parce que libérateur, tout comme le nationalisme juif, — incarné dans des gouvernements de tous régimes, féodaux, réactionnaires, ou tenant du « socialisme arabe ». Sa véritable force aujourd'hui n'est pas celle d'un progressisme — verbal et délirant, — c'est *celle* de ces gouvernements et de leur politique mondiale désormais fon[dée] sur l'arme du pétrole.

En même *temps* que cette arm[e] *montre* son efficacité, les men[-]songes grossiers de la propagand[e] montrent aujourd'hui leur force e[t] leur utilité : ils servent de justi[-]fication idéologique au sacrific[e] expiatoire *du* bouc émissaire, a[u] camouflage de la capitulatio[n] devant les rois, couronnés ou non[,] du pétrole.

Qui, des nations, exigera qu[e] l'O.L.P. renonce à ses objectif[s] de destruction d'Israël pour qu[e] ses droits — alors seulemen[t] vraiment « *légitimes* — puissen[t] être reconnus en toute justice ?

Qui des nations, dans un véri[-]table *souci de paix*, exigera *qu[e]* le nouvel Etat palestinien, s'i[l] est créé en Cisjordanie et à Gaz[a] soit effectivement neutralisé e[t] *démilitarisé*, seule garantie contr[e] *son* utilisation comme tremplin dans l'étape suivante du proces[-]sus par lequel la nation arab[e] se prépare — encore — à liquide[r] la *nation* juive ?

Il y a quelques jours, un am[i] Palestinien de Jérusalem rêvai[t] devant *moi* d'une déclaratio[n] d'Arafat lui-même sur la neutra[-]lité et la démilitarisation d[u] futur Etat palestinien.

(*) Professeur agrégé, faculté d[e] médecine Broussais, Paris. Chercheu[r] invité à l'Institut Weizmann de[s] sciences, Rehovot, Israël.

(1) Tous les ans, le jour du Kip[-]pour, *on lit dans les synagogues* l[e] récit du sacrifice expiatoire d'u[n] bouc que l'on envoyait autrefoi[s] dans *le désert*, chargé de tous le[s] péchés d'Israël.

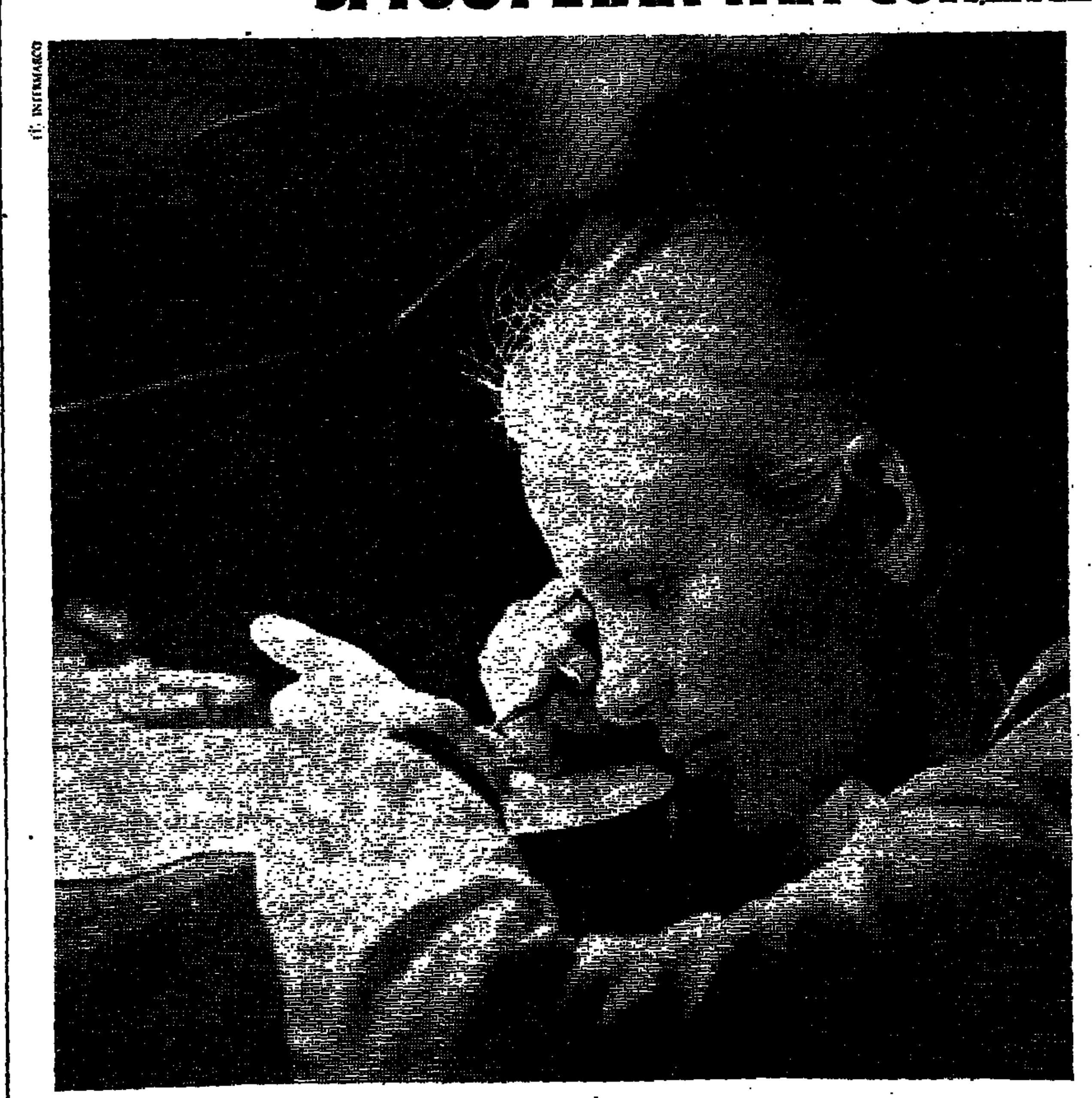
## L'Alliance France-Israël : un des plus mauvais votes que la France ait jamais émis

*Parlant à l'occasion de l'assemblée commémorative du quatrième anniversaire de la mort du général Kœnig, M. André Monteil, ancien ministre, président de l'Alliance France-Israël, a notamment déclaré :*

Le vote de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations unies le 14 octobre est un des plus *mauvais* votes que notre pays ait jamais émis dans cette enceinte internationale. Ainsi, les représentants de la France, le pays du droit, de *la* raison *et* de *la mesure*, se sont joints à la meute des pires ennemis d'Israël et à la troupe pitoyable des malheureux pays subjugués par le chantage pétrolier, pour inviter *l'O.L.P.* à participer aux délibérations de l'Assemblée générale et reconnaître, en quelque sorte, comme membre « in partibus » de l'O.N.U., une organisation terroriste dont *l'objectif* clair et avoué est la destruction d'un Etat membre d[e] la communauté internationale, e[t] dont les hauts faits d'armes s[e] caractérisent essentiellement pa[r] la prise d'otages, les détourne[-]ments d'avions ou les massacre[s] d'écoliers.

Et pourtant, avec le vote du 14 octobre, le gouvernement français *disposait d'une* bonne occasion de manifester une attitude plus juste et moins agressive à l'égard de l'Etat d'Israël. En effet, lui qui met volontiers l'accent sur *la solidarité européenne* et veut relancer l'unité politique de l'Europe, il aurait pu, s'il craignait tellement de mécontenter les Arabes, s'abriter derrière la nécessité, pour les neuf pays de la Communauté, de s'accorder sur une position commune, même si cette position était une peu glorieuse abstention. Malheureusement, une *fois encore, c'est la politique de surenchère pro-arabe* qui a prévalu.


SI TOUT ETAIT FAIT COMME UNE LIP...



Si tout était fait comme une Lip, les choses dureraient plus longtemps, elles seraient sûrement plus belles et nous ne serions pas étonnés de découvrir qu'en 1974, il y a encore des gens amoureux de leur métier.

Comme les gens de Lip qui aiment tant le leur qu'ils lui apportent sans cesse des perfectionnements, inventant des machines pour fabriquer des pièces plus précises, innovant dans tous les domaines.

Comme les gens de Lip qui se sont battus pour défendre la vie de Lip, et qui y sont parvenus.

Le public a bien senti qu'il ne s'agissait pas seulement du salut d'une entreprise mais bien plus de la préservation d'un vieux métier auquel un groupe d'hommes et de femmes était passionnément attaché.

Et les horlogers-bijoutiers, en renouvelant leur confiance à Lip ont démontré que la qualité Lip, ça ne se remplaçait pas comme ça.

De la montre la plus simple (mais c'est déjà une Lip) à la plus élaborée (la Lip électronique de dame), vous pouvez donc de nouveau avoir une Lip.

Vous la trouverez chez tous les horlogers-bijoutiers qui ont, dans leur vitrine, un panneau avec ces mots tout simples, mais étonnants quand même : "De nouveau des Lip".




LIP. RIEN NE SE FAIT BIEN SANS PASSION.


هكذا من الاصل

# Samoa, îles blessées

## II. — La linguistique est-elle subversive ?

**La crise des archipels du Pacifique du Sud touche non seulement Tonga mais aussi les Samoa-Occidentales, où le système des mataï — les chefs traditionnels — se fait de plus en plus pesant pour une population condamnée à chercher du travail à l'étranger (« le Monde » des 16, 17 et 18 octobre).**

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Apia. — Mises à part les fran-s côtières, ces îles ont l'allure mbre de masses volcaniques couvertes d'une forêt dense où débouchent des rivières à scades. Rouler vers le sud, par-là le piton sur lequel est en-rré Stevenson *(l'Ile au trésor)*, est passer de la fournaise à la aicheur (d'où ces belles villas ur *ministres* et étrangers) et, pidement, aux nuages et au achin.

De bas en haut, trois domaines activités potentielles : l'océan ses pêcheries : la côte, ses co-tiers, ses cacaoyers, ses bana-ers ; les hauteurs, leur bois et ur élevage.

Au total, quelque cent soixante ille habitants vivent ici. 50 % ont oins de quinze ans. Autrement t, des milliers de jeunes vont entôt frapper à la porte des oles, puis se présenter sur le arché du travail. *« Personne a faim et aucune crise inté-ure ne pousse la population à fectuer d'importants change-ents dans l'agriculture »*, dit un ut fonctionnaire spécialisé. Ce d est juste, à condition de ne s oublier la soupape de sécu-é néo-zélandaise — l'émigra-on des travailleurs — et de ne nser qu'au présent.

Les pêcheries ? Il n'y a aucun censement sérieux de la pro-iction et de la consommation. utant dire que tout reste à ire. Aucune tradition non plus exploitation industrielle. Le terrain » est tout juste défriché : selon les Américains et les Japonais, le poisson ne manque pas dans le secteur. Commentaire d'un responsable : *« Nous voulons que notre population soit davantage associée à cette activité que ne le sont les Samoans américains »*. Elle pourra difficilement l'être moins !

Les franges côtières ? Le système foncier ne favorise guère leur mise en valeur. Cependant, des efforts sont faits, sur le plan de la formation notamment, dans un collège agricole qui peut avoir une vocation régionale. L'économie repose en grande partie sur la production et l'exportation des bananes (en Nouvelle-Zélande), des fèves de cacaoyer (en R.F.A. et en Hollande) et du coprah (en Europe surtout). Les bananes ? La question du transport se pose : un bateau par mois, c'est insuffisant. De plus, la consommation locale augmente (est-ce une raison pour laisser une firme australienne placer sur le marché des bananes séchées importées des Philippines ?...). Il y a eu des maladies et des intempéries dévastatrices (notamment en 1966). On note une reprise cette année. Il n'était que temps : sur une base 100 en 1961, le volume exporté était retombé à 13 en 1972 (94 000 caisses contre 560 000), soit à peu près le niveau de 1951. Un commentaire venu de la proche Samoa américaine : *« On a laissé des plantations de cacaoyers et de bananiers retourner en friche ; des fruits n'ont pas été recueillis. Cependant, on voit des hommes et des femmes dans la force de l'âge ne rien faire (...). On voit aussi les* mataï *aller de famille en famille, de village en village, tels des Socrate, mais dans des buts moins honorables, se faisant nourrir gratuitement, quémandant des cadeaux, pour avoir narré sans fin les gloires passées des familles et des villages »* (1). L'exemple vient donc de haut

### Les typhons n'expliquent pas tout

Les cacaoyers ? Ici encore, les maladies, mais beaucoup d'arbres vieillis n'ont pas été replantés. Voici les indices en volume des exportations de fèves : 100 en 1961, 46 en 1972 (en revenus, 100 et 75, les prix ayant augmenté). La situation est meilleure pour le coprah, car, en dix ans, 150 000 acres ont été replantées. Et le cocotier demande aussi moins de soins que les autres arbres; la production est près de 50 % supérieure à celle de 1961, avec 18 000 tonnes. Jusqu'en 1972, les Samoa n'ont pourtant pas été récompensées, les prix mondiaux étant désespérément bas (mêmes revenus globaux cette année-là qu'en 1961, en dépit des investissements réalisés) ; le *« boom »* mondial de 1973-1974 répare enfin cette injustice. Mais maintenant que le rhinocéros du cocotier est vaincu (il s'agit d'un insecte à grosse corne qui tue l'arbre), apparait un nouvel animal dévastateur, venu, dit-on, via la Samoa américaine, des territoires français.

Une petite partie des forêts est exploitée par deux firmes étrangères. L'une, importante et américaine, est installée sur l'île de Savai'i ; l'autre, plus petite, et japonaise, coupe des arbres sur l'île d'Upolu. Entre 80 % et 90 % du territoire sont couverts de forêts... mais les importations de bois ne cessent d'augmenter, comme celles de poissons ! (Pour combattre la malnutrition, il faudrait consommer davantage de poisson et de viande.) Des espoirs sont mis dans l'élevage des bovins sous les cocotiers, et sur les hautes terres.

Le bilan, on le voit, est loin d'être positif. Les variations des cours mondiaux, les typhons, les maladies, ne suffisent pas à expliquer que la situation économique se soit érodée et qu'aucun redressement ne soit en vue. Certes, si la Nouvelle-Zélande payait mieux les bananes, la population serait encouragée (2). Mais le frein nous paraît être avant tout politique et social. Le pouvoir voudrait fixer les Samoans dans les villages, resserrer les liens au sein de la famille — l'*aiga* — et protéger l'autorité des *mataï*.

Or une bonne partie de la jeunesse rejette les anciennes tutelles, et le contact avec la Nouvelle-Zélande lui a donné des goûts modernes. Pour prévenir la fuite des bras et des cerveaux, il faudrait lui fournir de sérieuses motivations, faire sauter certains verrous.

Le débat est en cours. Mais les dirigeants sont d'une extrême susceptibilité. Un exemple apparemment abstrait va le prouver : lorsqu'il a fallu mettre au point une pédagogie de la grammaire samoane basée sur la recherche linguistique faite par des experts nationaux, justification a dû être faite à l'expérience devant les plus hautes instances de l'Etat... Les esprits n'ont-ils pas été habitués à considérer comme supérieures les méthodes anglo-saxonnes ? Une haute personnalité, qui a son franc-parler, fait ces commentaires amers : *« Nos politiciens parlent beaucoup de Samoa, mais font peu pour en définir la culture. Ils s'intéressent à l'achat de tel ou tel avion pour les compagnies aériennes, mais on attend toujours les crédits pour ouvrir un musée. Notre système d'instruction est à revoir : du temps des Néo-Zélandais, l'anglais était obligatoire à l'école, mais non le samoan. Il faudra bien finir par trouver un système adapté à l'ensemble de nos enfants, alors que l'ancien concernait 5 % des jeunes. Il faut aussi mettre l'accent sur un Samoa en changement, non sur un Saoma statique.*

Il existe au moins un point commun entre les personnes qui œuvrent au sein du *fa'a Samoa* pour le modifier et le purifier, et les jeunes qui en rejettent toutes les valeurs : le refus du *statu quo*.

Or le conservatisme va fort loin : il a amené le gouvernement à reconnaître, en 1972, le régime de Taipeh, alors que la tendance générale dans le monde allait plutôt dans l'autre sens... Sur le plan politique, toutefois, le malaise commence à trouver sa traduction. Au sein du Parlement est née une opposition qui, pour n'être pas organisée en parti, constitue désormais un sérieux défi au gouvernement Tamasese.

On sait que seuls les *mataï* votent (ils représentent environ 10 % de la population). Leurs élus proviennent ainsi de leur communauté. Tous ne sont pas pour autant conservateurs. Une forte minorité réclame maintenant un changement de gouvernement et l'établissement d'un système démocratique qui ne serait pas seulement formel. Ces hommes ne sont en aucune manière des radicaux, au sens que donne à ce mot la gauche occidentale. Leur victoire n'en aurait pas moins des conséquences de poids. Elle scellerait en quelque sorte la fin du rôle social et historique des *mataï* et des princes.

### Les pasteurs font leurs comptes

Un changement en profondeur pourrait prendre une coloration religieuse. Le chef de l'opposition, le très brillant Tupuola Efi, est un catholique à la vaste culture dont l'engagement n'est pas de pure forme. Ses origines sociales lui permettent de parler haut et de s'imposer à nombre de *mataï*. Or la puissante Eglise, la Congregational Church, est protestante, fille de la vieille London Missionary Society du XIXe siècle. Tupuola Efi dit à son sujet : *« Elle a ouvert aux laïcs la possibilité de la présider ; cela signifie qu'elle a permis à des hommes politiquement influents de la présider, dans la mesure où elle n'accepterait d'être dirigée que par de tels hommes. »* Le jugement est dur. De fait, nous avons vu le premier ministre diriger les débats de représentants de communautés protestantes venus des îles et de la diaspora émigrée ; le moins qu'on puisse dire est qu'aucun homme jeune, ni même d'âge moyen, ne participait à la rencontre. Voici le jugement d'un chrétien sur cette Eglise (prononcé dans la Samoa américaine, il concerne aussi les îles-sœurs) : *« La sagesse a quitté l'Eglise (...) Au lieu d'une vie spirituelle, elle possède une organisation (...). Lors des conventions annuelles et les réunions de divers groupes, on ne parle pas de la Parole et de son enseignement, mais d'activités organisationnelles, financières et sociales (...). Les quêtes mensuelles sont devenues pour les pasteurs une occasion de compétition* (3). »

Or que dit Tupuola Efi, dont les contacts avec le cardinal paraissent étroits ? *« Il y a dans nos pays un potentiel économique et humain énorme ; la population est prête à se mettre chez elle au travail pour peu qu'elle soit traitée avec justice. Ici, c'est l'Irlande au dix-neuvième siècle. Pour 30 % la population vit à l'extérieur, si on prend en considération les deux Samoas. Le pouvoir refuse de résoudre les problèmes actuels ; il laisse à d'autres le soin de les traiter plus tard, quand ils seront encore plus aigus. Si l'évolution se poursuit en cette direction, alors nous entrerons dans l'ère de la lutte des classes. »*

Il est déjà possible de trouver dans cette opposition des hommes qui critiquent l'attitude de firmes commerciales étrangères — *« les plus grands exploiteurs du pays »*, note un observateur qui dénonce *« les fantastiques bénéfices »* faits par les sociétés australiennes comme Burns Philp. (Il a noté que le même produit peut être vendu beaucoup moins cher dans la lointaine Californie qu'à Samoa.) Mais quel consommateur moyen se plaindra dans les îles ? Qui saura juger les prix, d'Apia aux Fidji, en passant par Tonga ? Quand la presse locale osera-t-elle commencer à poser les véritables questions ? Il est vrai qu'un journaliste, pour avoir fait état d'une information des plus banales, mais non encore officielle, s'est vu convoquer en haut lieu pour « explications »...

Sans doute sont-ils nombreux *ceux qui, comme l'ouvrier-poète* Eti Sa'aga, se demandent : *« Mon heure à moi, c'est pour quand ? »* Encore ont-ils, dans l'ouest de l'archipel, la chance de pouvoir se poser la question. A l'est, en territoire américain, il est peut-être déjà trop tard. Là-bas, ce qui a lieu ressemble fort à un ethnocide généralisé.

Prochain article :

**LE GACHIS AMÉRICAIN**

(1) Citation du mensuel *Samoa Islands*, avril 1974 (publié à Pago-Pago).
(2) La politique d'achat des produits agricoles pratiquée dans les îles par la Nouvelle-Zélande est dénoncée, chiffres à l'appui, dans la revue *Pacific Perspective* (1973) publiée à Suva (Fidji). L'article est de Tissa Balasuriya, prêtre ceylanais.
(3) *Samoa Islands*, février-mars 1974.

12

FLORIN 12

34 BOULEVARD DE PICPUS PARIS 12e

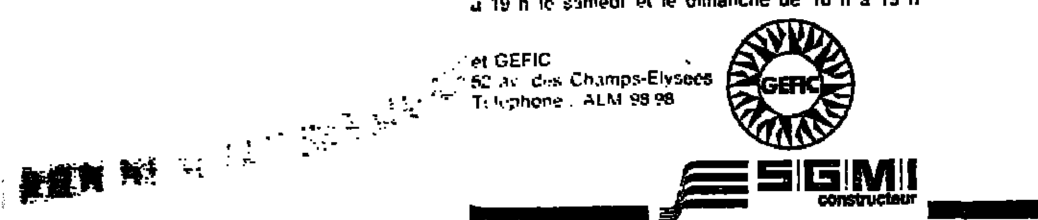
dans l'un des plus beaux quartiers de paris

Le 12e arrondissement a ses lettres de noblesse : le square Courteline, l'avenue de Saint-Mandé, la Porte Dorée, le Bois de Vincennes. Autant de noms qui évoquent l'agrément de larges avenues bordées d'arbres, l'élégance d'immeubles cossus. 34 Boulevard de Picpus ? Une adresse que l'on vous enviera non seulement pour son charme mais aussi pour la qualité de votre résidence : Aluminium, verre fumé enrichissent les façades. Moquettes luxueuses, tentures de lin, raffinement des équipements des cuisines et des salles de bains dénotent un luxe de bon goût dans les appartements (du studio au 4 pièces).
Venez visiter l'appartement modèle de FLORIN 12. Vous jugerez sur place et sur pièce **une valeur immobilière sûre.**
*A votre porte le métro* Bel Air et à proximité plusieurs autres lignes ainsi que le R.E.R.

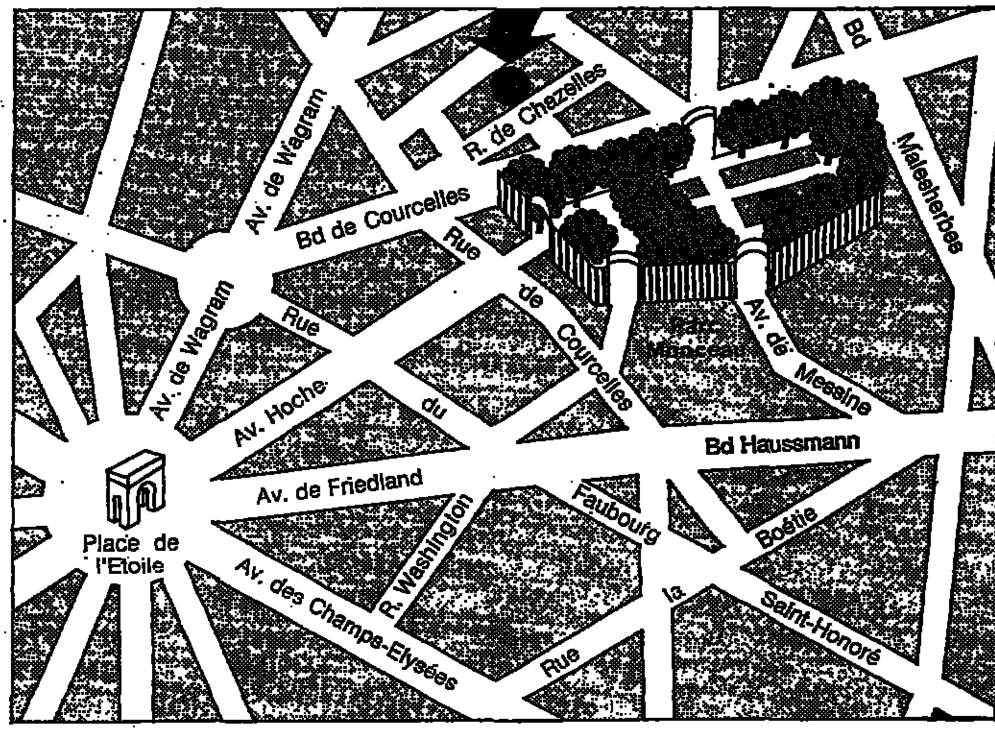
PRIX FERMES ET DEFINITIFS

**Renseignements et vente :**
Appartement modèle sur place, 34 Bd de Picpus en semaine de 14 h à 19 h le samedi et le dimanche de 10 h à 19 h

et GEFIC
52 av. des Champs-Elysées
Téléphone : ALM 98 98




Tout le 8ème à votre porte en passant par le Parc Monceau.




Pour aller de votre appartement de la rue de Chazelles au Parc Monceau, il suffit de traverser le boulevard de Courcelles. Voilà un avantage qui est assez rare à Paris.

Ensuite, l'avenue Hoche ou la rue Washington, l'avenue de Messine ou le boulevard Malesherbes conduira vos pas n'importe où dans le 8e.

Cette résidence privilégiée et de très grand standing, pour un prix moyen de 7.000 F le m2, comprend des studios et des deux pièces, plus, aux derniers étages, quelques 4 et 5 pièces en duplex. Juste quelques-uns. Car dans Paris, les bonnes places sont malheureusement limitées.

33-35, rue de Chazelles-Paris 17ème
Livraison 3ème trimestre 1975.

Renseignements et vente sur place tous les jours de 14 h à 19 h sauf mardi




samedis et dimanches de 10 h à 19 h ou Gefic : 52 Champs-Elysées PARIS. Tél. 256.98.98

Réalisation OFEM

# ASIE

**Chine**

## Les dirigeants insistent sur la nécessité de l'unité allemande et de l'union de l'Europe

Pékin. — L'arrivée en Chine de M. Hartling, premier ministre danois, vient redonner à l'Europe une petite place dans le calendrier établi pour cette année des visites gouvernementales à Pékin. Depuis janvier, en effet, se succèdent les délégations du tiers-monde, en particulier de l'Afrique, mais aucun premier ministre n'est venu faire entendre la voix des pays industrialisés de ce « second-monde » qui avait occupé ici une place importante en 1973. Le voyage de M. Hartling survient ainsi à point pour permettre aux dirigeants de Pékin de préciser et réaffirmer leurs positions sur les questions européennes, notamment sur la coopération souhaitable entre pays du Marché commun.

L'éditorial consacré vendredi 18 octobre à la visite du premier ministre danois est d'une parfaite clarté. Il énonce sous forme de constatation les espoirs du gouvernement chinois. Le Danemark *« veut consolider et renforcer sa défense nationale, fait preuve de vigilance devant les menaces des Super-Grands et se prononce pour une défense commune avec les autres pays d'Europe face aux menaces contre l'indépendance et la sécurité nationales »*.

*Le Danemark est encore félicité pour ses efforts en faveur de la* coopération européenne en général et pour que l'Europe fasse entendre une seule voix sur les questions importantes. Enfin, il est loué pour avoir fait entendre la voix des petits pays dans le concert des grandes puissances. Ainsi, affirme *le Quotidien du peuple*, *« les pays du « second monde » et leur peuple résistent de diverses manières au contrôle et aux vexations des super-puissances »*.

De notre correspondant

Les idées ne sont pas nouvelles, mais le ton est plus ferme que jamais. Il semble que, pour Pékin, les divergences entre les capitales européennes ne valent pas d'être mentionnées. C'est une manière de dire qu'il ne faut pas non plus les cultiver. Ce souci s'est exprimé avec éclat le 14 octobre lors d'un banquet offert par l'ancien maréchal Hsu Hsiang-chien, vice-président de l'Assemblée nationale, en l'honneur d'une délégation parlementaire d'Allemagne fédérale. *« Le peuple chinois a toujours su distinguer entre la poignée de fascistes et le peuple allemand »*, a déclaré M. Hsu. *« Nous nous opposons à la pratique arbitraire qui rejette la responsabilité de la guerre d'agression sur le peuple allemand, pratique qui oblige celui-ci à continuer de vivre dans une situation anormale trente ans environ après la fin de la seconde guerre mondiale. (...) Le peuple chinois comprend les sentiments du peuple allemand qui s'oppose résolument à la division perpétuelle de la nation allemande et aspire à la réunification de la nation ; il sympathise avec lui »*, a-t-il ajouté.

### Le patriotisme des pays de l'Est

Quelques jours plus tard, un haut dirigeant devait confirmer ces propos et ajouter : *« La division d'une nation, ce n'est pas un état de choses qui puisse durer très longtemps. Nous nous opposons à la division de l'Allemagne comme à celle de la Corée et des pays d'Indochine ; c'est le même problème pour nous avec Taïwan ou pour le Japon, avec les territoires du Nord. »* Ainsi Pékin ne voit plus comme il y a quatre ans dans l'Allemagne occidentale une *puissance à tendance « revancharde »*, mais un pays qui, par sa division, doit subir les pressions américaines et soviétiques.

Par-delà l'Allemagne de l'Est, il est évident que les dirigeants chinois attachent une extrême importance à l'évolution de la situation en Europe orientale dans son ensemble. Ce même vendredi, *le Quotidien du peuple* publie un éditorial très incisif sur la situation dans les Balkans : *« La péninsule des Balkans appartient aux peuples balkaniques et ils doivent régler seuls les questions balkaniques »*, estime l'article. Le journal rappelle que c'est de là qu'est partie la première guerre mondiale, dénonce les ambitions de l'U.R.S.S. dans la région, qui cherche avec plus de vigueur encore depuis la crise chypriote à opposer les pays les uns aux autres en tirant parti de querelles territoriales. Il accorde une extrême importance aux bonnes relations roumano-yougoslaves depuis le voyage du maréchal Tito à Bucarest en juillet. Le patriotisme yougoslave comme celui des Albanais et surtout des Roumains revêt à ses yeux une immense importance stratégique dans la lutte contre l'influence soviétique dans la région. On doit ajouter que Pékin ne semble pas avoir perdu entièrement l'espoir que les pays voisins oseront un jour faire front devant les Soviétiques. C'est ainsi que l'agence Chine nouvelle célébrait récemment le patriotisme bulgare et la volonté de résister à l'envahisseur qu'avait incarnée Dimitrov, ainsi que l'attachement des Polonais à leurs traditions et leur culture.

ALAIN BOUC.

*L'AIDE MULTILATÉRALE A L'INDOCHINE*

## La Banque mondiale appuie le projet américano-japonai[s] de soutien à Saigon

### La stratégie de Washington demeure inchangée

**A l'invitation de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, une réunion a eu lieu jeudi 17 octobre à Paris en présence de délégués de quinze pays. Consacrée officiellement à l'« aide » aux « pays de la péninsule indochinoise », ses travaux devaient en principe demeurer secrets. Il est cependant possible de tirer deux conclusions des débats qui ont eu lieu : Washington compte poursuivre sa politique actuelle à Saigon, et les dirigeants de la Banque mondia[le] paraissent décidés à appliquer sans nuances, [en] Indochine, la stratégie définie par les Etats-Un[is] et fermement soutenue par le Japon. La questi[on] se pose dans ces conditions de savoir si les autr[es] pays membres de la banque — et leurs opinio[ns] publiques — laisseront prendre sans réagir d[es] décisions qui les engagent politiquement et fina[n]cièrement.**

Participaient à la réunion, outre des représentants de la Banque mondiale (dirigés par un des vice-présidents, M. Bell), de la Banque asiatique de développement, du F.M.I., de l'UNICEF et de l'U.N.D.P. (United Nations Development Programme), des délégués des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, R.F.A., Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Etats-Unis. M. Nébot, sous-directeur du Trésor, présidait, comme lors de la réunion secrète du 16 octobre 1973, la délégation française. M. Cooper, secrétaire adjoint au Trésor, menait la délégation américaine, qui comprenait aussi deux représentants du Conseil national de sécurité.

Le tenue de telles réunions devant demeurer secrètes, comme la teneur des discussions, M. Bell fit presque d'entrée de jeu des remarques acides au sujet de la presse qui aurait, *selon lui, publié dans le passé des informations* fausses sur les discussions de *naguère. Avant même toute discussion*, M. Bell *demanda donc que soit rédigé un communiqué final... Le projet proposé engageant a priori* par trop les divers gouvernements, il fut abandonné au profit d'un texte enregistrant simplement le fait qu'il y a eu réunion. Il reste que la pratique du secret est désormais abandonnée...

Ensuite, chacune des délégations *fut invitée à exposer ses vues sur l'aide à l'Indochine*. Au nom des Etats-Unis, M. Cooper fit de la situa*tion au Vietnam du Sud une description quasiment édénique. Pour Washington, il convient donc d'aider* au maximum et de façon coordonnée le régime « allié ». On peut, d'un tel *exposé*, qui rappela à plus d'un participant à la réunion ceux que font les Américains depuis 1954, *tirer la conclusion suivante : même si M. Thieu est « lâché » un jour par Washington, la stratégie américaine demeure inchangée.*

### Le cas laotien

*Ce point de vue fut soutenu de façon assez agressive par les Japonais. Les Canadiens ont surpris quelques observateurs, qui estimaient leur position un peu plus indépendante, en se ralliant finalement aux plans américains. Les Allemands de l'Ouest ont donné l'impression de suivre la même ligne. Les autres délégations se sont, en revanche, montrées soit prudentes (ainsi les Britanniques), soit modérément réservées (tels les Français), soit ouver*tement hostiles (comme les Suédois).

Ces derniers ont été les seuls, au grand scandale de certains, à rendre *publique leur déclaration*. M. Klackenberg, sous-secrétaire d'Etat suédois aux affaires étrangères, a commencé par demander quel était le véritable objet de la réunion. Dès lors qu'il s'agissait d'appliquer le vieux plan Kissinger (mettre sur pied un groupe d'aide à l'Indochine, principalement à Saigon), Stockholm a repoussé le projet : après tout, il existe deux « parties » au Sud, et pas seulement le régime de M. Thieu. La situation est différente au Laos où un gouvernement de coalition est en place.

*Lorsqu'un délégué posa le problème des 50 millions de dollars que Washington voudrait voir, dans un premier temps, verser à Saigon par la Banque mondiale, il lui fut rétorqué que ce sujet n'avait pas à être débattu (pourtant, la réunion n'avait aucun ordre du jour !). La Banque et les Américains raisonnent comme si cette somme allait de toute façon être prêtée.* Mais les autres pays concernés laisseront-ils faire sans réagir ?

Finalement, sans qu'il y eut vo[te,] *deux « décisions » ont été pris[es] par* la Banque mondiale avec l'a[c]cord ouvert de Washington et [de] Tokyo :

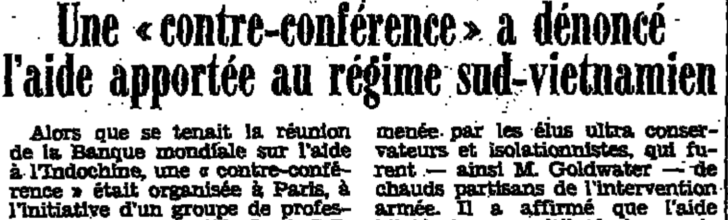
1) M. Bell *présentera à M. McN[a]mara, président de la Banque,* [un] projet de formation d'un « groupe » sur le Laos. *Aucune voix ne s'[est] élevée contre* l'idée d'un plan [qui] pose cependant, *comme l'a impli[ci]tement dit le délégué suédois,* [un] *grave problème* : si, en effet, le go[u]vernement de Vientiane veut bi[en] *recevoir une aide ne le liant p[as] politiquement,* le fait que [le] *« groupe »* sur le Laos soit pla[cé] *sous le « chapeau » général [de] l'« aide à l'Indochine »* ne saur[ait] *satisfaire la gauche* et le centre da[ns] la mesure *où il cautionne indire[c]tement l'assistance à Saigon.*

2) M. Bell *compte aussi propo[ser] à M. McNamara un plan concerna[nt] la République du Vietnam (Saigo[n]). Il estime qu'une majorité se déga[ge] en faveur de ce projet. En fa[it],* comme nous l'avons vu, seuls de[ux] gouvernements — Washington [et] Tokyo — le soutiennent totalemen[t] et la Banque mondiale ne se diss[o]cie donc aucunement de la strat[é]gie américaine (1). Les réunio[ns] auront lieu « lorsque ce sera ju[gé] opportun » (« at an appropria[te] time »). Il y a fort à parier qu'alo[rs] le nombre des participants sera pl[us] réduit que jeudi.

Washington veut faire verser [à] M. Thieu par des pays tiers d[es] fonds que les élus américains [ne] veulent plus voter. Il est, à c[et] égard, significatif que, mercredi, [la] Chambre des représentants ait adop[té] *un texte supprimant un programm[e] de 65 millions de dollars pour [des] livraisons d'engrais à Saigon. C'es[t,] de la sorte, tout le programme [de] « révolution verte » dans le Del[ta]* qui est remis en cause.

Les pays représentés *jeudi à* [la] réunion sont tous des pays dém[o]cratiques ayant un *Parlement libr[e]*ment élu, et l'affaire mérite assur[é]ment débat. Avant le 17 octobre, pour ne prendre que l'exemp[le] français, MM. Chevènement (P.S.) [et] Odru (P.C.) avaient posé des que[s]tions écrites à ce propos à M. Sa[u]vagnargues. On attend avec intérê[t,] à la lumière de ce qui s'est pass[é] jeudi, les réponses du ministre de[s] affaires étrangères. Les relatio[ns] franco-américaines étant « décri[s]pées » — selon l'expression [de] celui-ci — une définition nette [de] la position de Paris n'en aura qu[e] *plus d'intérêt.* — J. D.

(1) Les déclarations officielles [des] porte-parole de la Banque pouvaie[nt] faire penser qu'il en était autreme[nt] (*le Monde* du 18 octobre). Les poin[ts] de vue exprimés à huis clos doive[nt] en fait être seuls pris en considér[a]tion.



## Une « contre-conférence » a dénoncé l'aide apportée au régime sud-vietnamien

Alors que se tenait la réunion de la Banque mondiale sur l'aide à l'Indochine, une « contre-conférence » était organisée à Paris, à l'initiative d'un groupe de professeurs de l'université Paris-VII. Il s'agissait, notamment, de dénoncer la stratégie de la Banque et le caractère secret de ces réunions, d'exposer les *pratiques américaines et japonaises*, et de s'interroger sur l'attitude de Paris. Un appel, protestant contre le secret des débats et contre le rôle du gouvernement français, a été signé par plus de cent vingt personnalités françaises et étrangères. M. Chevènement, député socialiste, a déclaré que, depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing, Paris *« entre de plus en plus dans le jeu des Etats-Unis »*.

Plusieurs rapports, bourrés de chiffres et de citations, ont été présentés ou distribués. M. Kolko, historien américain, a longuement analysé les liens entre la stratégie américaine et la Banque mondiale. Il a souligné le fait qu'aux *Etats-Unis* l'*opposition* à l'aide financière américaine au régime de Saigon est maintenant surtout menée par les élus ultra conservateurs et isolationnistes, qui furent — ainsi M. Goldwater — de chauds partisans de l'intervention armée. Il a affirmé que l'aide bilatérale ou multilatérale au régime de M. Thieu ne fait que retarder l'échéance, à savoir la fin de l'intervention étrangère.

Le professeur Saburo Kugai, directeur de l'institut des études américaines de Tokyo, a exposé le rôle de son pays en relation avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Selon lui, Tokyo et les firmes nippones violent sans cesse les accords de Paris, et Saigon attache une extrême importance au jeu japonais. C'est ainsi que M. Tran Van Don, vice-premier ministre de M. Thieu, a récemment demandé au gouvernement et aux entreprises du *Japon une aide de 300 millions* de dollars (la requête est à l'étude).

*Mentionnons* aussi, parmi les interventions, celle de M. Nguyen Huu Chau, professeur à l'université Paris-I, et ancien ministre des finances du Vietnam du Sud. Pour lui, toute aide économique et financière à Saigon est en fait *« une aide à la guerre »* menée par M. Thieu. Il a pu sans grandes difficultés baser son argument sur une publication officielle américaine (le rapport établi en août 1974 pour le Sénat par MM. Moose et Meissner, au sujet de la crise au Sud). Citant d'autre part le rapport établi par la Banque mondiale en janvier 1974, il a montré comment l'institution financière internationale s'inspire profondément des préoccupations politiques et militaires américaines. Il a enfin demandé l'application des accords de Paris. *« Pour le moment,* ajouta-t-il, *une aide de la Banque mondiale serait destructrice de vies humaines, certes, mais aussi de valeurs au nom desquelles un certain monde se déclare civilisé : le droit des peuples à l'autodétermination sans ingérence extérieure, la liberté, la justice et la paix. »*

J. D.

BMW 2002 tii

le plaisir

Tant qu'il y aura des routes qui tournent, des routes qui montent, tant qu'il y aura des routes à maîtriser, il y aura des hommes qui aimeront conduire, pour le plaisir. Pour ces hommes-là, BMW construit des voitures sportives et équilibrées. Des voitures qui permettent à l'homme d'action de s'exprimer au volant. Puissantes (la "petite" 1602 développe 85 CV DIN et la fougueuse 2002 tii, 130 CV DIN), elles sont aussi célèbres pour leur tenue de route exceptionnelle et leurs accélérations foudroyantes (0 à 100 km/h en 9,4 s pour la 2002 tii) : pour le plaisir et pour la sécurité.

BMW Import S.A. - 116, avenue Aristide-Briand - 92220 Bagneux

BMW - le plaisir de conduire

Les BMW "2 portes" : BMW 1602 - 1573 cm³ - 85 CV DIN - 0 à 100 km/h en 12,8 s. BMW 1802 - 1766 cm³ - 90 CV DIN - 0 à 100 km/h en 11,8 s. BMW 2002 - 1990 cm³ - 100 CV DIN - 0 à 100 km/h en 10,9 s. BMW 2002 tii - 1990 cm³ - 130 CV DIN - 0 à 100 km/h en 9,4 s. BMW 2002 turbo - 1990 cm³ - 170 CV DIN - 0 à 100 km/h en 6,9 s.

André Coutau/Benton & Bowles

1,60 m

2,00 m

CAPEL

habille en long comme en large

• Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003-Paris, 272.25.09
• Capel sélection : centre com. Maine-Montparnasse 75015-Paris, 538.73.51




Certains Français lisent un second quotidien chaque jour. (Comme le font 250.000 autres Européens avertis.) International Herald Tribune.



# POLITIQUE

## Co-prince des vallées d'Andorre

### M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA [D]ANS LA PRINCIPAUTÉ EN 1978

[M]. Valéry Giscard d'Estaing recevait, jeudi 17 octobre à [Par]is, en sa qualité de co-prince [des] vallées d'Andorre, l'hommage [des] autorités de la Principauté, a [ind]iqué qu'il envisageait de se [ren]dre en visite en Andorre en [197]8, pour le septième centenaire [de] l'acte des « paréages » insti[tua]nt la co-suzeraineté sur les [val]lées de l'évêque d'Urgel et du [com]te de Foix (dont les présidents [de] la République française sont [les] successeurs). Le général de [Gau]lle a été jusqu'ici le seul co-[pri]nce français à se rendre en [An]dorre, en octobre 1967.

[M]. Giscard d'Estaing, qui ré[pon]dait à l'allocution de M. Julia [Re]ig i Ribo, syndic général des [va]llées, a notamment déclaré : [« A]u cours des vingt-cinq derniè[res] années, la population andor[ran]e s'est accrue, son économie [s'es]t diversifiée et transformée [grâ]ce au travail et à l'habileté [des] Andorrans eux-mêmes. Les [act]ivités touristiques ne cessent [de] se développer dans les vallées. [Ce]s changements invitent donc à [ada]pter, dans la mesure où cela [lu]i paraître nécessaire, l'admi[nis]tration andorrane. Vos insti[tut]ions coutumières sont assez [sou]ples pour répondre aux besoins [de] l'époque et leur vitalité les [ren]d capables de se rajeunir sans [per]dre leur originalité. Pour ma [pa]rt, je suis disposé, en plein ac[cor]d avec le co-prince évêque, à [re]chercher avec vous, comme vous [l'ex]primez le souhait, les formu[les] nouvelles qui garantiront le [dé]veloppement de la démocratie [an]dorrane. »

L'Andorre est administrée par [un] conseil général, formé de [co]nseillers élus par chacune des [six] paroisses du territoire et par [un] syndic général élu par le [co]nseil. Les co-princes sont repré[se]ntés par le vicaire général de [l'é]vêque d'Urgel et par le préfet [de]s Pyrénées-Orientales, ainsi que [pa]r deux « viguiers ».

## DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

# Mauvaises notes pour le président

Un certain nombre de commentateurs semblent faire écho, cette semaine, à la réflexion d'un ancien ministre qu'Irène Allier rapporte dans *LE POINT* : « *Comment faire autre chose dans ce curieux système où Giscard s'occupe de ce qui l'amuse, Chirac de l'U.D.R. et Ponia de tout le reste ?* »

Jean-Raymond Tournoux, dans *PARIS-MATCH*, écrit : « *M. Giscard d'Estaing reçoit beaucoup : ses ministres, des ambassadeurs, des syndicalistes, des représentants du monde des affaires et des grandes activités nationales. Il interroge et, souvent, il pense à haute voix dans une sorte de voyage autour de sa chambre ou de son bureau.* » S'il ne précise pas si cela « amuse » le président, il remarque que si M. Giscard d'Estaing « *recherche des contacts, s'il sort, c'est parce qu'une conviction l'habite : il devient impossible de partager la vision de personnes qu'on ne voit pas. Il s'inspire des périodes de l'histoire de France où le pouvoir ne se tenait pas isolé : la monarchie pendant plusieurs règnes, la Révolution, le début de l'Empire. L'isolement aboutit toujours à une surprise. En mai 1968 la sensibilité du pouvoir se trouvait coupée de la sensibilité populaire. Les Français, au demeurant, ont besoin de sécurité* ».

Claude Angeli, dans *LE CANARD ENCHAINE*, constate au contraire : « *La paresse de Giscard commence à faire jaser. A l'Elysée, on ne compte plus les audiences refusées aux ministres et aux fonctionnaires qui souhaitent obtenir quelques directives ou veulent, tout simplement, se mettre un peu en valeur. Giscard n'aime pas recevoir ; il déteste les emplois du temps chargés ; il veut pouvoir quitter l'Elysée quand cela lui plaît. Et sans escorte.*

» « *Le Roi* » — *c'est le surnom que ses collaborateurs lui ont donné — n'aime pas non plus dicter de notes. Quand le chancelier allemand lui téléphone, par exemple avant la dernière crise de l'Europe agricole, le Roi se fie seulement à sa mémoire. Pas question de faire comme ce Pompidou qui rédigeait immédiatement une note après chaque conversation importante, ce serait trop banal. Non, Giscard, lui, raccroche son téléphone et s'en va dans les couloirs bavarder avec Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général de l'Elysée, et Yves Cannac, son adjoint. Qui entendent ainsi, de la bouche même du Roi, que Schmidt a dit ceci ou que tel ministre voudrait cela.* »

Alors, un président de la République dilettante ? C'est également le sentiment que Michèle Backmann, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, a cru discerner chez les membres du C.N.P.F. réunis à Lille les 8 et 9 octobre « *C'est presque une crise de doute qui secoue aujourd'hui une bonne partie du patronat, qui se pose de plus en plus souvent la question : Giscard est-il capable de faire face aux problèmes économiques ? En gros, nombreux sont ceux qui commencent à se dire que le président de la République ne prend pas la crise au sérieux, qu'il n'adopte que des mesures partielles, voire insuffisantes. Certains même, parmi l'aile « progressiste » du patronat, estiment que, sans mesures plus draconiennes, la France va perdre toute son indépendance économique (...).*

» *De plus, pour ne rien arranger, Giscard d'Estaing n'a pas su se faire accepter par le patronat. Celui-ci a noté avec rancœur que, pas plus qu'il ne recevait les représentants syndicaux, le nouveau président n'avait reçu les délégués patronaux. C'est aujourd'hui chose faite, mais il aura fallu six mois.* »

En conclusion du bilan des atouts dont la France peut disposer face à l'inflation et aux questions énergétiques, Marcel Paganelli, dans *LES INFORMATIONS*, mesure son optimisme : « *Sans angélisme, sans prétendre que la France doit se démobiliser, sans être encore certain que le président de la République fera ce qu'il doit faire, c'est-à-dire déterminer une stratégie et l'expliquer aux Français, je crois que la France peut « s'en tirer ». Il faudra bien attendre cinq ans avant de savoir si j'ai surestimé les forces profondes de ce pays. Mais en attendant, dans chaque domaine, aucune minute n'est à perdre.* »

Robert Lagre, dans *RIVAROL*, fait montre de plus d'inquiétude : « *Il en est du France comme de l'O.R.T.F. : les autorités* (sic.) *sont incapables de définir clairement une position. Et, devant une telle indécision, la colère gronde.*

» *Sauf accident, une crise majeure des institutions peut donc être évitée dans l'immédiat par quelque chantage ou par quelque reculade. Ce qui ne signifie pas que la crise de l'Etat soit pour autant résolue.* »

Dans un éditorial signé *L'EXPRESS*, l'hebdomadaire fondé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, lance un avertissement « *Ce qui est sûr, c'est que le nouveau régime, né avec l'élection de mai, commence, en cette rentrée 1974, à ressembler à l'ancien. Il faut s'en apercevoir.*

» *(...) Ce qui étonne, pour le moment, et froisse l'espérance, c'est l'irréalité des propositions et la confusion des priorités. Comme en 67, comme en 69, comme en 72 et comme en 73. La ressemblance qui se dessine avec tout ce passé est douloureuse.* »

Il est « *étrange* », constate l'auteur de cet éditorial, que « *toutes affaires cessantes* », les parlementaires et les ministres soient mobilisés par cette réforme constitutionnelle, alors qu'il est des sujets plus pressants comme la réforme d'une « *fiscalité inique* » ou les proposition nécessaires pour « *surmonter puis maîtriser la crise économique* ».

### EN BREF...

● *Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing* a inauguré jeudi 17 octobre à Epinal un centre d'aide par le travail, destiné à faciliter l'insertion socio-professionnelle des handicapés mentaux adultes. L'épouse du chef de l'Etat devait visiter vendredi 18 l'Institut médico-technique de Neufchâteau pour handicapés mentaux avant de se rendre à Domrémy dans la maison natale de Jeanne d'Arc.

● *Mme Claude Pompidou* inaugurera le 25 octobre à Belfort une résidence pour personnes âgées, créée par la Fondation Claude-Pompidou. L'épouse de l'ancien président de la République sera accompagnée de M. Jacques Chirac, premier ministre et trésorier de la fondation. La rue des Bons-Enfants, dans laquelle se situe cette résidence, prendra le nom de rue du Président-Georges-Pompidou.

● *M. Léon Doux*, sans étiquette, maire de Valréas, a remis sa démission au préfet du Vaucluse. Lors des élections cantonales du dimanche 13 octobre, M. Doux avait été devancé par M. Freynet, conseiller municipal P. S., qui avait été élu, et par le secrétaire général de la mairie, M. Bompard (*le Monde* du 15 octobre).





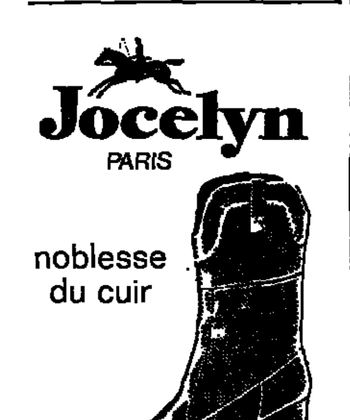
**Comodo est paru**

**comment** calculer le montant de vos impôts; **comment** procéder en cas de chômage; **comment** évaluer les risques d'infarctus; **comment** adopter un enfant; **comment** se faire de l'argent de poche; **comment** améliorer la sécurité d'une voiture; **comment** isoler une maison pour économiser les calories; **comment** bien équilibrer son alimentation; **comment** accéder aux grandes écoles; **comment** se défendre contre les polyvalents; **comment** placer au mieux ses économies; et 150 autres sujets;

*et un seul conseil de Comodo peut vous en rembourser le prix:*

**PLON 40 F**

**Jocelyn**
PARIS



noblesse du cuir

134 bd st-germain paris 6e 033 44.10
5 rue du cherche-midi 548.75.47
[o]ps, 3 rue de l'anc. comédie 326.48.62
78 champs-elysees (arcades) 225.36.33




AU SUD-EST DE PARIS

**CINQ NOUVELLES MAISONS BREGUET CONSTRUCTIONS**



BELGRAVIA : 150 m2, 7 pièces, séjour 41 m2, 3 s.d.b.
Vous visiterez aussi 4 autres maisons de 4 à 6 pièces • Prix de 220 à 320000 F, terrain compris • Crédits spéciaux.

**DOMAINE DU BOIS+LA+CROIX**

77-PONTAULT-COMBAULT - ☎ 406.53.56 & 64.63

VISITE DES MAISONS MODELES, décorées par Alessandra Orsini, TOUS LES JOURS DE 10 A 19 H.




à la gare de Pontault, plus de 40 trains par jour pour Paris.

Breguet Constructions réalise un nouveau "Domaine" tout près de Paris sur les terres qui entourent le château du Bois La Croix et son parc.

Vous y aurez le choix entre 5 nouveaux modèles de luxueuses maisons traditionnelles livrées entièrement terminées.

Elles sont vastes, de 90 à 150 m2 et de 4 à 7 pièces avec des séjours de 31 à 41 m2. Toutes sont entourées par un beau jardin.

Sur le Domaine : 2 tennis, zone-loisir de 18 ha, club-house (le château lui-même), écoles, centre commercial.

DES LIAISONS RAPIDES AVEC PARIS :
- à 18 km de Paris par N 4;
- *à proximité de la future* autoroute A 4;
- un train toutes les 1/2 h;
- à 12 minutes à pied de *la gare de Pontault*;
- à 30 minutes de la gare de l'Est.

**A 18 KM DU PERIPHERIQUE. A 12 MN A PIED DE LA GARE.**

Pour recevoir une luxueuse documentation gratuite, remplissez ce bon et adressez-le-nous. Ou téléphonez.
NOM ________ ADRESSE ________ TEL ________




Société d'Economie Mixte pour la Construction de Logements Economiques
5, av. Bertie-Albrecht
75008 Paris
**766.51.76**

**la Sémide** sous l'égide et avec le concours de la Municipalité **procède à la rénovation du plateau de Vanves.**
Après les résidences, terminées, Jean-Jaurès, Les Vignes, Maine-Anjou, Pasteur, Marceau ... Voici, maintenant

DEMAIN VANVES SOUDÉ AU 15e AR. FERA CORPS AVEC PARIS




Rue Jean-Jaurès à Vanves




Prix moyen actuel : à partir de 3 000 F le m²
possibilité de signer à prix ferme et définitif.
CRÉDITS BANCAIRES POSSIBLES A 80 %

renseignements et bureau de vente sur place, tous les jours de 14 h 30 à 18 h
téléphone : 736.00.72

Jean Laurance Publicitaires Conseils

POLITIQUE

AU TERME DE DISCUSSIONS LABORIEUSES

# Députés et sénateurs ont approuvé les deux projets de lois constitutionnelles

**L'Assemblée nationale et le Sénat ont finalement adopté dans les mêmes termes, après des discussions laborieuses, les deux projets de lois constitutionnelles concernant la saisine du Conseil constitutionnel et le statut des suppléants. Le premier texte a été voté sans trop de peine : la majorité des trois cinquièmes qui sera requise à Versailles devrait être obtenue.**

**Le second projet, en revanche, n'a pu être approuvé en termes identiques par les deux Chambres qu'au prix d'une renonciation résignée des sénateurs ; et il paraît douteux que leur « sacrifice » soit récompensé. M. Jean Lecanuet, en effet, qui s'était engagé, dans un premier temps, à défendre leur position, a rencontré à l'Assemblée nationale une opposition plus vive que prévu, puisque, en troisième lecture, le texte transactionnel n'y a recueilli que 237 voix contre 223.**

Dans la nuit du 16 au 17 octobre, les sénateurs avaient repoussé les dispositions votées par l'Assemblée nationale prévoyant la saisine du Conseil constitutionnel par un dixième des membres du Parlement. Ils avaient préféré, à cette rédaction, celle du gouvernement qui fixait que *dans chaque Assemblée* une minorité d'un cinquième des membres pourrait saisir le Conseil constitutionnel. Dans l'après-midi du 17 octobre, l'Assemblée nationale a repris, en seconde lecture, l'examen de ce projet de loi portant révison de l'article 25 de la Constitution.

M. KRIEG (U.D.R.), rapporteur de la commission des lois, explique que le projet gouvernemental prévoyait une possibilité de saisine du Conseil constitutionnel par un cinquième des députés ou des sénateurs. L'Assemblée nationale, soucieuse de ne pas être défavorisée par rapport au Sénat, compte tenu de ses effectifs supérieurs, avait modifié, en première lecture, cette clause et adopté un dispositif prévoyant que la saisine devait être demandée par un dixième des membres du Parlement. Le Sénat s'était pour sa part rapporté au texte gouvernemental. La commission des lois a jugé impossible de revenir sur le premier vote de l'Assemblée nationale.

M. LECANUET est alors intervenu pour indiquer le souci du gouvernement de faire, en matière de révision constitutionnelle, œuvre commune avec le Parlement. Il a notamment souligné que devant la situation créée par le refus de l'« autosaisine » du Conseil constitutionnel, aussi bien à l'Assemblée qu'au Sénat, le gouvernement n'avait pas cherché à imposer une idée « en l'état mal accueillie ». Le garde des sceaux a ensuite noté que l'idée d'une possibilité de saisine par une fraction du Parlement, ou par une fraction de chaque chambre, offrait un droit nouveau aux minorités et à l'opposition. Il a expliqué que le conflit entre les deux chambres ne lui paraissait pas devoir être durable, et il a souhaité que députés et sénateurs s'accordent sur une formule capable de rallier le plus grand nombre de suffrages afin de permettre que se poursuive, jusqu'à son terme, la procédure de révision : « *Je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt général, pas plus que de celui du Parlement, de donner raison à ceux qui pensent impossible la revision de la Constitution par voie parlementaire.* »

M. CHARLES BIGNON (U.D.R.) propose un amendement qui, d'une part, renonce à la notion de Parlement dans son ensemble en matière de saisine et donne sur ce point satisfaction au Sénat, qui souhaite dissocier les deux chambres, mais qui, en outre, avance une proposition de transaction sur le nombre des parlementaires concernés. En effet, la règle du cinquième exige que 98 députés se mettent d'accord, alors qu'il suffit de 57 sénateurs. C'est pourquoi M. Bignon propose de remplacer cette règle du cinquième par le nombre de 60 sénateurs ou 60 députés. M. VILAIN (P.C.) estime, quant à lui, anormal que l'Assemblée se déjuge et souhaite le maintien du texte adopté en première lecture. M. LECANUET, au nom du gouvernement, se rallie à l'amendement présenté par M. Bignon, et M. JEAN-PIERRE COT (P.S.) n'y semble pas hostile. M. VOISIN (apparenté U.D.R.) ainsi que M. KRIEG, président de la commission des lois, mais parlant à cette occasion à titre personnel, souhaitent eux aussi que soit adoptée cette formule transactionnelle. L'Assemblée nationale suit leur raisonnement et adopte l'amendement. Se prononçant par scrutin public sur l'ensemble du texte, elle l'adopte également par 286 voix contre 192 sur 480 votants.

## Le statut des suppléants

M. DONNEZ (réformateur), rapporteur de la commission des lois, présente alors les dispositions concernant la révision de l'article 2 de la Constitution telle qu'elle résulte de la discussion du Sénat. Les deux Assemblées étaient en désaccord sur la date de la mise en application des nouveaux textes régissant le statut des suppléants des parlementaires.

L'Assemblée nationale, dans le texte qu'elle avait adopté en première lecture, souhaitait que les nouvelles dispositions de la loi constitutionnelle s'appliquent pour la première fois aux députés après le prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale et aux sénateurs après le prochain renouvellement partiel du Sénat. Les sénateurs, quant à eux, s'étaient prononcés pour une promulgation immédiate du nouveau texte. En seconde lecture, la commission des lois propose que les dispositions de la loi constitutionnelle s'appliquent aux députés après le renouvellement de l'Assemblée, c'est-à-dire en principe en 1978, et aux sénateurs à compter du renouvellement de chacune des séries auxquelles ils appartiennent, c'est-à-dire en échelonnant la mise en application sur neuf ans.

Dans la discussion, M. BOLO (U.D.R.) reproche à M. Lecanuet de ne pas avoir tenu le même langage devant l'Assemblée nationale et devant le Sénat. M. CARO (réformateur) dépose un amendement proposant d'en revenir au texte adopté par l'Assemblée en première lecture. M. DONNEZ, à titre personnel, se montre favorable à un tel amendement que pourtant la commission des lois a refusé. Il incite les députés à ne pas se montrer « *plus sénatoriaux que les sénateurs* ». M. LECANUET se propose comme « *juge de paix* » et se rallie lui aussi au compromis proposé par M. Caro. M. ALFONSI (radical de gauche) refuse, pour sa part, cet amendement et demande le vote du texte issu de la commission des lois. M. FOYER, président de cette commission, parlant lui aussi à titre personnel, se déclare à son tour d'accord avec l'amendement de M. Caro, déjà approuvé par le gouvernement.

Répondant au garde des sceaux, M. FANTON (U.D.R.) constate que le Sénat a déjà une première fois marqué son désaccord avec le projet de M. Caro puisqu'il ne s'agit que de reprendre un texte voté en première lecture par l'Assemblée. Il lui semble que le nouveau texte issu de la commission des lois est plus correct puisqu'il évite de créer deux catégories de sénateurs. M. LORIOL (U.D.R.), en réponse à M. Fanton, explique que s'il est exact qu'en ne prévoyant l'application du nouveau statut des suppléants qu'après le renouvellement d'un seul tiers du Sénat, on crée deux catégories de sénateurs, le système prévoyant l'étalement de l'application du texte sur neuf années crée, en revanche, deux catégories de ministres issus du Sénat. Il voit là un risque d'incohérence pour le pays et se rallie à l'amendement de M. Caro. *M. LECANUET* rappelle alors à l'Assemblée nationale que, pour pouvoir être votée par le Congrès, la réforme constitutionnelle doit être adoptée en des termes identiques par les deux assemblées. Les députés adoptent ensuite l'amendement de M. Caro puis l'ensemble du projet de révision de l'article 25 par 250 voix contre 218 sur 478 votants.

## Accord aisé sur la saisine du Conseil constitutionnel

Au Sénat, le vote du premier projet de loi concernant la saisine du Conseil constitutionnel est définitivement acquis dès la seconde lecture. Sur la proposition du rapporteur, *M. DAILLY* (Gauche démocratique), les sénateurs adoptent, en effet, pratiquement sans discussion, la transaction due à l'initiative de M. Bignon : saisine par au moins soixante députés ou soixante sénateurs. L'ensemble du projet est approuvé par cent quatre-vingt-sept voix contre quatre-vingt-douze.

Le vote du second projet de loi, portant statut des suppléants, sera beaucoup plus laborieux. Le Sénat, examinant ce texte en deuxième lecture, refuse les dispositions adoptées par l'Asemblée nationale et, sur l'initiative de sa commission des lois, vote, par cent quatre-vingts voix contre quatre-vingt-douze, l'ensemble du projet dont l'article 2 est ainsi libellé : « *Les dispositions de la loi s'appliqueront pour la première fois aux députés après le prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale et aux sénateurs après le prochain renouvellement partiel du Sénat, y compris aux sénateurs des séries non renouvelables ayant accepté des fonctions gouvernementales entre la promulgation de la présente loi et ledit renouvellement partiel, ainsi qu'à ceux qui les ont remplacés.* »

Ce texte, que le garde des sceaux s'engage à défendre devant l'Assemblée nationale, applique le bénéfice du nouveau régime des suppléants « *à tous les sénateurs, et dès 1977* ». Il englobe de plus, dans ce nouveau régime, les sénateurs qui ont été élus au scrutin proportionnel et sont remplacés, lorsqu'ils deviennent ministres, par leur suivant de liste.

Les députés, à la demande du gouvernement, interrompent le débat relatif au référendum aux Comores pour se saisir une troisième fois, en séance de nuit, du projet de loi portant statut des suppléants.

L'Assemblée se rallie, à 0 h. 15, aux propositions de sa commission des lois. La rédaction suivante est alors votée :

« *Les dispositions de la présente loi constitutionnelle s'appliqueront pour la première fois au remplacement temporaire des députés après le prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale, et au remplacement temporaire des sénateurs après le prochain renouvellement partiel du Sénat.* »

Un amendement de M. GERBET (R.I.), prenant en considération le désir du Sénat d'éviter toute inégalité entre sénateurs, est repoussé malgré l'appui de M. Lecanuet.

A cette occasion, M. COT (P.S.) estime « *choquant* » que l'on s'attache à régler un cas particulier.

M. LECANUET précise alors que le projet ne s'appliquera qu'aux sénateurs qui seraient nommés au gouvernement après la promulgation de la loi ; il n'est donc pas applicable au sénateur actuellement membre du gouvernement. (Il s'agit de M. Poudonson, secrétaire d'Etat à la fonction publique.)

A la majorité de 237 voix contre 223, sur 460 suffrages exprimés, l'ensemble du projet de loi est adopté.

Vers 1 heure du matin, le projet de statut des suppléants revient une troisième fois devant le Sénat. La commission des lois maintient ses positions. M. JEAN LECANUET s'adresse alors aux sénateurs avec quelque solennité. « *Le moment est venu,* déclare-t-il, *de dresser le bilan de nos délibérations en toute sérénité. Je crois avoir prouvé ma bonne volonté dans la recherche de l'accord, indispensable entre les deux Assemblées.*

» *Ce bilan est positif, particulièrement pour le Sénat.*

» *Pour la saisine du Conseil constitutionnel, j'ai fait respecter l'autonomie et la personnalité du Sénat.*

» *S'agissant de l'article 25, le Sénat a demandé — et l'Assemblée nationale a bien voulu suivre ma proposition — que l'ensemble des sénateurs se voient appliquer les nouvelles dispositions dans un délai de trois ans, c'est-à-dire un peu avant les députés.*

» *Sur quoi portent vos regrets ? J'ai tenté de faire admettre par l'Assemblée nationale que, dans l'attente de ces trois ans, un sénateur qui aurait été nommé ministre après la promulgation de cette réforme retrouverait son siège après la cessation de ses fonctions. Je n'ai pas réussi. Craignez qu'en adoptant la proposition de votre commission vous n'enterriez la réforme. La majorité s'effiloche au fil des navettes, et je ne me sens plus capable de défendre davantage vos propositions devant l'Assemblée nationale, qui a le sentiment d'avoir fait un geste de compréhension en adoptant l'amendement Caro.*

» *Avec regret mais détermination, je vous demande de repousser l'amendement de la commission des lois et d'adopter le texte de l'Assemblée nationale, qui nous laisse encore une faible chance de l'emporter au Congrès de Versailles.*

Le président de la commission des lois, M. JOZEAU-MARIGNÉ, et son rapporteur, M. DAILLY, demandent une suspension de séance. Lorsque celle-ci est reprise vers 2 heures du matin, le rapporteur déclare :

« *De tous ceux qu'elle a entendus, un seul argument a retenu l'attention de la commission : ce sont les paroles de M. Jean Lecanuet disant qu'il ne se fait pas fort de faire passer à l'Assemblée nationale le texte que nous voulions et qu'en conséquence la révision s'arrêterait là. Nous nous sommes fait communiquer les chiffres des scrutins successifs à l'Assemblée nationale : 261 voix contre 209 en première lecture, 250 contre 218 en deuxième lecture, 237 contre 223 en troisième lecture. Compte tenu du fait que cette réforme est souhaitable pour notre Assemblée, comme pour les conseils du gouvernement, nous ne pouvons prendre le risque d'arrêter la révision. La commission demande que le Sénat marque bien, par un vote massif, son souhait de voir la révision aboutir de façon que l'on sache où se situent les responsabilités.* »

Le projet de loi est adopté dans ces conditions par 182 voix contre 95.

A. G. et P. F.

## Les deux textes votés

PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE CONCERNANT LA SAISINE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

ARTICLE PREMIER ET UNIQUE

Le deuxième alinéa de l'article 61 de la Constitution est remplacé par la disposition suivante :

« Aux mêmes fins, les lois peuvent être déférées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par le président de la République, le premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat, ou soixante députés ou soixante sénateurs. »

PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE CONCERNANT LE STATUT DES SUPPLEANTS

ARTICLE PREMIER

L'article 25 de la Constitution est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 25. — Une loi organique fixe la durée des pouvoirs de chaque Assemblée, le nombre de ses membres, leur indemnité, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités.

« Elle fixe également les conditions dans lesquelles sont élues les personnes appelées à assurer le remplacement des députés et des sénateurs, en cas de vacance du siège, jusqu'au renouvellement total ou partiel de l'Assemblée à laquelle ils appartenaient, ou leur remplacement temporaire en cas d'acceptation par eux de fonctions gouvernementales. »

ARTICLE 2

« Les dispositions de la présente loi constitutionnelle s'appliqueront, pour la première fois, au remplacement temporaire des députés, après le prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale, et au remplacement temporaire des sénateurs, après le prochain renouvellement partiel du Sénat. »

## L'ANALYSE DES SCRUTINS

Voici l'analyse du scrutin sur le projet de révision de l'article 25 de la Constitution relatif au régime des suppléants, adopté en troisième lecture par l'Assemblée nationale :

**237 DEPUTES ONT VOTE POUR :**

115 U.D.R. (sur 174) ;
63 rép. indép. (sur 64) ;
51 réform. (sur 53) ;
8 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Audinot, Caurier, Cerneau, Chazalon, Delaneau, Dousset, Godon et Honnet.

**223 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :**

Les 105 socialistes et radicaux de gauche ;
Les 74 communistes ;
31 U.D.R. (sur 174) : MM. Albert Bignon, Bolo, Chaumont, Cointat, Maurice Cornette, Corrèze, Damette, Dhinnin, Fanton, de Gastines, Kedinger, Labbé, La Combe, Jacques Legendre, Le Tac, de La Malène, Marie, Messmer, Narquin, Neuwirth, Palewski, Maurice Papon, Peyret, Quentier, René Ribière, Paul Rivière, Louis Sallé, Julien Schvartz, Simon-Lorière, Terrenoire et Robert-André Vivien ;
12 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Maurice Blanc, Boudon, Brun, Pierre Charles, Chassagne, Cornut-Gentille, Drapier, Duvillard, Fontaine, Hunault, Le Foll et Torre.
1 réf. (sur 53) : M. Hersant.

**14 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :**

14 U.D.R. (sur 174) : MM. Aubert, Boscher, Crenn, Gissinger, Laudrin, Marette, Mme Missoffe, MM. Nungesser, Pons, de Poulpiquet, Pujol, Richard, Sourdille et Voisin.

**12 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :**

11 U.D.R. (sur 174) : MM. de Bénouville, Billotte, Buron, Dassault, Edgar Faure, président de l'Assemblée, Hardy, Mme de Hauteclocque, MM. Louis Joxe, Nessler, Ribes et Roux ;
1 rép. indép. (sur 64) : M. Durand.

**4 DEPUTES ETAIENT EXCUSES :**

3 U.D.R. (sur 174) : MM. Lauriol, Le Theule et Liogier ;
1 réf. (sur 53) : M. Sudreau.

***

Voici l'analyse du scrutin sur le projet portant révision de l'article 61 de la Constitution, relatif au Conseil constitutionnel, adopté en deuxième lecture par l'Assemblée nationale :

**286 DEPUTES ONT VOTE POUR :**

163 U.D.R. (sur 174) ;
63 rép. ind. (sur 64) ;
50 réf. (sur 53) ;
10 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Audinot, Caurier, Cerneau, Chassagne, Chazalon, Delaneau, Dousset, Fontaine, Godon et Honnet.

**192 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :**

Les 105 socialistes et radicaux de gauche ;
Les 74 communistes ;
9 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Maurice Blanc, Boudon, Brun, Pierre Charles, Cornut-Gentille, Drapier, Duvillard, Hunault, Le Foll ;
3 U.D.R. (sur 174) : MM. Damette, Hamelin, Peyret ;
1 rép. ind. (sur 64) : M. Mayoud.

**2 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :**

1 U.D.R. (sur 174) : M. Paul Rivière ;
1 « non-inscrit » (sur 20) : M. Torre.

**6 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :**

5 U.D.R. (sur 174) : MM. de Bénouville, Dassault, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale ; Hardy, Petit ;
1 réf. (sur 53) : M. Forens.

**4 DEPUTES ETAIENT EXCUSES :**

2 U.D.R. (sur 174) : MM. Le Theule, Liogier.
2 réf. (sur 53) : MM. Muller, Sudreau.


(Publicité)

R.-G. SCHWARTZENBERG

SOCIOLOGIE POLITIQUE

2e édition entièrement refondue

En vente dès le 25 octobre 1974

EDITIONS MONTCHRESTIEN
160, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS












21/25 OCTOBRE 1974





PHIRAMA

JOURNÉES RÉGIONALES D'EXPOSITION ET DE CONFÉRENCES

Animées par l'Association Provençale pour l'application des Sciences Physiques avec la collaboration de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut de Pétroléochimie et de Synthèse Organique Industrielle

FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE

Parc Chanot. 13266 Marseille Cedex 2 Tel: (91) 54 15 60. Telex: 41021 F

havas provence

LE FUTUR STATUT POLITIQUE DES COMORES

# Les députés approuvent le principe d'une consultation globale de la population de l'archipel

Les députés ont abordé jeudi après-midi la discussion du projet de loi organisant une consultation de la population des Comores sur le futur statut politique du territoire. M. Charles MAGAUD (U.D.R.), rapporteur de la commission des lois, explique que le principal problème posé est celui du destin de l'île Mayotte, qui ne sohaite pas suivre le reste de l'archipel des Comores dans l'indépendance. Il s'agit donc pour le Parlement de dire si la consultation aura lieu île par île ou si le vote sera global pour tout l'archipel. Le rapporteur explique que le problème est complexe, car il oppose le principe de l'autodétermination des populations à celui de la protection des minorités.

M. Stirn, actuel secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, est quant à lui partisan d'une consultation globale. Le rapporteur estime qu'il convient que le territoire conserve les frontières qui étaient les siennes lorsqu'il était une colonie et qu'il n'appartient *donc pas* à la France d'opposer les Comoriens entre eux. Il souligne également que les décisions de l'ONU refusent toutes les tentatives visant à détruire l'unité nationale.

La commission des lois considère que la consultation île par île aboutirait à une *situation* bloquée, puisque trois îles se déclareraient anti-françaises et une partisante du maintien dans le cadre de la nation française. Une telle situation entraînerait la fin de la coopération politique de la France et de l'archipel et risquerait en plus de créer une situation très grave localement. Enfin, si l'assemblée décidait de faire procéder à une consultation île par île, elle paraîtrait préjuger la décision des Comoriens. M. Magaud explique également que les risques de troubles dans l'archipel risqueraient d'entraîner la France dans une *aventure* à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole et sans qu'elle ait réellement les moyens d'intervenir, l'aérodrome international des Comores n'étant pas situé sur l'île Mayotte. Il propose donc de s'en tenir fermement à trois principes :

— Faire respecter le principe de l'autodétermination ;

— Faire respecter la garantie des minorités en proposant une politique d'autonomie interne ;

— Assurer le développement de l'archipel, en particulier de son agriculture.

## M. STIRN : l'archipel aura besoin de l'aide militaire de la France

M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat, explique que la réussite de la coopération entre la France et le futur Etat des Comores, si du moins l'archipel choisit l'indépendance, exige une entente « *étroite, loyale et confiante* » avec les responsables locaux. « *Croire qu'en isolant Mayotte*, ajoute-t-il, *on protégerait mieux ses habitants est un contresens, car ce serait ruiner le crédit des responsables actuels des Comores, y attirer les extrémistes et mettre au contraire Mayotte en position d'isolé bien fragile.* »

Après avoir noté que pour garantir son indépendance l'archipel aura longtemps besoin de l'ide militaire française et qu'un accord de coopération sera passé *prévoyant notamment l'installation* d'une base à Dzaoudzi sur l'île Mayotte, le secrétaire d'Etat note que le gouvernement a le souci de préserver les minorités et que personnellement il s'attachera à tout mettre en œuvre pour « *rapprocher les Comoriens les uns des autres et les préparer à leur nouveau destin* ». Dans cette optique, M. Stirn indique qu'il défendra au cours de la discussion du projet de loi l'amendement déposé par le président de la commission des lois prévoyant de ne ratifier les résultats de la consultation qu'après la mise en place effective pendant six mois de la politique de régionalisation prévue par l'Assemblée territoriale de l'archipel. « *Ce sera la tâche du gouvernement, mon souci permanent*, déclare le secrétaire d'Etat, *ce sera aussi la vocation de la mission que nous avons décidée et qui alors vérifiera si la régionalisation qui se met en place est une garantie.* »

M. FONTAINE (U.D.R.), député de La Réunion, soulève l'exception d'irrecevabilité. Il estime impossible de faire application à un territoire français d'une disposition constitutionnelle relative aux actes et traités internationaux. Il ajoute que la consultation envisagée par le gouvernement constitue un véritable référendum *qui doit être surveillé* par le Conseil constitutionnel et non par la commission prévue par le gouvernement. M. MOHAMED (apparenté U.D.R., Comores) s'élevant contre l'exception d'irrecevabilité rappelle qu'une procédure analogue a déjà été appliquée en Côte française des Somalis. M. FOYER, président de la commission des lois, explique qu'il ne pense pas que le projet soit contraire à la Constitution. La possibilité offerte en 1958 aux populations d'outre-mer de choisir l'indépendance n'est pas, selon lui, un droit consomptible par premier usage.

M. Stirn conteste à son tour les arguments juridiques avancés par M. Fontaine en expliquant qu'à ce titre il faudrait obliger le territoire de Wallis et Futuna à quitter la *République où il a choisi* d'entrer. Par 402 voix contre 12 sur 473 votants, l'Assemblée décide de ne pas opposer l'exception d'irrecevabilité.

M. ALAIN VIVIEN (P.S.) s'inquiète de la manière dont les habitants des Comores ont voté lors de la dernière élection présidentielle, et se demande si le choix de cet électorat n'a pas pesé de manière déterminante sur la victoire d'un des candidats (*). L'orateur évoque la possibilité d'un marchandage des suffrages lors du second tour contre l'indépendance actuelle. Il dépose des amendements visant à assurer la régularité de la consultation. M. PLANTIER (U.D.R.) observe que l'opinion publique africaine est hostile à toute idée de partage de l'archipel des Comores, et il se prononce contre une consultation île par île.

M. GAUSSIN (réformateur) estime que le Parlement n'est pas suffisamment informé et que les problèmes posés devraient être plus soigneusement étudiés notamment celui de la protection des minorités. M. MAX LEJEUNE (réf.) se déclare lui aussi choqué par la précipitation avec laquelle la procédure est engagée. Il s'étonne que les autorités actuellement en place dans l'archipel se préparent à devenir celles du nouvel Etat alors qu'il serait normal que la population puisse en choisir d'autres.

M. FORNI (P.S.) constate que les populations de l'archipel ont été abandonnées par la France depuis des années et estime que l'intérêt du gouvernement des Comores est bien loin de se *confondre* avec celui de la population. Il dénonce également la fraude électorale et en particulier « *le truquage éhonté des listes avec la protection du représentant du gouvernement français* ». M. STIRN proteste contre cette accusation et rappelle qu'un rapport du Conseil constitutionnel a jugé parfaitement démocratique le dernier scrutin présidentiel aux Comores. M. ALAIN VIVIEN (P.S.) réplique que le président de la République, par intérim, M. Alain Poher, avait « réservé » *les voix des Comores pour le cas* où elles auraient décidé de l'issue du scrutin. M. STIRN nie cette information.

La discussion générale se poursuit en séance de nuit.

M. Mohamed s'étonne de l'intérêt soudain manifesté aux Comores. « *La situation économique et sociale des Comores est*, déclare-t-il, *dramatique ; l'archipel aura donc besoin de l'aide de la France.* » Après un long rappel historique, il affirme : « *Ce n'est pas le rôle de la France de diviser l'archipel parce que certains Comoriens sont opposés à l'indépendance. L'unité n'exclut nullement les particularismes locaux.* » Et il ajoute : « *Indépendantes, les Comores resteront les amies de la France, avec laquelle des accords privilégiés seront conclus dans tous les domaines. Si les partisans de la partition l'emportent, la situation serait dramatique.* »

« *Les Comores veulent épouser leur temps*, déclare M. DAHALANI (app. U.D.R., Comores), *mais elles sauront demeurer terre de fidélité.* »

M. SABLE (app. r. i., Martinique) souligne la complexité du problème avant de repousser fermement l'éventualité d'un démantèlement de l'archipel. Et il conclut : « *Il faut assurer et garantir les droits fondamentaux des minorités et signer des accords de coopération privilégiée avec la France.* »

En réponse aux orateurs qui l'ont précédé, M. Stirn précise que :

— Le texte, court mais précis, a été mûrement étudié avant d'être déposé ;

— La fragilité des Comores serait aggravée si l'unité des îles était remise en cause ;

— Le gouvernement a deux objectifs : maintenir la coopération avec les Comores et garantir les droits de la minorité ;

— Les votes seront recensés île par île, puis analysés.

Après le retrait d'une motion de renvoi de M. KRIEG (U.D.R.), les députés passent à la discussion des articles.

Ils examinent longuement un amendement présenté par M. Lejeune (réf., Somme), qui précise que les populations des Comores seront consultées lors d'un scrutin dont les résultats seront décomptés et proclamés île par île.

« *Si nous acceptions cette procédure*, déclare M. Stirn, *nous préjugerions du résultat et désavouerions les élus comoriens.* » Et il ajoute : « *Si le projet est adopté, les choses se passeront bien aux Comores ; j'en prends acte. Dans le cas contraire, je vous demande d'être conscients des événements qui ne manqueraient pas de se produire dans l'archipel.* »

M. Claudius-Petit (réf., Paris) reproche au gouvernement de « dramatiser » le débat. « *Notre rôle*, explique-t-il, *est de permettre que les peuples puissent accéder à l'indépendance, mais puissent également refuser de le faire. Il faut que cette consultation se fasse et soit proclamée dans la clarté.* »

« *La menace*, précise alors M. Stirn, *vient de l'extérieur.* » Pour M. Krieg, le résultat de ce scrutin n'aura aucun effet sur l'action des extrémistes qui, « *quoi qu'il advienne, poursuivront leurs objectifs* ».

Au scrutin public, les députés repoussent l'amendement par 363 voix contre 87 sur 450 suffrages exprimés.

Après avoir adopté un amendement précisant que « *le Parlement sera appelé à se prononcer en suite des résultats de la consultation, une fois expiré un délai de six mois à compter de la mise en place de la régionalisation instituée par l'acte de la Chambre des députés des Comores en date du 26 janvier 1974* », l'ensemble du projet, mis aux voix, est adopté.

L'ordre du jour appelle enfin la discussion, en deuxième lecture, de trois propositions de loi qui modifient les dispositions du code électoral fixant la composition du Sénat.

M. RAYNAL (U.D.R.), rapporteur de la commission des lois, demande aux députés de reprendre les textes adoptés par l'Assemblée en première lecture (*le Monde* du 10 octobre). Ce qu'ils font.

La séance est levée vendredi, à 2 h. 15.

(*) N.D.L.R. — Les résultats du second tour ont avantagé M. Giscard d'Estaing : 74,29 % contre 25,70 % à M. Mitterrand.

## « IL FAUT QUE LES COMORES ET DJIBOUTI DEVIENNENT INDÉPENDANTS »

### déclare le ministre des affaires étrangères de l'Ouganda

« *Il faut que les Comores et Djibouti deviennent indépendants.* » Cette petite phrase prononcée jeudi 17 octobre par la princesse *Bagaya, ministre des* affaires étrangères de l'Ouganda, en réponse aux paroles de bienvenue que venait de lui adresser M. Sauvagnargues, dont elle était l'hôte à déjeuner au quai d'Orsay, n'a, sur le moment, suscité aucune réaction apparente. Il est vrai que la princesse n'avait pas *haussé le* ton pour lancer cet appel à la décolonisation, qui fut murmuré, comme le reste de son discours, sur le ton presque amical, chaque temps d'arrêt étant accompagné d'un large sourire à l'intention des convives, parmi lesquels se trouvait notamment Mme Françoise Giroud.

Le discours de l'ambassadrice de charme du général Idi Amin Dada, après avoir débuté sur de chaleureux remerciements à l'adresse de la France, s'était poursuivi par un éloge de la langue française, qui est, paraît-il, en plein essor en Ouganda. Puis suivirent *une invitation aux entre*prises françaises à investir à Kampala, en même temps qu'un appel aux importateurs pour qu'ils achètent plus généreusement coton et café ougandais.

Un entretien a d'ailleurs eu lieu jeudi après-midi entre la *princesse Bagaya et M.* Sauvagnargues, au cours duquel ont été abordées diverses questions économiques, parmi lesquelles le projet d'installation d'une chaîne de montage des usines Renault en territoire ougandais. Tout incite à croire que, cette fois encore, les problèmes de décolonisation, qui constituent, parmi d'autres, un des thèmes favoris du président de la République ougandaise, ne sont pas restés dans l'ombre. — PH. D.

## « LES DROITS DES COMORIENS DE CHAQUE ILE SERONT PRÉSERVÉS »

### déclare M. Ahmed Abdallah

Dans un texte remis à la presse jeudi 17 octobre, M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores, déclare notamment :

« *Toutes les îles du monde sont dans une situation particulière. Elles craignent généralement d'être défavorisées. C'est le cas de la Corse, des Antilles, de la Réunion, etc. Ce problème est tout spécialement celui des Comores, l'archipel ne comprenant que quatre îles. Chacune peut craindre en effet d'être lésée par rapport aux trois autres si les institutions ne lui apportent pas toutes les garanties nécessaires. Les élus de chaque île doivent avoir la possibilité de défendre les intérêts de chaque circonscription et de garantir la sécurité de leurs habitants et de leurs biens.* »

M. Ahmed Abdallah affirme « *solennellement* » que, « *si les Comores choisissent l'indépendance, les droits des Comoriens de chaque île seront préservés et que chacune de celles-ci aura, au sein de l'archipel, une autonomie sur les problèmes qui la concernent* ».

modern house

FCA COP

Le Collège de France et ses prix Nobel, la Sorbonne et ses thèses, Modern House et ses costumes en pure laine vierge.

modern house
16 Bd Saint Michel, Paris 5e

tielsa®
technique internationale de la cuisine

On inaugure
la plus vaste exposition spécialisée
de cuisines par éléments

21 cuisines témoins exposées
Audaces techniques, astuces pratiques, lignes et coloris étonnants.

Nocturnes : Jeudi jusqu'à 22 h 30

inter-design CUISINES
281, rue du Fg-St-Antoine 75011 PARIS
Tél. 628.46.27 et 345.66.63




Aujourd'hui dans Paris le prix moyen des appartements tous arrondissements confondus est de l'ordre de 4 500 F le mètre carré. A « CLICHY-SUR-SEINE », à moins de 1 500 mètres du 17e arrondissement, le prix moyen du mètre carré habitable est de 2 950 F !

Des exemples ? En voici :

2 pièces de 46 m² + loggia 9 m² au 5e étage : F 140 000

3 pièces de 71 m² + loggia 13 m² au 5e étage : F 206 000

4 pièces de 87 m² + loggia 16 m² au 5e étage : F 244 000

Et pourtant la qualité des appartements de « CLICHY-SUR-SEINE » a aussi de quoi vous étonner :
— des balcons qui prolongent tous les appartements,
— des cuisines équipées,
— des salles de bains décorées,
— des placards à portes repliantes,
— de la moquette dans toutes les pièces,
— du papier tenture sur les murs.
... et dehors : un grand jardin accueillant avec ses jeux d'enfants.

Alors ? Venez sur place visiter l'appartement modèle de « CLICHY-SUR-SEINE ». Là, au moins, vous jugerez sur pièce.

CLICHY SUR SEINE

De Paris (Pl. d'Asnières) à Clichy-sur-Seine. Exactement : 2 km
De Paris (Pl. de Clichy) à Clichy-sur-Seine. Exactement : 1,600 km

AMBASSADE-PUBLICITE




Renseignements et vente
sur place tous les jours de 14 h à 19 h, les samedi et dimanche de 10 h à 19 h.
et GEFIC - 52, Champs-Elysées
Tél: ALM.98.98

SGMI constructeur

# POLITIQUE

## A LA COMMISSION DES FINANCES

# M. Fourcade : le gouvernement n'a pas l'intention de porter atteinte au système du quotient familial

M. Maurice Papon, député U.D.R. du Cher et rapporteur général du budget, a convenu, au micro de France-Inter, le jeudi 17 octobre, que le projet de loi de finances pour 1975 serait certes voté mais « *sous réserve d'un certain nombre de modifications qui touchent soit les actions économiques, soit, au contraire, les dispositifs budgétaires eux-mêmes.* »

La commission des finances (*le Monde* du 17 octobre) avait « réservé » son vote sur l'article 3 du projet de loi de finances, concernant le quotient familial. A la demande des commissaires, M. Fourcade a apporté quelques précisions sur cette disposition du projet de loi. Il a notamment précisé que « *l'intention du gouvernement ne consistait pas à porter atteinte au système du quotient familial qui est et demeure un élément fondamental de notre système fiscal* ». Il a indiqué que ce texte ne visait qu'à tirer les conséquences de l'abaissement de la majorité pour trois catégories de personnes majeures : les infirmes, les étudiants et celles qui effectuent leur service militaire pour lesquelles le gouvernement propose le rattachement au foyer fiscal non plus au moyen d'une demi-part mais par celui d'un abattement forfaitaire, révisable annuellement.

Le ministre de l'économie a ensuite répondu aux préoccupations des commissaires. Sur l'article 4 de ce projet, relatif au relèvement des droits sur les alcools, il a précisé que les alcools exportés bénéficiaient de la déduction des droits de fabrication. Sur la mise en fabrication d'une nouvelle pièce de 50 francs, dont le coût (100 millions de francs) équivaut aux crédits de recherches pétrolières ou d'électrification rurale, M. Fourcade a répondu que « *la numismatique française se devait de présenter, à l'image de la plupart des pays étrangers, une pièce de prestige et de collection* ».

La commission, après le départ du ministre, a examiné les trois articles qu'elle avait réservés. L'article 3 modifié par un amendement qui a pour objet d'accorder le bénéfice du quotient familial aux enfants de dix-huit à vingt et un ans, aux étudiants jusqu'à vingt-cinq ans, ainsi qu'aux jeunes appelés, mais en en limitant l'avantage à 6 000 francs par demi-part, a été adopté. L'article 4 a été adopté, mais lui aussi accompagné d'un amendement tendant à reporter d'un mois la majoration des droits sur les alcools. Enfin, la commission a repoussé à propos de l'article 20 un amendement de M. André Boulloche, député P.S. du Doubs, qui aurait obligé le gouvernement à recourir à une autorisation législative spéciale pour tous les emprunts libellés en monnaies étrangères ou contractés à l'étranger.

Après avoir adopté le budget de la justice, et les crédits relatifs à la condition pénitentiaire, la commission a poursuivi l'exament des fascicules budgétaires. Si les crédits, affectés à la Sécurité sociale d'une part et au logement d'autre part, ont été adoptés, par contre la commission a décidé de ne pas voter le budget de l'aviation civile avant d'avoir entendu le ministre de la défense, M. Jacques Soufflet, responsable des fabrications aéronautiques civiles et militaires.

## Le vote des députés sur la réforme de la Sécurité sociale

Voici le détail du vote que l'Assemblée nationale a émis, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 octobre, sur l'ensemble du projet de loi instituant une compensation entre les régimes de base de sécurité sociale obligatoire :

**273 DEPUTES ONT VOTE POUR :**

149 U.D.R. (sur 174) ;
62 rép. indép. (sur 64) ;
51 réformateurs (sur 53) ;
11 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Audinot, Boudon, Caurier, Cerneau, Chazalon, Delaneau, Dousset, Duvillard, Fontaine, Godon et Honnet.

**203 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :**

Les 105 socialistes et radicaux de gauche ;
Les 74 communistes ;
9 « non-inscrits » (sur 20) : MM. Maurice Blanc, Brun, Pierre Charles, Chassagne, Cornut-Gentille, Drapier, Hunault, Le Foll et Torre ;
15 U.D.R. (sur 174) : MM. Charles Bignon, Boscher, Chaumont, Cointat, Cressard, Fanton, Hardy, Jacques Legendre, De La Malène, Offroy, Peyret, Ribadeau-Dumas, René Ribière, Terrenoire et Valenet.

**3 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :**

1 U.D.R. : M. René Caille ;
2 rép. indép. : MM. Baudis et Gabriel.

**6 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :**

6 U.D.R. : MM. Bizet, Gissinger, Godefroy, Mme Missoffe, MM. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Le Douarec, qui présidait la séance ;

**5 DEPUTES ETAIENT EXCUSES :**

3 U.D.R. : MM. Laudrin, Le Theule et Lioger ;
2 réform. : MM. Muller et Sudreau.

## Les « navettes »

### LA PRÉVENTION DES INFRACTIONS EN MATIÈRE DE CHÈQUES

L'Assemblée nationale a adopté, le 17 octobre, en deuxième lecture, un projet de loi relatif au remboursement d'une nouvelle fraction des crédits de taxe sur la valeur ajoutée en faveur des exploitants agricoles (*le Monde* des 5 et 12 octobre). Puis elle a approuvé un projet de loi, déjà adopté par le Sénat, relatif à la garantie du risque de responsabilité civile en matière de circulation de certains véhicules terrestres à moteur.

Enfin est également votée la proposition de loi venant du Sénat et tendant à modifier la loi du 3 janvier 1972 relative à la prévention et à la répression des infractions en matière de chèques. Il s'agit d'effacer de l'article 19 de cette loi la référence à la date du 15 octobre 1974 qui est dépassée. M. Lecanuet, garde des sceaux, a exposé que l'augmentation du nombre de chèques sans provision conduit à s'orienter vers un système essentiellement préventif, qui se substituera aux dispositions non encore appliquées de la loi de 1972.

Au cours de la même séance, les députés ont discuté le rapport de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif aux économies d'énergie.

Rapporteur de la commission, M. Weisenhorn (*U.D.R.*) a indiqué que l'Assemblée nationale avait étendu aux produits industriels la possiblité, pour le gouvernement, de contrôler et de répartir les ressources en énergie et en produits énergétiques en cas de pénurie ou de menace sur l'équilibre des échanges extérieurs. Le Sénat, lui, était revenu au texte du gouvernement (*le Monde* du 17 octobre), qui ne mentionnait pas les produits industriels. La commission s'est ralliée à ce texte.

M. d'Ornano, ministre de l'industrie, accepte le texte de la commisison et invite l'Assemblée à le voter. Ce qu'elle fait. Le Sénat devait également adopter ce texte.

## Au Sénat

### LA CARTE DE COMBATTANT AUX ANCIENS D'A.F.N.

Le Sénat a adopté, à main levée, le 17 octobre, le projet de loi « donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 ».

« *L'exigence de six actions au feu entraînera des injustices* », souligne M. BOUNEAU (pays.). Pour M. GAUDON (P.C.), ce projet est « positif ». Sur trois millions de jeunes Français ayant servi en Afrique du Nord, 10 % seulement pourront prétendre à la carte de combattant. Celle-ci, note donc l'orateur, ne risque pas d'être dévalorisée.

M. GRAVIER (Union cent.) se félicite, en particulier, des dispositions touchant les forces supplétives.

« *La notion de combat*, souligne le secrétaire d'Etat, M. BORD, *est fondamentale. C'est pourquoi il a été proposé de remplacer la notion de « zone de combat » par celle de « densité opérationnelle », car c'est la fréquence des engagements pendant une période donnée qui permet de considérer qu'il n'y a pas eu discontinuité des combats.* »

« *Ce projet*, indique aussi M. BORD, *manifestera la reconnaissance de la nation à l'égard des éléments des forces supplétives de confession musulmane en les assimilant totalement aux militaires, sous réserve qu'ils résident en France et aient la nationalité française.* »

L'ensemble du texte a été adopté avec des modifications essentiellement rédactionnelles qui rendent néanmoins nécessaire son réexamen par l'Assemblée nationale.

## APRÈS LA RÉUNION DE SON CONSEIL POLITIQUE

# Le C.D.P. « continue et veut parler »

**Le Centre Démocratie et Progrès a décidé, jeudi 17 octobre, de « continuer ». Malgré les difficultés qu'il connaît, depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République (il n'a plus qu'un seul représentant au gouvernement, et son premier vice-président, M. Joseph Fontanet, n'a pas réussi à reconquérir son siège de député), le C.D.P. « continue et veut parler », ainsi que le dit M. Jacques Barrot, son secrétaire général.**

**Tenu à l'écart des récentes opérations de regroupement au centre, le parti de M. Duhamel se prononce pour la constitution d'une vaste « confédération » : ce qui est sa façon de répondre aux accords bilatéraux, conclus au début du mois de septembre, entre, d'une part, les giscardiens et le Centre démocrate, et, d'autre part, les radicaux et d'autres formations centristes. Toutefois, la redistribution des forces au sein de la famille centriste ne paraît pas la principale préoccupation des dirigeants du C.D.P., qui jugent la situation économique suffisamment préoccupante pour faire passer au deuxième plan ces questions de tactique.**

Au terme de la réunion de son conseil politique, qui a siégé jeudi 17 octobre, sous la présidence de M. Jacques Duhamel, le Centre Démocratie et Progrès s'est prononcé « *pour la poursuite de son action* » au sein d'une majorité qui, selon lui, « *doit affirmer sa cohésion, afin d'affronter les difficultés de l'heure* », car « *à l'échéance, c'est globalement que la majorité présidentielle sera jugée* ».

La déclaration adoptée par le conseil politique ajoute : « *Le C.D.P. entend donner la priorité au redressement de notre économie et à la réalisation des réformes structurelles, dont notre pays a besoin. Il souhaite que le gouvernement fasse davantage confiance au civisme des Français, en évitant la dilution de l'information, et en mobilisant les volontés nationales autour d'un plan de rigueur et de solidarité capable d'assurer la maîtrise de l'inflation, la sauvegarde de notre indépendance économique et l'orientation de notre société vers un nouvel équilibre et une plus grande justice.*

» *Dans cette perspective, il entend participer aux efforts qui se sont déjà faits jour et qui doivent se prolonger dans une confédération largement ouverte, solidaire, mais respectueuse du pluralisme de ses éléments, confédération dont un centre structuré peut être l'axe.* »

Le Centre Démocratie et Progrès a procédé à la réorganisation de son bureau exécutif : « *Compte tenu de la participation au gouvernement de son secrétaire général* », M. Jacques Barrot, il a été décidé que Raoul Honnet, député de l'Aube (qui siège encore parmi les non-inscrits) assurera désormais les fonctions de secrétaire général délégué.

M. Pierre Bernard-Reymond, député des Hautes-Alpes (membre du groupe des réformateurs, centristes et démocrates de progrès), a été désigné comme « *porte-parole* ».

Dans un premier temps, il avait été question que M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat, soit candidat au poste de secrétaire d'Etat, soit candidat au poste de secrétaire général de la formation ; certains dirigeants avaient, d'autre part, souhaité voir M. Bernard Stasi, ancien ministre, occuper un poste de responsabilité. Au cours de la réunion du bureau exécutif de la formation, qui a siégé mercredi 16, M. Jacques Duhamel avait fait valoir que la nomination de MM. Bernard-Reymond et Honnet permettrait aux deux anciens membres du gouvernement de se consacrer plus entièrement à la reconquête de leurs sièges de députés. Quand cette hypothèque électorale sera levée, l'organisation du mouvement pourrait être reconsidérée. — N.-J. B.

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, a proposé, jeudi 17 octobre, au cours du dîner de la Confédération européenne des anciens combattants, la création d'une « *organisation permanente de consultation et de coopération européenne* », afin de prolonger la conférence sur la sécurité et la coopération européenne. *La sécurité européenne* a-t-il expliqué, *n'est pas immédiatement menacée. Les situations internationales les plus tendues — et je pense naturellement au Proche-Orient — sont extérieures à l'Europe. Cette situation, toutefois, n'est pas pleinement satisfaite. La sécurité européenne demeure, en effet, assurée par des mécanismes hérités pour une large part de la guerre froide.* »

### M. DILIGENT, PORTE-PAROLE DU CENTRE DÉMOCRATE

Le comité directeur et le conseil politique du Centre démocrate siègent samedi 19 et dimanche 20 septembre à Paris.

Samedi, les membres du comité directeur examineront les propositions de réorganisations à la tête du mouvement, que présentera M. Pierre Abelin, secrétaire général. Celui-ci demandera trois nominations : celle de M. André Diligent, ancien sénateur du Nord, comme porte-parole de la formation ; celle de M. Loïc Bouvard, député du Morbihan, comme secrétaire général adjoint chargé de l'organisation, et celle de M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, à un poste où il assurera la direction politique de l'organe du parti, *Démocratie moderne*, et sera responsable des relations extérieures.


**REVUES SOVIETIQUES**
en langue française

**œuvres et opinions**
Revue littéraire mensuelle.
L'abt 1 an 15 F.

**la femme soviétique**
L'actualité féminine dans toutes les Républiques Soviétiques.
Mensuel. L'abt 1 an 15 F.

**spoutnik**
Les meilleurs articles de la presse soviétique.
Mensuel. L'abt 1 an 30 F.

**nouvelles de moscou**
Le reflet de la vie en U.R.S.S.
Hebdomadaire. L'abt 1 an 20 F.

**sciences sociales**
Philosophie - Histoire - Sociologie - Psychologie...
Trimestriel. L'abt 1 an 30 F.

**temps nouveaux**
Les grands événements internationaux.
Hebdomadaire. L'abt 1 an 25 F.

**commerce extérieur**
Les rapports économiques entre l'U.R.S.S. et les autres pays.
Mensuel. L'abt 1 an 60 F.

Abonnements toutes librairies et à la
LIBRAIRIE DU GLOBE

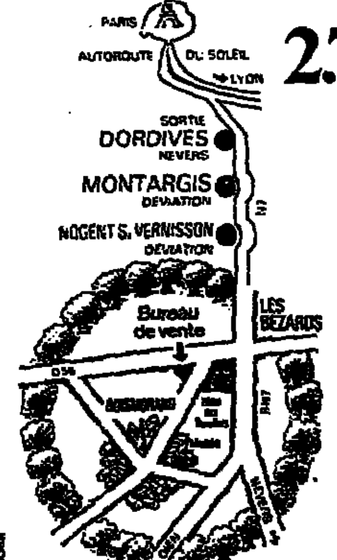


l'ancien Domaine du CHATEAU de CORMONT
COMMUNE DE BOISMORAND (LOIRET)

**un site exceptionnel au cœur boisé du Gâtinais**

**LE TERRAIN A BATIR**
**de vos week-end et de vos vacances,**
**dominant deux superbes étangs (10 ha)**

Des terrains parfaitement viabilisés, avec eau, électricité, tout à l'égoût, larges allées forestières goudronnées.
Tout proche de la célèbre Auberge des Templiers et de l'Hostellerie du Château des Bezards.




UN EXEMPLE :
**2.738 m² pour 30.000 F.**
CREDIT SPECIAL POSSIBLE
mensuellement adapté à vos moyens.

**E. GUILLENS**
PROPRIETAIRE
vous remercie de votre prochaine visite.

**Son bureau de vente est sur place. (Tél. : 15.38.95.01.96)**

**La Mairie de Boismorand (45) peut aussi vous renseigner.**

**Accès direct par Autoroute du Soleil et RN 7.**



(Publicité)

**ACTUALITÉ - CONFORT**

# UN CHAUFFAGE moins cher... et à crédit

*La nécessité de restreindre le combustible pose un problème aigu, qu'il s'agisse du chauffage des appartements ou des locaux commerciaux. Aujourd'hui, en liaison avec les services de l'E.D.F., les thermiciens d'*ELECTRO-CHAUFFAGE *sont en mesure de vous proposer des solutions économiques :* **APPAREILS :** *français ou étrangers, par accumulation, mixte ou intégré. Rendements très élevés.* **INSTALLATION :** *des électriciens « QUALIFELEC » assurent la pose, le montage, l'alimentation et le branchement.* **ELECTRO-CHAUFFAGE** *prend en charge toutes les formalités E.D.F.*

**FINANCEMENT :** un plan vous est proposé avec crédit total ou partiel, de 3 à 6 ans.

**BON** pour documentation gratuite
NOM : ..............................
ADRESSE : ..............................
.............................. Tél. ..........
à adresser à

**ELECTRO-CHAUFFAGE,** 15, rue de l'Abbé-Groult
75015 PARIS - Téléph. : 828-56-57

JUSTICE

# Pour les victimes

*(Suite de la première page.)*

Or, en faveur des victimes, que prévoit notre droit ? Fort de sa ...ion individualiste des rapports ...tre les hommes, seraient-ils ...nglants, notre droit considère ...e le criminel doit réparation à ... victime — ce qui est indiscu...ble — mais il s'en tient là. ...st-à-dire qu'il limite au seul ...minel la charge d'assurer cette ...paration, ce qui est aberrant. ...ns doute, il existe quelques tem...raments traditionnels à la rè...; : le patron répond des consé...ences civiles des infractions ...mmises par l'employé au travail, ...mme l'Etat de celles commises ...r l'élève à l'école, comme les ...rents des infractions de leurs ...fants mineurs. Mais hors ces ...s, bien limités, la victime n'a ... recours que contre le coupable. ..., bien souvent, dans les circons...nces les plus dramatiques, ce ...cours s'avérera impossible ou ...in.

La litanie des exemples est dou...reuse à égrener.

La vieille femme, agressée par ... voyou qui la frappe, puis ...nfuit dans la nuit avec son sac, ... aucun espoir de réparation. ... police ne découvrira pas son ...resseur ; ou bien arrêté et jugé, s'avérera insolvable. Le passant, ...i entre dans un drugstore pour acheter des cigarettes et en sort, ...elques minutes plus tard, porté sur un brancard, mutilé pour la vie par le jet d'une grenade, n'a d'autres recours que d'en appeler à la charité publique, comme le mendiant des siècles passés. La jeune fille, défigurée dans le tourbillon d'une rixe absurde, au bal *du samedi soir, ne peut espérer* aucune indemnité si la bouteille qui l'a atteinte a été lancée par une main anonyme. Il en est de même pour le badaud qui s'effondre, blessé gravement par les balles des auteurs d'un hold-up *rispostant* au feu ouvert par les policiers.

Telles sont les conséquences les *plus saisissantes* d'une conception dépassée de notre droit, qui, au lieu de considérer le crime tel qu'il est dans sa réalité globale, c'est-à-dire un mal qui affecte une société tout entière, s'obstine à ne le concevoir que dans ses *manifestations individuelles, en la* personne des agents de ce mal, les criminels. Les résultats de cette vision individualiste du crime, détestable quand il s'agit de la lutte contre le crime qu'on s'obstine à confondre avec le châti*ment des criminels*, s'avère *odieux* quand il s'agit des victimes. Car dans ce système la victime ne peut obtenir réparation qu'à deux conditions, trop rarement satisfaites dans la réalité. D'abord que le coupable soit identifié, jugé, *condamné. Puis qu'il soit solvable.*

Or nous savons que plus de la moitié des auteurs de violence physique, pour ne parler que d'eux, ne sont jamais identifiés ou apréhendés. De ce fait, plus de la moitié des victimes perdent tout espoir de réparation. Et *quand bien même les condamnations* sont prononcées, quelles sont les chances de percevoir jamais les dommages-intérêts accordés ? Le voyou du métro, la terreur des bals, le fou de la gâchette, ont en commun avec *l'escroc habile de n'avoir que très* rarement des biens au soleil. Ainsi, quand s'achève le procès, tandis que le condamné s'en va vers la prison qui le rendra souvent plus dangereux qu'il n'était, la victime et les siens s'en retour*nent seuls*, avec leur malheur. La défaite de la justice est alors complète. Elle aura prononcé des peines inadaptées contre le cri*minel et accordé des réparations* illusoires à la victime. Cette impuissance de la justice n'est plus tolérable.

D'autres prises de conscience ont précédé celle que nous appelons. Au XIX[e] siècle, l'accident qui frappait *l'ouvrier au travail* le laissait seul en présence de son employeur. S'il ne pouvait prouver la faute de celui-ci, il était abandonné à lui-même, c'est-à-dire à la misère. La solidarité ouvrière, l'action des syn*dicats et des partis de gauche ont* fait prendre conscience qu'une telle démission d'une collectivité devant l'infortune qui frappe l'un des siens était insupportable. La solidarité humaine l'a emporté sur l'égoïsme individuel, et l'idée qu'il pourrait en être autrement *en ce domaine paraît aujourd'hui* aberrante. Pourtant, un siècle plus tôt, c'était la revendication de cette garantie collective qui paraissait à beaucoup chimérique et à certains scandaleuse.

*De même, devant ce fléau social* que sont les accidents de la circulation, l'on s'est décidé à réagir. Comment abandonner à leur sort, sans réparation aucune, les victimes du chauffard qui s'est enfui, ou du conducteur insolvable qui omet de s'assurer, ou du voleur de voitures que l'assurance ne garantit pas ? Dans tous ces cas, dont la menace s'inscrit dans notre vie *quotidienne, le Fonds* de garantie automobile assure l'indemnisation des victimes. Nulle voix aujourd'hui ne s'élève pour dénoncer cette garantie. Pourquoi en irait-il autrement quand le mal qui frappe l'un *d'entre nous s'appelle le crime et* que son auteur demeure inconnu ou s'avère insolvable ?

Aujourd'hui, où *la violence ne* cesse de croître et s'exprime en attentats anonymes, en agressions d'êtres sans défense, on ne peut délaisser plus longtemps les victimes. La réparation pécuniaire du dommage n'est déjà qu'une compensation souvent dérisoire des souffrances que le crime a causées : blessures, infir*mités*, deuils. Mais du moins qu'on ne sacrifie pas cette réparation, qu'on ne la rende pas illusoire au nom d'un droit d'égoïsme.

Ainsi, un fonds d'indemnisation doit garantir aux victimes le règlement des dommages-intérêts que la justice arbitrera. Le sort de cette indemnisation ne doit *plus être lié aux chances du* procès pénal. Que la poursuite soit abandonnée, qu'elle s'achève par un non-lieu ou un acquittement, ne saurait avoir de conséquence sur les droits de la victime. Le crime l'a frappée. Elle a droit à réparation. Il ne lui incombe que de justifier de son préjudice. Et aux juges de l'apprécier.

Sans doute la note sera lourde pour l'Etat, si même une maigre *fraction des indemnités* est récupérée sur les condamnés. Car il est vrai que le crime coûte cher, et pas seulement en sang et en larmes. Mais le coût du crime ne changera pas parce que sa charge sera autrement répartie. Aujourd'hui elle pèse, pour l'essentiel, sur les victimes. L'injustice s'ajoute aux souffrances. Demain, la collectivité supportera aussi sa part du malheur. Qui oserait refuser cette solidarité fondamentale ?

ROBERT BADINTER.


**Notre gamme est si complète que chacun y trouve son compte.**

Si vous achetez trop grand, ou trop petit, parce qu'il n'y a pas votre taille, croyez-vous cela profitable ?

Chez Burroughs, nous avons la gamme la plus complète : petites calculatrices, mini-ordinateurs, grands ensembles de gestion. Pour que vous soyez sûr de toujours trouver un matériel parfaitement adapté à la taille et à l'expansion de votre entreprise.

Un matériel parfaitement rentable qui ne vous fait pas investir plus d'argent qu'il n'en faut.

Si vous voulez vraiment vous équiper à votre taille, demandez-nous notre documentation. Burroughs, 230 av. L.-Cély, 92231 Gennevilliers.

**Burroughs**
L'informatique et l'humain.

J. WALTER THOMPSON



*(PUBLICITÉ)*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**
**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DES EAUX DE FIGEH**
**ALIMENTATION EN EAU POTABLE**
**DE LA VILLE DE DAMAS**
**PHASE D'URGENCE**

L'Etablissement Public des Eaux de Figeh lance, à partir du 30 octobre 1974, un nouvel Appel d'Offres qui remplace et annule celui du 15 septembre 1974 et comporte en un lot unique non dissociable :

— La fourniture sur parc à Damas de tuyauterie en fonte ductile à joints flexibles de :

Ø 80 mm = 8.000 mètres — Ø 100 mm = 15.000 mètres
Ø 150 mm = 7.000 mètres — Ø 250 mm = 3.000 mètres
Ø 400 mm = 270 mètres — Ø 600 mm = 3.800 mètres
Ø 700 mm = 600 mètres — Ø 800 mm = 3.200 mètres
Ø 1.100 mm = 140 mètres — Ø 1.200 mm = 600 mètres

— La pose à l'intérieur des limites administratives de la ville de conduites principales en fonte dont une partie sera à prélever sur le disponible du matériel sur parc à Figeh :

Ø 400 mm = 2.340 mètres — Ø 500 mm = 2.000 mètres
Ø 600 mm = 2.160 mètres — Ø 700 mm = 1.200 mètres
Ø 800 mm = 3.500 mètres — Ø 1.000 mm = 900 mètres
Ø 1.100 mm = 1.600 mètres — Ø 1.200 mm = 600 mètres

— La pose en élévation sur tasseaux ou sur consoles dans une galerie souterraine, de canalisation en fonte* suivant la spécification approximative suivante qui sera précisée à l'exécutioin :

Ø 600 mm = 2.800 mètres — Ø 500 mm = 2.650 mètres
Ø 400 mm = 750 mètres — Ø 300 mm = 50 mètres
Ø 250 mm = 1.350 mètres — Ø 200 mm = 2.150 mètres
Ø 150 mm = 300 mètres — Ø 100 mm = 150 mètres
Ø 80 mm = 150 mètres

* *Ou en amiante ciment.*

— La pose dans l'ancienne ville de 90 km environ de conduites de distribution en fonte des diamètres de 60 à 300 mm qui seront à prélever, *en partie, dans le disponible du stock sur parc de l'E.P.E.F.*

— La fourniture et la pose de 300 bouches d'incendie de 100 mm.

— La fourniture et la pose du matériel pour l'installation de 10.000 branchements particuliers en PCV rigide de 12 à 40 mm.

— La pose de 25.000 compteurs sans la fourniture des compteurs ni des robinets de compteur.

Toutes les Entreprises qualifiées appartenant à des pays membres de *l'Association Internationale pour le Développement, et la Suisse* peuvent participer à cet Appel d'Offres.

Prix du dossier d'Appel d'Offres : 300 livres syriennes, payables en *espèces contre reçu ou par* chèque barré certifié au nom de l'Etablissement Public des Eaux de Figeh.

Il ne sera pas fait d'expédition de dossiers, les Entreprises devront retirer les documents en même temps qu'un certificat de visite des lieux de travaux ou déléguer à cet effet un Représentant dûment accrédité.

Les dossiers seront mis à la disposition des participants dans les Bureaux de :

*l'Etablissement* Public des Eaux de Figeh
Rue Nasr - DAMAS — République Arabe Syrienne
à partir du 30 octobre 1974.

*Date de forclusion de la réception des Offres, le 1er décembre 1974,* à 12 heures.

Le Directeur Général de l'Etablissement Public
*des Eaux de Figeh,*
Ing. Rida MOURTADA.



**10 FRANCS DE REMISE**
SUR
**ADVANCED LEARNER'S ENGLISH DICTIONARY**
***JUSQU'AU 24 OCTOBRE***
*Catalogues sur demande*
**W. H. SMITH**
**ENGLISH BOOKSHOP**
248, rue de Rivoli, 75001 PARIS






**Depuis nous avons réussi à gagner 9 minutes.**

C'était en 1912, quelque part aux Etats-Unis.
Les stylos Sheaffer étaient assemblés entièrement à la main.
La plume sertie à loupe oculaire.
Il fallait deux ans pour mettre au point un nouveau modèle, et on faisait le moule à la main.

En 1974, les stylos Sheaffer sont assemblés entièrement à la main.
La plume est sertie à la loupe oculaire.
Il faut deux ans pour mettre au point un nouveau modèle, et on fait le moule à la main.

Alors, voyez-vous, nous ne sommes pas peu fiers d'avoir tout de même réussi à gagner 9 minutes.

Gamme complète de 18 modèles, à plume ou à bille.

Le Sheaffer monté plume or : à partir de 120 F.

Sheaffer Information : Tél. 523.08.35.

SHEAFFER.

# JUSTICE

## DEVANT LE TRIBUNAL DE GRENOBLE

## M. Alain Bourgeois a comparu pour banqueroute frauduleuse

**Grenoble. — Si M. Alain Bourgeois, ancien président-directeur général de la société « Textiles Alain Bourgeois » (fabrique de sous-vêtements féminins, qui a repris aujourd'hui ses activités sous sa raison sociale d'origine, « Lou »), a comparu jeudi 17 octobre devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Grenoble sous l'inculpation de « banqueroute frauduleuse » et non celle d'« abus de biens sociaux » qui lui avait été signifiée le 29 janvier dernier (« le Monde » du 22 février 1974), c'est parce que le parquet — suivi en la circonstance par le juge d'instruction — a estimé que le bénéfice des mesures de l'amnistie, votée il y a quelques semaines, s'appliquant au chef d'inculpation original, aurait en quelque sorte eu pour conséquence de vider le procès de son contenu.**

*« Ce dossier devait être débattu en audience publique si l'on ne voulait pas donner l'impression qu'une fois encore la justice passait sur ce type de délinquance »*, a expliqué M. Claude Berger, substitut. Il a eu satisfaction ; le tribunal a examiné cette affaire pendant plus de quatre heures.

Les magistrats restent naturellement libres de dire si les faits reprochés à l'homme d'affaires sont à ce point graves qu'ils puissent mettre en cause son honnêteté et l'écarter à jamais de la pratique commerciale. Mais, à l'origine, les faits ont un dénominateur commun : le détournement d'une partie de l'actif de la société Lou au profit d'autres sociétés dans lesquelles M. Alain Bourgeois disposait d'intérêts.

L'affaire est loin d'avoir la dimension de celle qui renvoya les frères Willot en correctionnelle. Mais elle procède du même principe... ou plutôt de l'absence de principes de la part de l'inculpé. Le 5 juin 1973, soit neuf jours seulement après avoir pris le contrôle de la société Lou — dont 80 % des parts lui furent cédées pour un franc symbolique par la Générale alimentaire avec des conditions draconiennes, — M. Bourgeois fit virer 325 000 F au profit d'une entreprise lyonnaise, la SOGEC (Société générale de confection), dont il était un des administrateurs.

L'opération fut faite sans l'autorisation du conseil d'administration, qui l'entérina cependant le 28 août au cours d'une réunion d'ailleurs sujette à caution : si le procès-verbal fait état de la présence de cinq personnes, l'instruction révéla que l'une était absente de Grenoble, la seconde retenue au téléphone et que les deux membres du comité d'entreprise n'y avaient jamais assisté. *« A ce conseil, vous étiez en réalité seul à délibérer »*, fait observer au prévenu le président Jacob.

M. Alain Bourgeois ne conteste pas les faits, comme il ne discute pas non plus avoir fait virer courant octobre 1973 145 000 francs à la Société de l'Union industrielle et financière (SUIF) — dont il détenait 55 % des actions, — non pas en échange de prestations de services qu'elle était censée avoir apportés mais pour l'*« aider à rééquilibrer sa trésorerie »*.

Il admet encore que le 2 octobre 1973 la société Lou a adressé 170 000 francs la société Star, de Nevers, dans laquelle M. Bourgeois était aussi majoritaire. En échange de quels services ? Les commissaires aux comptes, qui ont le 17 septembre 1973 attiré l'attention du procureur de la République sur certaines anomalies, n'ont pu le déterminer. Ils notent cependant dans leur rapport, que, comme pour la SOGEC, les autres virements ont été effectués sans l'accord préalable du conseil d'administration.

Les opérations étaient, évidemment, préjudiciables à Lou : ainsi, le taux des intérêts de ces sommes prêtées était inférieur à celui des emprunts contractés par Lou auprès des banques.

M. Bourgeois a-t-il procédé à ces détournements alors que la société Lou était en état de cessation de paiements, ce qui peut permettre, dans l'affirmative, de retenir la banqueroute frauduleuse ? Le ministère public en est convaincu. La saisie du tribunal de commerce de Lyon pour demander une *« suppression des poursuites »*, la créance de l'URSSAF de plus de 1 million de francs, représentant des dettes exigibles au moment où les virements ont été effectués, enfin le fait que le montant des stocks et valeurs réalisées à court terme était inférieur aux dettes à court terme, sont autant de preuves, selon lui.

De notre correspondant

Pour le défenseur de M. Bourgeois, Me Delafon, qui reste lui aussi sur le plan très juridique, il est insensé de soutenir que Lou était en état de cessation de paiements dès lors que le jugement du tribunal de commerce constate le contraire. Il demande, au terme de sa plaidoirie, la relaxe pure et simple de son client.

Le procureur de la République, en demandant l'application de la loi pour des *« faits très graves »*, qui témoignent d'un mépris des règles juridiques et commerciales, a admis que les sommes détournées par M. Bourgeois *« n'étaient pas allées dans sa poche »*, mais, ce faisant, l'homme d'affaires du Puy, qui aspirait à se tailler rapidement un empire dans le monde de la lingerie féminine, n'a tenu aucun compte de l'existence des autres actionnaires de la société Lou.

BERNARD ELIE.

## L'AFFAIRE MARKOVITCH

## La Cour de cassation va examiner la requête en suspicion légitime de M. Marcantoni

### Me Isorni a l'intention de demander l'audition de M. Jobert

**La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldieu, doit examiner, le jeudi 24 octobre, la requête en suspicion légitime, dont M. François Marcantoni (inculpé de complicité dans le meurtre de M. Stevan Markovitch) a saisi le procureur général, près la Cour de cassation, le 24 juillet dernier.**

Mis en liberté sous caution de 60 000 francs par la chambre d'accusation de la cour de Paris, le 4 décembre 1969, après neuf mois de détention, M. Marcantoni estime que la juridiction d'intervention de Versailles (en l'occurrence le juge Ferré) devrait être dessaisie du dossier car il ne peut y trouver, dit-il, *« l'impartialité nécessaire et les garanties que tout inculpé est en droit d'attendre »*.

Il prétend avec son avocat, Me Jacques Isorni, que l'orientation donnée à l'enquête a été influencée par les fonctions qu'occupait M. Georges Pompidou. On l'aurait incité, au début de l'information, à compromettre M. Pompidou et son épouse, *« ce qu'il refusa par honnêteté et souci de la vérité »*. Puis, dès que M. Pompidou devint président de la République, l'information marqua le pas et, depuis le décès de celui-ci, le juge aurait exprimé l'intention de communiquer le dossier à la chambre d'accusation en vue d'un renvoi devant la cour d'assises, alors qu'auparavant un non-lieu aurait été envisagé.

Après le rapport du conseiller Chapar, M. Albaut, avocat général, et Me Lyon-Caën, avocat de la famille de la victime, partie civile, diront jeudi prochain ce qu'ils pensent de la thèse de M. Marcantoni, soutenue par Me Martin Martinière.

De son côté, Me Jacques Isorni a remis à la presse un communiqué pour faire savoir que son confrère Me Drubigny et lui-même demanderaient l'audition de M. Michel Jobert, dès que la Cour de cassation aurait décidé quel magistrat doit poursuivre l'instruction de l'affaire Marcantoni.

Cette audition est nécessaire, dit-il, puisque, si l'on en croit les *Mémoires d'avenir*, le livre qui vient de publier l'ancien ministre des affaires étrangères, *« celui-ci connaît la liste des hommes politiques et autres qui ont ourdi un complot pour déshonorer M. Pompidou, complot dont la seule victime a été M. Marcantoni »*.

Me Isorni fait allusion dans cette déclaration au passage des *Mémoires d'avenir* dans lequel M. Michel Jobert écrit notamment :

*« Georges Pompidou, sur une feuille gainée de cuir, qu'il garda longtemps dans sa poche et, je crois, jusqu'à sa mort, dressait la liste de ceux qui, par sottise, méchanceté ou intérêt, piétinaient ainsi son honneur. Peu de temps après sa mort, son fils a voulu que j'aie moi aussi les noms de cette liste. C'était bien inutile. Je ne les ai pas oubliés, et d'autres en-* Mémoires d'avenir, *le livre que eut d'ailleurs bien des repentirs sincères. »*

# FAITS DIVERS

## Depuis le 19 avril

## UN MÉDECIN ET UN NÉGOCIANT D'ABBEVILLE ONT DISPARU LORS D'UN SAFARI EN HAUTE-VOLTA

*(De notre correspondant.)*

Amiens. — Deux habitants d'Abbeville et un pisteur ont disparu depuis le 19 avril dernier au cours d'une partie de chasse dans la région désertique d'Arly, en Haute-Volta. Des recherches ont été entreprises à l'époque pour retrouver le docteur Jules, quarante-sept ans, médecin radiologue, M. Bernard Peutte, trente-neuf ans, négociant en machines agricoles, et leur accompagnateur, un pisteur indigène.

Le consulat de France a été alerté, ainsi que le parquet général de Ouagadougou et le ministère français des affaires étrangères. Il paraît invraisemblable à ceux qui connaissent la région que trois hommes aient pu disparaître de cette façon.

## DEUX NOUVEAUX ATTENTATS PAR EXPLOSIF EN CORSE

La villa d'un viticulteur rapatrié d'Afrique du Nord en Corse, M. Fernand Bal, a été en partie détruite dans la nuit du 16 au 17 octobre, près de la plage de Tizzano, à une trentaine de kilomètres de Sartène. Aucun indice ne semble avoir été recueilli par les enquêteurs.

Un deuxième attentat a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi à Bastia contre un cabaret, « l'Odyssée », situé sur le vieux port. La charge de faible puissance a causé peu de dégâts.

## M. TREPPER EST AUTORISÉ A VENIR A PARIS POUR PARTICIPER AU DÉBAT SUR L'« ORCHESTRE ROUGE »

Le débat télévisé des Dossiers de l'écran sur *l'Orchestre rouge* pourra se dérouler comme prévu à la suite du sixième et dernier épisode du feuilleton qui sera diffusé sur la deuxième chaîne, le 22 octobre, à partir de 20 h. 30 : en effet, Mes Soulez-Larivière et Matarasso ont annoncé, mercredi 16 octobre, à M. Jean Vassogne, président du tribunal de Paris, que le ministère de l'intérieur venait d'autoriser M. Léopold Trepper, l'ancien chef de l'Orchestre rouge — qui réside actuellement à Amsterdam — à venir à Paris pour participer à l'émission.

De ce fait, le référé engagé par les avocats de M. Trepper se trouve sans objet et ceux-ci sont tombés d'accord avec Me Castelain, avocat de l'O.R.T.F.

M. Léopold Trepper était interdit de séjour en France depuis le 24 mai 1967 : cette décision avait été prise alors qu'il s'apprêtait à quitter la Pologne pour se rendre en Europe occidentale.

● *Le procès des vins de Bordeaux : quatre parties civiles se font connaître.* — Avant l'ouverture du procès des fraudes sur les vins qui doit avoir lieu à Bordeaux les 28, 29 et 30 octobre prochain devant le tribunal correctionnel, quatre parties civiles viennent de se faire connaître. Il s'agit de l'Institut national des appellations d'origine (INAO), de la Fédération nationale des producteurs de vins de table et de pays, dont le siège est à Narbonne (Aude), du Syndicat des producteurs de vins de Bordeaux et bordeaux supérieurs, et du Syndicat des négociants en vins et spiritueux de la Gironde.

# POLICE

## Pour distribuer les affiches « frein sur les prix » à Tours

## LES GARDIENS DE LA PAIX REMPLACENT LES FACTEURS

De notre correspondant

Tours. — Le dernier numéro de *l'Unité syndicale police*, organe national de la fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), publie un article intitulé *« Le changement : de policiers en facteurs »*, révélant que durant les derniers jours du mois d'août et au début de septembre, des gardiens de la paix ont été employés à Tours et dans l'agglomération pour aller distribuer l'affiche officielle de l'opération du ministère des finances « frein sur les prix ».

Une cinquantaine de gardiens, prélevés sur les effectifs de sept postes de police de la périphérie tourangelle ainsi que dans la brigade des motocyclistes, ont distribué quelque trois mille affiches et une lettre circulaire qui invitait les commerçants à s'associer à l'opération « volontaire ». Pendant ce temps, les bureaux de poste de police ont été fermés quelques heures, et des personnes convoquées pour diverses opérations administratives ont été contraintes de revenir.

Dans son commentaire, *l'Unité syndicale police* fait observer que *« certains commerçants ont très mal apprécié le fait qu'un gardien de la paix vienne leur remettre une enveloppe à leur nom, contenant une invitation à un geste volontaire... Effectivement la présence d'un policier mêlé à ce genre de travail ne ressemble nullement à un acte de volontariat »*.

**[Les syndicats de policiers en tenue ont déjà dénoncé à plusieurs reprises l'utilisation abusive de gardiens de la paix à des travaux sortant de leurs compétences. De nombreuses administrations — notamment les parquets des tribunaux — ont coutume de les considérer comme des facteurs et les distraient couramment de leur service pour leur confier des besognes dont s'acquitteraient aussi bien les postes.**

**Mais il est une autre forme de détournement de fonction plus nuisible encore à la qualité du service de police : le détachement. Des gardiens de la paix — ils furent près de six mille sur quatre-vingt-un mille à l'époque de M. Raymond Marcellin — ont été retirés des unités de la tenue pour colmater les rangs de services déficitaires (notamment la police judiciaire, pour laquelle ils n'ont pourtant aucune compétence), et même pour effectuer de menus travaux en rapport avec leur spécialité antérieure : peintres, chauffeurs, cuisiniers (notamment dans les préfectures).**

**M. Michel Poniatowski a promis de renoncer au plus tôt à la formule des détachements qui n'est, finalement, profitable ni au fonctionnaire, ni à l'administration, ni à l'usager.]**


Team 5.
Le ski à des prix dingues chez les dingues du ski.
(Du 19 octobre au 2 novembre).

C'est le moment ou jamais de bien vous équiper pour le ski chez Team 5 : du 19 octobre au 2 novembre, il y a des affaires incroyables à faire sur du matériel neuf et des vêtements de très grande qualité (73 et 74). Par exemple :

| | |
|---|---|
| Chaussure Lange | 390 F |
| Anoraks Hechter | 250 F |
| Skis Dynamic 70 | 350 F |
| Fixations Look N 17 | 195 F |
| Anoraks Fusalp | 190 F |

Il y a aussi les chaussures et les skis d'occasion (de bonnes occasions).
Etre skieur, ça n'empêche pas de savoir compter. Choisissez un des 9 magasins Team 5 et foncez.

Paris :
TEAM 5 MONTPARNASSE 44-46, rue St-Placide 7e
TEAM 5 NATION 30, rue d'Avron 20e
TEAM 5 ITALIE 66, avenue d'Italie 13e
TEAM 5 HAUSSMANN 55, rue de l'Arcade et 80, bd Haussmann 8e
Centres Commerciaux :
TEAM 5 ROSNY 2
TEAM 5 MASSY RADAR
TEAM 5 BELLE EPINE
TEAM 5 VELIZY 2
TEAM 5 CRETEIL



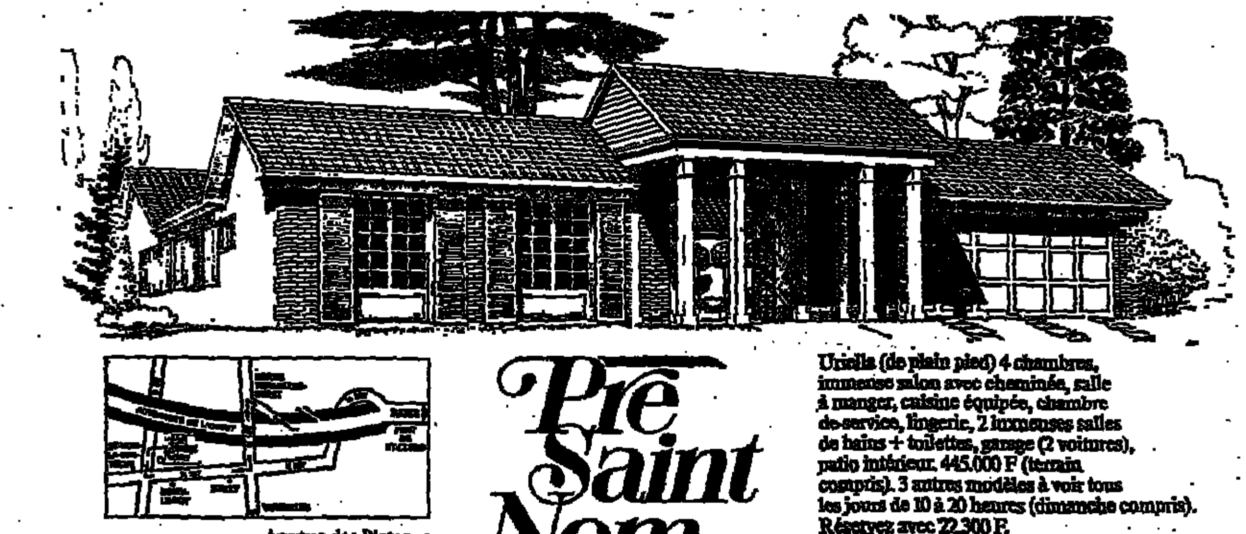

Team 5. Les magasins de sports qui vous donnent envie de faire du sport.



MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
ont choisi CAPÉLOU pour la vente de leurs MEILLEURES LITERIES
Modèle TRECA
LIVRAISON GRATUITE DANS LA JOURNEE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU Distributeur
Seule adresse de vente :
37, Av. de la République
PARIS XIe - Métro PARMENTIER
Tél. 357.46.35 +



A Saint Nom la Bretêche : tennis, golf, équitation, à votre porte.



Avenue des Platanes
78860 St-Nom-la-Bretèche. Tél. 460.89.70
Pré Saint Nom
Uriella (de plain pied) 4 chambres, immense salon avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée, chambre de service, lingerie, 2 luxueuses salles de bains + toilettes, garage (2 voitures), patio intérieur. 445.000 F (terrain compris). 3 autres modèles à voir tous les jours de 10 à 20 heures (dimanche compris). Réservez avec 22.300 F.
Kaufman & Broad : la sécurité en plus
Inter-Ad PSN 1/80.



UNE CHAINE COMPACTE STEREO SONY.
153 F 50 par mois (après versement légal)
ou COMPTANT : 3640 F
1 lecteur enregistreur de cassette
1 ampli-tuner 2 × 18 watts
1 platine tourne-disque
2 enceintes SONY 2 voix
+ cadeau : un casque



Caméra 7
PARIS
7 rue La Fayette 878.37.25
20 rue de Châteaudun 878.54.25
CANNES
45 La Croisette (Gd Hôtel) 38.39.88

# le nouveau savoir s'asseoir



Confort, oui, mais conformisme, pourquoi ? Ne faut-il pas, en matière de décoration tout au moins, faire ce qu'on a envie de faire ? Et si on aime le résultat obtenu, le but essentiel n'est-il pas atteint ? Cela peut être, par exemple, une nouvelle bohème, un désordre organisé ou bien, comme ici, un ordre rigoureux mais qui se moque des idées reçues : des coussins carrés posés au sol, des dossiers droits, des dossiers d'angle, un tissu à toute épreuve, il n'en faut pas plus pour réussir un coin repos... pour gens décontractés.









NOCTURNES LES VENDREDIS JUSQU'A 22 H 30

## ROCHE-BOBOIS

92-98 BD DE SÉBASTOPOL **PARIS** tél. 278 10 50 PARKING ASSURÉ ET 10 à 18 RUE DE LYON **PARIS** tél. 343 84 55 PARKING ASSURÉ

| | |
|---|---|
| PARIS 7e | 207 BD ST-GERMAIN tél. 548 87 61 |
| PARIS 17e | 52 AV. DE LA GRANDE ARMÉE tél. 380 73 78 |
| ATHIS-MONS | 37 RTE DE FONTAINEBLEAU tél. 921 43 62 |
| BOIS-COLOMBES | 2 PL. G. PÉRI (PL. de la Gare) tél. 242 32 92 |
| BOURG-la-REINE | 72 BD MARÉCHAL JOFFRE tél. 660 34 88 |
| MELUN | 2 RUE ST-ÉTIENNE tél. 437 10 73 |
| ST GERMAIN en L. | 98 RUE LÉON DESOYER tél. 973 06 88 |
| SÈVRES | 1 ET 3 AV. DE L'EUROPE tél. 626 02 92 |
| VERSAILLES | 6 RUE AU PAIN (PL. du Marché) tél. 951 59 61 |
| AJACCIO | 103 COURS NAPOLÉON tél. 21 07 73 |
| ALBI | 1 ET 3 RUE DU GAL-PONT tél. 54 23 79 |
| AMIENS | 38 RUE DES VERGEAUX tél. 91 60 86 |
| ANGERS | 64 BD DU ROI-RENÉ tél. 88 53 84 |
| ANGOULÊME | 19 RUE DES POSTES tél. 95 90 77 |
| ANNECY | 11 RUE SAINTE-CLAIRE tél. 45 11 18 |
| AVIGNON | 25 RUE DES MARCHANDS tél. 81 10 17 |
| BASTIA | 40 BD PAOLI tél. 31 00 07 |
| BAYONNE | 9 RUE JACQUES LAFFITTE tél. 75 55 52 |
| BESANÇON | 5 RUE DES GRANGES tél. 83 36 23 |
| BORDEAUX | 55 COURS D'ALBRET tél. 52 97 37 |
| BOURGES | 9 BD D'AURON tél. 24 68 06 |
| BREST | 13 RUE JEAN JAURÈS tél. 44 15 22 |
| BRIVE | 7 BD DU SALAN tél. 74 85 14 |
| CAEN | 12 PL. DE LA RÉPUBLIQUE tél. 81 44 51 |
| CHARLEVILLE | 16 AV. D'ARCHES tél. 32 44 82 |
| CHARTRES | 28 RUE DES RÉSERVOIRS tél. 21 92 40 |
| CHERBOURG | 12 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE tél. 53 44 51 |
| CLERMONT-FD | 2-4 RUE PH. MARCOMBES tél. 92 41 14 |
| COLMAR | 8 PLACE JEANNE-D'ARC tél. 41 36 69 |
| ÉVREUX | 3 RUE DE GRENOBLE tél. 33 55 83 |
| DIJON | PLACE JEAN-MACÉ tél. 30 23 28 |
| GRENOBLE | 28 COURS JEAN-JAURÈS tél. 87 12 51 |
| LA ROCHELLE | 57 RUE SAINT-YON tél. 28 84 20 |
| LE MANS | 8 PLACE DES JACOBINS tél. 28 74 45 |
| LILLE | 75 RUE ESQUERMOISE tél. 54 81 83 |
| LIMOGES | 49 AV. G. DUMAS tél. 33 51 20 |
| LORIENT | 20 COURS CHAZELLES tél. 21 22 44 |
| LYON | 9 COURS DE LA LIBERTÉ tél. 60 16 23 |
| METZ | 47 RUE SERPENOISE tél. 75 06 08 |
| MONTPELLIER | 17 BD DU JEU DE PAUME tél. 72 98 54 |
| MULHOUSE | 31 AV. DE COLMAR tél. 42 28 71 |
| NANCY | 101 RUE ST-DIZIER tél. 52 34 41 |
| NANTES | 7 ALLÉE CASSARD tél. 71 02 57 |
| NICE | 6 RUE GUBERNATIS tél. 85 67 32 |
| NIMES | 15 RUE DE LA RÉPUBLIQUE tél. 69 27 56 |
| NIORT | PLACE DES HALLES tél. 24 05 79 |
| ORLÉANS | 93 ET 95 RUE BANNIER tél. 87 38 07 |
| PAU | 20 RUE ÉMILE GUICHENNE tél. 27 65 75 |
| PERPIGNAN | 5 RUE DU MARÉCHAL FOCH tél. 34 37 83 |
| POITIERS | 9 RUE LEBASCLES tél. 41 01 26 |
| REIMS | 7 RUE DE L'ÉTAPE tél. 47 55 58 |
| RENNES | 4 RUE BEAUMANOIR tél. 30 55 55 |
| RODEZ | 15 AV. DURAND-DE-GROS tél. 68 09 35 |
| ROUEN | 56 QUAI DU HAVRE tél. 98 60 60 |
| ST-ÉTIENNE | 2 RUE DE LA RÉPUBLIQUE tél. 32 53 11 |
| ST-NAZAIRE | 25 RUE DE LA PAIX tél. 70 11 15 |
| STRASBOURG | 19 RUE DES HALLEBARDES tél. 32 37 17 |
| THIONVILLE | 24-28 RUE DU LUXEMBOURG tél. 59 05 44 |
| THONON | 17 RUE L'HOTEL-DIEU tél. 71 20 26 |
| TOULON | 78 BD DE STRASBOURG tél. 92 81 11 |
| TOULOUSE | 3 PLACE ROUAIX tél. 52 04 89 |
| TOURS | 20 RUE NATIONALE tél. 05 05 03 |
| TROYES | 28 RUE GÉNÉRAL SAUSSIER tél. 43 16 08 |
| VALENCE | 26 AV. VICTOR HUGO tél. 44 35 56 |
| VALENCIENNES | CARREFOUR DE ROMAINVILLE tél. 46 05 67 |
| FORT de FRANCE | AV. FRANTZ-FANON tél. 71 77 92 |
| NOUMÉA | 51 RUE SÉBASTOPOL tél. 738 51 |
| PAPEETE | AV. GEORGES CLEMENCEAU tél. 2 33 93 |
| ANVERS | HUIDEVETTERSSTRAAT 35 tél. 33 16 27 |
| BRUXELLES | 43 RUE ROYALE tél. 18 12 29 |
| GAND | VOLDERSSTRAAT 24 tél. 25 29 60 |
| LIÈGE | 38 PLACE DU XX AOUT tél. 32 19 64 |
| LUXEMBOURG | 8 AV. DE LA PORTE NEUVE tél. 205 75 |
| GRONINGUE | GELKINGESTRAAT 46 tél. 127112 |
| HAARLEM | SMEDESTRAAT 22 tél. 310220 |
| LA HAYE | PALEISPROMENADE MOLENSTRAAT 4 tél. 46 95 39 |
| ROTTERDAM | WESTBLAAK 101 tél. 127117 |
| BALE | AESCHENVORSTADT 41 tél. 23 26 60 |
| GENÈVE | 12 ET 14 RUE VOLTAIRE tél. 44 05 06 |
| LAUSANNE | 11 RUE LANGALLERIE tél. 20 62 64 |
| FRANCFORT | NEUE MAINZER STRASSE tél. 236 602 |
| STUTTGART | FRITZ ELSAS STRASSE 38 tél. 29 48 98 |
| GRAZ | GLEISDORFERGASSE 3 tél. 22 77 285 |
| VIENNE | LERCHENFELDERSTRASSE 18-24 tél. 43 46 16 |
| LONDRES | 58 BAKER STREET tél. 486 16 14 |
| BARCELONE | 266-268 CALLE MUNTANER tél. 218 26 36 |
| NEW YORK | 200 MADISON AVENUE tél. 725 55 13 |
| MONTRÉAL | 1265 BD BERRI tél. 842 88 11 |
| QUÉBEC | 16 RUE COURCELETTE tél. 681 47 01 |
| | 1293 BD CHAREST-OUEST tél. 681 41 01 |
| TORONTO | 980 YONGE STREET tél. 967 62 42 |
| ABIDJAN | BD CARDE tél. 32 16 42 |
| BEYROUTH | PLACE TABARIS tél. 22 86 20 |

**Faites-le venir à la maison...** le catalogue R-B 74, 132 pages couleurs, contre 5 F français (qui vous seront remboursés au premier achat).

Nom ........................................................................

Adresse ........................................................ Ville ........................................

**Bon** à adresser à l'une des adresses ci-dessus (pour la province et l'étranger, à votre magasin régional) en utilisant le mode de règlement à votre convenance (timbres, chèque bancaire ou postal).




**dans un site très privilégié: la résidence des Fontaines**

2 petits immeubles de 3 et 4 étages en pierre de taille au milieu d'un parc de 5000 m² situé tout près de la gare et du centre ville, au calme.

**du studio au 4 pièces, à partir de 3 800 F le m²**

renseignements et vente :

- sur place, 1 à 5 rue des Pommerets de 14 h à 19 h tous les jours sauf les mardi et mercredi.
- à CIP, 21, 23 av. Pierre 1er de Serbie - 75116 PARIS - Tél. 720.49.70.




**ÉCOLE DE PUBLICITÉ, PRESSE ET RELATIONS PUBLIQUES**
**ÉTABLISSEMENT PRIVÉ d'Enseignement Supérieur Technique**

- Statut étudiant • Deux années d'études
- Cours par demi-journée • Rentrée 14 octobre 1974

- Étudiants voulant acquérir une formation professionnelle
- Bacheliers et élèves du niveau des classes terminales

- Carrières : Publicité, Tourisme, Commerce, Relations Publiques

- Diplômes d'État : BTS Publicité (pas de math) BTS Tourisme (pas de math) BTS Distribution Commerce.

E.P.P.RE.P. 10, rue de la GRANGE-BATELIÈRE - 75009 PARIS TÉL. 770.61.60 Métro : Richelieu-Drouot
Réception du lundi au vendredi

# CULTURE

## LE PROCÈS D'UN POÈTE

*(Suite de la première page.)*

On laissa tomber ce chef d'accusation, mais le tribunal va juger un autre texte paru dans « Poesie », inspiré par le thème de Noël et le personnage de Jürgen Bartsch, condamné en Allemagne pour infanticide. Voici une traduction littérale de ce texte qui se rattache à l'école néo-expressionniste et constitue, selon son auteur, une protestation contre l'hypocrisie avec laquelle on célèbre une fête religieuse devenue littéralement un prétexte à « consommation ».

*JURGEN BARTSCH FETE NOEL*

Il s'est dit : aujourd'hui, un enfant va naître
Alors que tant d'entre eux courent déjà tristement par là.
C'est pourquoi il en a attrapé un perdu
D'âme et d'esprit, vivement, par le croupion.
*Dans l'odeur merveilleuse d'une bougie il a couvert*
*L'enfant de baisers et l'a épluché comme un œuf dur.*
Et il eut le sentiment que c'était Noël,
En le découpant à la manière d'une oie de Noël
Comme Jürgen Bartsch, quand il dit au juge :
Mon motif était l'amour du prochain, croyez-moi,
Et je me sentais plus heureux que vous, monsieur.
On sut alors qu'il disait la vérité.

Avec un groupe d'écrivains bâlois, Frank Geerk collabore à une autre revue dont le tirage est de 1 200 exemplaires : « Prothèse ». Il y publia en 1973 un texte intitulé « Lettre spirituelle » :

Au cas où vous reviendriez, Seigneur Jésus,
nous vous attacherions au pont de l'autoroute,
sans compliments.
Nous frotterons votre corps à blanc avec du persil.
Et nous klaxonnerons jusqu'à faire éclater vos oreilles
Nous couperons vos oreilles et vos poils
pour les collectionneurs de reliques,
vous nous excusez déjà.
Alors, nous pompons encore votre sang dans notre moteur
et prenons congé avec notre plus humble reconnaissance.
Voilà !

Nous avons demandé à deux poètes, l'un catholique, l'autre protestant, ce qu'ils pensaient de ces textes : « Ce ne sont pas les meilleurs poèmes de Geerk, nous dit le pasteur Kurt Marti, l'un des écrivains les plus connus de Suisse allemande, mais ils prennent au sérieux le « Ecce homo » de l'Évangile en réduisant la distance historique qui nous sépare du Christ. Le second texte actualise la crucifixion par un symbole, le pont de l'autoroute, qui est beaucoup plus significatif de la société d'aujourd'hui que la Croix. Et nous ne devrions pas oublier que Jésus a été accusé aussi de blasphémer Dieu — ce qui devrait nous garder à tout jamais, nous autres chrétiens, d'intenter des procès de ce genre. ».

Un écrivain catholique de Suisse française, Maurice Chappaz, partage cet avis : « Au nom de quoi, dit-il, peut-on aujourd'hui condamner un poète ? » L'acte d'accusation est pourtant formel : « Par son attitude, l'accusé a, d'une manière publique et vulgaire, insulté et ridiculé les convictions d'autrui dans le domaine de la foi, plus spécialement de la foi en Dieu. »

La mise en accusation a été précédée (comme ce fut le cas pour « les Fleurs du mal ») de dénonciations publiques dans un journal publicitaire distribué gratuitement à Bâle, à 250 000 exemplaires. Les autorités religieuses demeurèrent cependant muettes, et c'est un conseiller national du parti chrétien-social, M. Albin Breitenmoser, qui porta plainte. L'accusé sera défendu par un autre conseiller national, l'avocat socialiste Andreas Gerswig.

S'agit-il donc d'un procès politique ? On a parlé d'un mouvement xénophobe (Geerk est allemand), à la veille du référendum sur le statut des étrangers de Suisse. Les écrivains du groupe d'Olten, auquel appartient Max Frisch, ont décidé de prendre en charge les frais du procès. Celui-ci, par son caractère exceptionnel, sera intéressant à suivre : faut-il fixer, en démocratie, des limites à la liberté d'expression ? M. Andreas Gerwig a défendu récemment les responsables d'une revue d'apprentis socialistes de Saint-Gall, accusés notamment d'avoir publié un texte d[u] poète allemand Wolfgang Borcher[t] mort en 1947.

Dans un autre ordre d'idées, o[n] observe une certaine lassitude e[n] Suisse, à l'égard de ce qu'on cro[it] être une atteinte aux bonne[s] mœurs. Les cantons de Vaud e[t] Genève viennent d'interdire le[s] « Contes immoraux » et « Emmanuelle », obligeant leurs conc[i]toyens à se rendre en Savoie pou[r] voir ces deux films, comme à l'épo[que] de Voltaire ils allaient à Fe[r]ney applaudir les pièces du patriar[che], le théâtre étant prohibé da[ns] leur ville.

Autres temps, mêmes habitudes. Il n'est pas certain cependant qu[e] le signataire de l'acte d'accusatio[n] adressé à Geerk, le docteur G. Fo[r]tine, alimente la chronique littéraire aussi bien que Pierre-Emmanuel Pinard, le substitut du procu[reur] qui attaqua Baudelaire e[n] 1857. Attendons le jugement d[e] Bâle.

FRANCK JOTTERAND.

## CORRESPONDANCE

### JULIEN CAIN A BUCHENWALD

*Julien Cain, membre de l'Institut, dont nous avons retracé l[a] carrière dans* le Monde *du 11 octobre, fut en 1940 un des premier[s] fonctionnaires révoqués par l'occupant allemand ; après avoir ét[é] interné à Romainville, il fut déporté à Buchenwald en 1944.*

*Julien Cain n'aimait guère parler de cette période de sa vie e[t] disait pudiquement :* « En 1940, j'ai été relevé de mes fonctions. Cel[a] s'est terminé à Buchenwald, d'où je suis sorti au bout d'un an, e[n] pas très bon état, pour reprendre mon travail. »

*M. Yves P. Boulongne, directeur de l'Institut national d'éducation populaire, qui fut son compagnon de déportation, nous adress[e] le témoignage suivant :*

Julien Cain avait été affecté au block 14, « Schutzhäftling », comme les autres, un peu plus lent seulement, un peu plus voûté, un peu plus gauche. Fait pour la quiétude des cabinets de travail, pas pour le cirque absurde, tonitruant et sanglant, du camp de concentration, Julien Cain, plus que tout autre, était incongru dans un tel décor.

Il passait dans les allées du camp, lentement, traînant ses sabots de bois, le béret immuablement de travers au grand scandale du chef de block, mal fagoté dans une veste russe rarement boutonnée, étranger en apparence aux dérèglements des temps.

Nous avions formé autour de lui une chaîne complice de solidarité. Marcel Paul d'abord, cet apôtre de la fraternité humaine, à qui nous devons tous plus ou moins la vie. Mais aussi Straka, Mondry, Baillou, tant d'autres, ouvriers et paysans de France, intellectuels ou non, mais qui tous savaient qu'il fallait arracher Julien Cain à la mort.

C'est peu de dire que le soir venu, dans le « Waschraum » du block, ou sur la « Totenstrasse ». Julien Cain nous aidait à vivre. Nous allions vers lui, les très jeunes et les plus vieux, sans doute, je l'imagine, comme les premiers chrétiens montaient vers les disciples. Nous qui n'avions rien, hormis nos scrofules, retrouvions près de lui la certitude, cette euphorie de l'être qui n'est pas oubli, mais accomplissement conscient du destin.

D'une des poches insondables de son uniforme, précautionneusement, charnellement, de ses longs doigts diaphanes, Julien Cain extrayait un livre. Et ce livre, pour nous, ne pouvait que se trouver là, dans les mains de cet intellectuel fragile. Tant d'évidence, Julien Cain nou[s] apparaissait comme un protecteu[r] de l'esprit, dans la lutte contre l[e] maudit.

Valéry ainsi nous fut dit, et France et Maupassant, et Pontus de Thiard Et Goethe et Schiller. Quel éclectisme, mais quelle foi dans l'homme

Alors Julien Cain s'interrompait levait des yeux doux de myope replaçait des lunettes brechtienne[s] toujours rebelles et nous disait « L'an prochain, à la Nationale... »

### Une lettre de M. Claude Gallimard à propos d'« Ouvrez les guillemets »

*Nous avons reçu de M. Claude Gallimard la lettre suivante :*

J'ai été très étonné de lire, dans le numéro du *Monde* daté du 16 octobre, le compte rendu de l'incident survenu au cours de l'émission « Ouvrez les guillemets » du 14 octobre.

En effet, à la fin de cette émission, dirigée par Bernard Pivot, M. Thieuloy a parlé de nos éditions en termes injurieux. Bernard Pivot a deviné qu'il s'agissait d'une manifestation de hargne venant d'un auteur dont un manuscrit avait été refusé.

Je regrette que votre critique n'ait pas fait mention de ce point précis dans son article, ce qui dénature la portée de l'incident et l'aggrave étant donné le crédit qui s'attache à tout ce que publie votre journal, simplement pour conclure que l'on sait gré à la télévision de nous donner de ces « moments privilégiés ».

**Air Afrique a fait découvrir aux touristes l'Afrique Noire.**

**Pourtant, 85% de ses passagers ne sont pas des touristes.**

Air Afrique, promoteur du tourisme africain.

Seule Air Afrique connaît bien l'Afrique Noire parce qu'elle y est partout chez elle.

Cette connaissance unique lui a permis de mettre sur pied et de développer un tourisme qui a su préserver une authenticité véritable dans le cadre d'un confort hôtelier de classe internationale.

Ceci explique qu'en treize ans le nombre de touristes qui choisissent l'Afrique Noire s'est multiplié par dix.

Air Afrique, "stimulateur" des affaires en Afrique Noire.

On sait l'essor sans précédent que connaît l'Afrique Noire depuis dix ans : urbanisation intensive, accroissement des besoins en biens de consommation, d'équipement, développement des secteurs industriel et tertiaire...

Air Afrique a pour sa part contribué à ce bond économique en ouvrant largement sur le monde les marchés africains (densité de son réseau inter-Etats, vers l'Europe et les Etats-Unis, nombre de ses fréquences hebdomadaires, importance de sa flotte).

Ainsi, de plus en plus d'hommes d'affaires s'intéressent à l'Afrique Noire. Et Air Afrique transporte de plus en plus d'hommes d'affaires : plus de 85 % de ses passagers à l'heure actuelle.

**Nos jets du soleil sont d'abord des jets d'affaires.**

AIR AFRIQUE
L'Afrique Noire, c'est notre affaire.




**CENTRE UNIVERSITAIRE PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Enseignement pluridisciplinaire par correspondance

- LETTRES, SCIENCES, DROIT, MÉDECINE, SCIENCES ÉCONOMIQUES
- PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (D. U. E. L., D.U.E.S., D.E.U.G., AGRÉGATION, I.E.P., ...)
- RECYCLAGES SCIENTIFIQUES

*Pour recevoir gracieusement toute documentation utile, retournez ce coupon au :*

**CUDES** 12, rue de la Sorbonne - 75005 PARIS Téléphone : 633-77-13 et 326-93-88

Nom et prénom : ..........................................
Rue : .................................... N° : ......
Ville : ............................ Code postal : ........

**Le Monde** DU TOURISME ET DES LOISIRS

## Un bilan du Commissariat au tourisme

# )UATRE ANS POUR METTRE SUR RAILS L'INDUSTRIE DES VACANCES

)UATRE tâches, « *dont aucune ne pouvait être sacrifiée et dont l'articulation 'manente, la mise à l'unisson, ıstituaient l'essence même d'une itique touristique globale* », ont entreprises par le commissa- t : tutelle d'orientation, d'inci- ion, de guidage des professions ristiques ; aménagement tou- ique du territoire ; promotion de la France à l'étranger et de la France en France ; animation enfin d'une véritable politique du tourisme social.

Le chapitre par lequel s'ouvre ce *rapport d'activité* est celui de l'hôtellerie. C'était l'une des grandes missions du commissariat de faire sortir la profession du sommeil dans lequel elle était plongée.

### Sous le ciel des « deux étoiles »

'our favoriser l'amélioration en ılité et en quantité du parc ·elier, *un dispositif d'orienta-* ı et d'incitation a été, de 1965 970, progressivement établi et ıplété.

ı la fin de 1973, sur un peu s de 15 000 hôtels de tourisme, s de 10 500 avaient bénéficié *reclassement selon les nou-* les normes. Les prêts en faveur la modernisation étant main- ıs et développés, 4 500 hôtels ı encore reclassés devraient ıvoir prochainement être admis ıs la catégorie tourisme.

Entre 1971 et 1973, près de 000 chambres ont été créées modernisées. Pour aboutir à ce ıltat, plus de 5 milliards de ıncs ont été investis dans ôtellerie, *dont 50 % sous forme* ıides accordées par l'Etat sur crédits du Fonds de dévelop- nent économique et social et r l'octroi de primes d'équipe- ınt hôtelier.

D'autre part, le commissariat néral au tourisme définissait ıe formule hôtelière adaptée ıx besoins et aidait les inves- seurs à réaliser des établisse- ents répondant aux critères *deux étoiles confort* ». Les premiers projets, lancés à Paris, portent sur près de 3 000 chambres *de cette catégorie.*

En 1973, les concours publics aux hébergements touristiques ont atteint un niveau de 36,5 millions de francs de primes spéciales d'équipement hôtelier, 340,3 millions de francs de prêts du F.D.E.S. et 591 *millions de francs* de prêts bonifiés par l'Etat. Le montant des investissements réalisés avec ces concours dépassé en 1973 2 milliards de francs.

*Pour ce qui concerne* les agences et les bureaux de voyages, le commissariat avait à s'intéresser de près à une profession en rapide expansion. Au cours de 1973 et 1974, il a préparé, en liaison avec les administrations concernées et les *professionnels*, une réforme du statut des agences et bureaux de voyages dans le triple but de simplifier les procédures, d'accroître les garanties exigées et de renforcer les sanctions.

Autre point d'importance : la formation professionnelle et l'emploi dans les métiers du tourisme. Actuellement, le nombre d'emplois dans les *métiers du tourisme* est de 600 000, dont 460 000 pour l'hôtellerie et la restauration ; celui des emplois induits directement par l'activité *touristique* est de l'ordre de 1 300 000 (selon la *commission du VI[e] Plan*, 25 000 personnes devraient chaque année *sortir* des établissements publics de formation, chiffre qui est loin d'être atteint). Ici le commissariat *général* au *tourisme aura aidé* l'Agence nationale de l'emploi à *mettre en place* ou à développer ses sections « métiers du tourisme » et « hôtellerie ». Au total,

### La campagne en vedette

*Administration*, et essentiellement administration de mission, le commissariat essaya de coordonner les initiatives, de rassembler les co-financements nécessaires (1). Dans le chapitre sur l'aménagement touristique, le rapport fait ressortir l'une des préoccupations majeures du commissariat de *1971 à 1974, qui* aura été de donner ses lettres de noblesse à l'aménagement de la campagne pour les vacances, le loisir et le tourisme.

De *4 millions de francs en 1973*, les crédits affectés à l'espace rural sont passés, en 1974, à 7 millions. Sur un plan général, le commissariat aura tenté de redresser l'image souvent négative que les Français ont de la campagne comme *espace touristique. Les actions d'aménagement* ont été liées aux campagnes de promotion, comme par exemple celle qui a été engagée sur le thème de ski *nordique en Auvergne (sur l'ensemble* des opérations de ski de randonnée, les subventions mobilisées en 1974 représentent 1 million 150 000 francs, dont 230 000 *provenant* du F.I.A.N.E. *à titre de* co-financement).

Ski nordique, mais aussi tourisme pédestre, tourisme équestre, navigation de plaisance sur les *canaux intérieurs, le commissariat* s'est penché sur ces nouvelles formes de loisirs et, en collaboration avec le service d'études d'aménagement touristique de l'espace rural (S.E.A.T.E.R.), a pu mener à bien de nombreuses actions.

*Retenons, toujours dans* le domaine de l'aménagement touristique, l'action menée par le commissariat en faveur des sports d'hiver et du tourisme social. En octobre 1973 la commission interministérielle pour l'aménagement touristique de la *montagne fixait* son choix sur trois exemples d'insertion de réalisations du tourisme social dans des centres de ski.

● Intégration à une station nouvelle grâce à l'organisation systématique de locations comme au Corbier, pouvant ainsi permettre une participation d'organismes nouveaux à l'effort d'investissement ou à la création de *stations satellites* à moyenne altitude, en suivant les exemples réalisés au sein du complexe de La Plagne par V.V.F. à Montchavin et par le département du Val-de-Marne à *Longefoy* ;

● Intégration à un village ancien *telle que* la préparent Tourisme et Travail à Naves, en Tarentaise, ou l'U.C.P.A. à Samoens, dans la vallée du Giffre ;

● *Opération nouvelle du type* de la station intégrée, engagée par une association *sur* un support communal. C'est ce que le commissariat a entrepris de soutenir à Montricher, en Maurienne, en apportant son concours à l'initiative *de l'Association Renouveau.*

### Etrangers par millions

Important secteur d'activité du commissariat, la promotion : tâche toujours considérée comme la mission première de l'organisme de l'avenue de l'*Opéra*. « *Il fallait adapter cette promotion de la France touristique à l'étranger à une époque où l'image de marque — si prestigieuse fût-elle de notre pays — ne suffit plus comme argument de vente face à des clientèles qui ont de moins en moins de liens culturels avec la France.* »

En 1973, la France a reçu seize millions cent quatre-vingt-dix-*neuf touristes étrangers*. La durée moyenne de leur séjour a pu être établie à six jours. En dépit, note le rapport, de l'écart important entre le nombre de touristes étrangers venant en France et le nombre de Français se rendant à l'étranger, la situation de la balance des paiements touristiques français est préoccupante.

Après une progression régulière depuis 1969, le solde positif semble *avoir plafonné en 1971-1972* pour amorcer en 1973 une chute importante qui risque de se poursuivre en 1974. Le départ des Français de plus en plus nombreux pour des *séjours de plus en* plus longs à l'étranger, constitue donc un facteur prépondérant de dégradation de la balance touristique. A la tendance spontanée de nos compatriotes à l'évasion s'ajoute l'intérêt des transporteurs *français à vendre* la *longue distance*. A long terme, la seule solution consiste à la fois à « vendre la France aux Français » comme un produit compétitif et à accroître l'effort de promotion sur les marché étrangers. Cela nécessite, souligne le rapport, davantage de moyens.

### Enfin le social ?

Quatrième domaine enfin où le commissariat avait un rôle important à jouer : la mise en place d'une politique sociale des vacances et des loisirs. Harmoniser les *critères de sélection* et *simplifier* les procédures de financement. Tel a été l'objet de la réorganisation de la commission interministérielle du tourisme social, qui avait été créée par un arrêté du 6 mai 1966 « en vue de *coordonner les actions entreprises* par les pouvoirs publics pour développer le tourisme social ».

Cette instance, installée dans sa nouvelle composition le 16 janvier 1973, associe désormais, sous la présidence du commissaire au tourisme, l'ensemble des établissements financiers concernés (Crédit national, Crédit hôtelier Caisse des dépôts, Crédit agricole. Crédit coopératif), à la Caisse nationale des allocations familiales et aux administrations : DATAR, ministères de l'intérieur, de l'agriculture, de la santé et de la jeunesse et des sports.

Réunie six fois en 1973, la C.I.T.S. a examiné cinquante projets nouveaux de villages de vacances. Tout en conservant son autonomie de décision pour le contrôl des financements relevant de sa compétence, chaque administration et chaque établissement a joué le jeu de cette concertation, au centre de laquelle le commissariat général au tourisme assume la tâche de *coordination interministérielle* qui lui est impartie.

Notons que les villages de vacances représenteront en 1973 une capacité d'accueil de 95 000 lits, dont 14 000 placés sous gestion commerciale. Le nombre de lits créés serait conforme aux prévisions du VI[e] Plan : pour un programme quinquennal de 35 000 lits, on relève *8 500 lits* créés en *1971*, 8 900 en 1972, 9 750 en 1973.

J.-P. Q.

(1) Le rapport souligne que les *contributions* d'autres départements ministériels à des actions d'aménagement ou de promotion du commissariat sont passées de 1,7 à plus de 15 millions entre 1971 et 1973.

**L**E Commissariat général au tourisme sortira-t-il sain et sauf *des turbulences qui, depuis quelques semaines*, agitent les milieux officiels, de l'avenue de l'Opéra à la rue Newton ? Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme, M. Gérard Ducray, avait envisagé, on le sait (« le Monde » du 2 octobre 1973), de faire passer les services jusqu'ici dirigés par M. Jean-Pierre Dannaud sous son autorité, *supprimant* « de facto » le poste de commissaire au tourisme.

Au même moment le Commissariat diffuse un bilan exhaustif de son action et de ses moyens, et cela pour la première fois depuis sa création. Ce rapport d'activité, commandé à l'époque par M. Olivier Guichard, couvre la période 1971-1974.

« L'effort accompli pendant la période considérée, note M. Jean-Pierre Dannaud (nommé au mois d'octobre 1970), n'était possible que par la mise au point — la mise en service — d'un instrument rénové et fortifié. » Cet instrument — le Commissariat — à la mission « à la fois humble et ambitieuse », a lancé les bases de ce « pouvoir touristique » unique, réclamé dans son rapport par la commission *du tourisme du VI[e] Plan. « Il est encore comme la monarchie capé*tien enà ses débuts, bien pauvre, bien faible, bien fragile. »

« Cependant, souligne M. Dannaud, malgré la complexité de ses tâches et la faiblesse de ses moyens, il *émerge. Il réalise au sein* d'une administration française volontiers cloisonnée un type unique *d'organisation tendant à rassembler dans une même synergie* tous les facteurs et tous les auteurs de l'action touristique. »

Le commissaire au tourisme le rappelle : « Tout cela au cours des *années écoulées a grandi en silence », et peut conclure :* « Car, pendant ces années, le Commissariat au tourisme a tout juste eu *le temps de faire* ce qu'il *avait* à faire, pas du tout celui de le faire savoir. » Et son bilan n'est pas négatif.

J.-P. QUÉLIN.

## VACANCES POUR TOUS

La mise au point d'un système d'épargne-loisirs soutenu par une participation financière de l'Etat et des entreprises paraît nécessaire pour faire accéder au bénéfice des vacances les catégories sociales les plus défavorisées. Au niveau des procédures, la création d'un centre d'information du tourisme social complétée éventuellement par l'organisation d'un système de réservation centralisé contribuerait à faire que les équipements de tourisme social profitent aux catégories qui en ont le plus besoin et qui en sont le moins informées.

Mais, de même que l'institution d'un Conservatoire du littoral ne saurait dispenser de mesures de protection de l'ensemble du littoral, ainsi l'élaboration d'une politique des loisirs va-t-elle bien au-delà des transferts financiers — quel que soit leur accroissement — opérés au bénéfice des hébergements en villages de vacances et campings non lucratifs, bien au-delà du petit monde du tourisme social, oasis isolées dans l'économie tout entière qui devra s'ordonner selon une finalité sociale. »

## LUGDUNUM ET LES PROMOTEURS

# Fourvière vaut le détour

*POUR Michelet c'était « la colline qui prie » et ce romantisme l'opposait à celle « qui travaille », c'est-à-dire à celle de la Croix-Rousse. Pour Claudel c'était « ce haut lieu de Fourvière ». Aujourd'hui, à l'époque des schémas directeurs, des tracés autoroutiers, des centres commerciaux, Fourvière c'est un peu « l'oubliée » de l'expansion lyonnaise. Pour le voyageur pressé elle n'est plus que le nom du tunnel qui permet de la traverser sans la voir.*

*En dépit des dépliants qui ne manquent pourtant pas de la signaler à l'attention, de rappeler qu'elle fut la cité de Lugdunum, de vanter le théâtre et l'Odéon mis au jour voici quarante ans, les touristes la dédaignent. Il n'y a eu en 1973 que treize mille six cent dix-neuf visiteurs pour payer les 2 francs d'entrée et accéder à cet ensemble pourtant remarquable. A quoi tient cette réserve ? A la trop fameuse discrétion lyonnaise qui mêle tout autant la pudeur et l'orgueil ? En dépit d'elle le beaujolais et la cuisine se sont pourtant bien imposés. Que faudrait-il donc pour imposer Fourvière ?*

*Il faudrait peut-être éviter ce qui vient de se passer sur cette colline le 14 octobre, où des bulldozers ont commencé d'anéantir la découverte faite huit mois plus tôt d'un ensemble romain de 1 800 mètres carrés. Cette aventure n'est pas la première. Elle a au demeurant des raisons fort simples. Bien que l'on sache que toute la colline est susceptible de receler peu ou prou des vestiges de la cité antique, il a été admis une fois pour toutes que ce qui devait en subsister s'inscrirait dans un périmètre déterminé dont le centre est celui des deux théâtres dégagés et mis en valeur depuis 1933. Le chantier d'origine s'est certes agrandi. Un terrain contigu au théâtre romain et sur lequel avaient été repérées les fondations d'un temple de Cybèle est aujourd'hui acheté par la ville et sera donc préservé.*

*De même, on a dégagé derrière l'Odéon tout un quartier commercial. Et sur les pentes de l'autre colline, à la Croix-Rousse, où on sait depuis 1958 que se trouvait l'amphithéâtre où furent martyrisés Blandine et l'évêque Pothin, les fouilles se poursuivent et le site est définitivement sauvé. Pour le reste, la vie s'impose et la vie c'est la construction. Car on construit à Fourvière. Les unes après les autres, les congrégations religieuses qui s'y étaient établies depuis le dix-huitième siècle vendent leurs terrains, que les promoteurs achètent pour y édifier des immeubles. Même si la verdure en souffre, elle demeure malgré tout et de toute façon la vue est admirable.*

*Les promoteurs ne sont au demeurant pas mauvais bougres. Si leurs engins mettent au jour quelques vestiges, ils en avisent les archéologues et les laissent travailler pour un temps. Mais pour ces derniers, et ils ne le savent que trop, il s'agira seulement de venir voir, de photographier, de prélever, bref d'enrichir leurs connaissances. C'est ce qui s'est passé en 1971 lorsque dans le quartier de Saint-Just une construction d'immeuble amena la découverte des fondations superposées de trois églises et d'une nécropole dont on connaissait depuis longtemps l'existence par les textes. En quelques mois, on procéda aux relevés, aux photographies. Après quoi, il fallut laisser la place et aujourd'hui deux tours occupent le terrain. On se fit une raison. Les vestiges sacrifiés n'auraient pas eu valeur artistique. Ils n'étaient éloquents que pour des historiens confirmés.*

*Différente est la découverte aujourd'hui sacrifiée. Lorsque le promoteur, acquéreur en 1971 d'une propriété vendue par les pères capucins, sollicita son permis de construire de la direction départementale de l'équipement, certains s'alarmèrent et alertèrent la direction des antiquités historiques. On consulta les spécialistes. Ils firent savoir qu'à leur avis, sur un terrain se trouvant en dehors de l'enceinte romaine, il n'y avait pas grande chance de découverte extraordinaire. Une clause fut cependant prévue par laquelle le promoteur s'engageait à signaler la date d'ouverture de son chantier et à permettre éventuellement les opérations de relevage.*

### La colonie de Plancus

*Or la découverte fut de taille : installation de forge du début du premier siècle et surtout tout un ensemble de bâtiments d'habitation avec des murs, hauts parfois de 2 mètres, portant trace de fresques, avec des sols laissant apparaître des soubassements de mosaïque. Sur le site romain de Lyon, c'était la première découverte de ce genre. Elle révélait que, cinquante ans après l'installation de la colonie de Plancus, on avait déjà construit hors les murs, et que pour cette construction on avait employé, contrairement à l'idée reçue, des galets du Rhône et utilisé le pisé. Devant cet ensemble, les plus enthousiastes allèrent jusqu'à parler de « petit Pompéi ».*

*En dépit de l'avenant, rien ne devait changer de la découverte. Certes le promoteur s'est montré compréhensif et il a laissé les archéologues travailler de mars à octobre tout à loisir. Certes la direction des antiquités historiques de Lyon a soupiré de son impuissance financière, et ce n'est pas évidemment avec un budget de 6 millions 500 000 francs par an pour l'ensemble de la France que l'on peut songer à acquérir des terrains qu'un promoteur a déjà payés et qu'il faudrait donc de surcroît dédommager.*

*Quelle sera la prochaine découverte lyonnaise qu'il faudra encore sacrifier de la même façon ? Est-il trop tard pour suggérer que soit établi une sorte de charte pour cette colline de Fourvière, fixant une fois pour toutes les promoteurs sur les risques qu'il y aurait pour eux de devoir abandonner un emplacement en cas de mise au jour des travaux de leurs lointains devanciers ? Et, dans un avenir plus immédiat, ne faudrait-il pas aussi que les réalisateurs du métro lyonnais aient leur attention attirée par les découvertes qu'ils pourront faire de leur côté, car eux aussi, entre le Rhône et la Saône, vont avoir à bouleverser ce que les archéologues appellent « les niveaux romains » ?*

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

HORIZONS LOINTAINS
des grands voyages
dans le monde entier
pour découvrir le monde à la française :
44 circuits (Etats-Unis, Mexique, Indes, Afrique du Sud...) et plus de 500 départs par saison
par vols réguliers des compagnies aériennes
des vrais voyages complets, de qualité, au service exclusif
de la clientèle de langue française.
Pour recevoir la brochure gratuitement, écrivez à HORIZONS LOINTAINS B.P. 20509 PARIS

# tourisme

## Aux états généraux du cyclisme

# LES OPTIMISTES DU GUIDON

ENFIN une note optimiste dans ce ciel de crise : la bicyclette se porte bien. Avec 11 millions de vélos pour 52 millions d'habitants, la France arrive au sixième rang dans l'Europe du mollet. En dix ans, l'industrie française a triplé ses fabrications. En sept ans, le nombre des bicyclettes vendues sur le marché intérieur a doublé. Il attèindra 1 800 000 unités en 1974. A l'exportation la balance commerciale est en progression constante avec un excédent de 200 millions de francs en 1973. Tel est le bilan établi par les premiers états généraux du cyclisme, qui viennent de se tenir à Saint-Etienne, la capitale du cycle.

Seconde constatation réconfortante : la bicyclette rend bien portant. Elle est bonne pour le cœur, elle assouplit les articulation, fortifie le quadriceps, fait maigrir les gros et grossir les maigres.

Depuis la crise de l'énergie, la bicyclette est redevenue un moyen de transport. Sa clientèle évolue. Si les moins de vingt ans étaient il y a quelques années majoritaires avec 65 % des ventes, le pourcentage s'est récemment inversé au profit des plus de vingt ans, qui constituent 60 % des acheteurs. Fait nouveau : la reprise des ventes de bicyclettes pour dames.

La pratique de la bicyclette reste dangereuse en raison de l'insuffisance des pistes cyclables (952 kilomètres en France, au lieu de 16 500 kilomètres en Allemagne fédérale et 8 000 kilomètres en Hollande). Peu de cyclistes se risquant dans la jungle automobile des grands centres urbains, les accidents surviennent surtout dans les petites villes et dans les villes moyennes. Sur un total de 12 685 blessés en 1972, on dénombrait 10 614 blessés à l'intérieur des agglomérations ; 73 % des accidents corporels résultent d'une collision entre cyclistes et automobilistes. Ces accidents sont surtout dus au fait que le cycliste est mal perçu du conducteur.

Afin de protéger le cycliste en ville et afin de lui permettre de pratiquer son sport favori en toute sécurité, les états généraux ont suggéré un certain nombre de mesures : obligation pour l'automobiliste de ralentir à l'approche des cyclistes — ce réflexe qui paraît élémentaire ne figure pas dans les dispositions du code de la route — attribution pendant le week-end et pendant la saison de certaines routes secondaires et de voies communales touristiques à la seule circulation des deux-roues non motorisés, aménagement des pistes forestières, chemins de halage et voies de chemins de fer déclassées en pistes cyclables. Dans ce domaine, plusieurs initiatives ont déjà été prises : le parc national des Cévennes a ouvert un sentier cyclable. De son côté la mission d'aménagement de la côte d'Aquitaine va remettre en état, dans une première tranche, cent cinquante kilomètres de chemins forestiers entre Lacanau et Carcans. A Paris, le tour de l'hippodrome de Longchamp va être définitivement bouclé. Un circuit est prévu dans le bois de Vincennes, deux autres en forêts de Fontainebleau et de Rambouillet.

Parallèlement à l'utilisation du réseau existant, les défenseurs des cyclistes souhaitent que les futurs plans d'urbanisme prévoient des itinéraires pour les deux-roues.

Cet appel semble avoir été entendu des pouvoirs publics puisque, dans le message qu'il a fait parvenir au congrès, M. Robert Galley a déclaré : « *Je crois à l'usage de la bicyclette en ville dans les zones d'urbanisation nouvelle. Il nous faut penser les nouveaux quartiers de façon que l'on puisse accéder à l'école, au lieu de travail, au centre commercial, à bicyclette.* » Le ministre a, d'autre part, annoncé la publication prochaine par le SETRA (Service d'études techniques des routes et autoroutes) d'un document fixant toutes les normes selon lesquelles les pistes et bandes cyclables doivent être réalisées pour que la circulation des deux-roues s'y effectue en toute sécurité. Les états généraux du cyclisme ont vu dans ces promesses un premier tour de roue timide vers la réhabilitation de la « Petite Reine » en tant que citoyenne de la route.

FLORENCE BRETON.


**TOURISME**
**HOTELS RECOMMANDES**

*Province*

BORDEAUX

LE GRAND HOTEL DE BORDEAUX
*** N. Appts calmes, 44 à 64 F T.T.C
Centre affaires et spectacles
2, place de la Comédie, Bordeaux
Tél. : 52-64-03 à 06

*Côte d'Azur*

NICE - COTE-D'AZUR

H. AZUR** 06300 - Tél. : (93) 85-74-20 centre f. mer 45 chbres av. S.B. W.-C. cuisinettes frigo. tél. Doc. gratuite

HOTEL FRANTEL, *** N.N
(Plein centre) entièrement neuf, calme, jardin, piscine chauffée
Pension complète 120, demi-pension 100 T.T.C.

*Suisse*

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re classe
Courts de tennis Piscine plein air et Piscine couverte.

*Montagne*

VACANCES DE LA TOUSSAINT
MEGÈVE (Haute-Savoie)
du 29 octobre au 4 novembre
HOTEL MONT BLANC **** Luxe
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Tél. : (50) 21-20-02 • Télex : 90.801.


## CORRESPONDANCE

# Des Français en Pologne

*Après la correspondance publiée dans* le Monde *du 12 octobre et intitulée « Petits déjeuners à la polonaise », M. Claude Carretta, Paris (18e) nous apporte à son tour son témoignage :*

Je me rends depuis quatre ans en Pologne, et j'ai toujours apprécié la bienveillance des Polonais envers les touristes, et singulièrement les Français, qui souvent la leur rendent bien mal par leur comportement conquérant, critique, acerbe, exigeant jusqu'à l'extrême. La critique porte toujours sur ce qu'il n'y a pas, plutôt que sur ce qu'il y a là-bas et qu'il n'y a pas (ou plus) ici.

La Pologne n'est pas le paradis du tourisme auquel rêve votre correspondant à la fin de sa lettre, mais ce genre de « paradis », quand on le trouve, est toujours un enfer pour la population locale, qui est tout de même principalement concernée.

● *Circulation* : les postes d'essence sont situés tous les 40 kilomètres environ, sur toutes les routes un peu importantes. Ils sont situés légèrement en retrait de la route, mais bien indiqués par des panneaux. Les villes — polonaises ou autres — étant toutes « *un dédale de rues* », il est naturel de « *chercher dans un dédale de rues* » !

Concernant la conduite en Pologne, il faut noter qu'il est rigoureusement interdit d'absorber le moindre alcool avant de prendre un volant (et ceci est scrupuleusement respecté). Les Français n'ont guère de leçons à donner dans ce domaine...

● Restaurants : l'exaspération est une réaction bien française. Les Polonais détestent cette attitude et réagissent à leur manière. Rien n'est parfait nulle part, et la patience est une vertu qui se perd...

● Formalités frontalières : elles sont rigoureusement identiques en Pologne et en Tchécoslovaquie. Les touristes bénéficient en outre d'une bienveillante priorité (aux dépens des Polonais). Quant à la fouille, elle n'est pas l'apanage de la Pologne...

# LE VENTRE DE ROISSY

LA cuisine — 42 mètres linéaires de fourneaux luisants, bien alignés sous leurs hottes d'acier — et ses offices couvrent 5 600 mètres carrés ; la plonge, qui en occupe 2 000, peut laver quelque 25 000 « pièces » (assiettes, raviers, gobelets, couverts, etc.) à l'heure ; dans l'entrepôt voisin, un transtockeur — « le plus moderne du monde » — haut de 17 mètres jongle sans peine avec 2 850 casiers pouvant absorber 2 912 tonnes de marchandises : il suffit pour régler le ballet des plateaux des élévateurs et des lève-palettes qu'un opérateur, semblable en cela à une standardiste de jadis, introduise quelques fiches dans les trous de son pupitre de commandes...

Cuisine ou usine ? Le nouveau commissariat de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy, le plus grand qui soit actuellement en service dans le monde, a coûté 57 millions de francs à la Servair (compagnie d'exploitation des services auxiliaires aériens), société créée fin 1971, et dont le capital (10 millions de francs) est réparti entre Air France (51 %), le groupe bancaire Suez (25 %), la Marriott Corporation (20 %) et Lehr France (4 %).

Son objet ? « La fourniture de toutes les denrées, alimentaires ou non, produits et matériels nécessaires aux passagers aériens, pour consommation ou utilisation à bord des avions. » Ce qui revient à dire qu'outre celle des plateaux-repas, la Servair porte la responsabilité des consommations et des lectures du bord, des oreillers (elle en détient, en permanence, 2 500 dans son silo) et couvertures, des ventes hors-taxes, celle enfin du nettoyage des appareils lors des escales. Mis en service au mois d'avril dernier, le commissariat de Roissy sert actuellement 8 000 repas par jour, qui sont consommés par les passagers des six compagnies qui se sont attachés ses services : Air France, T.W.A., Saudi, Arabian Airlines, Air Charter International et British Airways.

Dès le 1er novembre, date à laquelle Air France fera décoller de Roissy la totalité de ses vols long-courriers, il faudra assurer l'avitaillement de 180 avions/jour. Puis, selon les meilleures prévisions des ordinateurs, pouvoir servir quotidiennement, en 1978, près de 25 000 repas. Mieux vaut tenir que courir : l'implantation actuelle a été conçue pour assurer, aux alentours de l'année 1982, 12 millions de repas chaque année.

J.-M. D.-S.

(Sous le sigle Cesal, la Servair livre actuellement trois mille repas par semaine sur les turbotrains, au départ de la gare Saint-Lazare et sur l'Etoile de Lyon (Lyon-Nantes, Lyon-Bordeaux, Lyon-Strasbourg). A noter enfin une unité Servair en service sur l'aéroport du Lamentin-Fort-de-France (Martinique), qui, conçue pour deux mille repas/jour, en assure actuellement six cents/jour.)


(Publicité)

*La santé à fleur de peau...*

Pour vous protéger contre les rigueurs de l'hiver, faites une *CURE DE WEEK-END* de 2 à 3 jours à la Cure-Marine de SIOUVILLE-HAGUE

Cure - Hôtel — Prix forfaitaire

— à 29 km de Cherbourg
— à 3 heures de Paris

— *Les vertus curatives de la mer favorisent l'équilibre du corps et de l'esprit.*
— SIOUVILLE-HAGUE (téléph. 28 à Siouville, 16-33-54-91-11). Terre d'élection pour l'application thérapeutique des vertus marines.



SHOPPING A LONDRES
*2 jours tout compris*
**249 F**
FRANCE-TOURISME
1, rue Auber, PARIS - 742-27-40
LIC 101



AGENCE VOYAGE 9e ARRONDISSEMENT, CH. CHEF AGENCE JEUNE ET CONFIRME. CONNAISSANCE PARFAITE TOUS PROBL. BILLETERIE. ENV. C.V., REFERENCES ET PRETENTIONS, AU « MONDE », SOUS LE No 9.741.



ASIE
OUVERTURE DU
CENTRE D'INFORMATION TOURISTIQUE DE L'ASIE DU SUD-EST
163, AVENUE DU MAINE. — PARIS (14e)
Ouverture du lundi au samedi, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h.
Tél. : 567-04-51
Métro : Mouton-Duvernet, Gaîté Bus : 28, 38, 68, 58, 62



ASSOCIATION DE RENCONTRE ET LOISIRS POUR CELIBATAIRES
Une méthode moderne qui vous permet :
— de multiplier vos relations (masculines et féminines) ;
— de participer à des soirées dansantes ;
— de passer vos vacances avec d'autres célibataires.
*Dem. une documentation à*
ELYSEES RENCONTRES
*26 rue Chalgrin*
75116 - PARIS
Tél. : 256.02.47 (24h. sur 24)
A DECOUPER



**Loftleidir reste la Compagnie la moins chère sur l'Atlantique Nord aller retour NEW YORK 1413 f.**

**sans obligation de réservation longtemps à l'avance**, ce tarif est applicable, **dès maintenant**, pour un



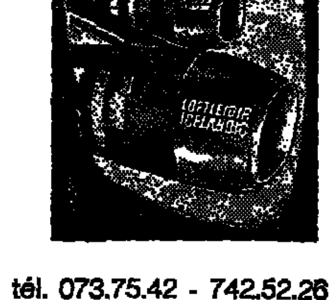
voyage d'une durée de 22 à 45 jours (F. 1439 à compter du 1er nov.)

De plus, vous restez maître de vos décisions et, en cas de modification de date ou d'annulation de votre voyage, **aucun frais ne vous est retenu.**

Toutes les Compagnies parlent de tarifs bas sur l'Atlantique Nord, nous, nous vous les offrons.

N'oubliez pas non plus notre **tarif "affaires"** valable 21 jours, **sans minimum de séjour**, F. 1685.

Votre agent de voyages nous connaît bien, questionnez-le en précisant
LOFTLEIDIR ICELANDIC
32, rue du 4 Septembre
75002 Paris

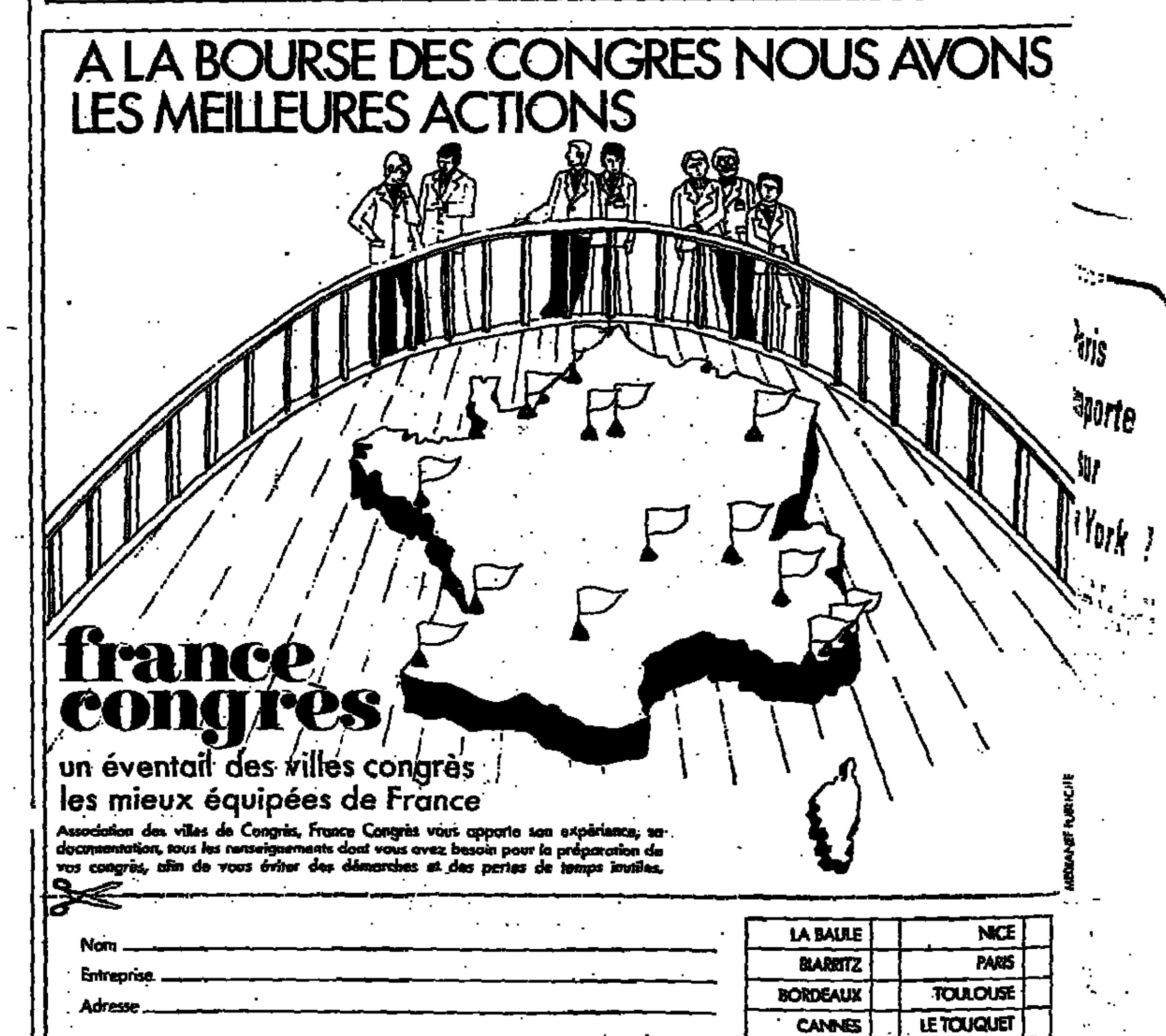



tél. 073.75.42 - 742.52.26
32 bis, rue du Mal Joffre
06000 Nice
tél. 88.73.41

**LOFTLEIDIR ICELANDIC**
le service régulier le plus économique vers les Etats-Unis.



A LA BOURSE DES CONGRES NOUS AVONS LES MEILLEURES ACTIONS



**france congrès**
un éventail des villes congrès les mieux équipées de France

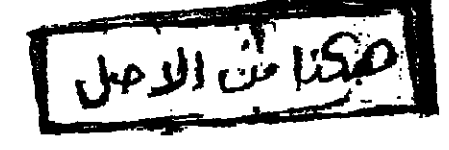
Association des villes de Congrès, France Congrès vous apporte son expérience, sa documentation, tous les renseignements dont vous avez besoin pour la préparation de vos congrès, afin de vous éviter des démarches et des pertes de temps inutiles.

Nom
Entreprise
Adresse

| | | | |
|---|---|---|---|
| LA BAULE | | NICE | |
| BIARRITZ | | PARIS | |
| BORDEAUX | | TOULOUSE | |
| CANNES | | LE TOUQUET | |
| DEAUVILLE | | VERSAILLES | |
| GRENOBLE | | VICHY | |
| LYON | | VITTEL | |
| Pté de MONACO | | | |

FRANCE CONGRES
44, Av. George-V 75008 Paris
Téléphone. 359.95.34

Les services de France Congrès sont gratuits.

animaux

# UNE MÉNAGERIE POUR DEMAIN

PROMENADE traditionnelle des *Parisiens*, la ménagerie du Jardin des plantes apparaît, à bien des égards, comme archaïque : aussi d'aucuns souhaitent-ils sa disparition.

*La ménagerie date du dix-huitième siècle ;* elle est, avec celle de *Schönbrunn*, le plus vieux zoo du monde. Mais peut-on concilier l'histoire et le bien-être des animaux ? Les responsables de la ménagerie, notamment son directeur, le *professeur Jacques Nouvel*, le pensent. Les espèces les moins *adaptées à la vie dans une ménagerie* de ce genre seraient transférées *ailleurs, par exemple* les grands *rapaces*, peu à leur aise dans des cages étroites. Un vaste parc est en cours d'aménagement en province. Certains animaux du Jardin des plantes et du zoo du Bois de Vincennes y sont déjà hébergés.

Construite après l'Exposition coloniale *de 1931, la singerie et la* fauverie tranchent, par leur style et *leurs proportions, avec le reste de la ménagerie, composé d'enclos et de* petits abris rustiques appelés « fabriques » au dix-huitième siècle. La fauverie, trop exiguë pour les grands félins, pourrait être consacrée à la présentation des petits félins (serval, caracal...), qui requièrent moins d'espace.

Dans *la singerie, les gorilles* sont particulièrement mal logés. Une maison *d'anthropoïdes* serait nécessaire. Dans l'immédiat, Mme Marie-Claude Demontoy, la jeune vétérinaire *de la ménagerie, estime* qu'en raison de leur âge leur transfert comporte certains risques. Le contact humain est important pour les singes ; ainsi l'*orang-outang* est devenu magnifique ; les repré*sentants de cette espèce ont sou*vent atteint, à la ménagerie, un âge avancé. Cette longévité est un fait général dû aux soins attentifs des gardiens et des vétérinaires.

*Dans l'avenir, la ménagerie* pourrait s'orienter vers un thème *qui* conviendrait à ses structures : la faune de France, par exemple, ou encore les espèces domestiques. Elle contribue déjà au sauvetage d'une race en péril : l'âne du Poitou, velu et de forte taille. Premier signe d'une modernisation, une fosse à ours a été remise *en état* l'année dernière, mais l'équipement *moderne des abris ne l'a pas privée* de son charme ancien que nous *ont transmis des gravures d'époque.* Espèces rarement vues en captivité, *des chamois et des marmottes* figurent depuis peu à la ménagerie.

C'est, en fait, le manque de crédit qui retarde la rénovation de celle-ci. Pour la même raison, le *personnel, trop peu nombreux, ne* peut assurer l'entretien convenable *des cages.*

En dépit de ces vicissitudes, les naissances sont toujours nombreuses *à la ménagerie : des paons* spicifères, des grands-ducs, des faisans *rares, ont récemment éclos.* Des bharals (chèvres sauvages asiatiques), *des chevaux de Przewalski, des bisons d'Europe, y sont nés.*

Les responsables souhaiteraient aussi donner à leur établissement un rôle éducatif, notamment en multipliant les explications sur les *animaux. Une évolution de la ménagerie* pourra satisfaire à la fois les amoureux des espaces verts, les amateurs d'histoire et les habitués qui désirent tout simplement garder « leurs » animaux, ou, au moins, une partie d'entre eux.

J.-J. B.

## ÉCHOS

★ **LES CONDITIONS DE DETENTION DES CHIENS** dans les chenils ont parfois scandaleuses. Or, la Société protectrice des animaux ne peut intervenir qu'en cas de mauvais traitements : elle est impuissante vis-à-vis du logement des animaux. Seuls, les services vétérinaires ont quelque pouvoir en ce domaine. Quant aux ventes de chiots, elles sont encore moins surveillées que les chenils.

★ **LE JOURNAL « NOS AMIS LES BETES »** (156, rue Saint-Denis, Paris-2e), qui connaît des difficultés financières, édite un « calendrier de la dernière chance », que l'on peut commander à ses bureaux.

★ **LE SENEGAL VA CREER UN NOUVEAU PARC NATIONAL.** Dû à l'initiative d'André Dupuy, directeur des parcs nationaux du pays, il comprendra *les îles aux Serpents*, au large de Dakar. Sa faune compte des dauphins, *des orques et des oiseaux* de mer.

★ **POUR OBTENIR LA REPRODUCTION DE LA CRECERELLE** de l'île Maurice, l'un des oiseaux les plus rares du globe, le Fonds mondial pour la nature en a confié un couple au *jardin* d'oiseaux de la Barbade, situé dans cette île.

★ **LE SEPTIEME GRAND SALON DE L'OISEAU** se tiendra, du 23 octobre au 3 novembre, 94, rue J.-P.-Timbaud, Paris-11e. Organisé par la Société nationale du canari ..., il présentera de nombreuses espèces rares, et notamment des ...libris.

★ **M. PIERRE CIVET** donnera le ... octobre à 17 heures une conférence avec projection sur la faune d'Afrique (grand amphithéâtre du Muséum, 57, rue Cuvier, Paris-5e).

## BIBLIOGRAPHIE

● **MAMMIFERES SAUVAGES DE FRANCE**, d'André Brosset.

Un très beau livre, luxueusement illustré, sur les bêtes de nos bois et de nos champs, de la belette au sanglier. Zoologiste au C.N.R.S., l'auteur donne de nombreux détails biologiques sur chaque espèce.

★ F. Nathan. 46 F.

● **L'HOMME ET LA NATURE**, de François de La Grange et Antoine Reille.

L'emprise de l'homme sur les milieux naturels entraîne un appauvrissement constant de la faune : un texte clair et précis permet au lecteur de comprendre la gravité de la situation. La mise en pages est particulièrement agréable.

★ F. Nathan. 37 F.

● **DES ROSES POUR MES CHEVREUILS**, de Simonne Jacquemard.

La buse qui tournoie dans le ciel, le martinet tombé à terre, les chèvres et les chevreuils sont les héros de ce livre charmant, où l'observation se mêle à la tendresse ; l'auteur nous raconte aussi ses difficultés pour protéger sa réserve des chasseurs.

★ Stock. 28 F.

maison

# Sous le charme d'un paravent

FAIT de plusieurs panneaux articulés, le paravent a vu son rôle initial de protection contre les courants d'air évoluer avec le temps. Utilisé pour dissimuler une cuisinette dans un *studio, pour créer une entrée dans* un séjour ouvrant directement sur le palier ou pour séparer une zone définie dans une grande pièce (coin des repas ou de bureau), le paravent est devenu un élément décoratif. Il est aussi varié que les *matériaux dont il peut être* fait, du simple panneau de bois blanc à l'objet d'art que les amateurs de « super-design » peuvent acquérir pour 30 000 F !

Ceux, plus modestes, qui aiment les matières naturelles, trouveront à la *boutique des Quatre-Saisons* (au chevet de Saint-Eustache, aux *Halles*) des paravents en osier tressé (450 F), en bois à lamelles articulées genre « bistrot » (de 550 à 1 000 F) ou, tout nouveau, un paravent très léger à encadrement de pin et feuilles en copeaux de châtaignier tressé *(1,80 m de haut, trois feuilles de* 0,60 m de large, environ 1 400 F).

### Création et fantaisie

Max Sauze vient de créer un paravent à monter soi-même, comme un jeu de construction. Il est fait de carrés en tube sur lesquels s'entrelacent de larges rubans métalliques ; ces carrés, de 34 cm de côté, s'assemblent en *hauteur* et en largeur à l'aide de clips (44 F le carré, soit pour un paravent *de trois feuilles, envi*ron 530 F. Aux Dominotiers). Michaëla Pancou, dans sa petite boutique de décoration, présente d'originaux paravents créés par une jeune styliste anglaise : en paille japonaise (1 000 F), en bois *peint à la main dans un style* naïf de jungle ou de feuilles d'artichants stylisées. De très beaux paravents, faits sur mesure en lamelles de miroir, valent aux alentours de 4 000 F (Habitat-Solutions). A la galerie Saint-Gilles, nous avons vu des paravents à feuilles en verre fumé argenté gris, encadrées d'acier inox poli, sur lesquelles s'accrochent des tablettes en inox (1 200 F la feuille).

### A faire soi-même

Nous avons glané, dans deux boutiques spécialisées, des idées pour réaliser soi-même des paravents. Il est préférable de faire faire la monture par un menuisier (ou un mari bricoleur), celles existant toutes faites dans les grands magasins n'étant pas d'une *esthétique très réussie.* Sur une armature de bois, on peut tendre de la percale glacée à grosses fleurs ou de la soie indienne bise à léger relief (130 F le mètre en 125 cm, aux Dominotiers), ou un tissu de coton réversible à motifs bleus, verts *ou* bruns (85 F le mètre en 130 cm, chez Shaggar). Sur des panneaux en agglomérés, on peut coller d'originaux papiers : des orties séchées sur papier vert ou bleu ; un grand cannage de rotin sur papier bleu ou orange (170 F le panneau de 2,68 m × 0,76 m), un nouveau *papier liège foncé ou un papier* laqué, dans une gamme de coloris unis très réussis (aux Dominotiers). Chez Shaggar, nous avons vu des papiers métallisés à feuilles d'arbre bistre sur fond acier (371 F le rouleau de 10 m × 0,71 m) *qui feraient* de très beaux paravents. Mais avant de choisir un papier ou un tissu, il faut penser à l'harmonie avec le décor des murs et des tissus de la pièce.

JANY AUJAME.

★ Quatre-Saisons, 6, rue du Jour, 75001 Paris.

★ Aux Dominotiers, 4, av. du Maine, 75015 Paris.

★ Habitat-solutions, 4, rue Augereau, 75007 Paris.

★ Galerie Saint-Gilles, 48, rue de Grenelle, 75007 Paris.

★ Shaggar, centre Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris.

## BLOC-NOTES

★ **UN NOUVEL ETIQUETAGE DES TAPIS**, *plus informatif, vient d'être* créé par les fabricants, sociétaires de l'Institut national du tapis (I.N.T.). A l'étiquetage existant, avec classification en cinq catégories d'usage (de la chambre aux lieux publics) viennent s'ajouter des indications de pose et d'entretien et la mention d'une garantie. Cette nouvelle étiquette, apposée au dos du tapis, porte en outre l'adresse de l'I.N.T. pour permettre au consommateur une *éventuelle* réclamation. L'étiquette est rouge pour les tapis et moquettes, verte pour les tapis aiguilletés plats. (I.N.T.-F., 30, rue Léon-Salembien, 59200 Tourcoing.)

★ **DE NOUVEAUX PLATS**, en acier inoxydable, ont une forme très épurée et moderne. Leur créateur, Georges Saulterre, a allié le poli satiné du métal (pour l'intérieur des plats) à la brillance de l'inox pour la bordure, à longs pans courbes et petits côtés droits. La gamme comprend soupière, légumier (122 F), trois plats ovales, plat rond, ravier et saucière, 85 F. (Létang et Rémy, ligne « Océane », grands magasins et boutiques spécialisées en arts de la table.)

★ **UN SERVICE DE TABLE** en porcelaine, pour déguster du gibier, comporte des assiettes ornées d'oiseaux (118 F le coffret de six), un grand plat ovale — où deux coqs de bruyère se font face — et une soupière *décorée d'un lapin.* (Porcelaine d'Auteuil, service « chasse ». Parmi les dépositaires de Paris Georges Peale, 18, rue de l'Arcade et Pavillon d'Antin, 25, boul. Haussmann).

mode

## A Nice et à Cannes
# LE SOLEIL A L'ANNÉE

*LE festival des modes d'été qui vient de se tenir à Cannes témoigne de la vitalité du prêt-à-porter dans le département des Alpes-Maritimes, où se crée et se fabrique près d'un dixième de la production nationale, d'après* Nice-Matin, *avec un taux d'exportation dépassant 40 %.*

*Deux manifestations, une à Nice avec cent douze exposants, et une à Cannes avec cent soixante-huit participants, ont tenté d'attirer les acheteurs professionnels en route pour le Salon international de Paris, qui se tient du 19 au 23 octobre à la porte de Versailles.*

*Si la présentation de Nice est dans le sillage de l'Union des créateurs de la mode Côte-d'Azur* (1) *avec des garde-robes d'été complètes destinées au marché international, le X*e *Festival de Cannes a voulu renforcer ses assises en invitant pour la première fois des couturiers parisiens à prendre part aux diverses manifestations. Pierre Balmain, président d'honneur, nous a fait un cours plein de brio sur l'élégance et l'actualité. Pour lui, « la mode de l'été 1975 peut tout entière se prévaloir de la délicatesse des dessins et des tons qui caractérise la merveilleuse exposition qui vient de s'ouvrir à Paris : celle des impressionnistes ».*

*Les couturiers* (2) *ont surtout présenté leurs tricots, leurs ensembles de jupes et de hauts, leurs robes de casino ainsi que des accessoires, voire des chaussures.*

*On a noté à Nice et à Cannes un recul du pantalon, notamment du « jean », dont les fabriquants gardent cependant leur immense clientèle. Autrement, la mode estivale est gaie, féminine, romantique avec des fronces, des godets et des volants.* — N. M.-S.

(1) Acme, Artal, Burnichon, Dana, Luis Mari, Magdeleine Poncet, Manuela, Marinelli, Pascal Sabrina, Société moderne de confection, Tiktiner.

(2) Carven, Guy Laroche, Jacques Esterel, Louis Feraud, Nina Ricci, Pierre Balmain.

# Mademoiselle le sous-préfet

RECEMMENT *nommée directeur de cabinet du préfet des Pyrénées-*Orientales, Mlle Florence Hulgodot vient d'étrenner sa première tenue officielle signée du couturier Pierre Balmain qui a voulu réaliser la synthèse d'une garde-robe qui donne du charme à l'autorité.

Elle a de l'amazone le tricorne arrondi sur lequel courent des feuilles d'acanthe, la cape du toréador, la veste du capitaine au long cours, dont les manches portent au poignet les acanthes du couvre-chef, sur une robe *à manches courtes et jupe à trois plis au mollet.* Le tout bleu marine. Concession au goût du jour : les bottes de l'écuyère.

Sont laissés au vestiaire la « viscope », le « grimpant » et le « perce-boyau » aujourd'hui abandonnés.

Trêve de plaisanteries. L'uniforme est de l'excellent Balmain et fait de mesdames les sous-préfets, les ambassadeurs en province du goût parisien. — N. M.-S.



*(Croquis de Marcq.)*

**PIERRE BALMAIN** : cape, veste et robe en lainage marine et broderies *d'or, reprises sur le tricorne tambourin.*

SCOOP

**Paris l'emporte sur New York !**

C'est à Paris au 66 des Champs-Elysées, à la Galerie Point-Show, où SUSAN DE BERG vient d'ouvrir sa nouvelle boutique de Joaillerie, que vous trouverez pour la première fois les « Naïdidés », des perles aux subtiles nuances blanches, roses ou bleues et dont certaines sont encore inconnues pour nous.

*De forme baroque,* style de nouveau à la mode en France, *ces perles mystérieuses* et diaphanes évoquent les char*mes profonds* de l'Orient.

Bien avant New York, elles sont en vedette à Paris dans cette nouvelle boutique qui, décidément, n'est pas comme les autres puisqu'elle présente également une originale collection de pierres précieuses et de bijoux tout à fait inédits.

Un nom à retenir. Une bou*tique à visiter sans délai.* SUSAN DE BERG Joaillerie, *Galerie Point-Show* 66, Champs-Elysées, PARIS




SÈVRES "33"
PULL-OVERS
DE MARQUES
EN SECOND CHOIX
33 rue de Sèvres LIT. 88.73

en présentant cette annonce à la
**halle au lin**
premier Spécialiste du Lin Mural, vous bénéficierez d'un
**Rabais de 40%**
La halle au lin propose exceptionnellement et jusqu'au samedi 26 octobre inclus, un lot de 2.000 mètres de lin et *lin-et-coton (50 % - 50 %) en grande* largeur (260 cm) au prix incroyable de *30 F le M. Tissage spécial* mural 340 grammes au m², dix coloris au choix. Halle au lin : 9, rue Chauveau-Lagarde (angle rue Pasquier), métro Madeleine 75008 Paris - Tél. 742.44.89.

REVETEMENTS MURAUX METALLISES
SHANGHAÏ
Allié à de discrets reflets métalliques la douceur et le relief de la soie sauvage
Revêtements muraux Irisal
69, rue de la Verrerie – 75-Paris 4e
Tél. 272.84.97

REVETEMENTS MURAUX METALLISES


Les murs, enfin, s'animent de reflets chaleureux...
Revêtements muraux Irisal
69, rue de la Verrerie – 75-Paris 4e
Tél. 272.84.97

CARNET D'ADRESSES

ACHÈTE CHER
Beaux meubles - Beaux objets
HALL D'ANTIQUITÉS ET DE LA BROCANTE
21-30, rue Lecuyer
93-SAINT-OUEN
752-73-23 soir. 255-46-35 magasin.



LA NIPPERIE. Soldes de collect. 88, r. de la Pompe (16e). 704-70-68. Nouvelles formules, modèles maxi. Ouv. tous les jrs ss interr., 9 h. 30 à 19 h. 45. Métro Pompe. Bus 52.



ARTISANAT DU LAOS
EXPOSITION - VENTE
de 10 h. 30 à 19 h.
Argenterie massive et ancienne - Objets antiques - Tissus fait main Cloisonnés de Chine - Poterie - Soie de Shantung - Tableaux - Bois sculptés.
11, r. P.-L.-Courier (7e) - 285-47-42
(50 m. métro Bac)

Pour votre DEMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL

*Rive gauche*

III
LES TROIS TOURS
une table réputée
un cadre étonnant
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
17, Rue de l'ARRIVÉE (XV). 538.52.90

YVES ET SOLANGE
Poissons - Coquillages
12, rue Dauphine - Rés. 033-68-30 t.l.j.

MAISON DU CANTAL
Spécialités de la Région
82, bd du Montparnasse - 75014 Paris
Tél: 033.77.99 (Fermé dimanche)

ETCHEGORRY — M° Gobelins 331-63-05
Spécialités Basques
41, rue Croulebarbe-13e, t.l.j.

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 033.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 033.79.51
André PERSIANY et son trio • Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 033.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e

Enfin une vraie PIZZA !
au feu de bois
SPECIALITES ITALIENNES
PIZZA NANNA
45, bd St-Michel (5e) - 033-35-76
près pl. Sorbonne (Park. r. Soufflot)

*Rive droite*

LE TOTEM
PANORAMA UNIQUE A PARIS
DEJEUNERS - DINERS - REPAS D'AFF.
RECEPTION - SALON DE THE
Musée de l'Homme - Fermé le mardi
PALAIS DE CHAILLOT - TÉL. : KLE. 90-49

Chez GEORGES
SON GIGOT, SON PETIT SALE
ET SES PLATS DU JOUR
TRANCHES DEVANT VOUS
273, bd Pereire - ETO. 37-00. F. sam.
PORTE MAILLOT

Restaurant
PIERRE
A la Fontaine Gaillon
*Grande cuisine de tradition française (F. dim.)*
OPE. 87-04 — PLACE GAILLON
*Parking*



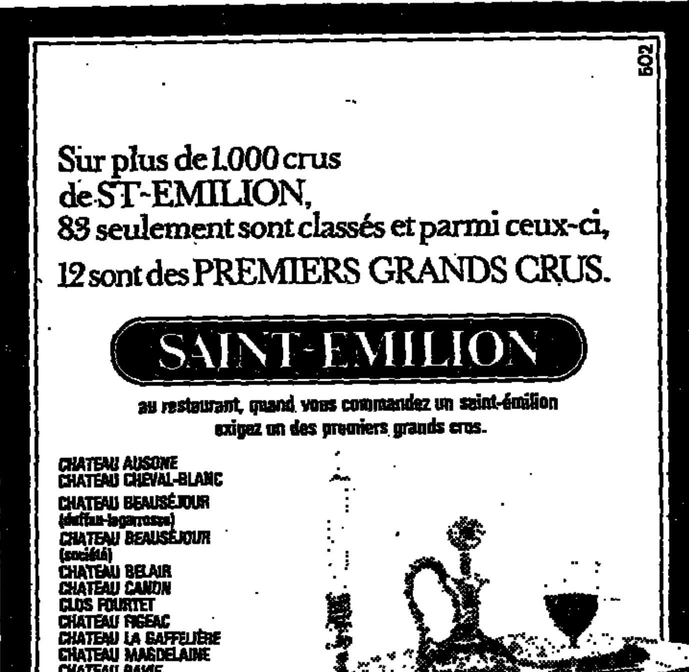

le réputé Restaurant de l'Opéra
OUVERT JOUR ET NUIT
*Service continu 24 heures sur 24*
Saint-Jacques au Whisky
Pavé au Roquefort
4, bd des Capucines (073-47-45)
Parking Paramount à 30 m.

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécialités provençales
4, av. George-V. ELY. 71-78. BAL. 84-37

Plaisirs d'automne au
PAVILLON ROYAL
★
Restaurant panoramique
Direction Drouant
★
*Les Gibiers et la Venaison*
*Les Fruits de la Mer*
*Les Spécialités Saisonnières*
★
Bois de Boulogne
face au Grand Lac
Réservation : 727-92.00




Du nouveau chez FLO
son foie gras frais à emporter
— OU LIVRÉ A DOMICILE —
63, rue du Fg-Saint-Denis, 10e - 770-13-59 - Fermé dimanche





plaisirs de la table

# AGAPES A WIMEREUX

IL existait, avant guerre, à Paris, une Association des gastronomes amateurs de poisson, l'AGAP. J'y applaudissais des deux mains étant piscivore — ou ichtyophage, comme on voudra. Las ! elle a disparu, mais c'est pour être ressuscitée, à Boulogne-sur-Mer, par Michel Hamiot.

Je l'écrivais la semaine dernière, Boulogne est ville bien décevante. Quand on pense qu'en 1856 Dickens pouvait écrire : « Si vous parcourez les principales rues de Boulogne à l'heure du dîner, les bonnes odeurs de cuisine révèlent tout de suite qu'on y mange bien ! »

De reste, M. Hamiot exerce plutôt à Wimereux, cette station balnéaire à quelques kilomètres de Boulogne, sur la route du cap Gris-Nez.

Avec son fils Claude, il anime l'Atlantic. Une très grande maison, évidemment surtout de poissons.

Vous me direz que les Hamiot ne regrettent peut-être pas trop qu'à Boulogne, lorsque l'on parle bonne chère, on pense Wimereux. Je crois pourtant que c'est dommage. Un peu d'émulation, un peu de concurrence, amèneraient à l'Atlantic une clientèle plus malléable peut-être, je veux dire moins assurée dans ses certitudes que le poisson dit « noble » est le meilleur !

Dans l'admirable carte de MM. Hamiot, je me réjouis de trouver la sole, le turbotin, le loup (ou bar), le saint-pierre et la barbue. J'aimerais que ses clients sachent se régaler d'un maquereaux, d'un hareng, de l'aiglefin tout bête. Mais c'est trop demander peut-être et, du reste, ce n'était pas la saison des harengs.

J'écrirais volontiers une « Célébration du hareng ». Ce sera vers la Toussaint que ce qu'on appelle un peu plus au nord les « nouveaux hollandais » arriveront, dans leur robe « palette des soleils couchants, platine du vieux cuivre, ton d'or bruni des cuirs de Cordoue, teintes de santal et de safran des feuillages d'automne », comme disait Huysmans. Mais avant de se régaler de ces poissons fumés, le hareng cru avec du gros pain et du beurre, qu'elle merveille !... que j'imagine mal à la carte de l'Atlantic.

Remercions pourtant Michel Hamiot de célébrer chaque année cette nouvelle pêche par une quinzaine d'agapes de son AGAP.

Et, de sa carte somptueuse dont la terrine de turbotin en gelée (26 F) et le boudin de homard nantua (38 F) sont deux exaltations élégantes, je retiens aussi les moules de Wimereux « Michel » (12 F), la raie aux câpres beurre noisette (22 F), le chausson de crabe baie de Saint-Jean (20 F), le homard à la nage au vin de Sancerre, le truite saumonée au beurre blanc, les palourdes farcies à la provençale (30 F). Sans oublier ce John Doré (saint-pierre) à la nage qui nous régala.

Mais la broche de l'Atlantic (à signaler qu'il y a ici dix chambres excellentes) prouve qu'on peut se montrer aussi carnivore et le plateau des fromages s'enrichit d'un petit chèvre fermier de l'Isère qui m'enchanta.

Sur ce repas de poissons, j'ai bu du rouge, bien entendu. Et du Bouzy ! Mais par amusement de confrontation, nous goûtâmes le Bouzy de Laurent-Perrier, alerte, fringant, et celui de Martin, plus terre à terre, plus terroir pour mieux dire. Je crois bien que le premier, parfait sur la terrine de turbotin, « cala » sur les fromages au profit du second.

A signaler encore un parfait décaféiné (ce qui est rare) de chez Henri Large.

Je reviendrais à Wimereux, moins pour voir le monument des aéronautes Pilâtre de Rozier et Romain, qui firent ici une chute mortelle, le 15 juin 1785 (Icare, toujours Icare !), que pour, ap[rès] une promenade apéritive sur ce[tte] digue-promenade si longue, [me] régaler des poissons, de tous [les] poissons, que je voudrais acco[m]pagnés de tous les légumes. Po[ur]quoi l'AGAP ne ressusciterai[t-]elle point à Paris, mettant [à] son programme la recherche [du] légume idéal pour chacun [des] sujets d'Amphitrite ?

LA REYNIÈRE

## Échos gourmands

★ Le temps des confitures ? [...] mais, justement, on n'a plus [le] temps... Christian Constant (26, [rue] du Bac, tél. 544-12-24), qui les [pré]pare selon les vieilles métho[des] consistant à cuire le sucre sép[aré]ment et à introduire le pur jus [de] fruits hors du feu, sans apport [de] gélifiant ni même de pectine « di[te] naturelle », vient de terminer [ses] confitures (entre autres de citr[ons] verts, figues, mangues, tomates v[er]tes, myrtilles, poires à la vani[lle,] mûres, etc.). Merveilleuses ! En[tre] 5 et 8 F le pot.

★ Du neuf sur les quais ! Un b[ar] de fruits de mer devant le vi[eux] Lapérouse rajeuni, qui permet, ap[rès] le spectacle, d'aller « média-noch[e »] d'un plateau de fruits de mer [en] cabinet particulier. La voilà la bo[nne] mode rétro !

★ La collection Tour d'Arg[ent] (chocolats) 1974-75 vient de sor[tir.] Les amateurs retrouveront les [fa]meux « lingots », mais aussi de[s] nouveautés : plombière au kir [...] (Tour d'Argent) et châtaignet[te] (Kohler). Ainsi que les fameu[ses] boîtes, entre 10 et 58 F, toujo[urs] élégantes et originales, comme [le] « Cavalier Ming » par exemple, h[ar]monie fondante de vert pâle et [de] bleu lumineux, le bleu des statu[et]tes chinoises de l'époque Ming.


DANS UN SITE MAGNIFIQUE
VALLÉE DE CHEVREUSE — à COURCELLE près de GIF s/Yvette
987-52-23
DEJEUNERS D'AFFAIRES
MENU 35 F et carte
RECEPTIONS — SEMINAIRES
« LE VAL COURCELLE »
à 100 m de la Station Courcelle

Jacqueline MERCKY
vous accueillera chez KUNTZ
pour vous servir d'authentiques spécialités alsaciennes.
31, rue d'Alsace,
2, rue des Deux-Gares, PARIS-10e.
Tél. 607-53-54. Fermé le vendredi.
Parking gratuit,
3, rue de Dunkerque, 75010 PARIS.

LA CRÊPE FLAMBÉE
LOUP FLAMBE AU FENOUIL
CREPE DE SAUMON NANTUA
MAGRET DE CANARD
*Robert Augros vous conseillera pour d'autres spécialités du Chef*
Menu et carte à prix agréables
Salon de 16 à 30 couverts
9, av. New-York (pl. Alma). PAS. 98-21 (F. dim.)


(Publicité)

# INDEX DES RESTAURANTS

## Spécialités françaises et étrangères

### ALSACIENNES

AUB. DU HAUT-KOENIGSBOURG, 104, av. Cardinet, 924-24-61. F. sam.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 824-48-72. Choucroute spéciale : 10 F.
AUX ARMES DE COLMAR, 13, rue du 8-Mai-1945, 208-94-50.
L'ALSACE, 39, Ch.-Elys., 359-44-24. La chaude ambiance de sa taverne.
FLO, 63, Fg-St-Denis, PRO. 13-59. Jusqu. 2 h. du mat. Foie gras frais.
L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière (1er), 236-74-24.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6e), 548-96-41.
CAFE DE L'EST, 7, rue 8-Mai-1945. NOR. 00-94. Spécialités alsaciennes.
LE BAUMANN, 41, r. de Clichy, 874-62-00. Ses choucr. : Maison, 11,50 ; Super, 17,50 ; Au confit d'oie, 28.
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e), 770-83-80.

### AUVERGNATES

CHEZ JEAN L'AUVERGNAT, 52, rue Lamartine (9e), 878-62-73.

### BASQUES

CHEZ ETCHEGORRY, 41, r. Croulebarbe, 331-63-05. Ouv. ts les jours.
EL TORO, 10, av. Madrid, Neuilly, 624-05-30. Paella, poissons grillés.
TAVERNE BASQUE, 45, rue Ch.-Midi (6e), 222-51-07. Fermé lundi. Menu spécial Ttorro, 30 F.

### BRETONNES

COTRIADE, 5, rue de la Lune, 233-57-06. F. sam. On sert jusqu. 23 h.
CREPERIE BRETONNE, Repas crêpes et galettes, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er), 508-50-01.
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, (9e), TRU. 42-95 - Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard, (15e), 828-42-69. Arriv. dir. de Bretagne. F. dim.-lun.

### BORDELAISES

AUBERGE DU CLOU, 30, av. Trudaine, 878-22-48. Spéc. Sa lamproie.
Restaur. JAMIN, 32, r. Longchamp, 727-12-27. Tient toujours la corde.

### BOURBONNAISES

BOURBONNAIS, 161, rue de Rome, (17e), WAG. 07-94. Le jeune patron aux fourneaux.

### BULGARES

AU VILLAGE BULGARE, 8, rue Nevers (Pont-Neuf), 325-08-75. T.l.jrs.

### FRANÇAISE TRADITIONNELLE

ALEXANDRE, 53, avenue George-V, 720-17-82. Bar, grill-room. Rendez-vous très parisien.
CLOS DU MOULIN, 34 bis, rue des Plantes, 734-31-31. Menu spécial : 26,50 F. Bordeaux millésimé rare. Prix exceptionnel. Tous les jours.
LE VAL COURCELLE, tél. 907-52-23 vient d'ouvrir. Déj. d'aff., Récept. Séminaires dans cadre magnifique. MENU 35 F + carte. A 100 m station Courcelle. Près Gif-sur-Yvette.
TOUR SAINT-DENIS, 1, bd de Strasbourg (10e). 770-73-31. Ses plats du jour « Grand Maman ». Ouvert après minuit.

### FRANCO-ITALIENNES

LE POTACHE, 83, rue Broca (13e), 535-27-72. Spéc. franco-ital. F. dim.

### LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28. Salons de 10 à 120 couverts.

### LYONNAISES

LE CHIROUBLES, 23, av. Duquesne. SOL. 41-86. S. quenelles de brochet.
LA FOUX, 2, r. Clément (6e). Fermé dim. 325-77-86. Alex aux fourneaux.

### SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet, 24,50 F. Confit, 26,50 F.

### SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, r. 4-Vents. 326-20-30. T.l.j. M. Cochet propr.
RELAIS SAINT-HUBERT, 117, r. d. Dames, 17e. 387-63-08. F. s. midi, d.

### TOULOUSAINES

AUX CAPITOULS, 10, r. Villebois-Mareuil. 380-26-44. Cassoulet, 21 F.

### TOURANGELLES

PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier. 770-86-50. De 5 à 45 couverts.
DELICES ST-ANDRE, 2, r. Sédillot, 551-95-82. F. dim. Huîtres. Gibiers.

### VIANDES

LE GRILL, 1er étage, PERGOLA, 144, av. Champs-Elysées, 359-68-69. Grillades comme à La Villette.
AU CHARBON DE BOIS, 16, rue du Dragon (6e), LIT. 57-04. 10, r. Guichard (16e), AUT. 77-49. La Grillade devient de la Gastronomie.
SEBILLON-PARIS-BAR, 20, av. de Gaulle, Neuilly, MAI. 71-31. Gigot.
LES 3 MOUTONS, 63, av. F.-Roosevelt, 225-26-85. Spéc. mout., agneau. Son gigot. Ouv. après le spectacle.

### SPÉCIALITÉS DE VEAU

COQOMARD, 76, rue Martyrs, M° Pigalle. Le patron aux fourneaux le présente sous toutes ses formes.

### GRILLADES

LE WESTERN STEAK, 60, rue P.-Charron. Self de très grand standing où vous pouvez inviter votre P.-D.G. Menu 18,80 F. T.C.
NEW STORE, 63, Ch.-Elysées, 225-96-16. Préparées devant vous.
L'ETOILE D'OR, 18, av. Mac-Mahon 380-44-62. Grillad. au charb. de bois
LES CHENETS, 39, rue Amelot, 700-21-91. Grillade au feu de bois.

### CUISINE DU 1er EMPIRE

LAGUIPIERE, 84, rue Longchamp. PAS. 82-08. Plats d'Ant. CAREME.

### CUISINE BOURGEOISE

RELAIS DU MARAIS, 7, rue Caron, (St-Paul), 277-46-15. Crêpes, sole.

### FRUITS DE MER ET POISSONS

BOURDIN, 35, bd du Temple, 272-27-94. Patr. J.-M. Neveu, chef cuis.
R. PLEGAT (ex-Westphalie), 8, av. F.-Roosevelt, ELY. 91-20. Nouveau cadre 1900.
LA MERE MICHEL, 5, r. Rennequin 924-59-80. Beurre blanc nantais.
BRASSERIE DES SPORTS, 5, place Pte-St-Cloud (16e), 527-38-63. Fruits de mer, tripoux du Rouergue. Ouv. jour et nuit.
HOTEL GEORGE-V, 31, av. George-V, 225-35-30. Son nouv. rest. « Les Princes », entrée distincte de l'hôtel Cadre très élégant. Ses spécialités de coquillages, poissons, crustacés.
AUBERGE DE L'ECU (A la moule en Folie), 5, rue du Maine (14e), 633-03-42. Fermé lundi.
CORBEAU BLANC, 151, aven. Parmentier, 208-53-36. Jeune patron aux fourneaux.
LA PECHERIE, 34, r. P.-Lescot, 236-92-41. Homard au poivre. Bouillab.
LE LOUIS-XIV, 8, bd Saint-Denis, 208-56-56. F. mardi. Huîtres, coquillages, spéc. de poissons et gibiers.
GITE D'ARMOR, 15, r. Le Peletier, 770-86-25. F. sam., dim. et le soir.
LE PAILLARD, 38, bd des Italiens. T.l.j. 824-49-61. Huîtres et poissons.
GARNIER, 111, r. Saint-Lazare. Le nouveau restaurant de mer. Huîtres et poissons. 382-50-40.
FIN GOURMET, 46, r. Sablonville, Neuilly, 624-34-33. Poiss. Grillades.
CHEZ MAURICE, 3, r. Fg-St-Denis, (10e). PRO. 31-39. Depuis 40 ans sa bouillabaisse : 20 F.
MENANDIERE, 12, rue Eperon, 033-44-20. Carrefour Odéon. Déj.-Dîners.
LE NAPOLEON, G.-P. Baumann de son excell. restaur. renommé pr ses repas d'affaires, présente son exceptionnelle carte de poissons, gage de satisfaction pour vos invités. T.l.j. 227-99-50, 38, avenue de Friedland.
ROUGEOT, 59, bd Montparnasse, LIT. 38-01. T.l.j. Bouillab. 15 F. L
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges (9e), TRU. 42-95 - Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard (15e). 828-42-69. Arriv. dir. de Bretagne. F. dim.-lun.
BOURDIN, 35, bd du Temple, 272-27-94. Patr. J.-M. Neveu, chef cuis.
MEDICIS, 4, pl. Ed.-Rostand (6e), 633-04-12. Poiss., gibiers. Cuis. trad.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant. VAU. 74-91. 12 spéc. poissons. Park.
MORS AUX DENTS, 8, bd Delessert 870-72-82. T.l.j. Terr., Ouv., Crust., Grillades.

### HORS-D'ŒUVRE

QUIC EN GROGNE, 18, r. Bayen 17e. 380-54-97. Son menu 20 F avec vin.

### BELGES

Le Bar du NEW STORE GRILL, 63, Ch.-Elysées, présente 20 variétés de bières.

### CHINOISES

CHEZ TONTON YANG, 11, r. Biot, 522-38-75. T.l.j. menu à 12 F. ou carte. Cadre agréable. Cuisine fine.
ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 1er étage. BAL. 49-73. Entrée ciné-Paramount. 1er étage. Ts les jours.

### DANOISES et SCANDINAVES

COPENHAGUE, 142, Champs-Elysées ELY. 20-41. F./dim. Table froide. Gibier Nord., Renne, Canard Salé, Saumon.

### ESPAGNOLES

CASA LUIS, 35, r. Mauconseil (1er). Halles. LOU. 52-70. Paella. Sangria.
EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-27. Salons, banq., 10-100 cts.
CANDIDO, 40, av. Versailles (16e). 527-86-68. Soupe Poissons, Paella.
VINCENT, 4, r. St-Laurent, NOR. 21-27. Paella, dîners dansants, spectacles.

### GRECQUES

JARDIN DE THEOPHILE, 139, r. St-Honoré, M° Louvre. 260-23-80. F. D.

### HONGROISES

PAPRIKA, 14, rue Chauchat, 770-19-01. Dîners. Orchestre tzigane.

### ILE DE LA RÉUNION

ISLE BOURBON, 18, r. E.-Sue, 253-61-64. Riz carI. Rougaille Réunion. Fermé lundi.

### INDIENNES

ANARKALI, 4, pl. G.-Toudouze, 9e, 878-39-94. M° St-Georges. F. lundi.

### IRANIENNES

L'IRAN A PARIS, 146, bd Montparnasse. 326-63-39. Créé en déc. 71.

### ITALIENNES

CHEZ REMO, 23, rue Washington, 359-84-67. Carte Men. 22 F. Cad. 1930.
LE PADRINO, 59, av. Gobelins (passage), pizzeria et spéc.
LE SIMPLON, 1, Fg-Montmartre. T.l.j., 824-51-10. Spéc. et coquillag.

### JAPONAISES

OSAKA, 6, rue du Helder, 770-82-01 Soulyaki, Sousi et Tempura.

### ORIENTALES

CHARLY BAB-EL-OUED, 215, rue Croix-Nivert. 828-76-78. « Laurent du Gault-Millau ».

### MECHOUI ENTIER

MARTIN ALMA, 44, rue J.-Goujon, 359-28-25. Couscous. Pastilla. Livraison à domicile.

### PÉKINOISES

ETOILE IMPERIALE, 100, av. Ternes, 380-55-03. Vrai rest. chin. T.l.j.
HWANG SHAN, 21, rue Tournon. M° Odéon. F. vend. midi. 326-25-74. Réouverture après travaux : cadre rénové, élégant et typique, places limitées. Menus 17 et 25 F + carte.

### VIETNAMIENNES

ROSE DES PRES, 54, r. Seine. 325-25-54. THU-VAN, 6, r. Poissy, 326-30-56. Grillades (env. 25 F. T.C.).

### YOUGOSLAVES

AUBERGE YOUGOSLAVE, 27, rue d'Enghien, PRO. 05-11. E. Davor.

### CRÊPERIE

de LOCTUDY A PONT-AVEN (J.-P. Gloaguen), 55, r. du Montparnasse. Crêpes. Poissons. Spéc. bretonnes. Service jusqu'à 23 h.

## Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28. Spécialités Lorraines.
EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. - Jusqu'à 100 couverts.
CLOS DU MOULIN, 34 bis, rue des Plantes, 734-31-31. De 15 à 150 couv.
CLUB HAUSSMANN OPERA, 3, rue Taitbout, 824-82-78 et 81-06. De 4 à 300 couverts.
JEAN-PIERRE, ETO. 01-41, 6, place Pereire. Jusqu'à 60 couverts.
HOTEL CLARIDGE, 74, Ch.-Elysées, 359-33-01. Banquets jusq. 250 couv. Réceptions de 15 à 600 personnes.
ARMES DE BRETAGNE, 108, av. du Maine. 306-53-03. De 4 à 50 couv.
LE RUDE, 11, av. Grande-Armée. 727-13-21. Salon jusqu'à 40 couverts.
SALON DES CHAMPS-ELYSEES, 225-44-30. Banquets 300 personnes. Cocktails 800 personnes.
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, r. du Fg-Montmartre (9e), 770-18-94.
R. PLEGAT (ex-Westphalie), 8, av. F.-Roosevelt, ELY. 91-20. De 4 à 30 couverts.
RUC ST-LAZARE, 2, r. Pépinière, 522-66-70. Huîtres. Pois. Sémin. Salons 10 à 80 couverts.
LE PAILLARD, 38, bd des Italiens. T.l.j., 824-49-61. Huîtres et poissons.
PETITE DUCHESSE, 15, r. Marbeuf (angl. C.-Marot), 359-78-69. De 4 à 50 couverts.
GUY, 6, rue Mabillon. ODE. 87-61 Brésilien, Feijoada, Churrascos.

## Ouvert après Minuit

LE PETIT ROBERT, 10, r. Cauchois Sa carte origin. Son menu 25 F. t.c. F. lundi. MON. 04-46. Prox. r. Lepic.
FLO, 63, r. Fg-St-Denis. PRO. 13-59.
DRUGSTORE OPERA, 6, bd Capucines. OPE. 08-60. 6 restaur. 20 boutiques. De 9 h. 30 à 2 h. du matin.
ROUGEOT, 59, bd Montparnasse. LIT. 38-01, Bouillabaisse 15 F. F. jdi
GUY, 6, r. Mabillon (6e), Feijoada-party à domicile avec le vrai haricot du Brésil, la batida, les quindims et même la musique. - Tél. ODE. 87-61, de 13 h. à 2 h. du mat.

## Traiteurs et Livraisons à domicile

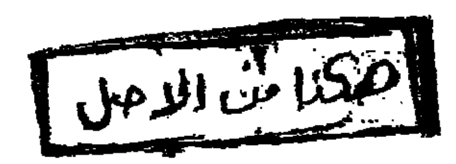
LE PRESIDENT, 117, r. St-Lazare. TRAITEUR DES PRESIDENTS, de 25 à 2.500 places, 387-40-04, chez vous, dans nos salons. 772-22-60.

## Dîners - Spectacles

BARBECUE-NIEL, 97, av. Niel. Wag 95-28. Burlesques. 50 F vin scs T.C.

### TRAITEUR

L'ASIE A VOTRE TABLE, 52, r. de Montreuil-11e, 343-39-85. Dîners et cocktails. Cuis. Vietn. et Thaïland.



## Jeunes

# POUR LES HEURES DE DÉTENTE

*NOUS publions ci-dessous une nouvelle liste d'activités de loisirs pour les jeunes dans des secteurs très divers. Cette liste, bien entendu, n'est pas exhaustive.*

*Les jeunes peuvent obtenir des renseignements très complets au Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (C.I.D.J., 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : 566-40-20) qui informe gratuitement sur les loisirs, les vacances, les études, la formation professionnelle, l'emploi. En province, le C.I.D.J. a une « antenne » à Marseille (stade Vallier, 4, rue de la Visitation, 13004 Marseille. Tél. : 49-19-40) et a passé des accords avec un certain nombre de syndicats d'initiative. Des renseignements peuvent aussi être obtenus auprès des directions départementales de la jeunesse, des sports et des loisirs, ainsi qu'auprès des offices municipaux pour la jeunesse qui existent dans certaines villes.*

*Signalons d'autre part que, Paris comme en province, les maisons des jeunes et de la culture organisent fréquemment des activités particulièrement destinées aux enfants. La gamme en est très large et les tarifs pratiqués sont très modestes. Deux fédérations nationales regroupent les M.J.C. : la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture (F.F.M.J.C.), 15, rue de la Condamine, 75017 Paris et l'Union des fédérations régionales des maisons des jeunes et de la culture (UNIREG), 168 bis, rue Cardinet, 75017 Paris.*

### DANSE

*Conservatoires municipaux.*

*Ateliers d'art du Marais.* — Jeu dramatique, expression corporelle, arts plastiques : 70 F par mois, 5 F par trimestre ou 470 F par an ; inscription : 15 F. Danse classique : 150 F par trimestre. 41, rue du Temple, 75004 Paris. Tél. : 033- -68.

*Centre de danse de Paris.* — Renseignements sur place auprès de Mme Yvonne Goubé, Studio Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75017 Paris. Tél. : 227-06-30.

*L'Atelier de la danse.* — Ateliers complémentaires : atelier de peinture et créativité et atelier d'Arlequin (activités autour du théâtre). Inscription : 30 F. Tarif des cours : 0 F par trimestre, 70 F par mois 22 F par leçon. Cours supplémentaire : 110 F par trimestre ou F par mois. 16, avenue Junot, 75018 Paris. Tél. : 606-44-44.

### MUSIQUE

**Activités musicales et chorales**

*Conservatoires municipaux.*

*Groupe choral Saint-Germain-des-Prés.* — Ouvert aux garçons à partir de sept ans. Inscriptions par correspondance : M. Pierre Rollin, rue Bonaparte, 75006 Paris. Par téléphone : Mme Gruat, 633-92-85.

*Centre de propagation et d'enseignement musical.* — Guitare, flûtes, harpes. 300 F pour l'année. 23-25, passage Verdeau, 75009 Paris. Tél. : 0-41-88.

*Association nationale de loisirs de musique active.* — Ateliers musicaux, flûte à bec, dimanches musicaux, orchestres de jeunes. Adhésion : 30 F. Tarif : de 15 F à F par mois selon l'atelier ; dimanches : 90 F par trimestre (voyage non compris) ; orchestre : F par trimestre. Adresser toute correspondance à Alma, B.P. 483, 75830 Paris Cedex 17.

*Geste, mouvement, son, théâtre.* — Initiation musicale et flûte : 300 F par trimestre ; 4, rue Valentin-Haüy, 75015 Paris. Tél. : 306-34-84.

### CONCERTS

*Concerts Colonne.* — Concerts éducatifs, le dimanche. Abonnement à cinq concerts : 25 F ; dix concerts : F. Inscriptions par correspondance ou sur place (du lundi au vendredi de 14 h. 30 à 18 h.), 13, rue de Tocqueville, 75017 Paris. Tél. : 4-18-03 (les concerts ont lieu au théâtre du Châtelet).

*Les Musigrains.* — Cycles de concerts distincts pour enfants de sept à douze ans et à partir de douze ans. Adhésion : 9 F. Abonnements : de 27 à 60 F ; adultes : 30 à 70 F. Places individuelles : F pour les enfants ; 14 F pour les adultes. 11, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris. Tél. : 030-10-34 (les concerts ont lieu au Théâtre des Champs-Elysées).

### THÉATRE

*Expression dramatique pour enfants.* — Jeux autour d'un conte, atelier de théâtre. 100 à 135 F par trimestre, selon l'âge et l'atelier ; adhésion : 25 F. Renseignements : Mme Breitenbach, 23, rue Simart, 75018 Paris. Séances à l'église américaine, 63-65, quai d'Orsay, 75007 Paris.

### ANGLAIS PAR LE JEU

*Mini-schools.* — A partir de sept ans. 110 F par trimestre. Relais universitaires, 7, rue de Constantinople, 75008 Paris. Tél. : 387-01-31, 387-90-32, 522-60-26.

*English afternoons.* — A partir de cinq ans. Premier mois, à l'essai : F, puis 120 F par mois. Organisation scolaire franco-britannique, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 744-63-49.

*Club international audiovisuel.* — A partir de sept ans. 22, avenue du Maine, 75014 Paris, et 29, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : -44-28.

### SCIENCES ET NATURE

*Club Jean Perrin.* — Astronomie, optique astronomique, biologie végétale, chimie, écologie, géologie, informatique, physique. Inscription : F pour l'année. Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 256-32-19.

*COLINAT (Comité de liaison interassociations pour la promotion de la nature).* — Regroupe diverses associations organisant notamment des actions de protection de la nature. 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 707-25-69.

### DANS LES MUSÉES

*Union centrale des arts décoratifs.* — Le service éducatif organise plusieurs cycles de visites-conférences et conférences-projections : l'Art et les jeunes ; vingtième siècle ; l'art en France : le règne de Louis XV (1715-1774) ; art et cinéma ; le mobilier français. Pour tous renseignements sur le programme détaillé et les conditions de participation, s'adresser au service éducatif, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14 (poste 36). Ouvert du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures.

*Caisse nationale des monuments historiques.* — Visites-conférences pour les groupes et les individuels (à partir de huit ans). Dans ce dernier cas, les visites ont pour objectif d'apprendre aux jeunes à connaître Paris, de sa naissance jusqu'à nos jours, à travers deux itinéraires. Chacun d'eux comporte une visite par mois. L'inscription pour un cycle est de 25 F. Renseignements, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris (les mercredis, jeudis et vendredis). Tél. : 887-24-14.

*Activités pédagogiques des musées et monuments de Paris.* — Une brochure détaillée sur les activités organisées pour les jeunes par tous les musées et monuments de Paris et de la région parisienne vient d'être publiée. On peut se la procurer gratuitement à la Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine 75004 Paris, dans la salle d'information du musée du Louvre, au centre d'information de la Ville de Paris (29, rue de Rivoli) ou au château de Versailles. Elle a, d'autre part, été diffusée dans les établissements scolaires.

## EN BREF

L'ATELIER « LES PINCEAUX » organise pour les enfants et les adolescents des cours de dessin, peinture, linogravure, poterie, mosaïque, émaux sur cuivre, décoration sur tissus. 220 F par trimestre ou 560 F par an ; inscription : 20 F (9, rue de ...ole, 75006 Paris. Tél. : 325-53-88).

LE CIRQUE. — Tel est le thème d'une exposition organisée jusqu'au ... décembre par le Musée des Arts décoratifs (107-109, rue de Rivoli, 75001 Paris). L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le mardi, de ... h. à 18 h. et le dimanche de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F ; étudiants et groupes : 2 F.

## hippisme

# MARIACCI, VAL DE L'ORNE, DAHLIA ET LES AUTRES

L'AUTOMNE a adopté le bleu. L'Arc de Triomphe avait vu s'épanouir, avec *Allez France*, celui de la casaque Wildenstein. Le Grand Critérium, qui est l'Arc de Triomphe catégorie juniors, redonne des éclats triomphants à celui, plus terne depuis le début de l'année, de la casaque Rothschild. *Mariacci*, monté par le nouveau jockey de la « maison », Rivases, bat de deux franches longueurs *Val de l'Orne* (une autre illustration de bleu, Wertheimer celui-ci), lequel laisse à la même distance l'américain *Free Round*.

Résultat prometteur à maints égards. D'assez petite taille, ce *Mariacci*, qui n'est pas d'un modèle que l'on remarque de prime abord et qui, jusque dans le parcours, observe une grande discrétion — *mais plus efficace à l'instant de l'arrivée que bien des fougues faussement démonstratives*, — devrait être la grande vedette du printemps 1975. Pourtant, plus encore que son propre succès (que son propriétaire nous excuse...), celui de son étalon de père nous paraît être à considérer. L'élevage français, qui n'a pas su mener une *politique à long terme*, n'a pratiquement plus de grands *étalons. C'est le mal principal* dont il souffre et dont toutes les actuelles ventes aux enchères — ou plutôt les méventes — portent témoignage.

*Or la victoire de Mariacci décerne* un brevet d'excellent étalon — brevet qui était déjà libellé et n'attendait plus que ce paraphe — à *Djakao*. Celui-ci, en deux années de production, a déjà engendré cinq sujets classiques ou à peu près semi-classiques : *Mariacci, D'Arras, Steinway, Djarvis* et *Fidèle Jackie*. Il peut rejoindre — d'autant qu'il est petit-fils de *Ribot* et que sa souche maternelle *est celle de la grande Schiaparelli* — la toute petite phalange des étalons de classe internationale qui nous restent, phalange qui ne comprenait guère, avant lui, que deux noms : *Val de Loir* et *Luthier*. Par chance supplémentaire, il est entre *des mains non mercantiles, celles* de Julien Derode : on peut espérer que ce sont l'élevage et les courses *françaises qui continueront* de bénéficier du renom qu'ils viennent de lui conférer.

Guy de Rothschild connaît trop bien les chevaux et les courses pour imaginer que le succès de *Mariacci* se relie aux changements d'hommes auxquels il vient de procéder dans son écurie. Le nouveau champion doit encore davantage à Geff Watson *qu'à Jean-Michel de Choubersky*, qui l'a relayé voilà un mois. Du moins le successeur a-t-il montré qu'il pouvait tenir le flambeau d'une main aussi ferme, et le porter aussi haut, que celui qui en a eu la charge pendant un quart de siècle. En cela, *pour le propriétaire aussi, les promesses* nées de la victoire de *Mariacci* vont au-delà de *Mariacci*.

### Un magnifique poulain

Beaucoup plus grand que celui-ci (l'imposant *Armistice*, son grand-*père maternel, est passé par là*), *Val de l'Orne* doit aussi être plus tardif. Il n'avait d'ailleurs débuté en course qu'à la fin du mois dernier. L'âge peut jeter un pont sur les deux longueurs qui le séparent actuellement de son vainqueur. A l'inverse de *celui-ci*, c'est un magnifique poulain qui « vous tire l'argent *de la poche* ». M. *Wertheimer* n'a sûrement pas fait une mauvaise affaire le jour d'août 1973 où, après un combat d'enchères avec Edouard Buffard et des propriétaires japonais, il a sorti 360 000 F de la sienne pour l'acquérir.

*Free Round*, que son origine maternelle destine aux courtes distances, a probablement jugé un peu long, par terrain lourd, le parcours de 1 600 mètres. Mais il peut être un des bons « milers » de la prochaine saison.

*En fait, la seule déception* est venue de *Val du Fier*. Il avait été *battu dans ses deux précédentes* sorties, mais après de telles bousculades et autres malheurs qu'on lui avait accordé le bénéfice de la victoire morale. Cette fois, il se retrouve dans les derniers sans pouvoir invoquer la moindre excuse. Certains ne croient pas à la malchance...en course. Ils pensent qu'il n'y a pas *de chevaux malheureux, seulement* des chevaux qui ne sont pas assez bons pour éviter les malheurs. *Val du Fier pourrait relever de cette* catégorie.

*En Amérique*, triomphe de *Dahlia* dans les Man O'War. Cette pouliche aura décidément *réalisé*, tout au long de sa carrière, le paradoxe d'être souveraine partout dans le monde sauf dans son pays d'adoption : la France. Le syndicat des éleveurs cherche des idées pour promouvoir l'image du cheval français à l'étranger. *Nous lui en suggérons une.* Qu'il achète des espaces publicitaires *en Amérique, en Angleterre, dans* tous les pays où il veut vendre, et qu'il y présente une photo de *Dahlia*, avec ces simples mots : « En France, elle n'est pas la meilleure. » Pour avoir pu juger du prestige fantastique dont bénéficie *Dahlia* à l'étranger, nous pouvons lui garantir l'impact qu'aurait une telle campagne.

Réouverture d'Auteuil. Probablement un sujet de grand avenir en *obstacle* : *Méditerranéen*, qui d'ailleurs n'est pas le premier venu en *plat, et gagne le prix Finot au galop* de parade.

*Enfin, il y a eu de nouvelles mé*ventes aux enchères à Deauville. *Soixante-sept yearlings se sont don*nés au prix moyen de 8 434 francs. Il n'est pas certain qu'on ait atteint le creux de la vague.

**LOUIS DENIEL.**

## échecs

N° 577

# DEUXIÈME VICTOIRE

(Finale du tournoi des candidats, sixième partie, Moscou, octobre 1974.)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : V. KORTCHNOI
Partie russe

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 (a) | 17. C×f3 | F×f2+ (s) |
| 2. Cf3 | Cf6 | 18. T×f2 | C×f2 (t) |
| 3. C×é5 (b) | d6 | 19. R×f2 | Dd6 (u) |
| 4. Cf3 | C×é4 | 20. Cg5 ! (v) | Tf8 |
| 5. d4 | d5 | 21. Da3 ! | Dd8 |
| 6. Fd3 (ç) | Fé7 (d) | 22. Ff4 ! (w) | b6 |
| 7. 0-0 | Cç6 (e) | 23. Cf3 | Té8 |
| 8. Té1 (f) | Fg4 (g) | 24. Fd3 | Té4 |
| 9. ç3 (h) | f5 (i) | 25. g3 ! (x) | Tf6 |
| 10. Db3 (j) | 0-0 (k) | 26. Dç5 | g5 |
| 11. Cb-d2 (l) | Rh8 (m) | 27. C×g5 ! (y) | h×g5 |
| 12. h3 (n) | Fh5 (o) | 28. F×g5 | Té-é6 |
| 13. D×b7 ! | Tf6 | 29. Té1 | Dg8 (z) |
| 14. Db3 | Tg6 | 30. h4 ! (aa) | Tg6 |
| 15. Fé2 ! (p) | Fh4 | 31. T×é6 (ab) | |
| 16. Tf1 (q) | F×f3 (r) | | |

NOTES

a) Kortchnoï renonce à la « défense sicilienne », qui se solda pour lui, dans la deuxième partie du match, par une terrible défaite (n° 574), et choisit la solide « partie russe », dont l'ancienneté remonte au quinzième siècle.

b) Steinitz est longtemps resté le seul à préférer la continuation 3. d4, é×d4 (une curieuse nulle eut lieu dans la partie I. Zaïtsev-A. Karpov (1966) : 3..., C×é4, 4. Fd3, d5 ; 5. C×é5, Cd7 ; 6. C×f7, Dé7 ; 7. C×h8, Cç3+ ; 8. Rd2, C×d1 ; 9. Té1, C×f2 ; 10. F×h7, Cé4+ ; 11. T×é4, d×é4 ; 12. Fg6+, Rd8 ; 13. Cf7+ avec échec perpétuel) ; 4. é5, Cé4 ; 5. D×d4, d5 ; 6. é×d6, C×d6 ; 7. Cç3 ou 7. Fd3.

c) *Début d'une stratégie qui vise* à récupérer le contrôle de la case é4 : si les Blancs réussissent à forcer le *recul du C-R noir ou son échange, ils* obtiennent dans l'ouverture un net avantage ; si les Noirs parviennent à *conserver la case centrale é4, ils* sortent de la phase initiale de manière satisfaisante.

d) 6..., Fd6 semble moins précis : par exemple, 7. 0-0, 0-0 ; 8. ç4, ç6 (la logique de ce système est liée à un ou deux sacrifices de pions : 8..., Fg4 ; 9. ç×d5, f5 ; 10. Cç3, Cd7 ; 11. h3, Fh5 ; 12. C×é4, f×é4 ; 13. F×é4, Cf6 ; 14. Ff5, Rh8 ; 15. g4!, C×d5 ; 16. Fé6, Ff7 ; 17. Cg5 avec gain de la qualité) ; 9. Dç2, Ca6 ; 10. F×é4, d×é4 ; 11. D×é4, Té8 ; 12. Dd3!. Egalement 6..., Fg4 est moins fort : 7. Dé2, Dé7 (si 7..., f5 ; 8. h3, Fh5 ; 9. g4!, F×g4 ; 10. Cé5) ; 8. 0-0, Cç6 ; 9. Fb5.

e) Un système défensif recommandé et supérieur à 7..., 0-0 ; 8. Té1, Cf6 (si 8..., f5 ou 8..., Ff5 ; 9. ç4, ç6 ; 10. Db3!) ; 9. Cé5, ç5 ; 10. d×ç5, F×ç5 ; 11. Cç3, Cç6 ; 12. Fg5, Fé7 ; 13. Df3 avec avantage aux Blancs (Eisenberg - Pillsbury, Monte-Carlo, 1902) et à 7..., Ff5 ; 8. Té1, 0-0 ; 9. ç4, ç6 ; 10. Db3, d×ç4 ; 11. F×ç4.

f) 8. ç4 est aussi à considérer : 8..., Fé6 (ou 8..., Cf6 ; 9. ç×d5, C×d5 ; 10. Cç3) ; 9. Té1, Cf6 (ou 9..., f5 ; 10. Cç3, C×ç3 ; 11. b×ç3, d×ç3 ; 12. T×é6, ç×d3 ; 13. Db3, Dd7 ; 14. Fg5) ; 10. ç5, 0-0 ; 11. Cç3, Fg4 ; 12. Fé3.

g) *La seule réponse puisque sur* 8..., Cf6 les Blancs atteindraient les objectifs qu'ils s'étaient fixés dans *le traitement de l'ouverture* et que sur 8..., f5 suit 9. ç4.

h) L'échange 9. F×é4 est sans intérêt : 9..., d×é4 ; 10. T×é4, F×f3 ; 11. D×f3, C×d4 ; 12. Dd3, Cé6. La suite normale consiste en 9. ç4, Cf6 ; 10. ç×d5, C×d5 (si 10..., C×d4? ; 11. Da4+ et si 10..., D×d5 ; 11. Cç3, Dh5 ; 12. Fb5) ; 11. Cç3, 0-0 ; 12. Fé4, position dans laquelle les Blancs ont conquis la case é4 et font preuve d'une légère supériorité : 12..., Cf6 ; 13. d5, Cb4 ; 14. a3, C×é4 ; 15. T×é4, F×f3 ; 16. D×f3, Ca6 ; 17. b4. Le coup du texte qui défend le pion d4 tout en conservant l'attaque sur é4 vise, selon son auteur, le maître Krause, à provoquer l'avance 9..., f5 et ensuite à riposter par 10. ç4. Cependant, les analyses de Maroczy et de Keres démontrèrent que la perte de temps 10. ç4 a ses inconvénients après 10..., Fh4! ; 11. ç×d5 est perdant à cause de 11..., F×f2+ ; 12. Rf1, F×é1 ; 13. d×ç6, F×f3 ; 14. g×f3, D×d4 ; 15. Dé2, 0-0-0. Si 11. F×é4, d×é4 ; 12. d5, Cé5 ; 13. Da4+, b5! ; 14. D×b5+, ç6 ; 15. d×ç6, C×f3+ ; 16. g×f3, F×f2+ ; 17. R×f2, Dh4+ ; 18. Rf1, 0-0 et les Noirs ont une très forte attaque.

i) Entrant, par conséquent, dans ces variantes.

j) Ainsi joua Lasker contre Pillsbury au tournoi de Saint-Pétersbourg, 1896.

k) Sacrifiant « à la Pillsbury » le pion b7.

l) *Mais Karpov est trop prudent* pour glaner ainsi un pion : si 11. D×b7, Tf6 ; 12. Db3, Tb8 ; 13. Dç2, Tg6 ! *Sur 11. Cf-d2 les Noirs réfuteraient* par 11..., C×f2 ! ; 12. R×f2, Fh4+ ; 13. g3, f4 ! Dans la partie précitée, les Noirs prirent clairement l'avantage après 11. Ff4, F×f3 ; 12. g×f3, Cg5 ; 13. Rg2, Dd7 ! A noter *que Karpov renforce méthodiquement* la pression sur la case é4 et menace 12. F×é4, f×é4 ; 13. T×é4.

m) *Supprimant le clouage sur la* diagonale a2-g8. L'échange 11..., C×d2 reconnaîtrait la faillite de *l'ouverture : 12. Cf×d2, Tb8 ; 13.* Cf1 (menaçant 14. Cé3), f4 ; 14. Fé4 !, Fé6 ; 15. F×h7+ avec gain d'un bon pion.

n) Dans la partie de championnat du monde Capablanca-Kostic (1919), *les Noirs auraient pu obtenir* une dangereuse attaque après 12. Cf1, au lieu de jouer 12..., Fd6, par 12..., *F×f3 ; 13. g×f3, C×f2 ! ; 14.* R×f2, Fh4+ ; 15. Cg3, f4.

o) *Une erreur qui coûte le pion* b7 *sans compensation*. Kortchnoï voulait probablement éviter la suite 12..., F×f3 ; 13. C×f3, Tb8 ; 14. Ff4 *suivi de 15. Cé5 et de 16. f3.*

p) La défense la plus sérieuse, qui fait apparaître l'erreur du douzième coup des Noirs (*le Fh5 est « en l'air »*) et qui réduit à peu de chose l'offensive de l'ennemi.

q) Et non 16. C×h4, D×h4 ; 17. C×é4, D×é4 ; 18. f3, F×f3 et les Noirs gagnent.

r) Les Noirs ont consacré beaucoup de temps à la pendule ; la suite 16..., Dé7 leur apparaît soudain peu satisfaisante à cause de 17. Dd1 ! menaçant 18. C×h4 et 18. Cé5.

s) *Ce sacrifice, d'allure incorrecte,* vise à trouver du contre-jeu en eau trouble, la suite positionnelle 17..., Tb8 ; 18. Dç2, Dé7 ; 19. Ff4 ne faisant qu'augmenter l'avantage des Blancs.

t) *Si 18..., Dd6 ; 19. Ch4 !*

u) Menace 20..., Dg3+ et 21..., D×g2+.

v) La seule défense qui empêche l'entrée de la D sur g3 et gagne un temps en raison de la menace 21. Cf7+ et 22. C×d8.

w) La partie est désormais gagnée.

x) Sans le risque de la suite 25. F×é4, f×é4 ; 26. Cé5, Tf8 ; 26. C×ç6, T×f4+.

y) Le plus simple. Les Blancs rendent du matériel et restent avec deux pions de plus avant de regagner la qualité, tout en menaçant 29. D×ç6.

z) *Si 29..., T×é1 ; 30. F×f6+ et 31.* R×é1.

aa) Encore sans prendre le risque de la variante 30. F×f6+, T×f6 et 31..., f4.

ab) *Les Noirs perdent ici à la pendule mais leur position est désespérée* : si 31..., T×é6 ; 32. Fb5, Cd8 (ou 32..., Dé6 ; 33. D×d5!) ; 33. D×ç7 et si 31..., D×é6 ; 32. Df8+, Tg8 ; 33. D×f5, D×f5 ; 34. F×f5, Tf8 ; 36. g4 avec la paire de F et trois pions.

**CLAUDE LEMOINE.**

● *La treizième partie* de la rencontre est disputée avec acharnement puisqu'elle a déjà duré... onze heures ! Elle a été ajournée pour la seconde fois jeudi, au quatre-vingt-seizième coup, et elle sera probablement reprise samedi. Il sera difficile à Kortchnoï de concrétiser le léger avantage *matériel* qu'il possède encore.

### ÉTUDE

**BONDARENKO ET PERVUTCHINE**

(1973)

[illegible]

BLANCS (6) : Rh1, Td6, Fg2, Pb2, d2, h4.
*NOIRS (4) : Rh8, Pa2, a5, h5.*
*Les Blancs jouent et gagnent.*

SOLUTION DU PROBLÈME N° 566

S. FONTAINE

« *Tidschrift for Schak* », 1947.
(Blancs : Rç6, Pb2, b3. Noirs : Rd4, Pç7.)

Une position faussement simple. Si 1. R×ç7 ?, Rç5 suivi de Rb4-R×b3-R×b2, nulle.

1. b4, Rd3 ! (si 1..., Rç4 ? ; 2. b5, Rb4 ; 3. b3, Ra5 ; 4. Rç5 !) ; 2. Rd5 !, Rç2 ; 3. b5 !, Rb3 (si 3..., R×b2 ? ; 4. Rç6, Rb3 ; 5 R×ç7, Rb4 ; 6. b6) ; 4. Rç5 !, Ra4 ; 5. Rç4, Ra5 ; 6. b3, Rb6 ; 7. b4 ! et les Blancs gagnent. Par exemple : 7..., Rb7 ; 8. Rç5, Ra7 ; 9. Rç6, Rb8 ; 10. b6, ç×b6 ; 11. R×b6 ou 7..., Ra7 ; 8. Rç5, Rb7 ; 9. b6, ç×b6+ (ou 9..., ç6 ; 10. b5) ; 10. Rd6, *Ra6*, Ra7 ; 12. Rç7, Ra8 ; 13. R×b6, Rb8 ; 14. Rç6, Rç8 ; 15. b6, Rb8 ; 16. b7.

## philatélie

N° 1 351

**WALLIS ET FUTUNA : Centenaire de l'UPU.**

*Un timbre-poste « avion » commémoratif marque le centenaire de l'Union postale universelle.*




51 francs (C.F.P.), fuchsia, brun et tilleul.

Dessiné et gravé par Claude Andréotto.

Imprimé en taille-douce par l'Atelier du timbre de France.

● A PARIS *dans les locaux du musée postal, maison de la Poste et de la Philatélie, 34, boulevard de Vaugirard (15e), une exposition est consacrée à la « Poste aérienne » jusqu'au 30 octobre, tous les jours (sauf le jeudi), de 10 h. à 17 heures. Entrée : 5 F, donnant droit — en plus — à la visite du Musée postal.*

● A PARIS, *rue Drouot, mairie du IXe arrondissement, du 17 au 19 octobre, se déroule une exposition intitulée « Les timbres de la Libération - général de Gaulle - Guerre de 1940-1945 ». — Rens. : A.C.T.L., 20, rue Drouot, Paris (9e).*

● A REIMS, *les 19 et 20 octobre, dans les salons Serrail de l'hôtel de ville se tiendra une exposition à l'occasion d'un jumelage triangulaire entre les cheminots philatélistes de Luxembourg, Stuttgart et Reims. — Rens. : M. A. Ambroise, 26, rue de Brimontel, 51100 Reims.*

● A ITTEVILLE *se déroule, les 19 et 20 octobre, une exposition organisée par le Foyer des jeunes et d'éducation populaire, ainsi que l'U.S.P.E. — Rens. : M. Y. Gossay, les Horizons, esc. 8, appart. 102, 91760 Itteville.*

● A SOCHAUX, *le club philatélique des automobiles Peugeot « la Cité » organise dans les salles de l'hôtel de ville, les 19 et 20 octobre, une exposition régionale. — Rens. : M. G. Berriman, 4, rue du Puits, 25700 Valentigney.*

● A CHAMBOURCY, *au gymnase municipal, les 26 et 27 octobre, la section philatélique de la M.J.C., OCAP 121, organise une exposition. — Rens. : G. Giry, 4, allée de la Porte-des-Champs, 78240 Chambourcy.*

**ADALBERT VITALYOS.**

## bridge

N° 572

# LE CHELEM D'AGADIR

Il est parfois possible de déclarer un chelem avec un total de *sept atouts répartis 4 et 3 entre* le déclarant et le mort. La condition est que les atouts soient très solides, comme dans ce chelem joué au Festival d'Agadir.

Nord : ♠ A V 9 ♥ R D 9 ♦ 7 3 ♣ D 9 7 5 2
Ouest : ♠ D 10 4 2 ♥ 7 6 5 ♦ V 10 8 6 5 ♣ 8
Est : ♠ 8 7 5 ♥ 4 3 2 ♦ 9 ♣ A R 10 6 4 3
Sud : ♠ R 6 3 ♥ A V 10 8 ♦ A R D 4 2 ♣ V

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| X... | Coppolani | Y... | Zadouroff |
| passe | 1 ♣ | passe | 1 ♦ |
| passe | 1 SA | passe | 2 ♥ |
| passe | 3 ♥ | passe | 3 ♠ |
| passe | 3 SA | passe | 4 SA |
| passe | 5 ♦ | passe | 6 ♥... |

Ouest entama le 8 de trèfle. Est pris avec l'as et rejoua le 3 de trèfle comme s'il n'avait pas le roi ! *Comment Zadouroff, en Sud, a-t-il joué pour gagner* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

*Réponse :*

Zadouroff trouva ce coup bizarre. Cette entame d'un 8 de trèfle n'avait pas du tout l'air d'avoir *été faite sous* un roi. Il *était donc* tentant de défausser un pique tout en évitant de se raccourcir à l'atout. Mais ce retour à trèfle « ne lui disait rien qui vaille » et il coupa quand même !

A ce moment, Ouest fit une faute imperceptible, mais qui dévoila toute la distribution : il défaussa un petit carreau. Le déclarant *en déduisit* qu'il *devait* lui en rester forcément quatre (pour conserver une garde dans la couleur). Est, par conséquent, devait avoir un singleton et il ne semblait plus possible d'utiliser les carreaux sans être coupé au second tour.

Alors, il ne restait plus qu'une solution : faire encore deux coupes à trèfle et réussir l'impasse à pique en espérant un partage 3-3 des atouts ! Après la première coupe à trèfle, Zadouroff fit l'impasse à la dame de pique, puis il coupa un second trèfle, remonta au mort avec l'as de pique, coupa une troisième fois trèfle avec l'as de cœur *et retourna au mort* en jouant le dernier atout de sa main. Il tira ensuite roi et 9 de cœur et, après avoir fièrement constaté le bon partage à cœur, *il fit les quatre dernières levées* avec le roi de pique et as, roi et dame de carreau.

# LE SABORDAGE DE SHEN

Ce coup de défense a été raconté par le fameux expert Alan Truscott dans son livre « Master Bridge by question and Answer » (édit. New York Times). La donne a été jouée au club « Bridge House » à New-York. Cachez les mains d'Ouest et de Sud.

Nord : ♠ D V 10 2 ♥ A 4 ♦ D V ♣ A V 7 5 2
Ouest : ♠ 6 5 3 ♥ 9 8 6 2 ♦ 9 7 2 ♣ D 8 6
Est : ♠ R 9 7 4 ♥ R D 10 3 ♦ R 10 ♣ R 9 4
Sud : ♠ A 8 ♥ V 7 5 ♦ A 8 6 5 4 3 ♣ 10 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| passe | passe | 1 ♣ | contre |
| 2 SA | passe | 3 SA | passe... |

Ouest entama le 2 de cœur pour le 4 du mort. Est prit avec la dame et continua avec le 3 de cœur pour l'as du mort (Sud fournissant le 5 et le 7). Le déclarant joua alors la dame de carreau couverte par le roi qui resta maître (Sud mettant le 6 et Ouest le 2). *Comment Victor Shen, en Est, a-t-il ensuite joué* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

*Note sur les enchères :*

On sait qu'un saut à « 2 SA » derrière le contre d'appel d'une *ouverture de « 1 » à la couleur* est une convention très utile pour indiquer un fort soutien dans la couleur du partenaire et une dizaine de points.

Ici, cependant, *Sud* ne jouait pas cette convention et le saut à « 2 SA » correspondait sans doute à une douzaine de points d'honneurs avec six carreaux puisque Ouest, en *fournissant* le 2, n'a pas fait d'écho et, en principe, en a trois.

**PHILIPPE BRUGNON.**

# LE MONDE DES LOISIRS

## chronique sportive

### LA RENCONTRE FOREMAN-CLAY : DES DOLLARS PAR MILLIONS

*La rencontre qui opposera, le 30 octobre, Mohamed Ali, alias Cassius Clay, à George Foreman est considérée comme le combat le plus cher de l'histoire. Mais il est probable que seuls les deux boxeurs en retireront un bénéfice.*

*On estime généralement que les organisateurs s'en tireront à bon compte s'ils n'ont pas à dépenser plus de 20 millions de dollars (un peu moins de 100 millions de francs).*

*Le gouvernement du Zaïre déclare maintenant que c'est en fait la société Risnalia Investments, dont le siège est en Suisse, qui a fourni les deux lettres de crédit de 5 millions de dollars (en tout 24 millions de francs) qui iront aux boxeurs.*

*Le Zaïre est un des plus riches pays africains, avec un produit national brut estimé à 1,5 milliard de dollars (7,2 milliards de francs) par an. Mais le prix du cuivre, principal produit d'exportation, a fortement baissé, et il existe des problèmes de liquidités.*

*Les prévisions de recettes pour la rencontre sont maintenant pessimistes, alors que le gouvernement zaïrois a engagé des dépenses considérables pour le stade, les logements, les transports et les communications. Il a consenti à ces dépenses en estimant qu'il s'agissait d'un investissement à long terme, car ce sera pour lui le moyen de faire connaître le Zaïre, en particulier aux Etats-Unis, et de prouver que le pays est capable d'organiser une grande manifestation sportive.*

## L'ATTELAGE RÉDUIT A HUE ET HO LA ?

NOS rapports avec l'attelage, évoqués ici pour l'édification des candidats aux randonnées en calèche, remontent aux « années folles ». De cette expérience unique naquit notre considération pour les cochers. N'est pas meneur de chevaux qui veut.

Dieppe, cet été là, avait attiré, en bonne doyenne des plages françaises, des célébrités aussi différentes que Georges Carpentier, au volant d'un « bolide » ronflant comme un canon, et Camille Saint-Saëns, flanqué d'une petite cour d'adulateurs pommadés veillant en despotes sur son confort. Nous revoyons encore sa grande barbe blanche aux frisons d'un jaune métallique et ses étonnants gilets à la Théophile Gautier, coquetterie suprême d'un vieillard guetté par la mort. Il avait été, dit-on, habile à l'attelage et bon cavalier en ses jeunes années. Une photographie le représente à dos de mulet dans une position qu'un stage à Saumur eût rectifiée ou... figée à jamais. Passons.

En début de saison, une authentique figure du terroir, Edouard Prat, était descendue de son château de Varengeville pour rencontrer nos parents. Sa pimpante charrette anglaise tirée par un demi-sang ayant de l'encolure, de la poitrine, du rein et un magnifique port de queue, était connue et respectée des aborigènes. Son fils, douze ans, notre contemporain, l'accompagnait. Fouet en main, il nous demanda sur un ton que notre incompétence toléra mal si la pratique de l'attelage nous était familière.

### Création d'une association

Une gasconnade aussi énorme que stupide nous mit, d'autorité, un paquet de guides impressionnant entre les doigts. Le premier accrochage emporta un marche-pied. Le second, dû à un coup de sonnette intempestif, ouvrit un sillon parfaitement rectiligne sur le côté gauche de la caisse, côté cocher pour tout arranger. La visite abrégée, le visiteur à son siège, moustache hérissée, la charrette s'ébranla déshonorée, notre persécuteur cassé en deux sous les rires.

A l'époque de cette mauvaise farce normande, nous chevauchions depuis deux ans sous la houlette du commandant Bluteau. Le cheval ne nous était donc pas tout à fait étranger. La leçon nous permit de mieux mesurer les mille et une nuances qui séparent la traction animale de l'équitation. Le cavalier tenté par la calèche possède toutefois (on l'a vu !) un avantage appréciable sur l'apprenti cocher totalement inexpérimenté : le tact équestre. N'empêche que, pour tous, la conduite hippomobile devrait obligatoirement passer par l'école.

Or il n'y a pas, il n'y a plus à proprement parler d'école d'attelage en France. Des exécutants remarquables, oui, nul pédagogue, du moins en activité. A l'heure où les carrioles sortent, à peine dépoussiérées des remises, pour un nouveau destin, on ne peut que regretter l'absence ressentie — demain sur la route ? — d'enseignants qualifiés. Est-ce pour pallier cet inconvénient que l'Association française d'attelage (164, fg Saint-Honoré à Paris) vient d'être créée ? Son but paraît actuellement se borner à « maintenir et transmettre l'art du ménage », comme on disait à la Belle Epoque...

Le retour à la nature est à l'ordre du jour, il est même devenu le leitmotiv des professionnels du tourisme. Mais combien de joyeux fantaisistes parmi les amateurs de week-ends sportifs aux yeux de qui le bol d'air au coin du feu et verre en main (on remet ça ?) constitue le remède infaillible contre la pollution des villes. Qui trompent-ils ? Dans une certaine mesure, l'attelage incite, pour des raisons évidentes, à la paresse les partisans du moindre effort.

D'ailleurs, les loueurs de calèches, roulottes, diligences, etc. généralement des fermiers, il va sans dire parfaitement honorables, savent comment manier la clientèle, la prose publicitaire pour sa part, tirant double. Détachons, au hasard des prospectus et dépliants à l'usage des aspirants à un « cadre non pollué » (1), ces lignes suggestives : « *Les connaissances demandées ? De la bonne volonté, de la douceur, l'amour du cheval et de la nature. N'importe qui peut prendre les guides à condition de faire bien attention au quart d'heure d'initiation... Quant à la conduite, rien à craindre. Hue ! prononcé d'une voix énergique doit faire avancer votre cheval. Ho là ! d'une voix calme et traînante, un peu de poids de votre corps sur les guides et le cheval doit s'arrêter.* » Et si un taon l'aiguillonne ?

Bien entendu des circuits très étudiés sont recommandés aux intéressés, les étapes étant fixées à 20 ou 25 kilomètres par jour quelle que soit la durée du périple. Prix moyen pour deux personnes (en pleine saison) de 700 à 800 francs par semaine, nourriture du cheval et gîte équestre compris. Rassurons tout de même les hésitants. Les chevaux qui leur sont confiés sont dociles, affectueux, capables même de se ranger soigneusement sur la droite au moindre bruit.

Deux ouvrages récemment publiés peuvent aider le néophite avant le voyage : le *Guide pratique de l'attelage* (2) de Marie-Laure Piérard, fourmillant d'excellents conseils et, enfin et surtout, l'ouvrage du général Faverot de Kerbrech, *l'Art de conduire et d'atteler* (3), grand classique du genre, avec notamment un exposé magistral sur l'histoire de l'attelage.

ROLAND MERLIN.

(1) *Loisirs équestres* ; Cook, 14, bd des Capucines.

(2) *Guide pratique de l'attelage* ; Olivier Perrin, éd. Prix : 24 F.

(3) *L'Art de conduire et d'atteler* : illustré de 15 planches hors textes dont 11 en couleurs et de 384 illustrations in texte. Frankelve éd. Prix : 390 F.

### BIBLIOGRAPHIE

## LE CHARPENTIER DE ROSTELLEC de Joseph Perrin

Dans la presqu'île de Crozon, à Rostellec, le charpentier de marine Auguste Tertu construit des bateaux en bois « *pas comme les autres* » : ils sont connus en Bretagne pour leurs qualités marines et leur célérité. Laissant la parole à cet artisan qui est aussi un créateur, l'auteur nous donne un livre un peu décousu, mais attachant, et qui plaira à tous ceux qui aiment la voile. Un ton aussi libre n'est pas si commun.

Le héros nous parle de sa vie, de son métier, de ses réalisations sur un mode bonhomme mais avec beaucoup d'assurance. Auguste Tertu se montre justement fier d'avoir conçu et façonné des bateaux plus rapides que bien des modèles réputés de dimensions comparables : *Requin*, *Dragon*, *Arpège*. C'est pourquoi l'on regrette de ne pas trouver dans ces pages, en sus des croquis et des photographies, de véritables plans (que rien ne peut remplacer) des voiliers de Rostellec. Cet art ne doit pas être perdu. La philosophie, les anecdotes, les tours de main du maître charpentier nous intéressent, mais nous restons un peu sur notre faim...

Souhaitons qu'une prochaine édition nous permette de l'apaiser. — Y. A.

★ Editions France-Empire. 224 pages, illustré ; 28,25 F.

# SOCIÉTÉ

PATRON CHRÉTIEN CONTRE PRÊTRE-OUVRIER A LORIENT

## La croisade de M. Le Béon

De notre envoyé spécial

*Lorient. — Il ne s'agit pas de la lutte entre le grand méchant patron et le bon petit prêtre-ouvrier. La parabole n'est pas aussi simplette : tout comme l'abbé Michel Guillaume, Roger Le Béon, son patron, est un pur et un dur. Ils ont l'âme coupante, le même regard bleu pâle et, disent-ils, la même foi en Jésus-Christ. Et c'est au nom de l'Evangile qu'ils s'affrontent depuis un mois, l'un dirigeant un navire — son entreprise — qu'il accuse l'autre de vouloir faire sombrer en y créant un syndicat. L'un pense à l'ordre, l'autre à la justice.*

M. Roger Le Béon, quarante-quatre ans, le nez pointu, le sourire large et blanc, nerveux et passionné, n'a pas de mots trop durs pour qualifier l'attitude de l'abbé Michel Guillaume. « *C'est un traître.* » Lorsque ce dernier fut engagé dans les ateliers de pièces forgées que dirige, seul maître à bord après Dieu, M. Le Béon, ce dernier ne se rendit pas compte immédiatement de son erreur : « *Il avait l'air gentil, doux, et même mielleux.* » Une usine florissante qui emploie, près du port de pêche de Lorient, dans les odeurs mêlées de la marée et de l'acier en fusion, une centaine de personnes, voilà le royaume de Roger Le Béon. Avant de prendre la succession de son père, en *1964*, le jeune Roger dut, pendant plus de dix ans, partager le travail — et le salaire — des ouvriers.

Parce qu'il a « *souffert avec ses ouvriers* », et parce que les plus anciens s'en souviennent, M. Le Béon estime n'avoir de leçon à recevoir de personne. Il s'est identifié, comme jadis son père, à l'entreprise : « *Mes ouvriers — je parle des anciens — et moi formons une équipe ; je ne serais rien sans eux, ils ne seraient rien sans moi. Mais il faut un capitaine, un cerveau.* »

A part une modeste tentative, il y a douze ans, on n'avait jamais entendu parler de syndicat ni de grève dans l'entreprise avant l'arrivée de ce satané Guillaume. Pourquoi ce calme ? « *Mais parce que je paie bien mes ouvriers, monsieur. Je suis en avance sur les revendications syndicales. Ils le savent bien. Eux et moi, nous préférons les contacts directs, sans écran, d'homme à homme. Croyez-moi : ici, c'est la meilleure boîte de Lorient.* »

### Un petit paradis

Michel Guillaume, donc, fut embauché le 20 août 1973 comme aide-forgeron, c'est-à-dire manœuvre, au salaire de 1 800 francs par mois, dans ce petit paradis industriel que même les événements de 1968 n'avaient pas troublé. Il y a huit mois, M. Le Béon apprit que le petit Guillaume — qui travaillait bien — était, en fait, un prêtre-ouvrier. « *Quand j'ai découvert son identité, je me suis demandé s'il venait chez moi pour faire du syndicalisme. Il m'a répondu qu'il venait partager le sort des ouvriers. Alors je l'ai félicité, me flattant, en tant que chrétien, de sa présence chez nous.* » Au fond, s'était alors dit M. Le Béon, il y a un parti à tirer de cette présence : « *J'ai pensé que je pourrais l'utiliser comme une boîte à idées, une sorte de délégué secret qui m'aurait renseigné sur ce qui ne marchait pas dans les ateliers. Mais il n'est jamais revenu me voir.* »

Le regard soudain brûlant, frappant du poing sur son buvard, M. Le Béon maudit le prêtre. « *Il a attendu un an pour se dévoiler ! Il s'était déguisé en agneau pour entrer dans la bergerie. Ah, si au moins, il avait eu la « loyauté » de dire qui il était et ce qu'il venait faire !* » « *Que se serait-il passé ?* » « *Il ne serait pas resté dans l'entreprise !* »

A partir du 20 septembre, les événements se sont précipités. Un groupe d'une vingtaine d'ouvriers se réunit au siège de la C.G.T. à Lorient. Michel Guillaume, qui a adhéré à la C.G.T. en mai, est parmi eux. Ils décident de provoquer des élections de délégués du personnel — il n'y en a jamais eu chez M. Le Béon — et établissent une liste de candidats. M. Le Béon organise aussitôt la contre-offensive. Il reçoit les candidats un à un et obtient qu'ils se désistent en leur brossant un tableau des catastrophes qu'entraînerait, pour tous et pour chacun, l'entrée de la C.G.T. dans l'usine : réduction d'horaire, perte d'emploi, etc. « *Il a fait un odieux chantage* », dit-on au siège de la C.G.T. N'ayant pu obtenir le retrait de Michel Guillaume, ni son licenciement, M. Le Béon s'appuie sur ses contremaîtres et les ouvriers fidèles pour l'exclure de fait de l'entreprise, par une procédure originale. Arguant du « mauvais esprit » qui se répand dans la maison, il organise un vote à bulletin secret lors duquel soixante-quatre ouvriers contre vingt et un demandent... le licenciement de Michel Guillaume et décident de se mettre en grève, huit jours, pour appuyer cette demande.

Un syndicat autonome est créé pour barrer la route à la C.G.T. Le P.-D. G. ne cache pas qu'il a encouragé la création de ce syndicat et se félicite de l'ampleur de la grève. L'affaire était entre-temps devenue publique. Plusieurs centaines d'ouvriers de Lorient manifestèrent devant l'usine de M. Le Béon, la C.G.T. organisant la riposte contre « *les atteintes aux libertés syndicales* » et les pressions dont avaient été victimes les éphémères candidats délégués. Le patronat local, visiblement gêné par l'intransigeance de M. Le Béon, a tenté de lui faire entendre raison. « *Cela ne dépend pas de moi*, répondit-il, *mes ouvriers ne veulent plus de Michel Guillaume, ni de la C.G.T.* » Par « mes ouvriers », il faut entendre les « fidèles ». Mais M. Le Béon semble oublier parfois que quarante cartes de la C.G.T. ont été vendues dans son usine depuis quelques semaines. Finalement le patron obtient, le 7 octobre, de Michel Guillaume qu'il reste chez lui jusqu'au jour des élections et le travail reprend.

### « Une arme absolue : la prière »

Pour l'heure, les esprits sont un peu apaisés. Chacun attend le premier tour de l'élection des délégués, fixée, après intervention de l'inspecteur du travail, au 23 octobre. Pour le deuxième tour, le 6 novembre, M. Le Béon est confiant : « *Il y aura des candidats autonomes* », dit-il en souriant.

L'énergie de M. Le Béon, la foi dans la résistance de cette « forteresse » qu'est son usine, il la tire d'une arme absolue : la prière. Pour lui il s'agit tout bonnement « *de lutter contre Satan : il manipule le parti communiste athée, qui manipule la C.G.T., qui manipule Michel Guillaume. Lorsque j'étais enfant je ne pensais pas que la parole du catéchisme — l'enfer est pavé de bonnes intentions et de mauvais prêtres — pouvait être vraie à ce point* ».

Depuis le début de son combat contre la C.G.T., ses pompes et ses œuvres, M. Roger Le Béon a reçu des renforts : « *Les sept enfants de mon frère prient tous les soirs pour que l'ordre règne dans mes ateliers, c'est une force que n'ont pas mes adversaires. Il y a des commerçants de Lorient qui disent leur chapelet pour nous tous les soirs. Je me sens fort, je suis un lion. Je reçois des lettres tous les jours.* » M. Le Béon a aussi perçu des signes qui l'ont « bouleversé » : « *La femme d'un employé avait, à la veille de la manifestation de la C.G.T., mis un cierge pour qu'elle échoue. Le lendemain il est tombé des trombes d'eau comme on n'en avait jamais vu à Lorient ! Un moine de la région est venu me voi pour s'excuser du mal qu'on m' fait, me demander pardon au nom de l'Eglise.* »

### « Ce n'est pas une affaire entre chrétiens »

Michel Guillaume a trente-sept ans. Frêle comme un vicair breton, il ressemble au Pèr Duval, en plus jeune. Si c'es Satan qui parle en lui, il es bien dissimulé. Très doux, étonn de la publicité faite sur son cas ce prêtre-ouvrier souhaite qu'o ne fasse pas de sa lutte pour u syndicalisme libre un épisode d la guerre intestine qui déchir l'Eglise catholique entre conser vateurs et progressistes. « *Ce n'es pas une affaire entre chrétien C'est dévier la question que d la poser ainsi. Il s'agit de savoi si l'on respecte dans cette entre prise la liberté d'expression e d'association, de la dignité col lective. C'est malgré moi que j suis en vedette. L'idée de crée un syndicat est venue de la bas surtout après l'élection présiden tielle.* » Michel Guillaume n'e veut pas à son patron (« *Il l'air sincère, c'est le plus inquié tant* ») ni aux ouvriers qui, aprè l'avoir soutenu, ont signé à un forte majorité une pétition d syndicat autonome demandan son renvoi. « *Beaucoup de ceu qui sont d'accord avec moi on dû signer par peur.* »

Ce fils de petits paysans d Morbihan n'est prêtre-ouvrier qu depuis trois ans. C'est par hasar qu'il s'est fait embaucher dan cette entreprise : « *Je ne savai pas que je tomberai sur un os.* Et s'il n'a révélé à personne, a départ, son état de prêtre, c'étai par fidélité à ses engagements « *Je suis prêtre-ouvrier pour par tager intégralement la vie de copains, je ne voulais pas béné ficier d'une considération particu lière.* » Il n'avait pas non plu prémédité d'organiser un syndi cat : « *Le moment venu je n'a fait que m'associer à une démar che qui ne venait pas de moi. Le gars se rendaient compte qu'on n respectait pas leurs droits, qu'o ne les consultait sur rien, le horaires diminuaient ou augmen taient au gré du patron. Si j suis entré à la C.G.T. c'est qu dans le contexte local quand on pense syndicat on pense automa tiquement C.G.T. Proposer u autre syndicat cela aurait été d ma part du cléricalisme.* »

Comment réagirait M. Le Béo si, par hasard, Michel Guillaum était élu délégué du personnel Le P.-D.G. n'envisage pas l'hypo thèse. Pour lui, la vérité qu' détient est une et indivisible « *Le communisme athée ne triom phera pas ici, nous sauverons l paix du Christ.* » L'ordre ancier est éternel. Mais il peut y avoi des cataclysmes ? « *Oh ! Ce serai au Saint-Esprit de jouer. Je ne peux pas en dire plus.* »

Les croisés ont toujours confiance.

BRUNO FRAPPAT.

(PUBLICITÉ)

**Trop cher pour les jeter**

Sur les jeans, vestes ou autres vêtements, posez plutôt une pièce (polygal, jean 6 coloris, croisé fort) thermocollante QUICK NIGAL, qui les fera durer encore. Elles tiennent aux lavage et nettoyage à sec. Merceries, grands magasins, ou renseignements : NIGAL, B.P. 127, 59054 Roubaix.

**KLM connait bien la route de l'Extrême-Orient. Trois hollandais l'ont ouverte il y a 50 ans.**




Le 1er octobre 1924, un monomoteur Fokker F VII de la KLM, doté d'un radio-téléphone et d'un cabinet de toilettes, décolle d'Amsterdam avec 3 intrépides Hollandais à son bord. A 120 km/h, il met le cap sur l'Indonésie, distante de 15.000 km. Deux jours plus tard, un atterrissage forcé près de Plovdiv (Bulgarie), l'immobilise pendant près d'un mois dans l'attente d'un nouveau moteur.

Enfin, le 1er novembre, il reprend son vol en sauts de puce : Constantinople, Bagdad, Bushir, Bender Abbas, Karachi, Ambala, Allahabad, Calcutta, Akyab, Rangoon, Bangkok, Sengora, Medan, Muntok, Batavia. Ce n'est qu'au 55e jour, après 127 h et 16 mn de vol réel, qu'il atterrit à Djakarta, terme de son périple. La ligne de l'Extrême-Orient est ouverte.

50 ans plus tard, KLM va toujours en Extrême-Orient.

Bien sûr, les choses ont changé : tous les jours, ou presque, un des 6 tri-réacteurs DC 10-30 de la KLM vole à 980 km/h vers Tokyo, Djakarta ou Bangkok. Dans le cockpit, le commandant et le co-pilote veillent sur le pilote automatique, que deux ordinateurs, fournissent en permanence en données de navigation.

Dans la cabine aux couleurs tendres, aux sièges moelleux et aux 111 hublots panoramiques, 269 passagers se relaxent, bavardent à voix basse ou écoutent un des 8 programmes de musique que diffusent leurs casques individuels. Bientôt, on leur servira avec une gentillesse toute hollandaise un délicieux repas.

Ils sont parfaitement détendus : depuis 50 ans, la KLM se fait un devoir d'emprunter les meilleures routes et de respecter scrupuleusement ses horaires.

Mais, quand ils arriveront à destination en 6 fois moins de temps qu'il n'en fallait en 1924, peut-être se diront-ils avec une pointe de regret : "C'est presque dommage".

*Pour Tokyo via le Pôle : 3 vols DC-10-30 KLM par semaine.*

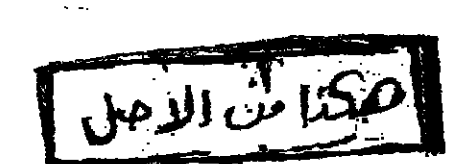
*KLM - 36 bis avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. 742-57-29. Bureaux à Lille, Lyon, Nice.*

| | | |
|---|---|---|
| KL 406 Dép. 14.30 (Ma. Je. Di.) | Paris (Le Bourget) | Arr. 09.10 (Ma. Ve. Sa.) |
| Arr. 15.55 KL 867 Dép. 17.00 | AMSTERDAM | Dép. 08.05 KL 868 Arr. 07.00 |
| Arr. 23.55 Dép. 18.55 | ANCHORAGE | Dép. 22.05 Arr. 21.05 |
| Arr. 18.25 (Je. Ve. Lu.) | TOKYO | Dép. 22.30 (Lu. Je. Ve.) KL 868 |



**Sérieux et gentillesse : une tradition hollandaise.**



# ÉDUCATION

JUSQU'A 1976

## ...s nouvelles maitrises de sciences et techniques ...e seront plus agréées comme diplôme national

...M. Jean-Pierre Soisson, secré...re d'Etat aux universités, a décidé ... suspendre les habilitations, ...mme *diplôme national*, de nou...lles maîtrises de sciences et ...*chniques, jusqu'à la rentrée uni*...rsitaire de 1976. Cette décision ...*été prise avant même que soit* ...blié l'arrêté réformant les diplô...*s de second cycle, applicable* ... la rentrée de 1975. Le secrétaire ...Etat veut, en effet, lier *la création* ... nouvelles formations à l'établis...ment d'une carte universitaire, qui ...-même dépend de la création ...ective des conseils régionaux de ...nseignement supérieur et de la ...cherche (CRESER) prévus par la ... d'orientation de 1968.

Pendant cette période transitoire, ... secrétaire d'Etat reconduira, en ...gle générale, les diplômes des ...*iversités sanctionnant les études* ...achevant quatre ans après le ...*ccalauréat (maîtrise)*, et pourra ...biliter certaines universités à ...*livrer des diplômes d'ingénieur* ...ac + 5). Les seules habilitations ...*uvelles pour le second cycle se*...nt celles des maîtrises qui vien...*nt compléter les diplômes d'études* ...iversitaires générales (DEUG) ...administration économique *et so*...ile, de mathématiques appliquées ...x sciences sociales et de langues ...angères appliquées.

Présentant cette décision devant ... conférence des présidents d'uni...rsités, réunie jeudi 17 octobre, ... Soisson a notamment déclaré : *Le délai de réflexion qu'offrira aux ...iversités le passage au système ...finitif devra être utilisé par leurs ...nseils pour procéder à un exa...en approfondi du redéploiement ... leurs formations, compte tenu ...s expériences en cours au niveau ... DEUG et des maîtrises de scien...es et techniques, et surtout des ...cidences de la réforme de la ...rmation des maîtres du second ...gré. Il ne s'agira plus, en effet, ... ajouter comme par le passé une ...uvelle couche « sédimentaire » ... formations nouvelles aux filières ...istantes, mais de transformer en ...ofondeur, de manière progressive, ...éventail des formations de deuxième cycle qui sont au cœur de la mission pédagogique des universités.* »

Commentant cette communication, MM. René Rémond et Michel Soutif, vice-présidents de la conférence, ont indiqué qu'elle présentait aux yeux des présidents d'universités des *aspects positifs et négatifs. A l'actif*, l'espoir que la création des CRESER *et l'établissement de la carte universitaire* deviennent des réalités *permettant, par la concertation, une* harmonisation des formations, région par région. *Mais les présidents sont* divisés sur le découpage : faut-il un nombre limité de grosses régions ou faut-il conserver le cadre des actuelles régions de programme ? Au passif, la décision du secrétaire d'Etat va freiner l'innovation, puisque la perspective d'avoir leurs nouvelles formations habilitées comme diplômes nationaux sera retardée.

---

● ERRATUM. — Le titre que nous avons donné à M. Ralph Dahrendorf, *dans l'interview* de lui que nous avons publiée dans *le Monde* du 12 octobre, n'était pas exact. M. Dahrendorf, en effet, n'était pas directeur, mais membre de la Commission des Communautés européennes chargé des problèmes de la *recherche*, de la science et de l'éducation.

● *Le département d'arabe* de l'université de Paris-VIII (Vincennes) *organise* un *stage annuel* d'*initiation à la pratique de la langue arabe moderne et aux problèmes du monde arabe contemporain*, sur vingt-cinq semaines, à partir du 8 novembre 1974.

*Inscriptions et tarifs : service* de la formation permanente, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris, Cedex 12. Tél. : 808-96-70, poste 389.

Les mouvements de revendication des instituteurs et professeurs

## Les grèves témoignent du malaise des enseignants

### *déclare M. Haby*

Le mouvement de « grèves tournantes » organisé par cinq syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), avec l'appui du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), *s'achève ce vendredi* 18 octobre par les académies de Paris, de Créteil et de Versailles, ainsi que les établissements des Antilles et de la Guyane. Les syndicats appellent leurs adhérents à participer également, à Paris, à une manifestation qui partira, à 14 h. 30, de la place de la Bastille, en direction du Palais-Royal. *D'autre part, l'Union nationale* syndicale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) appelle aussi ses adhérents à faire grève ce vendredi dans la région parisienne.

Le jeudi 17, la grève a été largement suivie dans les académies de Besançon, Orléans, Rouen et Toulouse. Elle a été accompagnée de manifestations dans les principales villes de ces académies. A Tours, outre un défilé qui a rassemblé un millier de personnes, les enseignants grévistes ont organisé *dans différents quartiers* de la ville des « carrefours-discussions » avec la population.

M. René Haby, ministre de l'éducation, a, de son côté, exposé son point de vue sur ces grèves dans une déclaration à l'agence France-Presse. Il a, à cette occasion, fait preuve d'une modération qui contraste avec le ton employé à la veille de la première journée d'action (*le Monde* du 10 octobre).

Ces grèves, a déclaré M. Haby, « *prouvent la discipline syndicale des enseignants, mais elles témoignent aussi de leur malaise. Enseignant moi-même, je comprends que les enseignants ne sentent pas bien leur rôle, leur efficacité, leur impact social. Je comprends leurs ressentiments vis-à-vis d'une société qui conteste la fonction enseignante* ». Le ministre a, d'autre part, souligné « *la modération de l'action* ». « *Dans l'ensemble*, a-t-il constaté, *les grèves se sont déroulées dans le calme et la dignité.* »

Il a aussi ajouté que « *sur le plan objectif, les conditions matérielles du travail des enseignants ne sont pas aggravées, au contraire. Leur nombre croît plus vite que celui des élèves et la répartition des charges devient mieux équilibrée pour l'ensemble du pays. Les surcharges de classes ne sont que des exceptions. Il n'est pas non plus raisonnable de vouloir abaisser à vingt-cinq l'effectif des élèves par classe : la charge qui en résulterait serait insupportable pour le budget général* ».





- Le REGENCY est à la fois un hôtel et une école.
- Pas de limite d'âge.
- Classes (de 9 élèves en moyenne) de 5 heures par jour.
- Leçons par casques écouteurs dans chaque chambre.
- Examens de Cambridge.
- Sauna, piscine couverte, etc.

REGENCY, RAMSGATE, KENT G.-B.
Tél.: THANET 512-12
ou Mme BOUILLON,
4, r. de la Persévérance, 95 EAUBONNE
Tél. 959-26-33, en soirée.


# RELIGION

*LES TRAVAUX DU SYNODE A ROME*

## « Laissons-nous convertir par les pauvres »

### demande Dom Helder Camara

*De notre envoyé spécial*

**Rome. — Les Pères du synode se sont autocensurés, effrayés par le nombre de demandes d'intervention qui restaient à satisfaire. Ils ont été appelés à voter : six sur deux cents étaient d'avis de laisser s'exprimer tous ceux qui le désiraient, quarante ont proposé que chaque intervention ne dépasse pas trois minutes, enfin plus de cent ont décidé d'arrêter, ce 17 octobre, la logorrhée qui risquait de les submerger.**

Vingt-cinq évêques seulement ont pu prendre la parole dans la journée. L'intervention la plus pittoresque a été celle du cardinal Périclès Felici, membre influent de la curie, qui, ménageant ses effets, a annoncé qu'il allait tenir des propos « tristes ». C'est donc dans un silence impressionnant que l'orateur a dévoilé le thème de son exposé : les prostituées (*mulieres publicae*). Du temps de Pie V, a-t-il précisé, c'est-à-dire au quatorzième siècle, un dominicain (ordre auquel appartenait le souverain pontife d'alors) et un franciscain étaient chargés alternativement de prononcer, dans l'église San Carlo du Corso, un sermon à l'intention des péripatéticiennes. « *Cette pastorale est exemplaire*, a-t-il dit. *Il est urgent de la reprendre sous une forme ou sous une autre. Car la condition de ces femmes est pitoyable. La prostitution est une plaie sociale.*

» *Ce sont surtout les femmes qui sont aptes à ce genre d'apostolat difficile et dangereux, car elles connaissent mieux la psychologie féminine. Si ce sont des hommes qui en sont chargés, ils doivent être vertueux, d'âge mûr et soumis aux ordres de leurs supérieurs.* »

Avec Dom Helder Camara, archevêque d'Olinda et Recife (Brésil), le synode a repris ses rails. Le prélat, qui n'a jamais voulu prendre la parole au concile et dont l'intervention récente dans un carrefour du synode a suscité la réprobation du cardinal Felici (*le Monde* du 10 octobre) s'est adressé au pape et aux évêques en ces termes :

« *Quand nous sommes au milieu des pauvres et ils sont partout, aussi bien dans les pays pauvres que dans les zones grises des pays riches, nous découvrons que le Christ continue à louer son père parce que, aujourd'hui comme hier, le Seigneur cache ses vérités aux puissants et aux savants et il les révèle à ses petits.* »

### Passer aux barbares

« *Maintenant que nos frères les riches subissent des dangers spirituels et même matériels toujours plus graves, maintenant qu'ils sont pris dans des structures multinationales et dans des complexes économico-politico-militaires qui, en écrasant les deux tiers de l'humanité, arrivent aussi à emprisonner les riches eux-mêmes, l'heure de Dieu n'aurait-elle pas sonné de faire comme saint Paul et de partir au-devant des païens, de « passer aux barbares » ?*

» *Il ne s'agit ni d'abandonner ni de condamner personne, mais étant donné que nous ne trouvons pas les moyens d'atteindre l'esprit et le cœur des riches, pourquoi ne pas faire l'expérience que les pauvres évangélisent non seulement les pauvres mais aussi les riches ? Pourquoi douter que le Saint-Esprit puisse réaliser des miracles ?*

» *Un autre miracle gigantesque serait si nous décidions de nous donner aux pauvres. (...) Les pauvres pourraient nous convertir nous aussi.* »

Autres interventions marquantes :

— Mgr German Schmitz, évêque auxiliaire de Lima (Pérou) : « *S'il nous arrivait de condamner le marxisme, qui est une idéologie, au nom d'une autre idéologie, nous ne serions plus des hérauts de l'Evangile, qui n'est pas une idéologie, mais les complices de ceux qui défendent certains intérêts. Notre devoir est en ce domaine de faire preuve de la plus grande discrétion.* »

— Mgr Maximos V Hakim, patriarche d'Antioche des Melchites, s'est sans doute fait l'interprète de nombreux Pères en exprimant le souhait que le synode change ses méthodes de travail. Prenant exemple sur les autres grandes organisations internationales, il a demandé qu'après avoir exposé le sujet à traiter, le synode se scinde en carrefours. Après quoi l'assemblée générale aurait à discuter sur les propositions de ces derniers. L'orateur a regretté d'autre part que le latin soit toujours la langue officielle du synode.

— Le cardinal Alfred Bengsch, archevêque de Berlin, prenant le contre-pied de la plupart des interventions antérieures, a mis en garde contre le danger de donner aux Eglises particulières une trop grande autonomie : « *Il est des cas*, a-t-il remarqué, *où cela conduit à un véritable « suicide » de ces Eglises lorsque celles-ci, par exemple, sont aux prises avec des idéologies athées officielles.* » « *Ce pourrait être aussi*, a-t-il ajouté, *la mort de l'Eglise universelle, celle-ci étant réduite à ne devenir que le « congrès des Eglises particulières »*.

HENRI FESQUET.

---

● ERRATUM. — Dans l'article de Pierre-Albert Chassagneux : « Face à la crise des Eglises » (*le Monde* du 15 octobre), il fallait lire, dans la deuxième colonne : « Tout cela ne peut se codifier ou se mettre en dogmes intangibles ou intouchables », et *non* : « Tout cela peut se codifier... »

# DÉFENSE

L'AFFAIRE DES POTS-DE-VIN POUR LE MIRAGE

## Un député néerlandais maintient ses accusations contre la société Dassault

De notre correspondant

Amsterdam. — Malgré un affrontement de quarante-cinq minutes à la télévision néerlandaise Vara, entre accusé et accusateur, *les spectateurs hollandais* n'ont pas pu déterminre si les accusations de pots-de-vin portées par un député néerlandais, M. Dankert, contre la société Dassault, sont ou non fondées. Le secrétaire *général* de Dassault, M. *Pierre François*, présent dans le studio de la Vara, a maintenu jusqu'au bout qu'il doutait des paroles de « *son ami Dankert* », qui, lui, a confirmé, pour la première *fois officiellement*, que le 23 août dernier, après une conversation avec M. François, à La Haye, le délégué de l'Office français d'exportation de matériels aéronautiques (OFEMA), M. Botterman (1), lui avait dit : « *Si vous demandez maintenant 1 million et demi de florins, vous les aurez.* »

« *Cette offre est une atteinte à mon intégrité*, a déclaré M. Dankert. *J'ai été insulté. Je ne me fais acheter par personne.* » Il a toutefois admis qu'il n'avait aucune preuve, mais qu'il a néanmoins pu transmettre des faits concrets au procureur — chargé de l'enquête par le ministère néerlandais de la justice, — et qu'il a bon espoir que des poursuites seront engagées contre Dassault.

M. François, qui a admis que dans sa profession on était souvent obligé d'« arroser », a dit « *ne pas comprendre. Pourquoi voulez-vous que nous tentions d'acheter un ami qui nous est déjà acquis ? Dankert et moi sommes d'accord sur l'Europe et sur la nécessité d'une industrie aéronautique européenne* ».

Au cours de l'émission, il n'est pas apparu clairement pourquoi M. Dankert, en compagnie d'autres parlementaires, s'était rendu le 16 septembre à Bordeaux, sur *l'invitation de la société Dassault*, où, d'après M. François, il aurait déclaré en privé que « *l'affaire était sans fondement* ». Le 10 septembre, *le Monde* avait, en effet, fait état, pour la première fois, de l'affaire des pots-de-vin. M. Dankert nie avoir tenu de tels propos, et a déclaré, après l'émission, qu'à l'époque, il était seul à porter des accusations et qu'il n'avait donc pas la possibilité *de dire quoi que ce soit* ouvertement sans risquer un procès en diffamation. — Ph. Fr.

(1) L'OFEMA est une société anonyme de commercialisation de matériels aéronautiques à l'étranger, dont le capital appartient aux sociétés françaises privées ou nationalisées. Citoyen néerlandais, M. Botterman avait été invité à participer à l'émission de Vara, mais il a dû décliner cette offre car il doit être entendu la semaine prochaine par les enquêteurs.


...D. LAIDLER
...a demande
...de monnaie
...ollection "Finance"
...UNOD 39 F

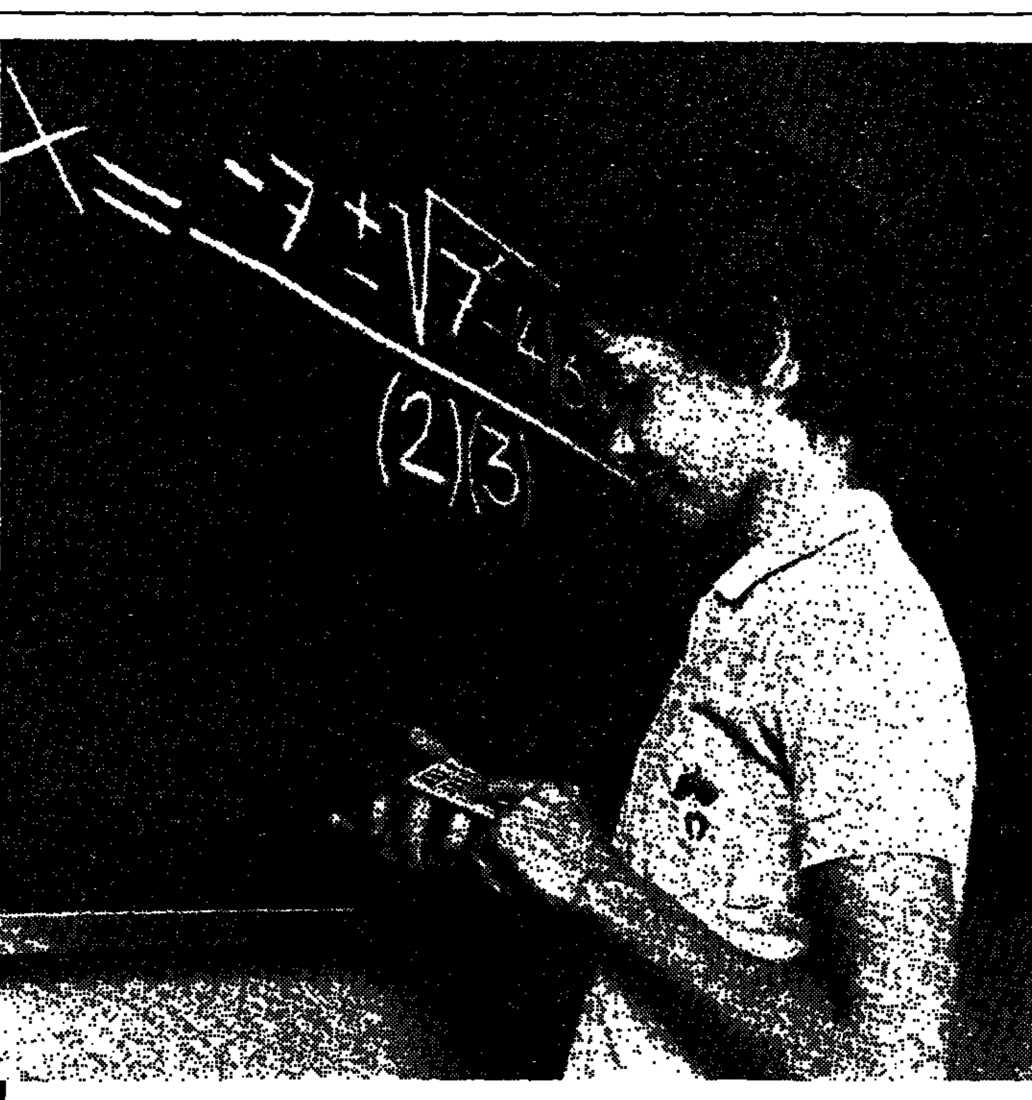
mais si, il est encore temps !




ouvre le **4 Novembre** une nouvelle section

**Il reste encore quelques places ! Hâtez-vous...**

Ecole des Secrétaires de Direction
(enseignement privé)
15 rue Soufflot 75005 PARIS
**renseignements**
tél. 033.46.72
poste 20



**Le temps que vous commenciez à y réfléchir. Il a déjà la solution.**

Cela peut vous surprendre qu'un garçon de 13 ans résolve une équation du second degré. Plus vite que vous ne le pourrez jamais. Et avec bien plus de précision.

Bien sûr, il se fait un peu aider par ses amis de Texas Instruments et leurs règles à calcul électroniques.

La SR-10 peut résoudre des opérations aussi complexes que les carrés, les racines carrées, les inverses, en notation traditionnelle ou scientifique.

La SR-11 fait davantage encore : appuyez sur la touche π : 3,1415927 apparaît instantanément sur l'écran ; déplacez le commutateur K vers la droite : vous êtes prêt à utiliser un facteur constant.

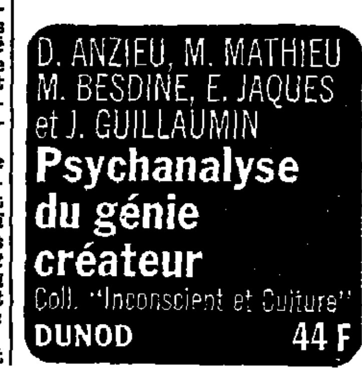
Toutes deux vous donnent des réponses instantanées sur l'écran à 10 chiffres rouges vifs. Fonctionnant sur accumulateurs ou sur secteur, ces deux règles à calcul électroniques sont livrées avec un chargeur-adaptateur et une housse de protection.

De plus, chaque SR-10 et SR-11 est garantie un an, pièces et main-d'œuvre par Texas Instruments.
Alors tirez un trait sur les calculs d'autrefois et pensez à la SR-10. Ou à la SR-11.
Vous gagnerez un temps précieux.

**Texas Instruments l'électronique au bout de vos doigts.**




**Texas Instruments France**
La Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson - Tél. 630.23.43
*Pour la Belgique* : Texas Instruments Belgium S.A.
106 avenue Victor Gilsoul - 1200 Bruxelles - Tél. (02) 762.26.88 et 26.89



**13.490 F***
**Livrable tout de suite.**

Chez Honda, cela nous paraît essentiel de ne pas faire attendre nos clients. Ni avant, nous savons à quel point est grand leur désir d'avoir tout de suite leur Civic. Ni après, s'ils ont besoin d'un accessoire supplémentaire ou encore d'une pièce détachée. Qui sait...
Alors, Honda-voiture comme Honda-moto, a tout mis en œuvre, en France, pour satisfaire immédiatement ses clients, quelles que soient leurs exigences. Nos Civic sont faites pour circuler. Et non pour stationner chez le garagiste. Même peu de temps.

* Plus frais de transport et de mise en route.

HONDA FRANCE
20, rue Pierre Curie - 93170 BAGNOLET - Tél. 287.49.29
HONDA CIVIC

**résidence bougival-malmaison**

Face à la Seine, dans un parc boisé, avec piscine
du studio au 5 pièces
prix fermes et définitifs
2.900 F le m²

BOUGIVAL-MALMAISON
24, rue Yvan Tourguenieff
78 Bougival
visitez l'appartement-témoin sur place, les vendredi, samedi, dimanche, lundi de 14 h à 19 h.

CIP
21, av. Pierre 1er de Serbie
75116 Paris
TÉL.: 720-49-70 +

Nom
Adresse

# LES FAITS ET LES HOMMES

## Point de vue

# LE DROIT DE TUER

par EUGÈNE IONESCO, de l'Académie française

J'AI lu, avec quelques jours de retard, dans *le Monde*, sous le titre significatif de « Le droit à la vie et le droit à la mort », un compte rendu sur les débats de quatre « tables rondes » ayant eu lieu à la Sorbonne dans le cadre du Colloque mondial sur les nouveaux pouvoirs et les nouveaux « devoirs » de la « science » (*le Monde* du 25 septembre). Il s'agissait surtout, au cours de ces débats, du « contrôle génétique de la procréation, de la place des handicapés ou du droit à la mort ».

Un grand nombre de biologistes et de médecins, venus du monde entier, ont montré « *l'importance qu'ils attachaient à la qualité de la vie par rapport au maintien à tout prix d'une vie biologique, dont on peut se demander si elle vaut encore d'être vécue* ». En fait, il s'agissait là non seulement de la manipulation d'embryons humains, de l'insémination artificielle, de thérapeutique fœtale, ce qui engage déjà pas mal la responsabilité des médecins. Si je comprends bien, il était, en réalité, question du droit des médecins et des biologistes de disposer de la vie et de la mort, de la vie et de la mort des gens ; et ceci, pour des raisons biologiques, eugéniques, génétiques, euthanasiques, et même pour des « *considérations morales et sociales* ».

***

*Un seul médecin*, un Français, le *professeur Jérôme* Lejeune, défendait la thèse *selon laquelle l'être* humain commence à la *fécondation : « A peine haut de 3 centimètres, le fœtus est déjà un petit homme »*, donc déjà un être, *une âme*. Il faudrait ne plus y *toucher*. Le *professeur* Lejeune a soulevé les ripostes coalisées de tous les autres qui, médecins et biologistes, exigent le droit, en somme, de vie, de mort, de manipulations génétiques de toutes sortes. Bientôt, pourquoi pas, les sociologues, les psychologues, les fonctionnaires, les hommes politiques, exigeront le même droit, pourquoi pas ? Ce que demande le professeur Lejeune, c'est le respect de la vie, le droit et la liberté de vivre, propriétés intouchables de chaque être, existentiellement, économiquement, biologiquement, absolument, métaphysiquement, et non pas seulement socialement ou « moralement ».

Le mot « morale », prononcé par tant de docteurs, nous paraît un petit peu déplacé, mais depuis quelques dizaines d'années nous avons déjà l'habitude des notions renversées. A la rigueur, on pourrait dire que les raisons de disposer de la vie des êtres ne sont ni morales ni immorales : elles n'entrent pas dans les catégories de la morale. Pour à peu près tous les autres scientifiques, en dehors du professeur Jérôme Lejeune, ce que le médecin doit apprécier ce sont « *les chances de survie et la qualité de la vie qu'il envisage de prolonger ou d'écourter* ». Donc, pouvoir absolu.

Le professeur Jacob pense que « *ce ne sont pas les considérations biologiques qui sont importantes, mais les considérations morales et sociales* ». Que peut-on entendre par là ? S'agirait-il aussi de considérations idéologiques ? Le professeur Louis Cotte se demande si le médecin a « *le droit d'euthanasie active* ». On nous dit que le médecin est à tel point traumatisé par la mort de son malade, qui constitue pour lui un véritable choc psychologique, que, en fin de compte, il doit se libérer de cette angoisse. Il se libérera donc de son angoisse en achevant son malade, en temps utile. J'exagère, mais pas beaucoup.

*Il y a eu des phrases étranges au cours de ces débats : « Respecter la vie, c'est aussi respecter la mort. » « Il faut accepter la vie. Tout homme a le droit de mourir en paix. Nul ne peut imposer au malade d'être héroïque en l'obligeant à survivre. »* Et si le malade a *envie d'être « héroïque »*, *lui en donne-t-on la permission ?* Peut-être veut-il *« survivre »*, que fait-on en ce cas ? *Et que veut dire « le droit de l'homme de mourir en paix » ?* Peut-il choisir de ne pas mourir en paix ? Les médecins pourraient le lui interdire afin d'échapper à leur propre angoisse et au traumatisme qu'ils auraient à supporter. On doit faciliter le travail du médecin, n'est-ce pas ? Il y a tellement de rhumes et de grippes légères à soigner. Et puis, le médecin n'a pas à se dévouer pour les malades, il n'est ni prêtre ni bonne sœur.

En fait, l'euthanasie *se pratique depuis longtemps dans les hôpitaux. Sur une assez grande échelle. Il est* vrai, *c'est plus rare, dans les cliniques qui sont chères : là, une journée, chaque journée compte, elle est* payante. *Oui, on se débarrasse des malades très souvent dans les hôpitaux, sans demander aux patients s'ils veulent ou s'ils ne veulent pas profiter du « droit de mourir en paix ». Depuis pas mal de temps, le médecin « apprécie par sa science ce que sont les chances de survie et la qualité de la vie »* d'un malade. *Demander l'autorisation de pratiquer l'euthanasie est une hypocrisie car, nous venons de le dire, les médecins s'arrogent ce droit sans en demander la permission. Dans ma famille, chez des amis, des cas se sont présentés que je pourrais citer. Il est vrai aussi que souvent ce sont les membres de la famille qui réclament que l'on fasse au malade la dernière piqûre de morphine. Souvent, ce sont les fils et les filles qui exigent cela du médecin, ce qui leur permet, non plus symboliquement, mais effectivement,* de tuer le père ou la mère, se défoulant ainsi de leurs complexes d'Œdipe et d'Electre.

Ce que, derrière leurs raisons scientifiques, sociales, idéologiques, pseudo-morales, veulent les médecins et les biologistes, c'est avoir le droit de vie et de mort sur les autres. Disposer de la vie et de la mort des autres est une tentation bien grave, non seulement pour les médecins, les biologistes, mais également pour les politiciens et les administrateurs d'aujourd'hui.

Le prix Nobel de médecine, Jacques Monod, pense que « l'être humain que nous respectons ou voulons respecter est celui qui présente des caractères d'unicité et peut commencer à disposer de l'héritage génétique et culturel ». Pour le moment, il me semble plutôt que c'est lui et les autres qui veulent disposer d'un homme et de la vie.

***

*Dans le cas présent, pourquoi n'a-t-on pas demandé aussi ce que pensent de ces problèmes les malades, ou les anciens et futurs malades que nous sommes tous ?*

*Je pense que le rédacteur du journal le Monde a bien résumé la pensée de M. Jacques Monod. Dans ce cas, l'expression du professeur est maladroite, car qu'est-ce qu'il peut bien entendre par l'« être humain que nous respectons », ou, mieux encore, « que nous voulons (bien) respecter » ? Il y a donc des êtres humains, existants ou potentiels, que Jacques Monod ne veut pas respecter. Je crois qu'on l'ennuierait beaucoup si on lui demandait de nous expliquer ce qu'il entend par « respect ».*

*Quels sont les critères ? Ce que, par ailleurs, M. Cotte déclare ne me paraît pas très clair. Il dit que le problème n'est pas purement éthique, il comporte obligatoirement une dimension technique, médicale, qui n'est pas seulement technique et médicale, puisque le médecin doit apprécier par sa science non seulement ce que sont les chances de survie mais aussi quelle sera la qualité de la vie qu'il envisage de prolonger ou d'interdire. Et la survie est valable si elle dure combien de temps ? Dix ans ? Un an ? Trois mois ? Un jour ? Serons-nous à même de supplier : « Encore une minute, monsieur le bourreau ! »*

Ce que l'on doit respecter, ce n'e[st] pas la vie biologique, mais la pe[r]sonne humaine vivante. Encore un[e] fois, qu'est-ce que le médec[in] entend par là ? Quels sont les cr[i]tères du biologiste ? Quels sont le[s] *critères du psychiatre ?* Quels sont le[s] critères de l'administrateur ? Faut[-il] *tuer les anormaux et les fous ?* (ma[is] *qu'est-ce que la folie ?* Mais qu'est-c[e] *que le normal ?*) Les névrosés ? Le[s] asociaux ?

*Il y a là, me semble-t-il, derrièr[e] les mots et les alibis « moraux » ou « respect de la mort d[u] malade », une attitude curieuse[ment]* hitlérienne. Disons-le carré[ment] et sans exagération aucune, le[s] médecins étaient heureux et joyeu[x] du temps du nazisme quand ils pou[]vaient disposer des vies humaine[s], des vies des autres.

Un mongolien, par exemple, doi[t-]il être supprimé à sa naissance ? J[e] connais les œuvres picturales d'u[n] mongolien, œuvres qui nous enr[i]chissent parce qu'elles sont myst[é]rieuses, parce qu'elles sont un lan[]gage que nous déchiffrons et qu[i] nous ouvre des horizons sur de[s] profondeurs inattendues. Je conna[is] un infirme souffrant congénitalemen[t] d'une maladie des os qui l'a empê[]ché de grandir. Il a grandi dans un[e] voiture et ses membres sont ceu[x] d'un enfant de trois ans, mais il [a] une tête normale ; il est professeu[r] de français dans une faculté d[e] lettres en Allemagne. Sa mère l'[a] caché parce que cet homme éta[it] né sous la dictature de Hitler et n'au[]rait donc pas eu le droit de survivr[e] ni la possibilité d'écrire la thèse qu'[il] est en train d'achever. Disons au pas[]sage que cette mère est une bonn[e] mère, non pas comme cette mère d[e] Belgique qui a été acquittée, il y [a] quelques années, bien qu'elle eût tu[é] son enfant né difforme, mais peut-êtr[e] normalement constitué mentalemen[t]. Ce que le tribunal a acquitté, à l'épo[]que, c'était la facilité, la lâcheté, la paresse, le manque d'amour et de dévouement d'une femme qui ne voulait pas sacrifier son existence, ses joies et ses plaisirs, pour la consacrer à un autre, qui était son enfant.

Mais, nous déclareront ces méde[]*cins et ces savants, nous n'avons pas la possibilité, nous n'avons pas les loisirs, d'envisager tous les cas e[t] d'apprécier si chaque cas en parti[]culier, si chaque nouveau-né, mérit[e] ou non de vivre.* Il est vrai, *la vi[e] humaine est à bon marché. Il y [a] déjà des milliards de gens sur terre. Nous ne pouvons plus, nous diront-ils, juger qualitativement, nous ne pouvons que compter quantitativement et statistiquement.* Et puis, ajouteront-ils encore, nous ne croyons pas au miracle. Pour notr[e] part, nous croyons à la possibilit[é] du miracle ; c'est « mystique » di[]ront les rieurs. En effet, je sui[s] mystique.

Le premier miracle que j'espèr[e] serait celui de pouvoir extermine[r] tous les médecins et biologistes qu[i] ne croient pas au miracle et qu[i] veulent exterminer des patients en[]combrants. D'après ma statistique personnelle, il nous en resterai[t] 20 % de bons. La planète serait sensiblement allégée et nous pourrions vivre, car, s'il faut respecter la mor[t] comme ils disent, il faut aussi e[t] surtout respecter la vie. Nous pourrions devenir vieux sans être obligés de nous mettre à l'abri, car les vieillards aussi seront bientôt menacés.

### Mme SIMONE VEIL : la conscience du médecin.

Mme Veil, ministre de la santé, a évoqué sur France-Culture le problème de l'euthanasie.

« *Pour l'instant*, a-t-elle déclaré, *l'euthanasie reste un problème au niveau de chaque médecin. Il faut savoir s'il doit ne pas tuer mais indéfiniment utiliser les techniques de plus en plus perfectionnées de la médecine pour prolonger un être vivant. (...) Prolonger une vie qui n'en est plus une, c'est peut-être faire de l'humanisme à rebours.* »

**Seul un Allemand peut vous apprendre à parler allemand, comme un Allemand.**

Chez Berlitz, votre professeur vous parle et vous fait parler uniquement dans sa langue maternelle.
*C'est la méthode la plus efficace : après tout, c'est bien comme cela que vous avez appris le français, le plus naturellement du monde. Avec vos parents comme professeurs.*
*BERLITZ a simplement amélioré la méthode. En donnant à tous ses professeurs une formation pédagogique spéciale et en utilisant un matériel moderne d'appui "multi-média" (livres et cassettes).*

*Ainsi vous profiterez pleinement de chaque minute de cours. Aussi bien en petits groupes qu'en cours particuliers.*
A titre personnel ou dans le cadre de la Formation Permanente.
*Renseignez-vous dans tous les centres BERLITZ :*
*Opéra : 31, bd des Italiens. 742.13.39.*
*Panthéon : 31, rue Du Sommerard. 633.98.77.*
*Nation : 15, place de la Nation. 346.12.65.*
*Puteaux : 5, av. du Gal de Gaulle. 772.18.16.*
*Versailles : 22 bis, av. de Saint-Cloud. 950.08.70.*
*St-Germain-en-Laye : 11, rue de Paris. 973.75.00.*
*Bordeaux : 55, cours Georges Clémenceau. 44.26.44.*
*Cannes : 54, rue d'Antibes. 39.26.86.*
*Lille : 10, rue des Ponts de Comines. 55.40.96.*
*Lyon : 13, rue de la République. 28.60.24.*
*Marseille : 51, rue St-Ferréol. 33.00.72.*
*Nice : 54, rue Gioffredo. 85.59.35.*
*Strasbourg : 8, rue des Francs-Bourgeois. 32.47.26.*
*Toulouse : 56, allées Jean Jaurès. 62.32.97.*

*Organisme privé.* **Berlitz®**
Pour parler une seconde langue maternelle.



**LENTILLES DE CONTACT :**
**des millions d'utilisateurs conquis.**
**Pourquoi pas vous ?**

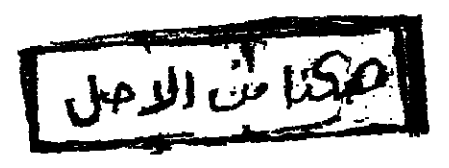
Ne dites plus "je n'ose pas" : des millions de personnes dans le monde ont depuis longtemps renoncé à porter des lunettes et adopté les lentilles de contact. Ne dites plus "ce n'est pas pour moi" : chez YSOPTIC, il existe toute une gamme de lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles. Ne dites pas "lesquelles choisir ?" : chez YSOPTIC, des spécialistes vous conseilleront les lentilles de contact qui répondent le mieux à votre cas et vous garantissent une accoutumance rapide et une tolérance parfaite.
Venez faire un essai. Gratuitement.



YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

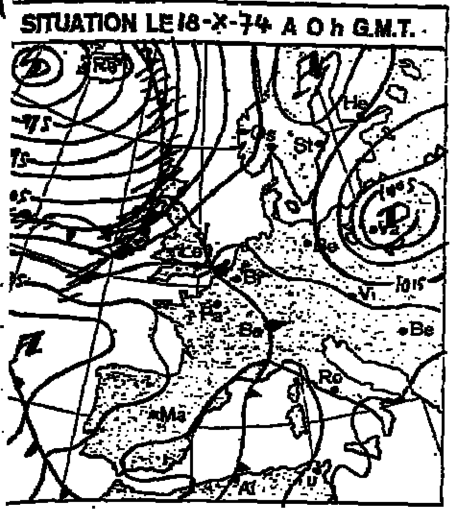
*Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.*

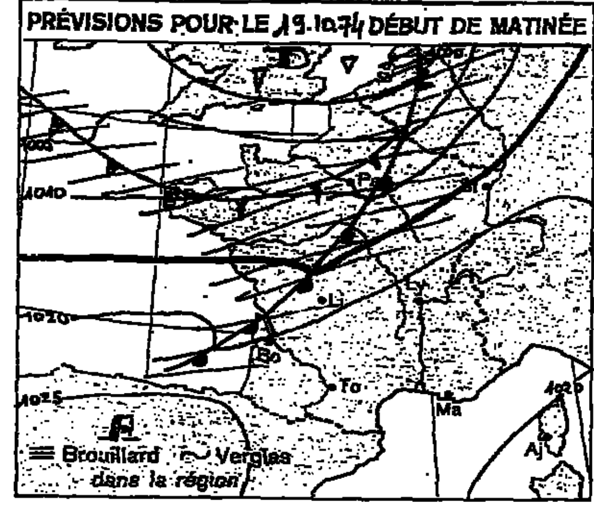
YSOPTIC



# INFORMATIONS PRATIQUES

## MÉTÉOROLOGIE




Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ∇ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

…olution probable du temps en …rance entre le vendredi 18 octobre … 0 heure et le samedi 19 octobre … 24 heures :

…a perturbation qui affectait vendredi matin les îles Britanniques …versera toute la France. Son activité sera plus importante qu'on ne prévoyait hier.

Samedi 19 octobre, en début de …urnée, le temps sera nuageux des …rénées aux Alpes, aux Vosges et la Méditerranée, avec des brouillards dans l'intérieur, couvert et pluvieux ailleurs. Au cours de la …urnée, les pluies, souvent assez …rtes, surtout en montagne, où il …igera vers 1 500 mètres, s'étendront tout le pays. Elles seront accompagnées de vents de sud-ouest à ouest, modérés dans la moitié sud, assez forts dans la moitié nord, parfois forts près de la Manche et surtout en mer.

Les températures minimales seront en hausse de l'Atlantique à la frontière belge, les températures maximales varieront peu.

Vendredi 18 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Biarritz, 15 et 11 degrés ; Bordeaux, 14 et 3 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 6 ; Dijon, min. 3 ; Grenoble, 13 et 1 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille 17 et 8 ; Nancy, 7 et 5 ; Nantes, 16 et 5 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 14 et 6 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 5 et 4 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 16 et 8 ; Ajaccio, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et — 1 degré ; Athènes, 22 et 15 ; Bonn, 6 et — 2 ; Bruxelles, 9 et 3 ; Le Caire, 31 et 22 ; Iles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 7 et 3 ; Genève, 12 et 2 ; Lisbonne, max. 19 ; Londres, 10 et 7 ; Madrid, 17 et 6 ; Moscou, 12 et 2 ; New-York, 16 et 13 ; Palma-de-Majorque, 19 et 11 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 6 et 4 ; Téhéran, 31 et 9.

## …ducation

### POSTES VACANTS POUR LES MAITRES AUXILIAIRES

Des postes de maîtres auxiliai…s de dessin industriel et de mé…anique sont actuellement va…ants dans les rectorats de Paris, …e Créteil et de Versailles. Les …andidats intéressés, — titulaires …'un B.T.S. bureau d'étude ou …'un DUT génie mécanique, licence ou maîtrise de mécanique …u de technologie de construction, …iplôme d'ingénieur, — doivent se …résenter au chef d'établissement …es lycées suivants :

*Lycée technique Jacquard*, rue Bouret, Paris-19e, tél. …7-58-21 ;

*Lycée Voltaire*, 101, avenue de … République, Paris-11e, téléph. …7-30-20 ;

*Lycée Diderot*, 60, boulevard de … Villette, Paris-19e, tél. 208-05-30.

*Lycée technique La Fayette*, …ace des Célestins, 77-Champa…e-sur-Seine, tél. 423-15-11 ;

*Lycée technique d'Aulnay*, 43, avenue Voillaume, 93-Aulnay-sous-Bois, tél. 929-88-26 ;

*Lycée technique de Champigny*, avenue Roger-Salengro, 94-Champigny, tél. 885-28-33 ;

*Lycée technique de Créteil*, rue du Petit-Bois, 94-Créteil, téléph. 899-34-75 ;

*Lycée technique de Nogent*, 173, boulevard de Strasbourg, 94-Nogent, tél. 973-35-36 ;

*Lycée technique d'Argenteuil*, 173, avenue Jean-Jaurès, 95-Argenteuil, tél. 982-24-61 ;

*Lycée d'Enghien*, 71, avenue de la Ceinture, 95-Enghien, téléph. 989-32-41 ;

*Lycée technique de Goussainville*, boulevard Sarrault, 95-Goussainville, tél. 985-16-33 ;

*Lycée technique de Saint-Ouen-l'Aumône*, château d'Epluches, 95-Saint-Ouen-l'Aumône, téléph. 464-17-82.

## Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 18 octobre 1974.

DES LISTES

● D'admission dans les cadres d'officiers techniciens en 1974 (recrutement 1975) ;

● D'admissibilité aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration ;

● D'admission en 1974 à l'Ecole des hautes études commerciales ;

● D'admission en 1974 à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales ;

● Des candidats ayant obtenu le diplôme d'expertise comptable ou d'expert comptable au cours des sessions 1973-1974 ;

● Des candidats ayant subi avec succès, au cours des sessions 1973-1974, l'épreuve de soutenance du mémoire en vue de l'inscription en qualité d'expert comptable.

## A L'HOTEL DROUOT

**Samedi**

*EXPOSITION*

de 11 h. à 18 h.

S. 1 - Joubin et tableaux modernes. *Me Robert.*

S. 3 - Meubles. Etude Audap, Godeau, Solanet.

S. 6 - *Meubles XVIIIe. M. Canet.* S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

S. 7 - *Collect. d'objets de marine*, d'art rustique et de décoration. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 10 - Extrême-Orient. *Mme Moreau Gobard.* Mme Schulmann. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 11 - *Gravures*, tablx anc. Mobilier XVIIIe et XIXe. Me Oger.

S. 14 - Bons meubl. Me Pescheteau.

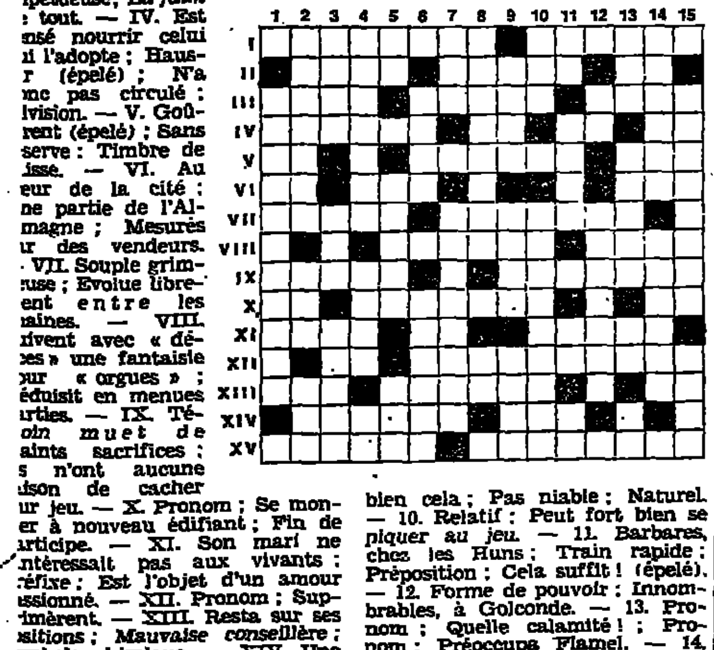
## VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN
Cres-Pris. Associés - 950-58-08
DIMANCHE 20 OCTOBRE
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, av. de Sceaux, à 10 h. :
DENTELLES - LINGE
à 14 h. : ARGENTERIE XVIIIe
IMPORT. BIJOUX
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, impasse des Chevau-Légers
10 h. : Bx LIVRES ANCIENS
14 h. : MINERAUX, PAPILLONS
BOULES PRESSE-PAPIERS
MEUBLES ET OBJETS D'ART
Expos. vendredi et samedi

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 976

HORIZONTALEMENT




I. Elle fait de son mieux pour que tout aille bien ; Empoisonnent …s rats. — II. Frétillent dans l'eau douce ; Perdent de leur énergie … *courant* ; Ce peut être un *rocher*. — III. Boit l'eau du Nil ; Est …pétueuse ; La *faim* … tout. — IV. Est …nsé nourrir celui …i l'adopte ; Haus…r (épelé) ; N'a …me pas circulé ; …ivision. — V. Goû…rent (épelé) ; Sans …serve ; Timbre de …isse. — VI. Au …eur de la cité ; …ne partie de l'Al…magne ; Mesurés …r des vendeurs. — VII. Souple grim…euse ; Evolue libre…ent entre les …aines. — VIII. …rivent avec « dé…es » une fantaisie …ur « orgues » ; …éduisit en menues …rties. — IX. Té*moin muet de* …aints sacrifices ; …s n'ont aucune …ison de cacher …ur jeu. — X. Pronom ; Se mon…er à nouveau édifiant ; Fin de …articipe. — XI. Son mari ne …ntéressait pas aux vivants ; …éfixe ; Est l'objet d'un amour …ssionné. — XII. Pronom ; Sup…imèrent. — XIII. Resta sur ses …sitions ; *Mauvaise conseillère* ; …mbole chimique. — XIV. Une …ose à combler ; Assortit cer…ines couleurs. — XV. Mange …mme un vrai cochon ; Coupent …s tissus.

VERTICALEMENT

1. *La raison* pour laquelle bien …s gens ne sont pas naturels. — … Bien illusoire ; Fin de parti…pe ; Pour qu'elle flotte, il faut …'elle soit très légère. — 3. A …rce de loi ; Spécimen commun … genre gobe-mouches ; Histo… en français. — 4. Poches sou…nt remplies de grains ; Langue ; …émonstratif. — 5. Terme de jeu ; …idèle comme on ne l'est plus ; …oint biblique. — 6. Fit un réel …ffort d'imagination ; Homme po…tique autrichien. — 7. Figure …éraldique ; Attire l'attention du …cteur. — 8. Permet ou proscrit ; …ymbole chimique. — 9. Vaut bien cela ; Pas niable ; Naturel. — 10. Relatif ; Peut fort bien se *piquer au jeu*. — 11. Barbares, chez les Huns ; Train rapide ; Préposition ; Cela suffit ! (épelé). — 12. Forme de pouvoir ; Innombrables, à Golconde. — 13. Pronom ; Quelle calamité ! ; Pronom ; Préoccupa Flamel. — 14. Voyait tomber les voiles ; Font *acte de foi*. — 15. Illustre figure d'Antioche ; Tombent dans un salon.

**Solution du problème n° 975**

HORIZONTALEMENT

I. Entretien. — II. Quoi ? Amri. — III. *Urus* ; *Pise*. — IV. *Iso* ; Têt. — V. Tentation. — VI. Santons. — VII. Etend. — VIII. Salle ; Sec. — IX. Uti ; Ta. — XI. Lésineurs.

VERTICALEMENT

1. Equité ; Seul. — 2. Nurse ; Pacte. — 3. Touons ; *Lois*. — 4. Ris ; Taëls. — 5. Tantes. — 6. Tapette ; Eté. — 7. Imitions ; Au. — 8. Ers ; Ondes. — 9. Nie ; NS ; Cils.

*GUY BROUTY.*

## Visites, conférences

**SAMEDI 19 OCTOBRE**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, place de l'Odéon, Mme Lamy-Lasalle : « Théâtre de l'Odéon ». — 15 h., 1, rue Esnault-Pelterie, Mme Bouquet des Chaux : « Le ministère des affaires étrangères ». — 15 h., église Saint-Germain de Charonne, Mme Détrez : « Rénovation : le vingtième arrondissement ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 1, quai Conti, Mme Lamarchand : « Du quai Conti au quai Voltaire ». — 15 h. 30, grille du château, Mme Legregeois : « Château de Champs ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Saint-Girons : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., rue de La Rochefoucauld : « Le musée *Gustave-Moreau* » (l'Art pour tous). — 14 h. 45, métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon, l'hôtel de Lassay » (A travers Paris). — 14 h., hall tickets R.E.R., station Nation : « Un cimetière du septième siècle » (M. Banassat). — 15 h. 15, 2, rue des Colonnes : « Du boulevard des Dandys au passage des Panoramas » (Mme Barbier). — 14 h. 45, métro Cité : « L'Ile de la Cité » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 12, rue Charles-V : « Hôtel de la marquise de Brinvilliers » (Mme Ferrand), entrées limitées. — 15 h., 23, quai Conti : « L'Institut, la tour de Nesle » (Mme Hager). — 15 h., 63, rue de Monceau : « L'ancienne France évoquée au musée Camondo » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche). — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Musée de la Légion d'honneur ». — 14 h. 30, entrée, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire : « Exposition Le Sahara avant le désert » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, métro Pont-Marie, M. Schiber : « En longeant les quais de la Seine » (Rencontres culturelles).

CONFERENCES. — 10 h. 20, auditorium FNAC, 136, rue de Rennes, MM. Drach, Vauthier, Hondo, Ghalem, Poitreneau : « Racisme et cinéma ». — 14 h. 45, cinéma Villiers, place Lévis, docteur Baumgartner : « Quand commence et quand finit le vieillissement » ; M. Chasteuet : « Quatre fois vingt ans » ; M. Spade : « La Grimpe » ; M. Roucayrol : « Le vrai changement » (Club du Faubourg). — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. P. Chouard : « Le phytotron ».

## Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

### VENDREDI 18 OCTOBRE

**● CHAINE I**

18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche de.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Série : Cimarron. « Faux témoignages ».
21 h. 45 Magazine : Au rendez-vous des grands reporters, de R. Pic et M. Tauriac.

*La violence mondiale et le terrorisme, avec B. McLaughlin (C.B.S.), H. Engelkes (W.D.R.), G. Hültermann (AVRO), F. Isman (« Il Messagero »), A. Campana (« le Figaro »), E. Mannoni (« France-Soir »), J. Lacouture (« le Nouvel Observateur »), R. Maures (« la Dépêche du Midi »), J. Lanzi (O.R.T.F.), J.-P. Chapel (O.R.T.F.), et notre collaborateur M. Denuzière.*

**● CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Hommage à Anna Magnani : « l'Automobile 1972 ». Réal. A. Giovannetti. Avec A. Magnani, V. Caprioli.

*Après avoir acheté une voiture, Anna accepte de la prêter à deux jeunes hommes qu'elle a rencontrés, un soir, à Ostie. L'un d'eux prend le volant et perd le contrôle du véhicule.*

21 h. 55 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert. Avec R. Huyghe, M. Paillet, H.-F. Rey et G. Elgozy.

**● CHAINE III (couleur)**

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 10 Reportage : Lieux communs, de J.-C. Giudicelli et P. Volson. « Le marché aux poissons ».
20 h. 40 Musique : « le Directeur de théâtre », de Mozart, et « la Servante maîtresse », de Pergolèse.

*Soirée enregistrée au Festival d'Aix-en-Provence. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., dir. J.-Cl. Casadesus, avec J.-Ch. Benoît, J.-P. Chevalier, F. Robinson, C. Cuccaro, J. Marsan.*

**● FRANCE-CULTURE**

20 h., Rencontre avec... Me Albert Naud, avec A. Cavalié et B. Boulin. — 21 h., Entretiens avec M. Béjart. — 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne. — 21 h. 50, En son temps, l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode. — 23 h., Folklore. — 23 h. 30, Tribune internationale des compositeurs. La Radiodiffusion-télévision belge (J. Fontyn).

**● FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens, par F. Serrette, avec les membres du Quatuor de l'O.R.T.F. (M. Carles, altiste ; J. Dejean, violoniste ; J.-C. Ribera, violoncelliste ; H. Puig-Roget, piano). — 22 h. (S.), Jardins à la *française (P. Mari, M. Constant, Saint-Saëns).* — 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Schubert, Kodaly, Mendelssohn, Poulenc). — 1 h. 30, Nocturnales.

### SAMEDI 19 OCTOBRE

**● CHAINE I**

19 h. Magazine : Point chaud, d'A. Raisner.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux.
20 h. 30 Histoires insolites : « Monsieur Bébé », d'après J. Cortazar. Adapt. et dial. de R. Grenier ; réal. Cl. Chabrol. Avec D. Gence, F. Perrot, D. Ollier.

*Une vieille femme de ménage, engagée en « extra », garde les chiens d'une bourgeoise qui donne une soirée mondaine. Seul, un jeune homme vêtu de blanc et qu'on appelle « Monsieur Bébé » se montre gentil avec elle. Quelques mois plus tard, elle retrouve Monsieur Bébé en d'étranges circonstances.*

21 h. 30 Série : Histoire des gens, de P. Dumayet. « L'an mil ». Réal. J. Cazenave.

*L'art roman, la féodalité et les mentalités à la fin du dixième siècle.*

23 h. Les chemins de la musique, de B. Monsaingeon. L'esprit viennois en musique (3).

*Avec Paul Badura-Skoda, pianiste.*

**● CHAINE II (couleur)**

18 h. Documentaire : Promenade aux Antilles ou Français des tropiques, de C. Anglade.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Variétés : Top à Nana Mouskouri.
21 h. 35 Série : Les rues de San-Francisco : « Au milieu des étrangers ».
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

**● CHAINE III (couleur)**

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine : Homo Sapiens, de P. Ceuzin et G. Seligman.
20 h. 35 Reportage : Brésiliens d'Afrique et Africains du Brésil. « Retour à Bahia ». Réal. Y. Bellon.
21 h. 30 Variétés : Né pour le swing, de J. Jeremy.

**● FRANCE-CULTURE**

14 h. 30, Samedis de France-Culture : Autoportrait d'Edgar Morin, par C. Frère. — 20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Des voix sourdes », de B. Koltès, avec A. Mottet, N. Borgeaud, C. Sellers, M. Creton, B. Giraudeau (réal. G. Peyrou). — 22 h., Sciences humaines : De l'abus des médicaments. — 22 h. 30, Café-théâtre, par Y. Taquet : « le Coït interrompu », à la Cartoucherie de Vincennes. — 23 h. 15, Poèmes du monde, par A. Bosquet : La poésie albanaise.

**● FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs. Retour en France via Monte-Carlo : D. Milhaud, Mondeville, E. Satie, G. Auric. — 21 h. 30 (S.), Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., dir. G. Amy (Mozart). — 23 h., Musique légère. — 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Claude Debussy. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

*TRIBUNES ET DÉBATS*

R.T.L. : 13 h., M. Pierre Boulez, directeur de l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique ; 15 h., M. Marcel Jullian, président désigné de TF 2.

### DIMANCHE 20 OCTOBRE

**● CHAINE I**

14 h. 30 Sports et variétés. Le sport en fête.
19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « la Dolce vita », de F. Fellini (1959), avec M. Mastroianni, A. Ekberg, Y. Furneaux, A. Cuny.

*Un journaliste romain, chroniqueur à l'affût du fait divers à sensation, gravite dans les milieux du cinéma et des gens qui mènent la « grande vie ». Il prend conscience peu à peu de la pourriture de ce monde et de sa propre veulerie.*

*Un « opéra funèbre » montrant, à travers les scandales publics de la ploutocratie romaine, la crise morale et spirituelle de nos sociétés. Le spectacle de la décadence et de l'angoisse. C'était, en 1960, un film prophétique.*

**● CHAINE II (couleur)**

14 h. 30 Film : « Carnaval au Texas », de Ch. Walters (1951), avec E. Williams, R. Skelton, H. Keel.

*Le propriétaire d'une baraque foraine et sa vedette sans public, qui fait un numéro de natation, sont pris par erreur pour un éleveur texan milliardaire et sa sœur.*

*Une fantaisie sans grande importance entre champ de foire et palace.*

19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde.
20 h. 35 Les impressionnistes, de M.-P. Fouchet. « Le ciel et l'espace ».
21 h. 35 Documentaire : Une ville en France : Auxerre, de J.-E. Jeannesson. « Au-delà du pont ».
22 h. 45 Ciné-club : Festival Hitchcock. « M. et Mme Smith » (1941), avec C. Lombard, R. Montgomery, G. Raymond. (V.o sous-titrée. N.).

*Mariés depuis trois ans, Anne et David Smith découvrent que leur union n'est pas légale. Comme ils ne s'entendent plus très bien, ils vivent leur vie chacun de leur côté. Mais la jalousie n'est pas morte.*

*Ni suspense ni intrigue diabolique. Hitchcock s'est essayé ici — avec un certain brio — à la comédie américaine, à la manière de Leo McCarey et de Frank Capra.*

**● CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Série : Hawkins. « Une vie pour une autre ».
20 h. 35 Film : « la Patrouille perdue », de R. Sésé. Production du bureau O.R.T.F. de Montréal.

*Histoire authentique d'une patrouille de la police montée canadienne qui se perdit dans le Grand-Nord en 1910.*

**● FRANCE-CULTURE**

14 h. 15, « la Ville morte », de G. D'Annunzio, interprété par les comédiens-français. — 20 h., « Iolanthe », opéra lyrique en un acte de Tchaïkovsky, avec N. Ghiuselev, L. Marinescu, S. Unruh, D. Kolowski, G. Savova, Orchestre et chœurs O.R.T.F., direct. D. Lloyd-Jones ; « Alissa », opéra en un acte de R. Banfield, avec A. Maliponte, R. Brusson, E. Kohennoff, Orchestre lyrique O.R.T.F., direct. G. Sébastian. — 22 h. 35, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez. — 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol.

**● FRANCE-MUSIQUE**

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Otello » (Verdi). — 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Divertissement n° 6 en ré majeur pour flûte, violon et violoncelle » (Haydn) ; « Concerto pour piano, opus 39 » (Buson). — 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. — 22 h. 30, Les grandes voix humaines : Mario Lanza. — 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui. — 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. — 1 h. 30 (S.), Sérénades : « Watermusic », suite (Haendel).

**Le Monde**

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie) | 69 F | 123 F | 177 F | 230 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 141 F | 273 F | 402 F | 530 F |
| ETRANGER PAR MESSAGERIES I. — Belgique - Luxembourg - Pays-Bas - Suisse (moins rapide que par voie normale) | 94 F | 173 F | 252 F | 330 F |
| II. — Tunisie | 104 F | 193 F | 282 F | 370 F |

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

# AUTOMOBILE

## Fiat présente au Salon de Turin la « 131 Mirafiori »

### DEUX MOTEURS, TROIS CARROSSERIES, ONZE VERSIONS

A un moment particulièrement *difficile pour* l'industrie automobile et pour sa propre entreprise, la Fiat annonce la présentation au Salon de l'automobile de Turin, qui s'ouvrira le 30 octobre, d'une *nouvelle voiture* — ou plutôt d'une nouvelle série — la « 131 Mirafiori », qui doit remplacer les « 124 » et « 124 spécial ».

La « 131 Mirafiori » ne porte pas *seulement un numéro*, comme il est de tradition chez Fiat : on a voulu aussi lui donner un nom — Mirafiori, à Turin, est aussi *symbolique* de *Fiat* que Billancourt l'est de Renault — afin d'associer le « produit » à l'ensemble de ceux qui le font.

*Quoique encore relativement* « jeune », la « 124 » dont quatre millions d'exemplaires ont été produits, était en perte de vitesse sur le marché européen ; son *remplacement* par une voiture plus moderne, répondant aux impératifs actuels de sécurité, de non-pollution, de longévité et d'*économie, était donc judicieux*.

Lorsqu'elle sortit, il y a un peu plus de huit ans, ce fut sous la seule forme d'une berline à quatre portes, *suivie*, six *mois* plus tard, d'un break. Cette fois, c'est toute une gamme qui est proposée. Elle comprend trois modèles de base : berline deux portes, berline *quatre portes et break cinq* portes, qui peuvent être équipés de deux moteurs : 1300 ou 1600. Les berlines deux et quatre portes *sont offertes en deux versions* « standard » et « spécial » (« S ») déférant par leur finition et leur équipement ; le break n'est livré en version « spécial » qu'avec *le moteur 1600. Au total, donc*, onze versions. Toutes reçoivent en série une boîte à quatre vitesses, *une option prévoyant une* boîte à cinq vitesses, dont la cinquième est surmultipliée. Pour les 1600, sont proposés, toujours sur option : une transmission automatique *(GM Strasbourg) et un différentiel* auto-bloquant.

La mise en production de cette nouvelle gamme a nécessité l'installation, à Turin et à Cassino, *de chaînes entièrement nouvelles* et conçues en fonction d'une meilleure organisation du travail.

D'une formule traditionnelle — *moteur à l'avant et roues* arrière motrices — choisie pour sa simplicité et pour la capacité du compartiment moteur à recevoir éventuellement des groupes *plus puissants* ou des équipements nouveaux, la « 131 Mirafiori » montre, extérieurement, quelque parenté avec la « 132 », avec, toutefois, *une ceinture plus basse*. On distingue la « standard » de la « spécial » par les phares — rectangulaires simples pour la première, *ronds et doubles pour* la seconde — et les roues.

### Les caractéristiques générales

Intérieurement, les deux versions diffèrent évidemmnet par leur aménagement, leur finition et leur *équipement*. *Le tableau* de bord, par exemple, est à cadrans carrés et plus riche (montre à quartz, compteur kilométrique journalier) sur la « *spécial* ». *Celle-ci* a, en *outre*, un volant réglable en hauteur, des dossiers de sièges avant inclinables (fixes sur la « standard »). Toutes les commandes usuelles sont *au volant*.

Les moteurs, dans leurs deux variantes, 1300 (1 297 centimètres cubes, 7 CV fiscaux) et 1600 (1 585 centimètres cubes, 9 CV fiscaux) ont une *même course* de 71,5 mm et un alésage de 76 et 84 mm. Ils sont dérivés du moteur de la « 132 » mais, au double arbre à cames en tête, est substitué un arbre à *cames* latéral, à poussoirs courts, entraîné par une courroie crantée. La puissance respective des deux moteurs est de 65 et 75 ch à 5 400 tours, le couple de 10,4 et 12,6 mkg à 3 000 tours, le taux de compression commun de 9,2/1. Les suspensions sont à roues *indépendantes* à l'avant — bras inférieurs transversaux, jambes élastiques et barre stabilisatrice — et à essieu rigide à l'arrière avec jambes *élastiques*, bras *longitudinaux* et barre stabilisatrice. Les freins sont à disque à l'avant, à tambour à l'arrière, assistés et à double circuit. Le réglage du frein à main s'opère à l'aide d'une vis sous le *levier*. La *direction* est à crémaillère, la colonne à double cardan.

Autres particularités : le soubassement de la carrosserie *et* les passages de roues sont protégés de la corrosion par un revêtement plastique ; les pare-chocs ont une possibilité de recul de 60 millimètres *et donc* d'*amortissement* des petits chocs frontaux : l'équipement électrique comporte une petite centrale où sont clairement *signalées* toutes les *fonctions* des fusibles et des connexions.

Enfin, les options offertes, dont un conditionnement d'air, permettent dix-neuf variantes d'équipement et d'accessoires.

La « 131 Mirafiori » sera exportée en France au cours du premier trimestre de 1975, à un prix qui n'a pas *encore* été fixé.

Sans doute sera-t-elle plus chère que la « 124 ». Elle lui est aussi très supérieure, notamment — nous avons pu en juger *lors* d'un *court* essai — par sa tenue de route, son silence, la douceur de sa nouvelle direction.

DANIEL CLAVAUD.

DIMENSIONS ET POIDS. — Empattement : 2,49 mètres. Longueur hors tout (modèle standard) : 4,23 m ; largeur : 1,63 m : voies avant-arrière : 1,37-1,31 m : volume du coffre : 400 litres (420 à 1 170 l. pour le break). Poids à vide : 965-985 kg pour les berlines, 1 020 kg pour le break ; en charge : 1 365-1 385 kg *et* 1 450 kg. Capacité du réservoir d'essence : 50 litres.

Performances (indications du constructeur) : 0 à 100 km-h. avec boîte mécanique : 16,2 sec. pour la 1300 ; 12,8 sec. pour la 1600 : vitesse de pointe respective : *150 et 160* km-h. Consommation à 120 km-h. (vitesse constante, deux personnes plus 20 kg de bagages) : *9,3* et 9,6 litres ; 8,9 et 9,2 litres avec boîte à cinq vitesses.

*(Voir nos informations sur la crise dans l'industrie automobile page 31.)*

*(Signature)*

GUY DES CARS dédicacera son roman « la Boule de cristal » à la nouvelle librairie Flammarion au Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris (17e), le samedi 19 octobre à partir de 15 h 30.

60 000
SOLUTIONS
A VOTRE PROBLEME
DE LOGEMENT
DANS
construction neuve & ancienne
La revue immobilière la plus complète.
CHAQUE MOIS 5 F
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

bon pour un numéro
gratuit
de la revue
construction neuve & ancienne
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1974 INCLUS
Dans ce numéro vous trouverez 500 pages d'annonces immobilières :
• appartements neufs et anciens
• nouveaux villages
• villas et pavillons neufs et anciens
• terrains
• maisons de campagne
Pour le recevoir gratuitement, chez vous, veuillez remplir ce bon et l'envoyer à :
C.N.A. 15, Av. Gourgaud 75017 Paris.
Nom :
Adresse :
Profession :
PUBLI BOURSE P14

# CARNET

## Réceptions

— En l'honneur du séjour en France de M. Ivan Oudalzov, président de l'agence de presse Novosti, M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur de l'Union des *république socialistes* soviétiques, a offert une réception jeudi 17 octobre.

## Naissances

— Pierre-Luc et Chantal Abranson *ont la joie d'annoncer* la naissance de Sébastien.
Fez, le 8 octobre 1974.
3, rue du Dragon, Paris-6e.

— M. Georges Hibon et Mme, née Duchêne, sont heureux de *faire* part de la naissance de leur troisième enfant,
Maxime,
à *Neuilly*, le 28 septembre 1974.

— Marie-Christine et Alain Kressmann et Sarah ont la joie de faire part de la naissance de
Matthieu.
Paris, le 14 octobre 1974.

— Le docteur Frank Simon et Mme, née Eliane Lellouche, Philippe et Didier, ont la joie d'annoncer la naissance de
Sonia.
Le 15 octobre 1974.
7, avenue Galois,
92 340 Bourg-la-Reine.

## Fiançailles

— M. et Mme Alain *Stahl*.
Le colonel et Mme Maurice Boret, sont heureux d'annoncer les fiançailles de *leurs enfants*,
Emmanuelle et Olivier.

## Mariages

— *Guy de Longevialle*
et Jacqueline Micheletsont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 7 octobre, à Antibes.

## Décès

— Mme Maurice Domange, née Alice Auboin, sa sœur ;
M. et Mme Pierre Rivé, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme *François* Domange, leurs enfants et petits-enfants,
ses neveu et nièce, petits-neveux *et petites-nièces* ;
M. et Mme Léon Dauby,
M. Roger Seutin, leurs enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Louis Barberet,
Mme Charlotte Dreux, frère et sœurs de Mme Roger Auboin, née Rolande Seutin, décédée le 3 avril 1969 ;
Les familles Auboin, Leloir, Domange, Courgey et Détolle,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger AUBOIN,
*conseiller* d'État honoraire,
ancien directeur général de la Banque des règlements internationaux,
commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
grand *officier* de l'ordre d'Orange-Nassau,
commandeur de l'ordre de Léopold,
commandeur de l'ordre du Mérite de la République italienne,
survenu le mercredi 16 octobre 1974, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 21 octobre, à 14 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las Cases, Paris-7e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
1, avenue de Budé, Genève.
25 bis, rue de Constantine, Paris-7e.
38, boulevard Victor-Hugo,
58 000 Nevers.
45, rue Jeanne-d'Arc,
78 100 Saint-Germain-en-Laye.

— M. et Mme W. P. Romain, née J. Bertrand,
M. Robert *Bertrand* et *ses* enfants Olivier *et* Caroline.
Mme Nicole Bertrand *et sa fille* Fabienne,
ont la douleur de faire part du décès de
*Mme veuve Marcel* BERTRAND,
née Alice Marchand,
leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu dans sa soixante-dix-septième année, à Paris, le 15 octobre 1974.
L'inhumation a eu lieu le 18 octobre, *dans* le caveau de famille, cimetière de Préville, à Nancy (54).

— M. Lucien Caramello, son époux ;
M. et Mme Pierre Caramello, ses enfants ;
Sybil et Fabrice, ses petits-enfants ;
*Mme Eugène* Valdo, sa sœur ;
M. et Mme Charles-André Bono et leurs enfants,
*M.* et Mme Guy Durnerin et leurs enfants,
M. Jacques Roullet et ses enfants,
M. et Mme Charles Giacometti et leurs enfants,
Le professeur Franco Volante et ses *enfants*,
M. et Mme Carlo Volante et leurs enfants,
ses neveux ;
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Lucien CARAMELLO,
née Clémentine Bono,
*survenu* le 16 octobre, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le *samedi* 19 *octobre* 1974, à 9 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère.
*Cet* avis tient lieu de faire-part.
83, avenue Niel, 75 017 Paris.
68, rue Jouffroy, 75 017 Paris.

— Mme Lucien Cosson, ses enfants, ses petits-enfants, et toute sa famille, ont la douleur de faire part du *décès de*
M. Lucien COSSON,
ancien directeur
*de la Société nancéienne*
de crédit industriel,
endormi dans la paix du Seigneur *le 13 octobre 1974*, dans *sa soixante-treizième* année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
8, *rue Henry-Lévy*, 54 000 Nancy.

— Belgentier (83 118).
*Mme Lucien Emeric*,
M. et Mme Jean Emeric et leur fille,
*Mlle* Catherine Emeric,
Mme veuve Marius Emeric,
M. et Mme Marcel Olivier et leurs enfants,
Leurs *parents* et *alliés*,
ont la douleur de faire part du décès de
*M. Lucien* EMERIC,
ingénieur E.N.S.A.M.,
survenu à Toulouse à l'âge de soixante ans.
La cérémonie religieuse est célébrée ce jour, vendredi 18 octobre, à 15 heures, en l'*église* de Belgentier.
Rue Grande, 83 118 Belgentier.
599, avenue Edouard-VII,
Saint-Raphaël, 83 700 Boulouris.

— Boris et Myriam Milman,
Leurs enfants et leur famille,
*ont la douleur de faire part du* décès de
Mme Marie MILMAN,
survenu à *Rome le 14 octobre 1974*.
29 D, Pestalozzi,
1202 Genève (Suisse).

— Le président et les membres du conseil d'administration de la Société Sablé frères International
*ont la douleur de faire part* du décès de leur regretté
Georges SABLÉ,
membre *fondateur*
de la Société financière Sablé,
survenu le mardi 15 octobre 1974, dans sa cinquante-cinquième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'*église* de La Ferté-Alais (91) le vendredi 18 octobre 1974, à 10 h. 45.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la Société *financière Sablé ont la douleur de* faire part du décès de leur regretté
Georges SABLÉ,
membre fondateur de la Société,
survenu le mardi 15 octobre 1974, dans sa cinquante-cinquième année.
*La* cérémonie religieuse a eu lieu en l'*église* de La Ferté-Alais (92) le vendredi 18 octobre 1974, à 10 h. 45.

— Ourouer-les-Bourdelins (18).
Ferney-Voltaire (01).
Nous apprenons le décès dans sa quatre-vingt-*quatrième année de*
M. Alfred-Aimé TUPIGNY,
baron de Tupigny.

## Remerciements

— Mme Charles Clavelin,
M. et Mme Livio Zanone,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
médecin-général Charles CLAVEL[...]
et dans l'*impossibilité* d'y répon[dre] individuellement, adressent [leurs] très sincères remerciements à tou[tes] les personnes qui se *sont* asso[ciées] à leur deuil.
3, rue Casimir-Périer,
77 300 Fontainebleau.

## Anniversai[res]

— Pour le onzième annivers[aire] du décès de
l'amiral *Jean* DECOUX,
ancien gouverneur général de l'Indochine (1940-1945),
grand officier de la Légion d'honn[eur],
une pieuse *pensée* est demandé[e à] ceux qui l'ont connu et aimé.

— *Mme Emile Haddad*, le doc[teur] Alain Haddad, M. Victor Hadd[ad], les familles parentes et alli[ées] annoncent que des *prières* ser[ont] dites le samedi 19 octobre 1974 [à] 15 heures, à la mémoire de
M. *Emile HADDAD*,
décédé le 15 décembre 1973.
domicile du défunt, 14, passage Pr[...]
93 500 Pantin.

— Le 19 octobre 1963 disparais[sait]
André *RIBARD*.
Ses fidèles auditeurs l'ont oublié ?

## Mes[ses]

— *Une messe* sera célébrée mercredi 23 octobre, à 18 h. 30, Val-de-Grâce, aux intentions de
*Mme Albert* GROS
et André GROS,
décédés le 17 août 1974.
*Médecin en chef A. Gros* et enfants.
Val-de-Grâce, Paris-5e.

## Messes anniversai[res]

— Pour le dixième annivers[aire] de la mort de
*Raymonde* CARTAYRADE,
une messe sera célébrée en la c[ha]pelle du 30, rue Vaneau, 75 007 P[aris] (métro Sèvres-Babylone ou Vane[au]) le dimanche 27 octobre 1974, [à] 18 heures.

— Une cérémonie religieuse [sera] célébrée le *samedi* 19 octobre 1[974] à 16 h. 30, au temple des Tourel[les] à l'occasion du septième anniv[er]saire du *décès de*
M. Gaston TENOUDJI.
Tous ses amis sont priés [d'y] assister.

## Communications divers[es]

— Organisée par la municipa[lité] et le comité des fêtes, une *expo*[si]tion, « Le VIe vu par ses peintre[s] » est inaugurée ce vendredi 18 octob[re] à 18 heures, 78, rue Bonaparte, [à] la mairie du VIe arrondisseme[nt]. Elle sera ouverte tous les jours, [de] 10 à 18 heures, jusqu'au 27 octob[re]. Entrée libre.

Ceux qui pensent SCHWEPP[ES] pensent « Indian Tonic ». Pen[sez] aussi SCHWEPPES Bitter Lem[on]

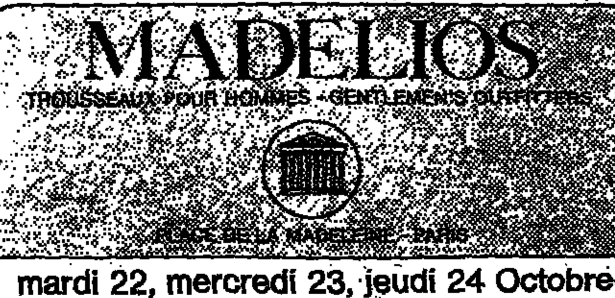



NEUILLY - s. - SEINE
Salle de vente du Roule
150, av. du Roule, Neuilly-s.-Seine
Mo Pont-de-Neuilly - 624-55-96
VENTE DE GRÉ A GRÉ
Samedi, dimanche et lundi
10 à 12 h 30 - 15 à 19 h 30
TAPIS d'ORIENT
et CHINOIS
IVOIRES et PIERRES DURES
D'EXTRÊME-ORIENT
(livrés avec certificat d'origine)
Achat tapis, tapisseries
et meubles anciens

(Publicité)
" LA PERSE
BIBLIQUE "
accompagnée par
Mme SARAZIN
docteur en archéologie
du 2 au 17 novembre
Téhéran, Abadan, Persépolis, Shiraz, Ispahan, Hamadan
PRIX : 5.600 FRANCS
Paris-Paris avion en pension complète, hôtel très bonne catégor.
Pour tous renseignements s'adresser à
BIBLE ET TERRE SAINTE
5, avenue de l'Opéra
PARIS (1er) - 260-31-66

LATREILLE
SON RAYON
GRAND TAILLEUR
COUPE " CRÉATION "
3 ESSAYAGES
FAÇON " MAIN "
COSTUMES et PARDESSUS
de 1600 à 2000 F
62, r. St-André-des-Arts 6e
Parking attenant à nos magasins

la décontraction ne s'apprend pas...
... elle se cultive
ERES POUR HOMMES
2 rue tronchet paris 8e




mardi 22, mercredi 23, jeudi 24 Octobre
prix exceptionnels
dans tous nos rayons

...riété,
...t plus
...vol!

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD

*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*

## Musique

# JOURNÉE POLONAISE DU FESTIVAL D'AUTOMNE

Ouvrir sur l'Europe les portes Festival d'automne ? Très n. Proposer en trois journées ventaire des avant-garde itames, *polonaises ou espagnoles* ? rfait. Mais avec cette réserve : les échanges internationaux pent court aux politesses d'ambsade.

Cela n'a pas été le cas jeudi r au Théâtre de la Ville. La logne avait délégué la Philharnie de Varsovie sous la baguette son chef titulaire, Witold wicki. Et elle avait établi en atre *œuvres le palmarès de ses* ires nationales : Penderecki, n sûr, Lutoslawski évidemnt. Mais également Tadeuszird (citoyen d'honneur de Varvie, prix de musique de Cologne, ent prix Arthur-Honegger) et ward Boguslawski, né en 1940 lauréat du concours Malowski 1972 pour son *Capriccio notno*.

Avec ses références à une forme ditionnelle (celle du « caprice » st-romantique), avec son orestration à claire-voie et en *sses alternées, avec ses tech*ques instrumentales insolites, ses au service d'un idiome nilier, l'ouvrage (d'une grande bileté d'écriture), *s'apparente* un genre typiquement polonais, alement représenté par Elégie ird : cœur sur la main, cheveux vent, belles phrases et grands ntiments. Penderecki, au conire, compose comme aucun au- une musique sans auteurs, ns échelles et sans perspectives nporelles, une musique de chaos de magma, une suite d'aventures fantastiques assez proche des collages électro-acoustiques. Mais les constantes d'une écriture aussi marquée ont besoin d'être *justifiées par des* références visuelles, des péripéties dramatiques. Et rien ne les justifie vraiment dans la première symphonie.

L'atelier de musique de Varsovie — panneau, trombone, clarinette, violoncelle, et tout un attirail de baguettes, de pipeaux, de grelots — avait proposé dans l'après-midi un bilan assez consternant de ses expériences *sous la forme d'exécution* en direct et de films. Beaucoup de galets et de cire dans le piano. Le grattement des cordes, le frottement du bois, *le tapotement du cuivre* ; le souffle à nu dans les embouchures et les sourdines ; des mains gantées glissant sur les touches ; des doigts crispés battant l'air ; quatre personnes devant un clavier constituant un remake déliquescent des *Ogives* de Satie ; du presque rien au moins que rien. Des gestes vides sur un matériau de récupération.

ANNE REY.

★ Prochain programme : Espagne, à 18 h. 30 et 20 h. 30, ce 18, au Théâtre de la Ville.

■ L'Orchestre national de l'O.R.T.F. *portera le nom d'Orchestre national* de France, à partir du 1er janvier 1975. Un nouveau statut pour cette formation est à l'étude.

■ Pierre Boulez sera l'invité du journal inattendu de R.T.L., samedi 19 octobre à 13 heures.

## Théâtre

# « LA NOSTALGIE CAMARADE... »

### *de François Billetdoux*

*Les personnages de François Billetdoux ressemblent à leur auteur : ils ont le regard vif et la voix douce, s'entourent d'une carapace de gentillesse qui leur permet de vivre indépendants, sinon libres. Ils cherchent remède à leur angoisse en essayant de connaître non seulement les « pourquoi » mais les « comment ». Leur enquête les entraîne dans les méandres de la poésie. Ils parlent, inventent des futurs éclatants. La parole roule autour d'eux, les enveloppe comme une fumée qui s'accroche ou s'évapore. De la parole, il faut en prendre et en laisser. Ils sont tout ronds et lisses, il faut les saisir dans leur entier, ne pas s'attacher au détail. Ce ne sont pas des elfes, des esprits aériens, ils ont des corps opaques, qui jouent avec la lumière des projecteurs, qui se détachent sur le carton pâte des décors.*

*Les personnages de* la Nostalgie camarade *appartiennent au théâtre. Leur domaine, c'est le plateau vide, les coulisses, les loges, les cintres, les déguisements, les masques, les passions obstinées, les élans de l'imagination. Le héros de* la Nostalgie camarade *est le théâtre. Un vieux théâtre à l'italienne, patiné par la poussière, imprégné par l'odeur du maquillage. Des promoteurs vont le racheter, il va être détruit. Le sujet de la pièce, c'est le bouleversement des gens arrachés à une enfance prolongée. Leur logique se heurte à celle des hommes d'affaire. Pour les uns, existe un emplacement « rentabilisable », des pierres, du bois, du tissu récupérables, des contrats, des chiffres. Pour les autres, existe la nature peinte sur toile, les situations dramatiques stéréotypées, des répliques, des dialogues, des monologues.*

*La nostalgie de François Billetdoux ne ressemble en rien à celle dénoncée par Antoine Vitez avec* le Pique-Nique de Claretta. *Elle n'a rien à voir avec « le regret d'un ordre perdu », elle vient de la déchirante adaptation à l'âge « mûr ». François Billetdoux raconte comment « Bougre de Jacques » (Michel Aumont) revient après douze ans et comment il retrouve son passé : ses amis, Eugénie (Catherine Samie), son amour d'adolescent. L'amitié et l'amour sont demeurés les mêmes. Les amis, la femme, lui-même, ont changé.*

*François Billetdoux enchevêtre les thèmes du passé, de l'enfance, du jeu, de l'action, des acteurs, de la réalité théâtrale, de la fonction réelle du théâtre, de l'utopie, de l'ironie. Il façonne des figures irrégulières comme des pièces de puzzle qui ne s'emboîtent pas mais se superposent, glissent les unes sur les autres, se cachent, se dévoilent en partie. Il compose une construction polyphonique dont les charnières, il est vrai, sont assez floues.*

*C'est peut-être pourquoi, dans sa mise en scène, Jean-Paul Roussillon, au lieu de superposer ces figures irrégulières, les juxtapose et comble les creux avec des changements de décor, des bruitages, de la musique. Le résultat est d'un ennui pesant : comme si, au lieu de voir un film monté, on voyait le bout à bout des « rushes ». Il reste de belles scènes, mais, en somme, elles ne sont pas à leur place.*

*Le texte est bien articulé, on entend tous les mots. Ce n'était pas la peine, mieux valait trouver le rythme. L'ironie, d'autre part, a totalement disparu, et la nostalgie se transforme en lourde amertume. C'est d'autant plus dommage que Michel Aumont est surprenant, fin, subtil, plein de douce fantaisie, que Catherine Samie, Denise Gence, Ludmilla Mikaël, que tous, et Jean-Paul Roussillon lui-même en tant qu'acteur, donnent à leurs personnages une vie chaleureuse, semblent avoir compris et aimé le climat de François Billetdoux.*

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h. 30.

■ La générale de la pièce de François Billetdoux a été légèrement chahutée par quelques perturbateurs installés aux balcons. Leurs interventions, sous forme de sifflets et de toux dans les monologues de Catherine Samie et de Michel Aumont, se sont attirés une vive hostilité du public. Quelqu'un à l'orchestre eut le mot de la fin en criant : « Si tu n'aimes pas ça, va donc chez Dorin. »

## Cinéma

# « HISTOIRES D'A »

Visa d'exploitation refusé en novembre 1973 par M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles ; visa d'exploitation accordé, en octobre 1974, par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture... Pendant un an, *Histoires d'A*, de Charles Belmont et Marielle Issartel, film d'information médico-sociale en faveur de la liberté de l'avortement, tourné avec *l'aide financière du* Groupe d'information santé (GIS), aura été un « film à histoires », *porté à Paris et en province par une* diffusion militante. Deux cent mille spectateurs avant sa sortie commerciale.

Mais comment faut-il voir *Histoires d'A ?* Toute la polémique s'était engagée autour d'une séquence *représentant un avortement pratiqué* selon la méthode Karman (dite d'aspiration) sur une jeune femme déjà mère de trois enfants et enceinte de huit semaines, séquence qui tombait sous le coup de la loi de 1920 pour « *images enregistrées d'un délit réellement commis* » et « *propagande en faveur de l'avortement* ». Or cette séquence n'est qu'un élément, le point de départ d'un film documentaire qui se refuse justement à la « propagande » pour dénoncer les états de faits scandaleux qui obligent chaque année, en France, des milliers de femmes à recourir à l'avortement clandestin.

En présentant comme un phénomène normal, parce que clairement expliqué, abordé sans peur, en toute liberté de choix indidivuel et sous contrôle médical, les images d'une grossesse interrompue par la méthode Karman, *Charles Belmont* et Marielle Issartel, dédramatisent, déculpabilisent l'avortement, solution *de désespoir.*

Cela montré, leur film ne quitte pas un terrain social bien défini par un reportage en milieu ouvrier. Cette deuxième partie se présente comme aurait pu se présenter (faut-il écrit aurait dû ?) une enquête sérieuse de télévision. Car on mesure, à quelques scènes de comportement, quelques discussions dans un langage maladroit, incertain, la grande misère morale des femmes du peuple à leur foyer de H.L.M. *Sous-informées, culturellement sous*-développées, chargées d'enfants pas tous désirés, soumises à l'incom*préhension et aux préjugés de maris*-pères de familles qui se font les juges de la sexualité de leurs épouses ou de leurs filles (mais ils souffrent du même sous-développement), ces femmes sont les preuves concrètes du bien-fondé de la démonstration faite par *Histoires d'A :* nécessité d'un changement radical de la loi répressive de 1920 et *d'une véritable information sur la* contraception (dont l'avortement ne doit pas être un substitut), pour transformer les perspectives de vie de la classe ouvrière, la plus concernée.

Evidemment, ce film est, par moments, maladroitement construit et schématique. Evidemment, certaines de ses considérations ne peuvent que heurter une partie du corps médical. Il donne la parole à ceux qui ne l'ont jamais et qui ne s'expriment pas comme des intellectuels ou des éducateurs. C'est ce qui apparaît maintenant qu'il s'offre *dans les salles aux « non-spécialistes »* de l'avortement et de la contraception. C'est cela, pour le grand public, l'événement.

JACQUES SICLIER.

★ *Omnia*, Saint-Germain-Village, Montparnasse-83, Saint-Lazare-Pasquier, le Jean-Renoir.

## Formes

# Ni monstres ni sacrés

Il n'y a qu'un Gleb, quels que soient moyens, les supports choisis. Les toius laineuses, balafrées d'une blessure rticale, suspendues naguère à la emeure, vous en retrouvez l'*ouverture* - sur la vie — dans les peintures sibles à *la* galerie Regards (1). De ème, à vue d'oiseau, le couvent de int-Mathieu-de-Tréviers, dans l'Hérault, ce sont encore, écalés *sur le sol*, s courbes, les espaces, les évidements jusqu'au blanc crémeux des tapisse*ies, un blanc qu'on ne retrouvera pas* ans celle que Gleb est en train de aliser pour le hall du siège social ernod : 70 mètres carrés de couleurs olentes qui expriment la joie.

Gleb, Thomas dans la clandestinité, n sait comment il a su surmonter son rrible destin, revivre en créant. Alors latent les bleus, les rouges de ses bleaux monochromes, d'où émerge le acé des reliefs. *La pirogue rouge* gue sur une mer rose, comme roses nt les rives du ruisseau *Et l'eau jaillit*, aurore se lève sur tout ce monde core infiguré, puissant et tendre, qui déjà inspiré maints poètes, de Supervielle à Guillevic, et aussi François dar. Pour Dodar, Gleb c'est l'*horreur vide*. Il s'explique : « *C'est quand avait peur d'être anéanti qu'il saisiss le vide entre ses gros doigts, puis retournait comme un sac de marbre - l'argile de sa vie.* »

Le marbre en s'éparpillant s'ordonne en signes de paix, de bienveillance, de liberté. Dans son abstraction, le message prend figure humaine.

***

*Si on restait dans le domaine de la* poésie ? Le graveur (et peintre, et émailleur) Abram Krol ne s'est pas contenté d'illustrer somptueusement *le Cimetière marin*, *Athalie* ou *l'Apocalypse*, entre autres. Il s'est illustré lui-*même, parce qu'il est aussi poète*, et a orné de bois *Image d'écume* que son imprimeur, éditeur et ami Bruno Durocher expose, en compagnie de peintures et gravures, dans sa galerie Caractères (2). Poème de résonance biblique, qui cherche dans le verbe assurance et protection.

*A l'abri d'un feuillage ardent le Dieu nouveau s'est nommé, dans une mystérieuse parabole, il prend l'homme pour mesure.* Krol, qui a « *oublié de lire les caractères en garamond rédigés par la mort* », tente d'immobiliser chaque instant de bonheur, par la plume, la gouge ou le burin, et il en est beaucoup pour qui sait voir.

***

Des paysages, les toiles de Robert Bucaille (3) ? Si on veut, car rien ne suggère mieux un champ, traversé par quelque *sente*, que certaines *surfaces* vertes où se jouent, fuyantes, des échappées de lumière. Mais alors des paysages absolument intérieurs, réduits à des plages, ou des pelages, de gazon ou de tout autre végétal. Sans oublier le ciel. Robert Bucaille (ne pas omettre le prénom) a piégé ses visions dans les mailles d'un filet tissé avec une patience infinie. Mettez le nez sur la toile. Vous verrez que *le tout homogène* est *composé* d'une *myriade* de bâtonnets multicolores, tracés de la fine pointe *du pinceau et, en dépit* de leur *nombre*, nettement séparés les uns des autres. Comme si des poignées d'aiguilles de sapins, mais pas toujours vertes, avaient été savamment dispersées. La nouveauté du procédé, qui diffère nettement du pointillisme, fait pardonner ses audaces révolutionnaires à cause de la sérénité qui en émane, de l'inquiétude apaisée, dominée de l'artiste, de la poésie intimiste où baigne l'ensemble.

Quel plaisir de se laisser prendre au charme, quel plaisir d'errer au hasard de la découverte ! Et de négliger délibérément les monstres sacrés : ce lieu commun est employé ici à dessein, la production de certaines vedettes de la peinture — au demeurant valeurs sûres qui, aux yeux d'un public averti *le garantissent contre* tout *risque* d'erreur — étant à proprement parler monstrueuse et ayant grand besoin d'être *désacralisée. Rendez-vous dans cinquante* ans. Ou dans l'au-delà.

***

Il est vrai qu'aller vers les jeunes, et même les très jeunes (Robert Bucaille, lui, a passé l'âge) ne réserve pas que les satisfactions. Même devant les envois des pensionnaires de la Casa Velasquez (4), l'équivalent à Madrid de la Villa Médicis à Rome. Des dons certes, ces artistes en ont à revendre, du talent, du savoir-faire. Ils connaissent leur métier au point d'en abuser. Ce n'est pas sans profit non plus qu'ils *se trouvent*, près du Prado, de Tolède et de tant d'autres trésors, au carrefour de toutes les tendances de l'avenir et du nouveau monde. Mais, pour ce dernier point, il y a aussi des risques. Et comme ils travaillent dans une liberté totale, chacun suit sa propre pente. L'un redécouvre le surréalisme et ses vieilles outrances, l'autre le flou dans le traitement des masses colorées. Par bonheur il y a l'Espagne, le spectacle de ses rues, ses paysages extraordinaires qui ont inspiré notamment à Michel Houssin *une série de dessins. Jacques Damville*, touché d'autre part par l'hyperréalisme (mitigé) a composé une sorte de reliquaire de *ready-made* amusant et vengeur. On voudrait aussi saluer Michel Herbin.

Quant aux graveurs, ils sont remarquables, Annie Warnier surtout (*Monte Picayo, l'Appel...*), qui manie les contrastes avec un art déjà consommé. Et Mohlitz (*le Grand Désordre*) et Daniel Clochey (un *Marché* aux couleurs vives) et Monique Grysole (*la Lettre*), qui séduit aussi par des « enfantines » pleines d'humour ingénu.

Le palais de l'Institut mérite bien une visite.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Regard, 40, rue de l'Université.
(2) Caractères, 7, rue de l'Arbalète.
(3) Galerie Le Roue, 16, rue Grégoire-de-Tours.
(4) Musée Comtesse de Caen, 25, quai de Conti.

## Télévision

# Autour de Bettelheim

*Les cinq spécialistes invités à éclairer, jeudi soir (chaîne 1), de leur savoir les problèmes soulevés par les émissions consacrées à Bettelheim ont rempli leur contrat. Les téléspectateurs ne peuvent plus ignorer que chacun d'entre eux est vraiment spécialiste ; du moins s'ils ont résisté aux controverses aigres-douces, en langage professionnel, qui opposaient le psychanalyste, l'organiciste, le généticien...*

*A cinq, le professeur Misès, psychiatre, le docteur Lainé, psychiatre, Mme Maud Mannoni, psychanalyste, le professeur Duché, psychiatre, le professeur Debray-Ritzen, pédiatre, ils sont parvenus à rendre incompréhensible ce que Daniel Karlin, avec ses films sur Bruno Bettelheim avait exposé simplement. Mais eux et lui ne poursuivaient pas les mêmes buts : Karlin informait, ils réglaient des comptes.*

*En famille, et quelle famille. D'entrée de jeu, M. Debray-Ritzen, avec onction, donne le ton :* « Il n'y a pas de monopole du cœur » ; *entendez que le professeur revendique d'en avoir un, aphorisme suivi d'une profession de foi :* « Hors de la biologie, la psychiatrie n'a pas d'avenir. » *Le téléspectateur lui fait confiance sur ce point. Mais Mme Mannoni, en donnant la réplique, obscurcit la vérité à laquelle on pourrait croire. Ses arguments ne sont pas évidents, et le professeur dévoile le fond de sa pensée. Il parle de « marchand d'illusion » — il doit s'agir de Bettelheim ; il estime que donner l'espoir à des parents qui ont un enfant psychotique est « méchant ». Mme Mannoni s'énerve un peu, le professeur aussi.*

*Un tiers tente de remettre le débat sur pied. Il est temps d'aborder des questions fondamentales. Suivent des exposés hermétiques, chaque invité accordant, semble-t-il, au mot fondamental un sens particulier. La conversation, qui se traîne, est soudain traversée par un éclair de lucidité.* « Est-ce qu'on ne triche pas ? », *demande le docteur Lainé. Enfin, quelqu'un pense aux spectateurs.*

*Son intervention est sans effet. Le professeur Debray-Ritzen continue l'inventaire de ses certitudes. On retient au passage qu'une grande partie des psychoses infantiles sont génétiques.* « C'est un fait. On l'a dit à la Sorbonne. » *Le professeur Duché estime que* « l'enfant au rancart, ça existe de moins en moins. On n'en est pas aux asiles médiévaux. » *A lire pourtant les témoignages des infirmières dans le* Monde *du 18 octobre, on pouvait penser que certains hôpitaux français du vingtième siècle n'en étaient pas si éloignés. Au bout de trois quarts d'heure, l'assemblée s'est retirée. Satisfaite ? On ne le lui souhaite pas.* — L. D.

● *A la suite de l'article du docteur Cyrille Koupernik*, publié dans « le Monde de la médecine » *du 16 octobre*, Daniel Karlin nous prie de préciser : « *Quand le docteur Cyrille Koupernik parle « de telles dépenses », je voudrais signaler que le prix payé par les parents à l'école orthogénique s'élève à 11 000 dollars par an, soit 5,5 millions d'anciens francs. D'autre part, dans un hôpital psychiatrique, en France, la sécurité sociale paiera bientôt pour un enfant 300 francs par jour, c'est-à-dire 7 millions d'anciens francs par an.* »


ELYSEES LINCOLN
SAINT-GERMAIN STUDIO
MARAIS




TRIOMPHE - MARIVAUX
PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT ORLEANS
PARAMOUNT MONTMARTRE
ARLEQUIN - PARAMOUNT MAILLOT
LUX BASTILLE - STUDIO CUJAS
CINE HALLES
Périphérie :
BELLE EPINE (Thiais) - PARLY II
ALPHA (Argenteuil)
AVIATIC (Le Bourget) -
CLUB (Maisons-Alfort)
C 2 L (Saint-Germain)

le chef-d'œuvre de la littérature érotique est devenu le film de l'année !
Emmanuelle
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
Ce soir et samedi séance supplémentaire à minuit dans toutes les salles.

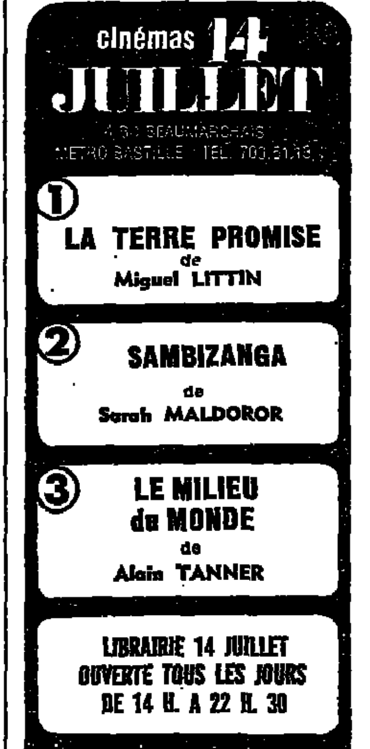



Au Cinéma LE RACINE, 6, r. de l'Ecole-de-Médecine - MÉD. 43-71









# SPECTACLES




par le Centre Dramatique Musical National avec la participation de l'Orchestre de l'Ile-de-France et de Jean Wiener
59, bd Jules-Guesde - 243.00.59

THÉATRE des SAINTS-INNOCENTS
RÉOUVERTURE
2 SEANCES PAR SOIREE : 20 h 15 et 22 h 15 (sauf dimanche)
IL EST PRUDENT DE RÉSERVER
4, rue de la Ferronnerie (angle 43, rue Saint-Denis) Métro Châtelet - 233-59-59




La flûte enchantée
W. A. MOZART
OPÉRA STUDIO DE PARIS
Location au théâtre et agences

PHILIPPE DUVAL
MIME
(orgue de barbarie, piano...)
*Pour l'animation de matinées récréatives sapins de Noël soirées privées*
Tél. : 828-18-97

MATHURINS - ANJ. 90.00
Accueil fantastique... Critiques unanimes... Public enthousiaste...
LE PERIL BLEU ou "MEFIEZ-VOUS DES AUTOBUS"
de VICTOR LANOUX
avec ODETTE LAURE • PASQUALI • GEORGES STAQUET • BERNARD ALANE
21 H. SAUF DIMANCHE ET LUNDI - MATINÉE SAMEDI 17 H. - DIMANCHE 15 H.


Une erreur s'est glissée dans l'annonce du concert de Gala de l'Orchestre de Paris du Palais des Congrès (« le Monde » du 16 octobre), avec Sir Georg Solti et *Wladimir Rostropovitch*.
Ce concert a bien lieu le mercredi 23 octobre, à 20 h. 30.
La location peut s'effectuer au *Palais des Congrès (niveau 1)*.
Au programme : Xenakis, Henri Dutilleux et Brahms.
Tenue de soirée de rigueur.


A partir du 19 octobre
THEATRE DES VARIETES
REGINE
MOULOUDJI
NICOLE CROISILLE
COMME LA NEIGE EN ÉTÉ
SPECTACLE MUSICAL
JACQUES LANZMANN
DOV SELTZER
JONATHAN KARMON
LYDIA PINCUS-GANY
JOHN DAVIS
ANNIE SINIGALIA • LILIANE PATRICK
MAX ANDRE • STANISLAS ZMARK
LOCATION : THEATRE, AGENCES et par tél. 231.03.32

Studio Gît-le Cœur
12, rue Gît-le-Cœur (VIe) - DAN 80.25
SEMAINE DU CINEMA EGYPTIEN
Ven. 18 Oct. : LE CAIRE 30 de Salah Aboud SEIF
Sam. 19 Oct. : LE FACTEUR de H. KEMAL
Dim. 20 Oct. : MA FEMME ET LE CHIEN de S. MARZOUK
Lun. 21 Oct. : NUIT ET BAREAUX de Achref FAHMI
Mar. 22 Oct. : L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE de K. EL CHEIKH
Mer. 23 Oct. : LA MOMIE de Chadi ABDEL SALAM





## Vendredi 18 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES : 704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34**

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

# théâtres

### *Les salles subventionnées*

**Opéra**, 19 h. 30 : la Bohème.
**Comédie-Française**, 20 h. 30 : Hernani
**Théâtre de la Ville**, 18 h. 30 et 20 h. 30 : SMIP, journées de musique contemporaine
**Théâtre de l'Est parisien**, 20 h. 30 : Ubu à l'Opéra. — Petit T.E.P., 20 h. 30 : Brocabric.

### *Les autres salles*

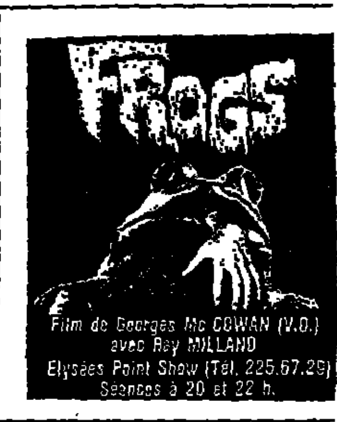
**Antoine**, 20 h. 30 : le Tube.
**Atelier**, 21 h. : Et à la fin était le bang.
**Athénée**, 21 h. : le Sexe faible.
**Biothéâtre**, 20 h. 30 : 12 rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
**Bouffes-Parisiens**, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
**Carré Thorigny**, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
**Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête**, 20 h. 30 : Le coït interrompu.
**Charles-de-Rochefort**, 21 h. : Les portes claquent.
**Comédie Caumartin**, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
**Comédie des Champs-Elysées**, 20 h. 30 : Colombe.
**Cour des miracles**, 18 h. 30 : la Terrine du chef ; 20 h. : Tonton Couteau ; 21 h. 30 : *Occupations*.
**Daunou**, 21 h. : Hello Douby.
**Edouard-VII**, 21 h. : la Mamma.
**Fontaine**, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
**Gaîté-Montparnasse**, 20 h. 30 : l'Orestie.
**Hébertot**, 21 h. : l'Amour fou.
**Huchette**, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
**La Bruyère**, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
**Le Lucernaire**, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphaé ; 22 h. : Molly Bloom.
**Madeleine**, 20 h. 30 : le Tournant.
**Mathurins**, 21 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.
**Michel**, 21 h. 10 : *Duos sur canapé*.
**Michodière**, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
**Moderne**, 20 h. 45 : Bonne Fête Amandine.
**Montparnasse**, 21 h. : Madame Marguerite.
**Mouffetard**, 20 h. 30 : Question de virilité.
**Nouveautés**, 20 h. 45 : la Chambre mandarine.
**Œuvre**, 21 h. : la Bande à glouton.
**Le Palace**, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
**Palais-Royal**, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
**Plaisance**, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
**Poche-Montparnasse**, 20 h. 45 : le Premier.
**Studio des Champs-Elysées**, 20 h. l'Exil.
**Studio 14**, 21 h. : Rétrospective Avignon (Louis Ludwig).
**Théâtre de la Cité internationale**. Le Jardin, 21 h. : Hommes toutes les couleurs. — La Gal 21 h. : Nuit de guerre dans musée du Prado. — La Resse 21 h. : Le Soleil foulé par chevaux.
**Théâtre des Deux-Portes**, 20 h. 22 h. : Action Chanson.
**Théâtre de Dix-Heures**, 20 h. 3 la S.I.D.
**Théâtre Essaïon**, 20 h. 30 : Comm harponner le requin ; 22 h. 3 Mougnou-Mougnou. — Salle 20 h. 30 : Phèdre.
**Théâtre mécanique**, 20 h. 30 Trotsky à Coyoacan.
**Théâtre de la Plaine**, 20 h. 30 : B
**Théâtre du Poteau**, 21 h. et 23 Rendez-vous.
**Théâtre 13**, 21 h. : les Caprices Marianne.
**Théâtre 347**, 20 h. 45 : Arlequ prend la mouche.
**Troglodyte**, 22 h. : l'Inconforta

### *Les concerts*

**Salle Gaveau**, 21 h. : Janine Daco *piano (Mozart*, Beethoven, Mendelssohn, Brahms).
**Eglise allemande**, 20 h. 30 : Wells, hautecontre, M. Bres luth (musique Renaissance et roque).
**Eglise St-Germain-des-Prés**, 20 h. : Magdalith, cantatrice (chants g goriens et bibliques).
**Eglise St-Roch**, 21 h. : Quat Ganster (Bach).

### *Festival d'automne*

**Théâtre de la Ville** : SMIP, 18 h. Ensemble 2e 2m, dir. J. Gu joan (Halffter, Villa Rojo, Encir de Pablo) ; 20 h. 30 : Orches philharmonique des pays de Loire, dir. J.-C. Casadesus (Mar de Pablo, Cano, Halffter).

Film de Georges Mc COWAN (V.O.) avec Ray MILLAND
Elysées Point Show (Tél. 225.67.29) Séances à 20 et 22 h.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSEES - MERCREDI 23 OCTOBRE, 20 h. 30
ORCHESTRE NATIONAL de l'O. R. T. F.
CONCERT EXCEPTIONNEL
Direction : SERGIU CELIBIDACHE
ROUSSEL, 3e symphonie - BRAHMS, 4e symphonie.

PARIS : Saint-Germain-Village - Jean Renoir
Montparnasse 83 - Omnia - Saint-Lazare-Pasquier
PROVINCE : Ariel Nantes - Empire Le Havre
22 novembre 1973 - interdiction totale du film
*200 000 "spectateurs sauvages"*
16 octobre 1974 - levée de l'interdiction du film


*On ne mendie pas un juste droit, on se bat pour lui*
W. REICH

THEATRE DE LA PORTE SAINT MARTIN
FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS
A PARTIR DU 1er NOVEMBRE
LE GRAND MAGIC CIRCUS
"GOOD BYE Mr FREUD !"
LOCATION OUVERTE AU THEATRE (607.37.53) ET DANS LES AGENCES
soirées 20h.30
matinées samedi 17h. et dimanche 15h.
relâche dimanche soir et lundi
PRIX DES PLACES
orchestre : 42 F • corbeille 1re série : 42 F
corbeille 2e série : 30 F • 2e balcon : 25 F
3e balcon : 15 F • amphithéâtre : 10 F (sans location)
étudiants, - de 25 ans :
15 F (location uniquement au théâtre)
RESERVATION PAR CORRESPONDANCE

Indiquez la date choisie, puis par ordre de préférence, 2 autres dates pour le cas où la salle serait complète. Renvoyez ce bon au Théâtre de la Porte Saint Martin, 17 rue René Boulanger 75010 Paris
nom ________ téléphone ________
adresse ________
nombre de places ________ prix ________
catégorie ________
1re date ________ heure ________
2e date ________ heure ________
3e date ________ heure ________
ci joint le règlement de ________ F par chèque bancaire ou postal trois volets (rayer la mention inutile) à l'ordre du théâtre de la porte Saint-Martin et une enveloppe timbrée pour l'envoi des billets qui vous seront expédiés huit jours avant la première date indiquée.

SAINT ANDRE DES ARTS
30 rue saint andré des arts
La Cousine Angélique
un film de CARLOS SAURA
LE MONDE
Saura réinvente dans un climat espagnol Les Fraises Sauvages de Bergman.
EUROPE 1
Un des meilleurs films que l'on puisse voir en ce moment.
ELLE
Une finesse dont on ne saurait rendre compte avec des mots.
POLITIQUE HEBDO
Un Amarcord espagnol.

Au cinéma LA CLEF
21, rue de la Clef - 337-90-90


réalisé par DICK BARTLETT
Distribué par MICHELE DIMITRI

JACQUES-ERIC STRAUSS présente
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT • MARLENE JOBERT • PHILIPPE NOIRET


MERCURY • CONCORDE • MONTPARNASSE 83 • LUMIERE GAUMONT • MAXEVILLE • CLICHY-PATHE • GAUMONT SUD • FAUVETTE • CLUNY PALACE • MAYFAIR
GAUMONT MADELEINE • PARLY 2 • ARTEL • BELLE EPINE • GAMMA • VELIZY 2 • FLANADES • PUBLICIS • BUXY

هكذا من الاصل



# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont [i]nterdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### [c]inémathèque

[Chai]lot, 15 h. : La vie commence [de]main, de N. Vedres ; 18 h. 30, [Les êt]res humains, de F. Lang ; [..] h. 30, Hamburger, Aufstand, [Oct]ober 1923, de R. Etz ; 0 h. 30, [Dra]cula, de P. Morissey.
[Rue d]'Ulm, 19 h. 30 : les Hommes en [bla]nc, de R. Habib ; 21 h., Su[za]na la perverse, de L. Bunuel.

### exclusivités

[AMA]RCORD (It., v.f.) : P.L.M.-Saint-[Ja]cques, 14e (589-68-42) ; v.o. : [Stu]dio Galande, 5e (033-72-71).
[ANN]A ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : [Qu]intette, 5e (033-35-40), Elysées-[Lin]coln, 8e (359-36-14), Studio [Ras]pail, 14e (326-38-98).
[APA]NAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Mar[beu]f, 8e (225-47-19), La Clef, 5e [(33]7-90-90) ; v.f. : Bretagne, 6e [(22]2-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
[CELI]NE ET JULIE VONT EN BA[TE]AU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), [Ha]utefeuille, 6e (633-79-38), Ely[sée]s-Lincoln, 8e (359-36-14).
[..]BACK (A., v.o.) : Action-Chris[tin]e, 6e (325-85-78).
[COU]P D'ETAT (Jap., v.o.) : Olympic, [..] (783-67-42).
COUSINE ANGELIQUE (Esp., [v.o.]) : Saint-André-des-Arts, 6e [(32]6-48-18)
CONTES IMMORAUX (Fr.) [(**)] : Vendôme, 2e (073-97-52), [U.]G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), [U.G].C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hol[lyw]ood-Boulevards, 9e (770-10-41), [Bie]nvenüe-Montparnasse, 15e (544-[25-]02), Paramount-Maillot, 17e [(75]8-24-24).

99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
FROGS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A.) (**), V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). V. F. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Templiers, 4e (272-94-56), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Petits-Poucets-Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Petits-Poucets-Rive-Droite, 9e (770-63-40).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Marignan, 8e (359-92-82), Impérial, 2e (742-72-52).
LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE (A.) V.O. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.F. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAHLER (Ang.), V.O. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29). V.F. : Templiers, 4e (272-94-56).
LE MARCHAND DE QUATRE SAISONS (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40, 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-54-55), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MOLIERE COTE JARDIN (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., (v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Passy, 16e (288-62-34).
LE SECRET (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Lumière, 9e (770-84-64), Maxéville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
S.P.Y.S. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Miramar, 14e (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LA TERRE PROMISE (Chine, v.o.) : Studio-Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14 Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

### [L]es films nouveaux

[KI]D BLUE, film américain de [J]ames Frawley, avec Dennis [H]opper. — v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

[A] BIGGER SPLASH, film américain de Jack Hazan, avec David Hockney. — v.o. : Studio [d]es Ursulines, 5e (033-39-19), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

[LA] PROPRIETE, C'EST PLUS LE VOL, film italien d'Elio Petri, avec Ugo Tognazzi. — v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain Studio, [5]e (033-42-72) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

[ME]MOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT, film cubain de Thomas Gutierrez, v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).

[..]JBY, film américain de Dick Barclett. — v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

[H]ISTOIRES D'A, film français de C. Belmont et M. Issartel (**). — Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)

[G]ATSBY LE MAGNIFIQUE, film américain de Jack Clayton, avec Robert Redford et Mia Farrow. — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, [9]e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Mistral, 14e (734-20-70), Cambronne, 15e (734-42-96), Telstar, 13e (331-06-19).

[MUS]ICA MINOR, film suisse de Bernard van Effenterre, avec Juliet Berto, Brigitte Fossey et Edith Scob. — Studio Logos, [5]e (033-26-42).

[IL]LUMINATION, film polonais de K. Zanussi. — v.o. : Racine, [6]e (633-43-71)

LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, (633-79-38) ; v.f. (en relief) : [G]aumont-Théâtre, 2e (231-33-16), [Q]uartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-[..]-87), Gaumont-Convention, 15e [(8]28-42-27)
[..]MAC LARREN & PETER FOLDES [..]an., v.o.) : Le Seine, 5e (325-[..]-46), à 13 h. 30 (sf dim.)
DERNIERES FIANÇAILLES [..]an., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
[E]MANUELLE (Fr.) (**) : Triom[ph]e, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e [(7]42-83-90), Paramount-Maillot, [17]e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-[Or]léans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-[Mo]ntparnasse, 14e (326-22-17), [Pl]aza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e [(5]48-62-25), Studio Cujas, 5e (033-[..]-22), Ciné-Halles, 2e (236-71-72).
[..]VINKA (Isr., v.o.) : Studio de [l'E]toile, 17e (380-19-93).
[LE F]ANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : [Qu]intette, 5e (033-35-40), U.G.C.-[Od]éon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e [(3]59-92-84), Ermitage, 8e (225-15-

ELYSÉES LINCOLN (v.o.) - QUINTETTE (v.o.) - RASPAIL (v.o.)

Geraldine Chaplin
Anne et les Loups
film de Carlos Saura

SAINT ANDRE DES ARTS
IDI AMIN DADA
100.000 ENTRÉES A PARIS / 6ème MOIS
Horaires film : 14 h - 15 h 40 17 h 20 - 19 h - 20 h 40 - 22 h 20

FRANCE ELYSEES - SCALA - MAROTTE - MAGIC CONVENTION
LIBERTE - MURAT - CLICHY PALACE - PARAMOUNT MAILLOT
MIRAMAR - CINE HALLES - PARAMOUNT ORLEANS




ELYSEE 2-CELLE-ST-CLOUD - ARTEL-VILLENEUVE-ST-GEORGES - MELIES-MONTREUIL
LES FLANADES-SARCELLES - ULIS 2-ORSAY - ALPHA-ARGENTEUIL

GAUMONT COLISEE - LE FRANÇAIS - CARAVELLE PATHE - HAUTEFEUILLE - MONTPARNASSE PATHE GAUMONT - CONVENTION LA FAYETTE - GAUMONT GAMBETTA - VICTOR-HUGO PATHE -
Périphérie : TRICYCLE ASNIERES - VELIZY - BELLE-EPINE THIAIS - ARTEL NOGENT -
CYRANO VERSAILLES - HOLLYWOOD ENGHIEN - FLANADES SARCELLES - ROXY VAL-D'YERRES




ANTONELLA LUALDI • UMBERTO ORSINI
LUDMILLA MIKAEL • CATHERINE ALLEGRET
CLAUDE NERON
PHILIPPE SARDE
JEAN-LOUP DABADIE, CLAUDE NERON et CLAUDE SAUTET
JEAN BOFFETY
RALPH BAUM
PRIX JEAN COCTEAU 1974
Attention : GAUMONT COLISEE début de séance à 13 h. 50

BIARRITZ vo - MADELEINE vf - CLICHY PATHE vf - BIARRITZ vf - BONAPARTE vo
Le nouveau REX (inauguration le 23) vf - CINEMONDE OPERA vf - SAINT-MICHEL vo
UGC ODEON vo - BIENVENUE MONTPARNASSE vf - MISTRAL vf - CAMBRONNE vf
TELSTAR vf — MELIES Montreuil - MARLY Enghien - ARIEL Rueil - ARTEL Nogent
CARREFOUR Pantin - ARTEL Villeneuve-St-Georges - C 2 L Versailles - DAME BLANCHE Garges-lès-Gonesse

"les filles riches n'épousent pas les garçons pauvres, Jay Gatsby"
une production DAVID MERRICK
un film de JACK CLAYTON
ROBERT REDFORD et MIA FARROW




le samedi, dans les salles parisiennes, séance supplémentaire vers minuit.

SAINT-SEVERIN - 14 JUILLET
LA TERRE PROMISE
un film de Miguel Littin

LE PLUS GRAND ECRAN DE PARIS
KINOPANORAMA
60 Av. de LA MOTTE PICQUET 15e/306 50 50




[A] PARTIR DU MERCREDI 23




BIENTOT

LINO VENTURA • ANNIE GIRARDOT
ISABELLE ADJANI
dans
la gifle
un film de CLAUDE PINOTEAU
scénario de JEAN-LOUP DABADIE




un film cubain de tomas gutierrez alea
MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,02 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 15,00 | 17,21 |
| Offres | 30,00 | 35,02 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés". minimum 15 lignes de hauteur | 36,00 | 42,03 |

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER | | |
| Achat — Vente — Location | 24,00 | 28,02 |
| AUTOS — BATEAUX | 22,00 | 25,68 |
| PROPOSITIONS COMMERC. | | |
| CAPITAUX | 60,00 | 70,05 |
| OCCASIONS | 22,00 | 25,68 |

## offres d'emploi

### ZIMMER U.S.A. EUROPA

a fast growing European' subsidiary of an American parent company, world leading manufacturer in the orthopaedic field, requires a dynamic man for the position of

### MARKETING MANAGER

The job :
- is a newly created position reporting to the president ;
- involves sales and marketing activities covering Western and Eastern Europe, Middle East, and North Africa ;
- is based in Brussels ; travel required ;
- offers complete training in the specialised field of surgical implants, related instrumentation, and other orthopaedic products.

The man :
- must be able to demonstrate throng proven record, the ability to perform in all aspects of
  - a) sales management.
  - b) sales forecasting.
  - c) development and implementation of marketing plans.
  - d) new product opportunities.
- must have prior experience in selling to European hospitals and knowledge of surgical techniques and procedures ;
- must be of European nationality, aged minimum 31 ;
- must be fluent in English, French, and German ;
- with a university degree will be given priority.

Forward C.V., salary history, references, and photograph to :
JOSEPH M. MIANO, President.
ZIMMER. USA. EUROPA,
62, rue de Brabant - B - 1030 BRUSSELS.

### SOCIÉTÉ ENGINEERING
BANLIEUE SUD-OUEST
recherche

### INGÉNIEUR
CONCEPTION-STRUCTURES

pour travail en équipe intégrée sur des réalisations architecturales diverses.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur et posséder quelques années d'expérience de projets analogues.

Adr. C.V. détaillé et prétentions, sous REF. 6.575 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

### L'ENTREPRISE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE
(E.G.I.)
recherche

### DIRECTEUR DE TRAVAUX
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Responsable de l'exécution et de la gestion des chantiers de Génie Civil de haute technicité.

- Une très bonne expérience de ce type de travaux est indispensable.
- Formation CHEBAP et pratique de la précontrainte appréciées.

Le poste implique des déplacements à l'intérieur du territoire métropolitain.
L'entreprise exerce son activité dans un secteur en pleine expansion et peut offrir des perspectives intéressantes au candidat répondant aux spécifications.

Envoyer C.V. + lettre + prétentions, à E.G.I., 58, rue du Dessous-des-Berges - 75013 PARIS.

Groupem. étrangers de conseils iuridiq. rech. pr son bur de Paris
COLLABORATEUR
parl. parfait. l'anglais, ayant format. iurid. franç. et ayant séjourné ds univers. américaine. Expér. professionnelle souhaitée mais pas indispensable. Env. C.V. à No 8.807, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire-11e.

Import. entrep. allemande ch. pour sa filiale française. Siège social Paris.
CHEF DE SERVICE COMMERCIAL
âge min. 30 ans, ayant expér. dom. produits chimiques et pétroles. Bonnes not. allemand nécessaire. Ecrire avec C.V. no T 61450, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Très importante société de rénovation à PARIS recherche :
3 CHEFS DE CHANTIER
- Hautement qualifiés.
- Tous Corps d'Etat.
Envoyer C.V. à S.I.P. Pté (Réf. 702), 11, rue d'Uzès, Paris 75002 (qui transm.).

Organisme professionnel recher. pour son service statistiques
COLLABORATEUR (TRICE)
pouvant assurer :
- Mise en forme des statistiques officielles de la profession et des industries concurrentes.
- Rédaction de notes de synthèse d'analyse de ces statistiques et études évolutives.

Tout candidat à ce poste devra avoir le goût du traitement des chiffres et savoir rédiger dans un style clair et précis. Expérience similaire souhaitée. Le poste peut évoluer en fonction des qualités de son titulaire.

Env. C.V. manuscrit, prétentions et photo sous pli personnel à M. BEDEREDE, 34, av. de Messine, 75008 Paris.

Société Lyonnaise
VENTE METAUX MATERIAUX CONSTRUCTION
recherche pour succursales AFRIQUE NOIRE
COLLABORATEURS COMMERCIAUX
Les candidats :
- Peuvent être débutants ou avoir 2 à 3 ans d'expérience.
- Justifieront d'une formation de type équivalent à ESCAE, SC. ECO., IUT. Commerc., T. P. Eyroles.
- Posséderont connaissance courante langue anglaise.
- Devront envisager carrière de plusieurs années en Afrique.
- Recevront formation complémentaire sur place.
Adresser C.V., photo et prétentions sous no 762 à CENTRE de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE 104, rue Ney, 69006 LYON.

ELEVE INGENIEUR ou INGENIEUR pour enseignement dessin lycée technique. — 222-83-60.

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE
I.N.T.D. ou format. professionnelle, licence ès Sciences Physiques ou Naturelles (maîtrise exclue) pour emploi contractuel temporaire 1 8 mi-temps, anglais indispensable. Env. C.V. à Station de Bioclimatisation C.N.R.A. 78000 VERSAILLES.

### IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIERIE NUCLÉAIRE
PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

### INGÉNIEURS-MÉCANICIENS
GRANDES ECOLES
CONFIRMES

FORMATION COMPLEMENTAIRE ET/OU EXPERIENCE
— METALLURGIE,
— CHAUDRONNERIE,
— SOUDAGE
POUR :
ETUDE ET SUIVI
REALISATION COMPOSANTS DE CHAUDIERES NUCLEAIRES
ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V. et Prétentions sous référ. P.B. 16 à no 74.340, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Imp. centre de Format. continue (Région parisienne), recherche
CADRE
pour compléter son équipe.
— Expér. pédagog. et de la gestion formation souhaitées
Prière d'écr. lett. man. + C.V. à no 7.411, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Les candidats retenus seront invités à un entretien individuel.

RÉDACTEURS
débutants droit privé.
Tél. pour rendez-vous 770-75-59.

Recherchons urgence
Un poseur cheminées
avec bonnes connaissances plâtre et maçonnerie. Prendre rendez-vous au 588-52-44. M. CHASTELOUX, atel. Kremlin-Bicêtre. (CHEMINEES POUYET.)

D

SOCIETE FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS
GENIE CIVIL BATIMENT travaux routiers, travaux maritimes...
Actuellement présente dans 18 pays recherche
CADRES COMPTABLES
DEBUTANTS ou 2 à 3 ans expérience (E.S.C.-D.E.C.S. ou équivalent)
Futurs responsables comptables et administratifs de chantiers ou d'agences FRANCE et OUTRE-MER après une période de formation.
Libres immédiatement ou dans 6 mois (Service Militaire)
Ecrivez-nous
S.F.E.D.T.P.
Direction du Personnel, 23, rue La Boétie-8e.
ANGLAIS SOUHAITE.

Recherchons urgence
1 CHAUFFEUR TL. PL.
Salaire 2.000 pour débuter. Prendre rendez-vous au 588-52-44, M. CHASTELOUX, atelier Kremlin-Bicêtre (cheminées Pouyet).

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche un
INGÉNIEUR
(ENST-ESE ou équival.)
pour diriger un laboratoire d'essais radioélectriques.
Adresser candidature avec C.V. au C.N.E.T. - Groupement Etudes Spatiales et Transmissions. Département Etudes Fondamentales de Transmissions. 38-40, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
(Harris Corporation)
recherche
pour son départem. après-vente photocomposition FRANCE (Mises en route et dépannages)
UN JEUNE B.T.S. ou D.U.T. Electronicien
Libéré obligations militaires.
Env. curr. vitae à M. KUNZ, Société MARINONI, B.P. 22, 60160 MONTATAIRE.

INGENIEUR
MAINTENANCE SYSTEME DE COMMUTATION AUTOMATIQUE DE MESSAGES.
Format. électr. et digitale, système temps réel. Le candidat devra assurer maintenance chez client et en atelier. Sera responsable des moyens et de l'équipe de maintenance.
Anglais nécessaire, format. complémentaire assur., voyages U.S. possibles, avantages sociaux, primes, intéressem. Env. C.V., prétent., Collins Radio-France, 40, r. de Monthéry, 94-Rungis.

### directeurs des ventes
méditerranée orientale réf. 2759 M
asie du sud-est réf. 2760 M

Le groupe français **CDF CHIMIE**, 8 000 salariés, 2 milliards de F de CA consolidé, se situe parmi les grandes sociétés chimiques européennes. Son siège est à Paris.
Nous cherchons pour son département THERMO-PLASTIQUES, dont le produit principal est le POLYÉTHYLÈNE, deux Directeurs pour développer les ventes dans les pays ci-dessus. Les bases opérationnelles sont ATHÈNES ET SINGAPOUR.
**Nous voyons ces Directeurs assez jeunes, 30 ans minimum, de formation supérieure, connaissant bien la vente des matières plastiques ou d'autres produits industriels.** Ils doivent être à la fois autonomes (capables de prendre des décisions sur le terrain) et aptes à travailler au sein d'un groupe important (par exemple, la politique des prix est l'affaire du siège).
**Quelle que soit leur nationalité, ils connaissent l'anglais et le français.** Leur formation est assurée à Paris pendant six mois pour le Directeur Méditerranée Orientale, pendant deux ans pour le Directeur Asie du Sud-Est.
Écrire à J.-E. LEYMARIE (sous référence correspondante).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
*membre de l'ANCERP*

Recherchons pr une importante Sté d'installations téléphoniq. de la rég. parisienne AGENT COMMERCIAL chargé de l'étude et de la vente d'installations, exp. profes. exigée, statut de cadre, avantag. socx. Adr. C.V. PRET PUBLICITE, no 7.355, 25, rue Trébois, 92300 LEVALLOIS.

Société rég. SUD-EST de PARIS recherche
A.T.P. ou INGENIEUR
ayant gde expér. petits systèmes électroniques et électromécaniq. (études et développement). Ecr. no 7.440 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIETE INTERNATIONALE ouvrant ses bureaux en France ch. Collaborateurs/trices
— Travail à mi-temps.
— Très bien rémunéré.
TEL. ELY. 94-94.

CARTONNAGE IMPRIMERIE
Société importante cherche
DIRECTEUR ou CADRE SUPERIEUR
Technicien ou commercial, connaiss. profession. indispens. Adres. C.V. manuscrit, prétent. sous référ. no 548, GAUTRON, 14, r. Clauzel, PARIS-9e, qui tr.

HOMME
Formation économique indisp. anglais, allemand courants, pour travaux document. écon., MI-TEMPS.
Envoyer C.V. manuscrit à 115 Ferrand, 98, rue de la Victoire, Paris-9e, qui trans.

Centre de recherche dem informaticien débutant remplacement 6 mois. Cor sance Fortran et O.S. appr 2.000 F mensuel. Tél. 722-07-41, poste 6...

ENGINEERING PARISII recherche
INGENIEUR
EXPERIMENTE en ferm ion et distillation alcool service en pleine expar. couvrant le monde ent Ecrire avec C.V. détaillé SPEICHIM - BHT, 106, d'Amsterdam, 75009 PAR

GROUPE de SOCIETES recherche
JURISTE
à TEMPS PARTIEL, MEME LE SAMEDI, pour tenir A.G. et forma
CABINET S'ABSTENIR
Ecr. No 246 SPERAR, 75, Elysées, PARIS-8e, qui tra

Ets Hospitaliers Privés recherchent
UN ADJOINT à chef
Bureau recettes, connaiss prise en charge, tiers pay ouverture droits Sécurité ciale souhaitée. Age minim 35 ans.
Téléph. 633-23-60, poste 5

IMPTE STE IMMOBILI... recherche
COLLABORATEUR
pour COMMERCIALISATI de CENTRES COMMERCI ZONES INDUSTRIELLE
Disponible rapidement. Adresser C.V., photo, prétent CORI 254, bd Saint-Germ PARIS (7e).

## emplois régionaux

- Vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure (H.E.C. - E.S.C.A.E. - Ecole d'Ingénieur - Sciences Eco. - Gestion, etc.).
- Vous exercez depuis plus de cinq ans des fonctions de responsabilité dans une entreprise, dans un service « MARKETING », « FINANCIER » ou « PRODUCTION PERSONNEL ».
- Vous êtes bon organisateur.
- Vous êtes attiré par la formation des adultes.
- Vous pensez, comme nous, que la formation doit déboucher sur des applications concrètes en entreprise.

Notre Organisation propose 3 POSTES

### d'ANIMATEURS - CONSULTANTS
chargés de la création, de l'animation et du suivi de cycles de perfectionnement au niveau cadres dirigeants et cadres.

- Rémunération supérieure à 60.000 francs par an.
- Résidence : Picardie.

Envoyer curriculum vitae détaillé à :
CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PICARDIE,
36, rue des Otages - 80000 AMIENS.

### ÉTABLISSEMENTS HOSPITALISATION PRIVÉE
métropole nord, recherche

### DIRECTEUR DE GESTION
formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent), Expérience Hôtellerie ou Direction du personnel exigée (quelques années), 30 ans minim.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit et photo au no 7447, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

### Chambre de Commerce et d'Industrie
REGION NORD DE PARIS
recherche :

### COLLABORATEUR (TRICE) - 25 ans minim.
- Formation universitaire, ou E.S.C.A.E.
- Aptitude au contact clientèle nécessaire.
- Expérience professionnelle indispensable.

POUR DEVELOPPER ses CONTACTS avec les milieux INDUSTRIELS et COMMERCIAUX.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro 7.437, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

### Importante Société 100 km Sud de Paris
recherche son

### RESPONSABLE UNITÉ DE PRODUCTION
1.100 personnes, petits matériels, grandes séries
Qualités requises :
- formation enseignement technique supérieur ;
- 10 ans d'expérience industrielle avec réussite prouvée dans un poste similaire ;
- forte personnalité ;
- qualités certaines d'organisation et de coordination.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions à : D. P. INDUSTRIES, 12, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS, sous référence 9.975, qui transmettra.

SOCIETE PREMIER PLAN VINS ET SPIRITUEUX recherche
ATTACHE COMMERCIAL
service exportation.
Salaire fixe + intéressement + position cadre.
- Capable d'initiatives ;
- Anglais, allemand souhaités ;
- Larges possib. de promotion ;
- Libre immédiatement.
Ecrire avec C.V. + photo D 8.786, HAVAS BORDEAUX.

SOCIETE MECI
(Matériel électrique de contrôle industriel)
Suite à décentralisation de son service achats recherche
1 ingénieur électronicien
ayant expérience dans les secteurs de laboratoires de développement, de méthodes et de prix de revient.
- Pour assurer, à haut niveau, liaisons av. ingénieurs, d'études, de mise en production, de contrôle, et les fourniss. ;
- Pour informer les services d'études et de production sur les nouvelles techniques proposées sur le marché.

1 ingénieur mécanicien
mêmes fonctions.

4 acheteurs principaux
- Un spécialiste électronique ;
- Un spécialiste usinage ;
- Un spécialiste sous-traitance en chaudronnerie et armoires électriques ;
- Un spécialiste métallurgie et pièces du commerce.

3 acheteurs
- Un moulage plastique et métallique ;
- Un mécanique générale ;
- Un pièces du commerce.

Ecrire Zone Industrielle, 36100 ISSOUDUN.

Importante Société de moteurs aéronautique du SUD-OUEST recherche
INGENIEUR
débutant Grande Ecole pour calculs de résistance des matériaux.
Ecr. avec C.V. et prétentions à HAVAS PAU, D 11.689, qui tr.

USINE 300 PERSONNES REG. MAUBEUGE ch. CHEF DE FABRICATION
Ecrire s/no 5.942, à : JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui trans.

Urgent, Sté de contrôles industr. recherche INGENIEUR 30 ans min., expér. thermique industr. et appar. sous pression. Résidence ville Sud-Est. C.V. et photo à SUD MARKETING, no 11.118, 21, r. Bonnefoy, 13006 Marseille.

Centre d'études techniques de l'équipement cherche INGENIEUR GRANDE ECOLE ou équival. pr conduite d'études d'infrastructures de voirie rapides urbaines. Ecr. C.E.T.E. du Sud-Ouest, division des tracés, 472, av. de Lattre-de-Tassigny, B.P. 57, 33019 Bordeaux Cedex. Tél. au (56) 90-91-66, poste 502.

## emplois féminins

Entrepr. bâtiment, sec. œuvre, proxim. gare Nord, Paris-19e, ch. SECRETAIRE STENODACT. biling. (anglais). Ecr. C.V. et prétent. sous le no 6.788 à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

ETOILE
CABINET CONSEILS EN BREVETS recherche
DACTYLO
FRANÇAIS - ALLEMAND
Très bon. connaiss. allem. exig. Situation stable. Bon salaire. CABINET WEINSTEIN, 20, avenue Friedland, Paris-8e. Tél. : 227-22-31.

SECRETAIRE expér. pr agence d'architecte 8e. Adr. C.V., photo. Ecr. no T 61.439, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

16e. BONNE A TOUT FAIRE, logée, nourrie. Téléph. 288-09-42.

HOPITAL PRIVE PARIS rech.
SURVEILLANTE-INFIRMIERE D. E.
C. A. P. surveillante ou fonction similaire exercée pour gestion et encadrement personnel hôtelier et de service.
— Position cadre ;
— Expér. hospitalière nécess. ;
— Poste à pourvoir rapidement.
Ecr. av. C.V. s/no 3.164 B. Bleu, 17, rue Lebel, Vincennes, qui tr.

INFIRMIERES D. E. pour serv. médec. et chirurg.
INFIRMIERES D. E. PANSEUSES
Possib. logem. et trav. mi-temps (de 15 à 20 h.), avant. sociaux. Tél. 637-72-00, p. 679, ou écrire HOPITAL AMERICAIN, B. P. 109, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

## enseignement

### L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
- LONDRES -
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues : service d'aide au logement.
Cours de secrétariat (3 trimestres).
COURS A LONDRES, NORWICH, SUSSEX ET BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), 26-32 Oxford Street, London. W1A 4DY.

*Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.*

## représent. offre

Sté métallur. du Nord ch. repré. multic. actif et dyn. pour rég. Nord-Pas-de-Calais. Cette repré. l'occup. la moitié de son temps, ses autres cart. pouv. être par exemple Fonder. et mach.-outils. Ecr. No 7.433, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. REPRESENTANT introd.
MECANIQUE GENERALE
pour alimenter usine très bien équipée 40 personnes région parisienne. Ecrire sous no 550 à GAUTRON PUBLICITE, 14, rue Clauzel, PARIS (9e), qui transm.

## proposit. com. capitaux

STE D'EXPERT. COMPTABLE fournis. habit. à ses clients serv. élab., situat. tableau de bord, budg. conseil en gestion, organis. comptab. rech. présent. clientèle P.M.E. Intéres. Ecrire No T 061.338, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Marchand d'immeubles recher. 800.000 F, garant. hypothécaire 1er rang s/immeub. + caution bancaire import. groupe bancaire, frais financ. à débattre. SOPIFREN, 24, av. L.-Rollin, 12e 307-55-36, 255-86-33, après 20 h.

Importante société recherche capitaux privés à court terme. Fortes rémunérations. Garanties importantes. Tél. : 285-17-40, M. Hoffmann. 55, rue de Châteaudun, Paris-9e.

## autos-achat

P. à p. achète Mercedes Diesel réc. Ecr. ou tél. 22, r. de Montreuil, 11e, 628-70-88, 10 à 12 h.

## autos-vente

Part. vend Jaguar XJ-12, 1973 35.000 km, parf. état mécan. et carross., 7.000 F s/Argus, poss. crédit. Téléphone : 204-52-60. M. MAZZOTTI.

Part. vend Lancia-Fulvia, 1,3-S coupé 1970, 1re main, 43.000 km, révisée, 8.000 F. Tél. : 945-57-13.

## locat.-autos

TOURISME - UTILITAIRE
48, rue Sarette, Tél — 589-68-85.

## demandes d'emploi

J.F., 20 a., bac G1, étudiante en droit, ch. pl. de sténodact. à mi-tps. Ecr. à M. LE PERICHET, 44, rue Legendre, 93600 Aulnay-sous-Bois, gare d'arrivée Nord.

J.F. allemande, allem., franç. cour., B.T.S. comptabilité, expérience bancaire, rech. emploi stable. Tél. 346-81-32.

Cadre technique et Commerc., autodidacte polyvalent, 40 ans, connaissances problèmes du personnel, recherche poste Direction ou Adjoint Chef entreprise moyenne. Région parisienne, banlieue sud-est ou sud. Ecr. à no T-061.494, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Secrétaire, 21 ans, célibataire, B.T.S. Direction, non débutante, anglais, espagnol, notions italien, cherche emploi, préférence banlieue sud. Ecrire à no 1.937, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

28 a., HEC Tun+IAE+IEDES, ch. empl. org. ét. gest. M. Bouaziz, 2, r. Decamps-16e.

Jeune Fme, 29 a., célibataire, réceptionniste grand hôtel, formation animatrice D.E., expérience 3 ans organisation club loisirs, anglais, allemand, dactylo, cherche poste collaboration gestion réception hôtellerie ou village vacances. Ecrire Mme BEZARD, 53, av. Ch.-de-Gaulle, 92-Neuilly.

Cadre, 32 a., act. Directeur société, ch. situat. tertiaire, direction ou création agence régionale ou locale. TROYES ou REGION A. BASTIEN, route d'Auxerre, 10120 SAINT-ANDRE.

J.H., E.S.C., lic. Sc. Eco., ch. emploi mi-temps Paris. Ecr. à H. DEVIGNEVIELLE, 23 bis, av. Thiers, 27200 Vernon.

J.H., 24 a., dég. O.M., lib. im., MATHS SUP., MATHS SPEC., 1 ANS ECOLE INGENIEURS, étud. toutes propositions. Ecr. à no 82.680, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR
Hydraulicien + licence, 8 ans expér. T.P., canalisations et travaux spéciaux France et étranger, recherche direction travaux ou agence sud France ou outre-mer.
Ecr. no 1.658 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 24 ans, libéré O. M., Licencié SC. ECO. GEST. cherche à Paris poste de GESTION FINANCIERE (liée de préf. au P.B. Celaux) étud. ttes prop. Ecr. Bougeard. P., 54, av. de Clichy, 75018 Paris.

JEUNE FILLE, 18 a., che empl. de bur., niv. BEPC, du Nord ou ligne Pontoise-P Ecr. No 6.593 « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Par

J. F., maîtrises philosophie théologie, ch. trav. Urg 222-57-41.

J. H., 25 a., libéré O.M., droit, diplômé Institut urbani de Paris, libre de suite, che situation. Tél. (41) 62-01-

J. Fme, con. compt analyt. et informat., ch. pl. adj., compt. très bon. référ. et ex

HOMME 45 ans
EMPLOYE. Bonnes référe morales et professionnel CHERCHE
TRAVAIL MI-TEMPS
Une semaine matin, Une semaine après-midi Ecr. No 6.589 « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Par

INGEN. CHIMIE I.N.S.A. 23 a., marié, ch. poste rég. indif., préf. lab. rech., tr. cour. et all. Ouvert Daniel, B.P. 53-17, PARIS

## cours et leçons

AGREGE DE L'UNIVERSITE DONNE LEÇONS DE PHILOSOPHIE
Conditions intéressantes. Téléph. 628-87-14.

Maths Leç. part., rattrap. 278-77-71, midi à 14

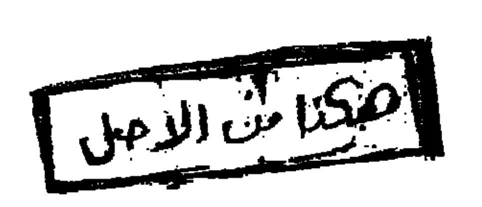
COURS ANGLAIS Profe d'ori tarif. raisonn. Tél. : 295-67

## occasions

PARTICULIER VEND L'ILLUSTRATION
Soixante numéros 1914-1918 905-20-99.

LIVRES Achat de bibliothèques H. Laffitte, 13, rue de Buc. 326-68-28. Catalogue s/deman

MAISON GORVITZ-FAVI
recherche beaux objets qual mobil. de salon, lustres, bro vitrines, sièges, porcel., arg. 203, av. de Gaulle SAB. 87- Neuilly-sur-Seine.



# L'immobilier

## exclusivités

### appartem. vente

...avenue de Suffren (VII°), P. de T., 3 Pièces, tt cft, Sud, balc. Prix intéress. ...di, dimanche, lundi, 15-19 h.

...rt. Propr. vd duplex Ind. ...lard., c.f. — KLE. 93-15.

...3 P., 20, r. du Transvaal, ...m2, tt cft, calme, soleil, ...0 F. Sam., 9-12 h. et 15- ...dim., 9-12 h. - 797-99-86.

...vends mon appartement SAINT-LOUIS, 2 P., cuis., ...60 m², pl. soleil. 633-93-20, ...à 12 h. 30 et 17 à 21 h.

..., bel imm. p. de t., 100 m², ...gde cuis., bs, wc + serv. ...0 F. Téléphone : 509-49-34.

...TMARTRE - GD 4 PIECES ...face s/rue et cour, tt cft, ...: 260.000 F. Tél. : 076-96-85.

...1 P., cuis cuis., 45.000; ...Hakeim, studio, 68.000 F; ...jacquet, 2 P., s. d'E., 100.000; ...3 P., travaux, 100.000; ...merce, 5 P., tt cft, 350.000. FEUILLADE : 579-34-39.

...de la place des Vosges ...Décor extraordinaire ...2 niveaux genre hôtel ...cellier. — Tél. : ODE. 42-70.

...IE-XV°, 130, rue Lecourbe, ...cft + ch. serv. 380.000 F. ...sam.-idi, 14-19 h. 878-07-61.

...er. Beau 3 Pièces, clair, ...85 m² entr., cuis. équip., ...rds, pender., gd séj. 40 m², ...de b., wc séparé, tél., mo... calme : 280.000 francs. ...samedi, lundi, 13-15 h. ...de Vaugirard. 878-87-61.

VOSGES (près) - Grenier tt conft, poutres, ...tère, refait à neuf, 35 m². ...5.000 F. — Tél. 627-67-01.

...ION Excellent placement Stud., imm., réc., stdg ...très intéressant. - 343-32-67.

...5 P. 150 M² Tout confort. 285-46-46

...IMESNIL Immeuble récent standing ...ces tt confort + gar., ss-sol. ...000 F. Crédit. - 344-43-87.

...DNERBE-CHALIGNY Imm. p. de t., standing. élevé. 3 pièces, balc. + gar. ...00 F. Crédit. Tél. 344-43-87.

GAMBETTA près PLACE ...p. de t. 2 p. s/av., 50 m², ...ort. 157.000 F. Tél. 344-43-87.

**Daumesnil - M° Nation**

Daumesnil, ds imm. récent, liv., ch., bs, 5e asc. 170.000. Daumesnil, b. imm. P. de T. P., tt cft, 7e asc., 198.000 F. ...le 12e splend. imm. P. de T. ...P., tt cft, 4e s/rue, 213.000. P.-Auguste imm. réc. p. de t. ...liv., 3 ch., cft, tél., 297.000. P.-Auguste imm. p. de t. rav. ..., cft, chf. cal. 3e ét., 170.000. ...GIERI : 628-79-40/343-62-14.

**BEAUX-ARTS**

...n. XVIII°. Très bel appart. ...TEL. + stud. serv. Park. BEAUCOUP DE CLASSE. CABINET DAUCHEZ. ...éphone : 720-94-95, poste 354.

**8e GEORGE-V**

...dble empl., AFF. A SAIS. ...B., PIED-A-TERRE, 56 M2, ...tt, tél, PRIX INTERESS. ..., vendr., samedi, 13-18 h. ...AVENUE GEORGE-V.

*...gion parisienne*

...r. vd 2 P., s/parc, gd stdg, ...EUGENIE, Saint-Cloud : ...00 F, av. park. SEG. 28-74.

*...ovince*

...les Saisies, 1.600 m., Savoie, Megève-Albertville, dans un immeuble, 2 Pièces duplex, 2, 4 + 3 personnes, tt confort, chauffage électrique, panoramique champ ski, exceptionnel : ...98.500 F. — ROUSSET, ...rue Meuniers, 92 Suresnes. ...Téléphone : 506-11-96.

### locations non meublées

...Colonel-Moll, Paris-17e : ...entièr. ...possible ...s. C.C. ...05.

...PARIS XX° SANS COMMISSION ...confort, ...731 F. ...700 F. ...ne, au ...97-71-14. ...PHILIPPE-AUGUSTE

### terrains

**EXCEPTIONNEL**
**TERRAINS A BATIR**
**à**
**La Celle-St-Cloud Vaucresson**
**S.F.T.B. 929 91 50**

### immeubles

DEAUVILLE, QUAI DE LA TOUQUES. ...bel immeuble rénové ...comprenant ...CHAMBRES ET STUDIOS ...décorés. ...VESTISSEMENT EXEM... ...touris... ...fruc... ...saisonnie... ...d. ...sur ...PRIE... ...EXCLUSIVEMENT... ...appeler ...325-25-25.

...INT-CLOUD RESIDENT. ...Petit imm. ...Rez-de-chauss. + 1 étage ...Pos. tous comm. ...355-10-00.

### appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-62-14.

### constructions neuves

**JOUY-EN-JOSAS**

(Cottages de Montebello)

Exceptionn. ds parc boisé 9 ha, maisons gd standing, 5-6 Pièces, cuis. équipées, S. de B., douche, double gar., chauff. électriq., à partir 360.000 F. Visite sur place tous les jours, 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi, mercredi. - Chemin du Cordon. — 78350 JOUY-EN-JOSAS / LES METZ (946-21-16).

### fonds de commerce

Vds rég. 31, ville 50.000 habit., sports, vêt., chauss., aff. saine, Ag. NF, C.A. 270.000, stock. 250.000, px 250.000. Ecrire sous n° 1.644, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AU CŒUR DE DIJON
● LE CENTRE DAUPHINE
● Un Centre Commercial en pleine activité.

**4 DERNIERES BOUTIQUES**

● A vendre ou à louer de 36 à 200 m².
● Prix fermes et définitifs.
● Livraison immédiate.

**266-34-56 - COGEDIM**

M. BOULLIER - 12, RUE ROQUEPINE. - PARIS-VIII°.

### locaux commerciaux

LONS-LE-SAUNIER (39) A céder magasin 200 m² + réserves + bur. + 2 étages libres. Cabinet Froissard, 19, r. Saint-Désiré. — 39000 Lons-le-Saunier.

50 METRES PERIPHERIQUE **AUBERVILLIERS**

A louer sans pas-de-porte beau dépôt + bureaux, environ 400 m². P. BLUM. — Tél. : 265-64-11.

**LE PERREUX**

SUR GRANDE ARTERE Je vends en toute propriété : BOUTIQ. d'ANGLE + 3 BURX cuis., S. d'E., poss., appt amén., impecc., garage, cave, chf. cal. 3 lignes tél. - PRIX EXCEPT. Renseignements : 871-11-03.

### pavillons

Levallois-Neuilly. Pavill 130 m² habit. + burx, 40 m², garage, tél., idéal profession. 757-03-97.

### villas

**JUAN-LES-PINS**

Villa 6 P., s. de b., cuis., 2 gar., tr. gd s.-sol, jardin de 700 m², arbres fruit. Prix sacrifié, à débattre : 580.000 F. Ecrire à : Fidèle, 7, bd Magnan, 06-Nice.

BOUGIVAL - RESIDENTIEL Villa réc. aménag., lux. récept. av. chemin., bur., 4 ch., cuis. amén., 3 bs, gar., jard. 540 m² : 790.000 F. - 976-64-96 - 628-79-40.

### propriétés

PROVENCE (Luberon). — Mas ancien, ruine, 14 hectares bois et vignes, vue exceptionnelle. Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléphone : (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

**LA FERTE-GAUCHER**

(région). Jolie maison campagne dans hameau, vallée du Morin. Séjour, 2 ch., cuis., bains + 1 p. Cave. Dépend. Jardin 600 m². Prix 65.000 F, crédit 80 %.

CHARON 1, pl. Sainte-Beuve, La Ferté-ss-Jouarre Tél. 022-06-59 ou TUR. 26-76

### bureaux

A louer : CHAMPS-ELYSEES, 6, rue de Berri : bur. de direct. modulables, lign. directes. Rgts. Knight. Frank et Rutley. Tél. : 260-67-53.

**6 BUREAUX : 105 M2**

Près av. Niel parking Ternes. Bel immeuble p. de t., 3e étage, asc., tapis escalier, chauffage central, tél. 4 lignes, 8 postes, télex. A vendre libres En... Sté civile immob. Px 525.000 F

**OU LOCATION**

Bail direct, 9 ans. Loyer par mois 4.250 F H.T. + ch. A. Chauményl, 874-22-98, le mat.

### locaux indust.

**ENTREPOT DISPONIBLE**

700 m2, accès wagons, camions dans Paris. Téléph. : 343-59-90.

### appartements vente

**LIVRAISON IMMEDIATE**
**Prix fermes et définitifs**
Le Pecq (78) - 4, rue d'Estienne-d'Orves
3 à 5 pièces - CREDIT FONCIER
2950 F le m² - box 10 000 F.
Sur place sam. et dim. de 11 à 19 h ou tous les jours:
CIPA 887.83.06

*Paris*

CARREFOUR **BAC SAINT-GERMAIN**

TRES BEL IMM. CARACTERE CALME et ENSOLEILLE **SALON, S. à M., 4 CHB.** 2 BAINS + chambre service, GDE SUPERFICIE, REF. NF. PROFESS. LIBER. AUTORIS. **PRIX : 815.000 F** S/place, samedi, lundi, 14-19 h., 40, rue du Bac ou BAL. 22-82.

**MARAIS**

Propr. vd gd studio, entr., sal. de bns, cuis., tt cft + terrasse, 1er étage s/cour. Original. Samedi 90, r. SAINT-ANTOINE.

**37, AV. DES TERNES**

3-4 p., ent., c., bns, w-c, ch. cent. Gd balc. 270.000. Sam. 14-19 h.

**PARIS (6e)**

71, RUE DE SEVRES

Studios et 2 pièces 2 ET 3 PIECES EN DUPLEX A PARTIR de 100.000 F.

IMM. LUXUEUSEM. RENOVE

Sur place de 11 h. à 18 h., LES VENDR., SAM. et LUND.

**78, rue de la ROQUETTE**

Rue très vivante, 3e étage, cour calme. Beau 3 p., cuis., entr., chauff. cent. indiv. Prix total 117.500 F. Samedi, 14-19 heures.

**7e AVENUE BOSQUET**

DERN. ETAGE, VUE S/SEINE **DUPLEX** 250 m², balcon, TERRASS., 2.200.000 EXCLUSIVITE NEVEU ET CIE. JAS. 51-84.

**AV. DE L'OBSERVATOIRE**

AVRE DE VERDURE **150 M²** Gd sal., s. à m., bur., 3 ch., 2 bs. 1.170.000 F EXCLUSIVITE NEVEU ET CIE. JAS. 51-84.

**152, BD SAINT-GERMAIN**

**2 P.** ent., cuis., bs, wc, ch., bien décoré. Tél. sur pl. S. 14-18 h., Vernel. LAM. 01-58.

**TROCADERO** BEL IMMEUB. RAVALE 4, VILLA MALAKOFF ATELIER ARTISTE, 6e étage, asc., ent., c., bs, wc, ch. cent. Px tot. 320.000. Sam. 14-19 h.

**PORTE DES LILAS (19e)**

Dans bel immeuble rénové **21 STUDIOS** tout confort à partir de 49.000 F. Crédit possible. Le propr., vend., sam., 14-19 h., 61, RUE DE ROMAINVILLE.

**ROME** 19 rue Bridaine. Rav. liv.+2 ch., cuis. équ., tél., ch., c., 3e s/r. et gd jdin. Prix : 225.000+C.F. Vis. s., 14h.30-17 h.

**17e MALESHERBES**

Très bel immeuble bourgeois, 3e étage, tapis, escalier. CALME, PLEIN SOLEIL. **4 PIECES** tt conft + chbre serv. A RENOVER **PRIX : 340.000 F** S/pl., vend., samedi, 14-18 h., **11 BIS,** RUE VIETE ou BAL. 23-83.

**FELIX-FAURE** 2 pièces, cuis., wc, 3e étage. Px 139.000. 547-75-80.

MICHEL-BIZOT, 3 P. 75 M2, impec. Clair. Immeub. P. de T., 198.000 F. 346-60-86.

AV. DE LA REPUBLIQUE 5-6 P., confort + chbre, bne. Bourgeois ou profession. Prix : 532.500 F. POR. 03-83.

SORBONNE, liv., ch. 85 m², lux. caract., étge élevé. PAS. 84-44.

P. vd. 4-5 p., gd stand., vue terras. 11e ét., s/pl., 90, avenue Daumesnil. Tous les jours.

MARAIS. Part. vd beau 4 p., 115m², gde cuis. amén., wc., sal. bns nomb. plac., moq., ch. cent. indiv., gaz, tissus sur les murs. 340.000 F. Vis. sam., dim. 14 h 30 à 18 h 30, 13, r. du Pt-aux-Choux.

Quartier Latin, rue calme conft., 2 pces. Prix à débattre sur place, vendredi 14 à 18 h. et samedi matin, 3, rue Cochin-5e.

PALAIS-ROYAL/BOURSE dans bel immeuble restauré. Beau studio standing. IDEAL PLACEMENT. Vendr., sam., lundi, 15-18 h. 9, RUE HEROLD.

MAUBERT. Petit studio tout cft. Clair, calme. Bon placem. Samedi, 14, rue Domat. 13-16 h.

ROME, Pl. sol. Imm. tt cft., Asc., V.O. Tr. bx 3 P., 55 m². Cuis. amén., 22, r. Boursault. Vendr., sam., lundi, 13-17 h.

EUROPE Imm. ancien, pierres de taille. Beau 5 p., 126 m², 4e étage. Bains, cuisine, chbre service. Prix modéré. Travaux à prévoir. S/place samedi 19, 14 h à 17 h. 17, Bd des Batignolles-8e. FRANK ARTHUR. 924-87-69.

65, RUE DE DOUAI. ATELIER D'ARTISTE. Refait neuf, séjour av. loggia + chbre, cuis., bains. 275.000 F. VEND., SAMEDI, 14 à 18 h.

59, R. CARDINAL-LEMOINE. Propr. vd direct. ds imm. P. de T., beaux stud. et 2 p. tt cft., moq., ascens., cuis. équip., v.o., S/pl. sam., dim. ou T. 325-00-71.

AVENUE MONTAIGNE 6 p., 190 m², 2 bns., chbre serv., gar. Prix justifié. 522-05-45.

5e, Jardin des Plantes. Propriétaire vd 3 p., conft. 4e étg., plein Sud. 535-94-83.

Particulier vends studio, quartier Marais, libre, agence s'abstenir. Ecrire HAVAS Bogur, 17, rue Vivienne, PARIS.

**14e** ATEL. ARTISTE + séjour 85 m² en duplex. cft, tél. Prix 300.000 F. POR. 03-83.

**17e** 4 P., tt cft, 80 m², chauff. cal indiv., gaz, Tél., 4e ét. sans ascens. Prix 330.000 F. Vis. s/place sam. 19 et dimanche 20 de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., 55, RUE RENNEQUIN.

2, rue Octave-Feuillet. Immeuble très bon standing **5 P.** Très élégant, clair et dégagé. Sur place, samedi de 14 h. 30 à 18 h. 30.

*Région parisienne*

15 bis, r. M.-Michelis, Neuilly, élégant 2 p. + logg. en 3 plans s/jardin int., 218.000. Ce jour 14-17 heures ou SOL. 39-10.

BOULOGNE BOIS Idéal placem., spacieux studio, cuis., entr., w.-c., bns, 38 m2, cave, tt confort, imm. récent. ORPI. - Tél. : 825-60-40.

RER. PECQ-VESINET Bords Seine, Résid. luxe, pisc. olymp. 3 p., sél. 34 m2, 2 ch., cuis. ent. amén., séch. bns + dches, 2 w.-c., pl. sud, gd logg. tél, cave, park. 345.000. 969-56-55.

Eglise de Boulogne, imm. p. de t. 3 p., cuis. à moderniser, soleil, vue très dégagée. Joubert et André, 5, rue A.-de-Neuville-17e. Téléphone : 622-40-57, poste 26.

**DRAVEIL**

Appt 4 p. 85 m2, lux. décoré, moq., cuis. équip., tél., ds résid. boisée avec piscine. Tél. h. bur. sf sam. 822-01-91 ou ap. 18 h. 30 et sam., dimanche 903-79-28.

**VIRY-CHATILLON**

Part. à part. 3 pièces, 80 m2, 2 salles de bains, terrasse. **VUE EXCEPTIONNELLE SUR LAC** Résid. 72 impeccable. 905-20-99.

NEUILLY-St-JAMES, stdg, réc., dern. étg., sud s/jd., calme abs., 98m², lux. 3 p., pk.+serv. loc. Ce jr, 77, bd Kœnig, 14-17 h.

Eglise de Boulogne, imm. p. de t. entièr. rénové occupé. 3-4 pces, dép. Téléphone : 622-42-81, p. 26.

PUTEAUX. R.E.R., 2 p., cft., 7e ét. 140.000 F. 775-10-75.

Vaucresson, part. vend direct. très beau 5 p. ds résid., parc, tennis. Tél. 705-40-92.

**MASSY** RESIDENT., à saisir. Séj., 3 ch. tt conft. Px 162.000. Cr. fonc. comp., s/pl. sam., dim. (14-17 h), 2, ALLEE de la SAVOIE ou SUF. 66-35.

**SAINT-CLOUD** Duplex 7-8 P., 170 m² + terrasse 60 m². CALME, SOLEIL. Rens. ANJ. 18-83 **LARGIER**

Eglise de Boulogne, imm. p. de t. 2 p. cuis., dég., s. eau, w-c., sol. vue dégagée. Joubert et A., 5, r. A-de-Neuville-17e. 622-40-57, p. 26.

*Province*

**DEAUVILLE**

dans un quartier résidentiel en bordure de mer 1 à 4 pièces + duplex habitables 4e trimestre 1975. **AGENCE HOINVILLE** 14 BLONVILLE-SUR-MER Tél. : (31) 87-90-13.

### locations meublées

*Offre*

A LOUER : belle propriété ancienne aménagée, grand confort. Entrée, grand séjour avec grande cheminée ancienne en pierre, cuisine, quatre chambres, deux salles de bains, deux w.-c., une grange servant de garage, une cave voûtée. 3.000 m2 de terrain en bordure d'un parc de plusieurs hectares. REGION DE CHANTILLY. Téléph. : 457-10-85

*Demande*

Retraité, excel. éducat., bonne santé ch. chambre chez part. ds 3e ou 9e arr. Ecr. R. Chatain, Hôtel d'Amiens, 88, fg Poissonnière, 75010 PARIS.

### locations non meublées

*Offre*

NEUILLY, 6 studios refait nf. tt cft. Px except. 550 F et 700 F. S/place samedi 11-18 h., 4, rue des Poissonniers.

Pte St-Cloud, imm. nf, STUDIO, terrasse 900 + ch. 874-27-76.

15 bis, r. M.-Michelis, Neuilly, élégant stud. av. log., confort, 2e s/jardin int., 950 F c.c. Ce jour 14-17 h. ou SOL. 39-10.

ETOILE 6e ét., asc., 2 PIECES, tt cft, tél. 1.200 + ch. 874-27-76.

**CHATOU R.E.R.**

Imm. neuf, gd standing, luxueux 3 pièces, 78 m2 + balcon, cave, pelouses, 1.200 F + charges. SA H. LE CLAIR, 65, av. FOCH à CHATOU. — Tél. : 976-38-02.

**17e** ROME. 5 P. Imm. P.d.T., tél. 2.400 c.c. 522-46-54.

**QUART. LATIN.** 2 pces tt cft, 950 F. 260-63-24.

NATION. Imm. récent. Grand 2 pces, cuis., bains, refait neuf, 840 F. 555-73-54.

*Demande*

Ch. F2 ou F3, région ouest Sartrouville, max. ch. c. 600 F. Ecr. n° 6.592 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. à part. J. F. ch. studio vide tt conf. 500 F T.T.C. ds Paris 15e, 14e, 13e, 6e. S'adr. à Mlle Joanny Michèle, 84, rue Lafontaine, PARIS-16e.

### constructions neuves

LIVRAISON EN COURS **XXe** 139, rue des Pyrénées 2 à 5 pièces - Chbres individ. Prix fermes Appart. témoin tous les jours de 10 h à 19 h. REALISATION SERCO SETAG - 636-04-41

**XVIIe**

LE CENTAURE 143, rue de Saussure **LUXUEUX PETIT IMMEUBLE** habitable FEVRIER 1975 **PRIX FERME 4.700 F le m2** 3 pièces 70 m² + 19 m² balcon, s. bains, cuis. décorées, équip., cave. PARKING en sous-sol. Crédit 80 % sur 20 ans. Sur place tous les jours 15-19 h (sf dim. et lundi), ou tél. INF. IMMOBILIERE - 266-56-58.

**VANVES (92)**

A 2 pas de Porte Brancion
A 500 m. du futur métro.
A 8 min. de Montparnasse.

**LA RESIDENCE**

41, rue Jean-Bleuzen. Pt. imm. nf, 7 ét. 16 appts, cuis., s. bns équipée, chauff. électrique intégré individuel. Vente directe par promoteur 3 p. 74 m2, studio 48 m2. Livr. immédiatement. Sur place tous jours, sam. et dim. 13 h.-19 h., sauf mardi. Tél. : 736-33-21.

**ORMESSON-SUR-MARNE**

26 MAISONS INDIVIDUELLES Livrais. 1974. Px fermes et définitifs. Chauff. électr. intégré. Vis. samedi, dimanche 10-18 h. « LES ORMAISONS » rue de Bellevue-rue Molière, GROUPE MAHOUT - 924-74-85.

HAUTE RENTABILITE studio-2-3-4-5 p. à partir de 2.400F le m2. **PRIX FERMES ET DEFINITIFS** en plein cœur de Melun construction traditionnelle. grand standing. 41, rue Saint-Liesne 77000 MELUN. 437-03-97. Livraison 4e trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND ELY. 27-11. 41, avenue de Friedland. 75008 PARIS.

**MEUDON (Résidentiel)**

A 5 min. de la gare, à 3 min. du centre, environnement boisé, la résidence « le Montfleury ». Style Mansard. Magnif. expos. Finit. très soignée. Encore quelq. 2, 3 et 4 pces. Livr. printemps 1975. PX FERMES ET NON REVIS. Bur. de vente sur pl. angle rue Marcel-Allégot, rue du 11-Novembre, 92190 Meudon. Ts les jrs (sf mardi), 13-19 h. Sam. et dim., 11-19 h. Téléph. 626-11-47. Réalisation CICA, 45, r. de Courcelles, Paris-8e. Tél. : 227-04-30.

**EXCEPTIONNEL**

PARIS-17e, place Pereire. Imm. neuf, gd appart. 160 m2, dernier étage, terrasse pl. sud. vente directe et pr constructeur. RIC. 50-10 et 50-93.

**PARIS (12e)**

Entre gare de Lyon et faubourg Saint-Antoine, « Les Demeures d'Aligre », ensemble résidentiel de grand standing livrable printemps 75. PRIX FERMES ET NON REVISABLES. Déjà vendu à 60 %. Quelques superbes 2, 3, 4 pièces encore disponibles. Appartem. tout équipés. Bureau de vente sur place ts les jrs (sf mardi), de 13 à 19 h. Sam. et dim., 9 à 15 h. Tél. 345-78-84. Réalisation CICA, 45, r. de Courcelles, Paris-8e. Tél. : 227-04-30.

**ASNIERES (Centre)**

à 3 min. de la gare, de la poste et de la mairie, résidence LE TILBURY (1re tranche) PX FERMES ET NON REVIS. Livrable automne 1975. Imm. de grande classe, très grand jardin priv. Déjà vend. à 60 %. Disp. : duplex, stud., 2, 3 et 4 p. Cuis. et s. de b. tt équip. Finit. soign. Bur. de vte sur pl., 65, av. de la Marne, ts les jrs (sf mardi), 13-19 h. Sam. et dim. 11-19 h. Tél. 790-24-94. Pour investisseurs locat. assurée. Réalisation CICA, 45, rue de Courcelles, Paris-8e. Téléph. : 227-04-30.

A 50 M. M° LAUMIERE XIXe - 20, rue E.-Debayrnin Studios, 3-4-5 pièces **3.550 F/M2** Moyen Ferme Livraison printemps 1975 RENSEIGN. S/PLACE ou **SERCO - 720-80-00** 14, rue Magellan, PARIS (8e).

### locaux commerciaux

A VENDRE LOCAL CCIAL 750 m2 + jardin 200 m2 dans immeuble moderne, 55, avenue Jean-Jaurès, 19e. Tél. 203-19-12. Crédit très intéressant.

9e, cède local tous commerces, r.-d.-ch., 50 m² : bout., bur. + ss-sol 25 m². Tél. : 744-25-36.

PLACEMENT **13e** Un étage 205 m² aménag., tél., park., imm. bureaux, standing. Par contrat rentabilité immédiate 11 %. IMMOBILIERE FRIEDLAND BAL. 93-69

**PRES IENA** RUE DE BASSANO. Tte propriété. Murs commerce occupés, 40 m² en rez-de-chauss., 30 m² en sous-sol. Bon rapport. Renseig. et visites. 755-85-38.

**M° PARMENTIER** EN TOUTE PROPRIETE **600 M²** Locx + boutiq. 80 m². GRAMBLAT. 205-61-04.

### usines

**65 F LE M2**

à louer : entrepôts : 7.000 m2 sur terrain 12.000 m2, accès tous tonnages, 23 km Sud. Un gd hall de 2.000 m2 hr 8 m, chauffage à 50 %, bail 9 ans. A. Chauményl, 874-22-98, le mat.

### fonds de commerce

Raison santé cède très belle boutique cadx et décor. à Paris. 90 m², bail 8 a. Poss. achat murs, très bien sit. aussi. Pour tapissier, antiq., etc. Px à déb. Tél. le matin seul. 722-66-41.

### propriétés

L'Isle-Adam, particulier vend gd séj., 3 chbres, parc 3.500 m2. 350.000 F. S/place sam., dim., 14 à 17 h., 86, Vieux-Chemin-du-Potager, (95) PARMAIN.

Part. V. RESIDENCE PRINCIPALE DE CARACTERE 65 km autoroute Sud. 6 p., tt confort, parfait état + dépend. 3.000 m2, 420.000 F. Tél. : 326-35-15.

**40 KM** SUD-EST PARIS. Nat. 4. AGREABL. MAISON CARACTERE, 7 PCES 2 bns. parc. 3.000 m². Téléph., dépend. Vis. dim. 14 h. 30-18 h., 44, rue FOIX, à CHAUMES-EN-BRIE. Tél. : 260-34-88.

60 km, doct., pharm., gare, riv. IDEAL RETRAITE Séjour, cuis., 3 ch., sal. d'eau, eau ville, électr., chf. maz., gaz Parfait état A profiter **125.000 F** Possib. avec 25.000 F compt., G. LEMOR, expert FNAIM. 60 NOAILLES. Tél. : 446-30-52.

**Rég. ST-LEU - TAVERNY**

Splendide propriété près gare, comprenant : maison pple solide constr. av. au REZ-CHAUSSEE : hall, réception 90 m², gde cuis. avec éléments, wc. toilette. 1er ETAGE : 4 vast. ch. moqu., 3 belles s. de bains, dchs, wc. 2e ETAGE : 2 jolies ch., s. bns, gde s. d'eau, jeu, wc, lingerie. Sous-sol tot., chauff. centr. maz + pavillon gard. Garage 2 voit. Très beau parc 2.050 m2. 670.000 F avec 130.000 F.

**DAVRIL**

ENGHIEN - 70 bis, r. Général-de-Gaulle (pr. angle bd du Lac) Renseign. Tél. **989-90-22**

### terrains

ETANGS A VENDRE sur terrains boisés. Possibilité de construire. Tél. 58 Cerdon-du-Loiret (par Gien).

**GIF-SUR-YVETTE**

PLEIN SUD 1.300 M2. Faç. 34 m., toute viab., 800 m. centre administrat. et commerc. 160.000 F. — Téléph. 928-69-71.

**SPECIAL PECHEUR**

Propriétaire vend beaux parcs boisés à bâtir au bord de l'eau. Toute viabilité branchée. Prix de 19.000 à 26.000 F. Crédit maximum possible. S'adress. M. Compiegne Michel, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, 89 - CHEROY. — 15 (86) 66-53-58.

GROUPE INDUSTRIEL VEND **TERRAIN INDUSTRIEL 8.720 m2** dans l'extension du lotissement industriel du Coudray, commune d'Aulnay-sous-Bois. — LUCAS, 11, rue Lord-Byron, PARIS (8e). Téléph. 225-89-25.

### viagers

Rech. viager import. ou nue pté Lib ou occupé. Etude LODEL 35, bd VOLTAIRE — 700-00-99.

### pavillons

Près d'ERMENONVILLE, belle maison 6-7 p., tte équipée : moquette, papiers peints avec garage. Crédit moins 9 %. Tél. à Mme DUHAMEL 436-30-30 pour rendez-vous.

Près de CORBEIL, belle maison 6-7 pièces. Crédit moins de 9 %. Toutes équipée : moquettes, papiers peints. Avec garage. Tél. Mme LIMOGES 265-13-86 pour rendez-vous.

LE PECQ. Coquet pavillon 6 pièces pples sur beau terrain aménagé de 790 m2. 490.000 F. PHILIPS - 965-60-22.

**ASNIERES**

Tr. beau pavill, séj, 3 chbres, bur., vaste cuis. tt cft, tél., gar. 2 voit. Vis. samedi, dimanche. Si possible après 14 heures. 28, rue des CHAMPS.

**ANTONY** Pr. M°. Dans verd. pav. style mod. sur sous-sol. séj., salon, 2 chbres, cuis., tt cft. gar. + 2 P. ind. Terr. 470 m². Prix 278.000 F, sam., dim., 3, rue ANEMONES.

PRES CHAMPIGNY. Pav. parf. ét., ent., 4 bel. P., s. d'eau, wc, cuis., gd sous-sol, buand., gar., jard., 175.000 F, av. 35.000 F **TIC** 32, avenue Maurice-Thorez. Champigny. Tél. 706-14-52.

### villas

VAIRES-SUR-MARNE Belle villa s/cave, rez., gar. 50 m² + 2 p., 1er ét. 2 p., cuis., bains, 2 w.-c., ch. maz. rad., terrasse, calme, 65 m² par niv. ds magnifique parc clos 400 m², 380.000 à déb. Visible samedi, dimanche, lundi, 14 à 18 heures, 30, boulevard de la Marne.

**VESINET** ULTRA-RESIDENTIEL 8' R.E.R. Pet. ppté Directoire. Récept., 50 m², 4 ch., bns, tout cft, parc, 1.000 m². FRANCE Promotion Immobilière. 976-07-06

### maisons de campagne

Hauteurs de TRIEL (Yvelines) mais. rustique, 5 p. tt cft, meublée, 2.000 m2. Px : 380.000 F. PHILIPS — 965-60-22.

EURE, Illiers-l'Evêque, maison régionale : cuisine, 4 pièces, vaste grange. Dépendances, verger, 2.453 m2.

EURE-ET-LOIR, bâtiments de ferme avec terrain, Me GAPAIS, notaire 28400, NOGENT-LE-ROTROU. — Téléphone : 52-17-73.

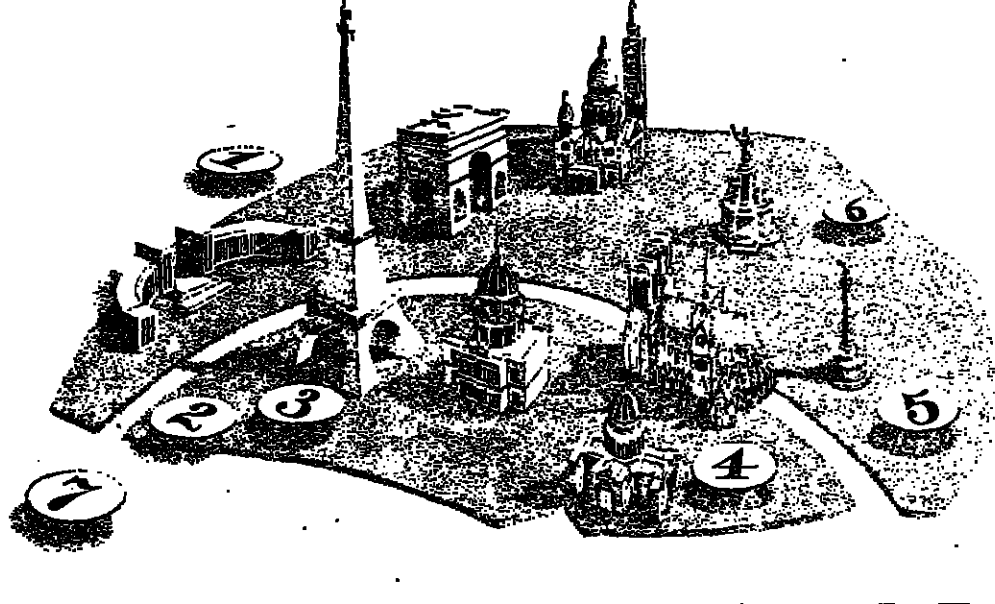
### fermettes

Région COURTENAY, excellente fermette 240 m2 bâtis, 5 p. + dépend. Sur 4.500 m2 de terrain. Prix : 160.000 (facilités) AGENCE CENTRALE Grande-Place, 45 COURTENAY. Tél. : 15 (38) 95-42-74.

**35 KM OUEST**

Par Autoroute et N. 10 tr. joli bourg, 1 km gare 25' MONTPARNASSE. FERMETTE aménagée, cachet rustique tt pierre sur cave, cuis., s. à mang., séj. 60 m² av. cheminée, 3 ch., bns., chauf. mazout, tél. Intér. à rafraîchir. 3.000 m² plantés autour. 370.000 F. Crédit possible. Succession urgent. CABINET MAZIERES - GUIPERREUX, Par RAMBOUILLET. 485-31-55.


Quand un immeuble est bien situé, la Cori est toujours là pour vous en faire profiter.



1 DEFENSE 2000 - Quartier Boieldieu - Puteaux/La Défense (92) - Du studio au 5 pièces - Livraison fin 1974.

2 ESPACE 2000 - 21, quai A. Citroën (Front de Seine) - 15e - Du studio au 5 pièces - Livraison 1er trimestre 1976.

3 LE SAINT-SAENS - 20/24, rue de la Fédération - 2/18, rue Saint-Saëns - 15e - Du studio au 6 pièces - Livraison fin 1975.

4 CHEPHREN - 85, bd de la Gare - 13e - Du studio au 5 pièces - Livraison fin 1975.

5 LASSON XII - 9/15, rue Lasson - 12e - Du studio au 6 pièces - Livraison 3e trimestre 1975.

6 LES HAUTS DES BUTTES CHAUMONT 15/23, rue des Annelets - 19e - De 3 à 5 pièces - Livraison immédiate.

7 LA CROIX BOSSET - 51 bis, rue de la Croix Bosset - Sèvres (92) - Du studio au 5 pièces - Livraison 2e trimestre 1975.

Ce sont des réalisations du Groupe SICI

Pour obtenir une documentation gratuite sur les programmes qui vous intéressent, cochez les numéros correspondants et renvoyez ce bon.

Nom

Adresse

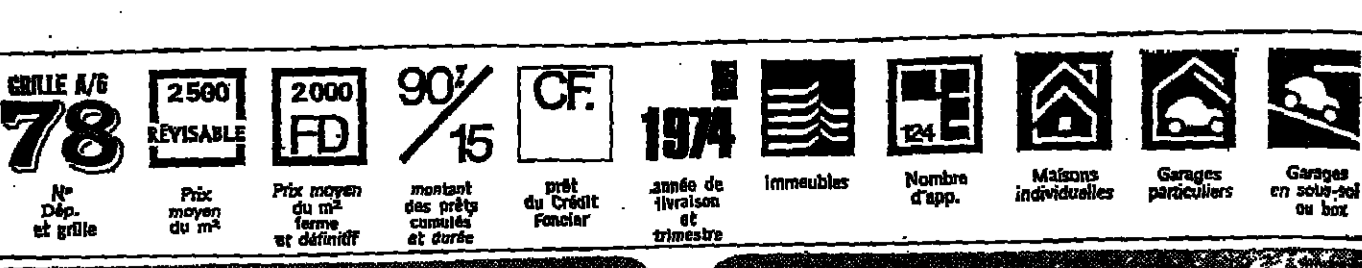
Tél.

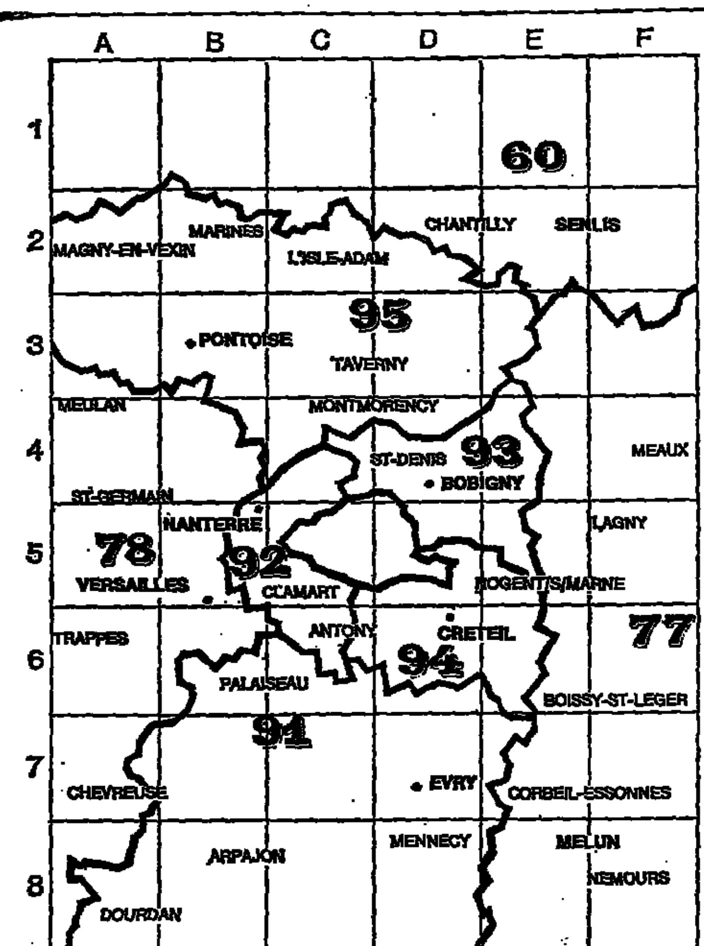
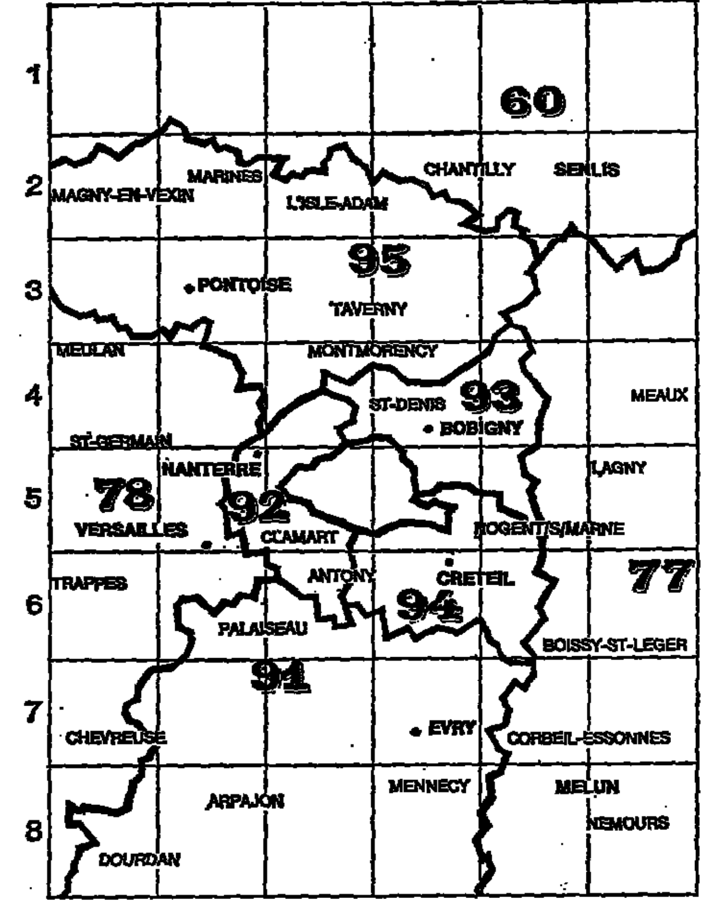
CORI

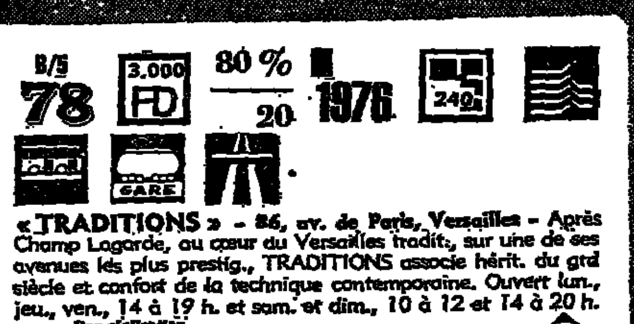
260.38.22

**« Le Monde Immobilier Banlieue »**
paraît chaque quinzaine,
le vendredi, en alternance avec
**« Le Monde Immobilier Paris »,**
le mercredi

# LE MONDE IMMOBILIER



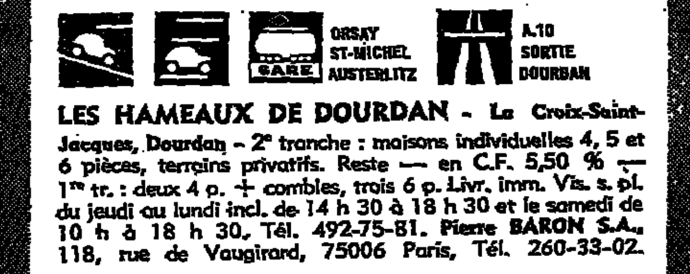






**« TRADITIONS »** - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 19 h. et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation **CAPRI** G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61

**DOMAINE DE L'ORME GAUTHIER**, - *Rue de Maule, ORGEVAL - 4 types de maisons de 5, 6, 7 pièces, prestations très soignées, chauffage électrique intégré, isolat. phon. et therm. except., s. terr. 700 à 1.100 m2, tte propr. Prêt Crédit Agricole taux intér. Mais. tém., rens. s. pl. sam. et dim. de 10 h. 30 à 19 h. mar. au vend: C.O.R.E.G.I., 114, rue du Gén.-de-Gaulle, 78300 Poissy, tél. 965-43-88.*

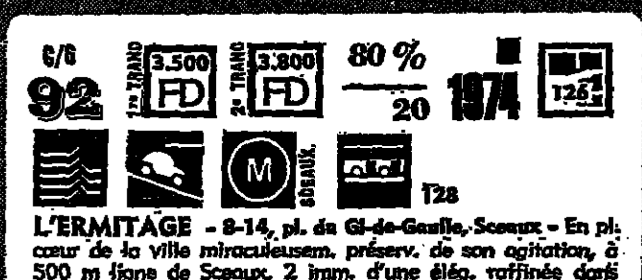
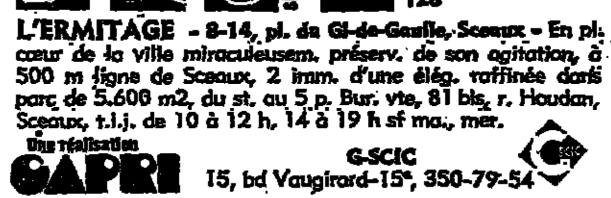



**LES HAMEAUX DE DOURDAN** - La Croix-Saint-Jacques, Dourdan - 2e tranche : maisons individuelles 4, 5 et 6 pièces, terrains privatifs. Reste — en C.F. 5,50 % — 1re tr. : deux 4 p. + combles, trois 6 p. Livr. imm. Vis. s. pl. du jeudi au lundi incl. de 14 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 18 h 30. Tél. 492-75-81. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris, Tél. 260-33-02.




**FLORILÈGE** - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Mal-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du studio au 5 pièces. Bur. de vente sur place sauf mardi et mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE RÉALISATION **CAPRI** G-SCIC, 15, bd de Vaugirard, Téléph. : 567-55-66.

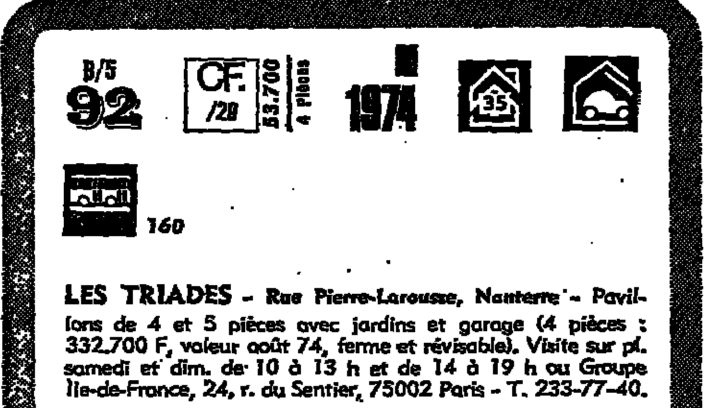


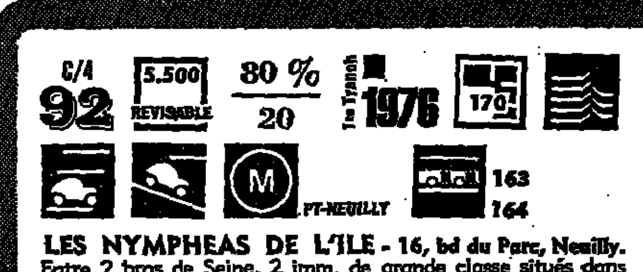
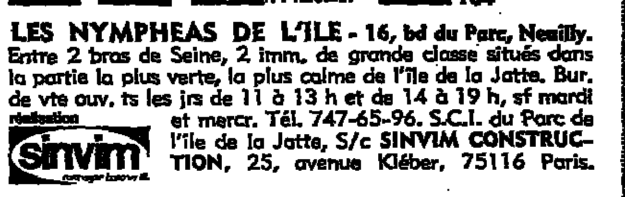

**L'ERMITAGE** - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation **CAPRI** G-SCIC 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54



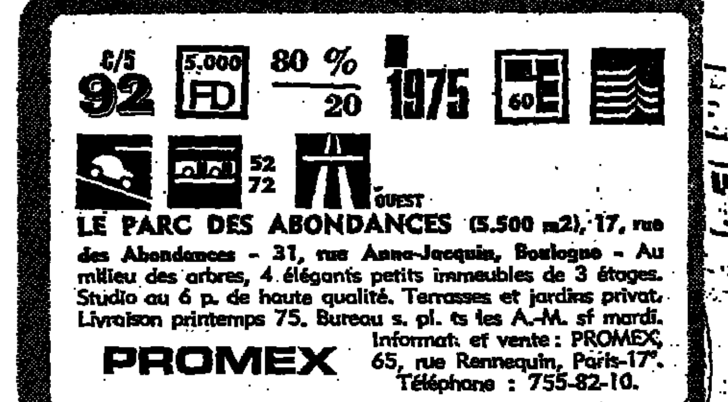

**LA LISIÈRE DU GOLF** - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Progr. prim poss. d'utilis. 0,90 % patron. Du 3 au 6 pièces. Rens. sur place ts les jrs, 12 à 19 h., sf mardi.
Une réalisation **CAPRI** G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



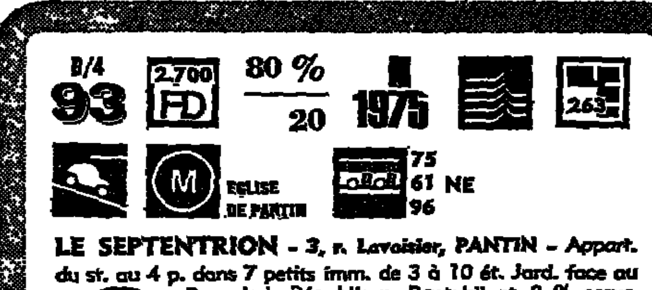
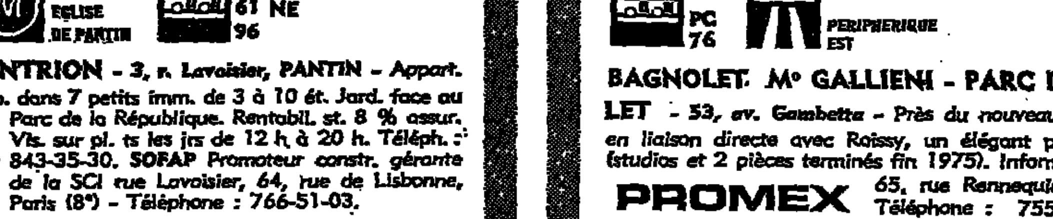

**LES TRIADES** - Rue Pierre-Larousse, Nanterre - Pavillons de 4 et 5 pièces avec jardins et garage (4 pièces : 332.700 F, valeur août 74, ferme et révisable). Visite sur pl. samedi et dim. de 10 à 13 h et de 14 à 19 h ou Groupe Île-de-France, 24, r. du Sentier, 75002 Paris - T. 233-77-40.

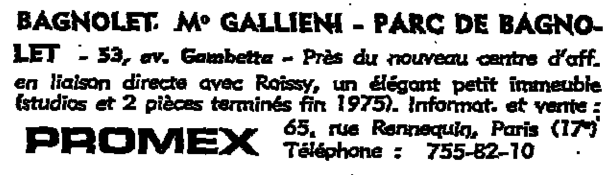

**LES NYMPHEAS DE L'ILE** - 16, bd du Parc, Neuilly. Entre 2 bras de Seine, 2 imm. de grande classe situés dans la partie la plus verte, la plus calme de l'île de la Jatte. Bur. de vte ouv. ts les jrs de 11 à 13 h et de 14 à 19 h, sf mardi et mercr. Tél. 747-65-96. S.C.I. du Parc de l'île de la Jatte, S/c SINVIM CONSTRUCTION, 25, avenue Kléber, 75116 Paris.
réalisation **sinvim**



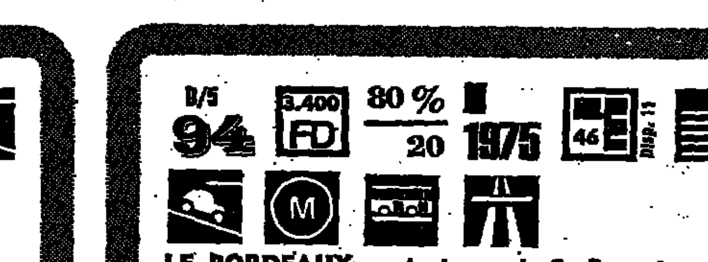
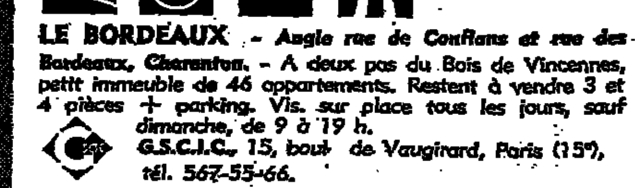

**LE PARC DES ABONDANCES** (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi. Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.
**PROMEX**

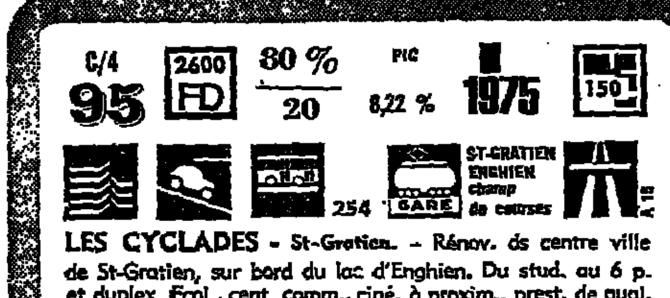
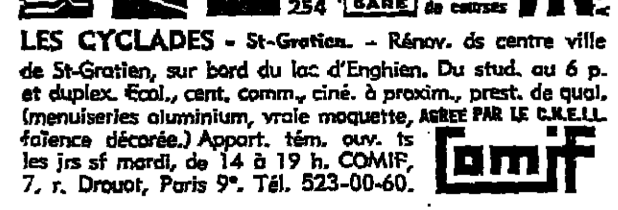

**LE SEPTENTRION** - 3, r. Lavoisier, PANTIN - *Appart. du st. au 4 p. dans 7 petits imm. de 3 à 10 ét. Jard. face au Parc de la République. Rentabil. st. 8 % assur. Vis. sur pl. ts les jrs de 12 h à 20 h. Téléph. : 843-35-30.* **SOFAP** *Promoteur constr. gérante de la SCI rue Lavoisier, 64, rue de Lisbonne, Paris (8e) - Téléphone : 766-51-03.*
sofap



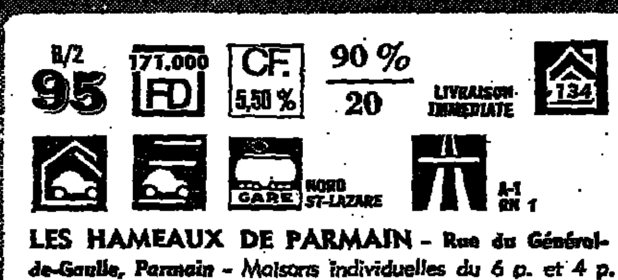
**BAGNOLET Mo GALLIENI - PARC DE BAGNOLET** - 53, av. Gambetta - *Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente : 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10*
**PROMEX**


**LE BORDEAUX** - Angle rue de Conflans et rue des Bordeaux, Charenton. - A deux pas du Bois de Vincennes, petit immeuble de 46 appartements. Restent à vendre 3 et 4 pièces + parking. Vis. sur place tous les jours, sauf dimanche, de 9 à 19 h.
G.S.C.I.C., 15, boul. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.


**LES CYCLADES** - St-Gratien. - Rénov. ds centre ville de St-Gratien, sur bord du lac d'Enghien. Du stud. au 6 p. et duplex. Écol., cent. comm., ciné. à proxim., prest. de qual. (menuiseries aluminium, vraie moquette, AGRÉÉ PAR LE C.K.E.L.L. faïence décorée.) Appart. tém. ouv. ts les jrs sf mardi, de 14 à 19 h. COMIF, 7, r. Drouot, Paris 9e. Tél. 523-00-60.
**Comif**

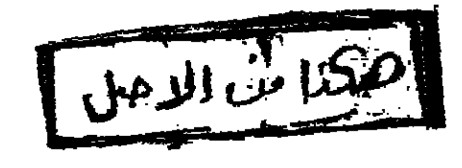


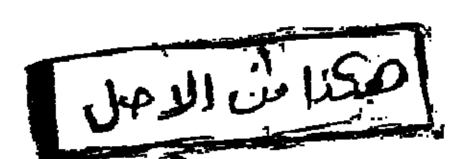

**LES HAMEAUX DE PARMAIN** - Rue du Général-de-Gaulle, Parmain - Maisons individuelles du 6 p. et 4 p. + combles aménageables et 4 p. Reste 30 maisons. Vis. sur place, lundi, jeudi, dimanche, de 14 à 18 h 30 et samedi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h 30. Tél. : 469-30-63. PIERRE BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris, Téléphone : 260-33-02.

*« Le Monde Immobilier »*

*est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.*

*Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.*







# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

## District parisien

### Le nouveau projet d'aménagement des Halles

# Le gouvernement prendrait à sa charge les deux tiers des dépenses

*Pour créer davantage d'espace vert et aménager dans le quartier des Halles un ensemble architectural de qualité, l'Etat est prêt à financer les deux tiers des dépenses nécessaires, soit environ 160 millions de francs. Le tiers restant, soit 80 millions, serait pris en charge par la Ville de Paris.*

*M. Jean Verdier donne ces précisions dans le mémoire qui sera distribué aux élus de la capitale dès les premiers jours de la semaine prochaine et qui sera discuté au cours de la session extraordinaire convoquée à partir du 28 octobre. Auparavant, le lundi 21 octobre, les conseillers auront vu les neuf esquisses des architectes consultés par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.*

*Depuis la décision de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 6 août dernier, d'abandonner les 90 000 mètres carrés de bureaux du centre français de commerce international au profit d'un espace vert, les techniciens s'efforçaient, non sans mal, de trouver des solutions de rechange qui soient acceptées par le Conseil de Paris mis devant le fait accompli. Le dossier des Halles va maintenant descendre dans l'arène politique de l'Hôtel de Ville. Les élus ont gardé un goût amer du « coup de force » du président de la République. Ils semblent, d'autre part, surtout préoccupés par le projet de nouveau statut de la Ville de Paris en cours de mise au point. Dans ces conditions, on peut craindre que l'affaire des Halles ne passe au second plan et ne serve plutôt de prétexte à raviver les querelles politiques qui divisent la majorité (U.D.R. d'une part, républicains indépendants d'autre part) et qui l'opposent à la gauche.*

ÉTIENNE MALLET.

## UNE PLACE A L'ITALIENNE

Le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet, propose aux élus d'approuver les principes d'un nouveau plan d'aménagement de l'ancien carreau des Halles, sans toutefois que cela soit encore un projet précis et détaillé. Neuf équipes d'architectes ont été consultées par le secrétaire d'Etat à la culture : MM. Emile Ailland, Michel Andrault et Pierre Parat, Ricardo Bofill, Daniel Collin, Gérard Grandval, Wilson Reis Netto, Jean Niermans, Alin Provost et Jacques Simon, Claude Vasconi et Georges Pencreac'h. Le préfet, après avoir passé en revue les différentes esquisses et souligné leurs avantages et leurs inconvénients, conclut que celle de l'architecte espagnol Ricardo Bofill semble la meilleure.

Dans le projet Bofill figure, à l'ouest, un aménagement paysagé de l'espace qui s'étend de l'actuelle Bourse du commerce à la rue Baltard. Au centre, mais en retrait de *l'église Saint-Eustache*, serait installée une vaste place à l'italienne, de forme elliptique, entourée d'une quadruple colonnade. Chaque colonne, carrée et en brique, atteint une hauteur de 12 mètres. Autour de cette sorte de rotonde, de grands arbres seraient plantés et des jeux d'eau (bassins, fontaines, etc.) installés.

A l'est s'ouvrira le « cratère » du forum commercial souterrain, entouré ici aussi de verdure et d'arbres. Plus à l'est, et à proximité de la rue Pierre-Lescot, serait édifié un bâtiment à arcades en forme de « U ». Cet ensemble, d'une hauteur de six étages, fera face au grand jardin qui s'étendrait sans discontinuité jusqu'à la Bourse du commerce. Au-dessus des colonnes, l'architecte souhaite construire des murs-rideaux de couleur verte. Il pourrait accueillir le centre des antiquaires et environ 600 mètres carrés de commerces, prévus à l'origine autour du « cratère » du forum. L'hôtel déjà envisagé serait construit au sud de la rue Berger.

Sous le jardin et la quadruple colonnade, des équipements publics sont prévus : un central téléphonique, une patinoire, une piscine et une salle des sports. Le mémoire préfectoral laisse toutefois aux conseillers le choix d'autres solutions. Ainsi M. Bofill est partisan de créer sur une partie de l'espace souterrain disponible des thermes à la romaine plutôt qu'une piscine traditionnelle. Il est indiqué enfin que des économies d'environ 30 millions de francs sont possibles si ne sont pas entrepris un certain nombre de travaux en sous-sol destinés à la voirie automobile. Il s'agit par exemple des souterrains Rambuteau et Pont-Neuf.

Pratiquement, M. Verdier demande aux élus de donner leur approbation à un nouvel état prévisionnel de recettes et de dépenses de l'opération des Halles, qui permettra de modifier en conséquence la convention qui lie la Ville de Paris et la Société d'aménagement des Halles (SEMAH). Il demande aussi le feu vert pour l'étude précise d'un nouveau plan d'aménagement de zone qui, une fois achevé, sera soumis aux conseillers.

Pour justifier la remise en cause d'une partie de l'opération, le préfet indique que le gouvernement n'a pas cru devoir délivrer un nouveau permis de construire au centre français de commerce international après l'annulation décidée par le tribunal administratif.

A la place de l'immeuble de bureaux, il a jugé préférable un espace vert d'environ un hectare — qui de plus resterait dans le patrimoine de la ville — et un nouveau parti architectural digne de la capitale. Les coûts supplémentaires entraînés par ce choix seront, selon le préfet, pris en compte dans leur quasi-totalité par l'Etat, de même que les dépenses nécessaires pour conforter provisoirement l'actuelle fouille qui jouxte l'église Saint-Eustache.

## DE CERGY-PONTOISE A LA GARE SAINT-LAZARE PAR VOIE FERRÉE EN 1978

*Au cours de sa réunion du 17 octobre, le conseil d'administration du district de la région parisienne a émis un avis favorable au projet de liaison ferrée entre Cergy-Pontoise et Nanterre-Université, avec prolongation jusqu'à la gare Saint-Lazare. Cette ligne est destinée à remplacer la ligne de l'Aérotrain abandonnée et devrait être ouverte en 1978.*

Le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité moins deux abstentions, que serait affecté à ce projet un crédit de 206 millions de francs, qui ne représentent que le crédit actualisé déjà voté pour l'Aérotrain abandonné. M. Christian de La Malène, rapporteur général du budget, a déclaré en substance : « *Le gouvernement a tout d'abord choisi une desserte ferrée de la ville nouvelle de Cergy par le Nord : puis, il a opté pour une ligne de l'Aérotrain ; aujourd'hui, il décide une voie ferrée par l'Ouest parisien. Ces changements ne sont pas de notre fait, aussi maintenons-nous notre contribution à son niveau initial.* »

Le conseil a aussi souhaité que soient reprises les études d'une liaison entre l'aéroport Charles-de-Gaulle et celui d'Orly, et que soit maintenu le principe d'une liaison entre Cergy et la gare du Nord par la vallée de Montmorency.

En ouvrant la séance, M. Michel Boscher, président du conseil d'administration, a donné lecture d'une lettre que lui a adressée, le 10 octobre, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, qui souhaite mener de front la réforme des institutions de la capital et de celle de la région parisienne : « *L'évidente connexion des deux thèmes qui sont débattus actuellement et mon souci de présenter au Parlement un ensemble législatif cohérent me font donc souhaiter être en possession de ces documents au début du mois de novembre* », écrit M. Poniatowski.

## TRANSPORTS

# Les conséquences de la crise de l'énergie

*Les déclarations du gouvernement et les intentions qui lui sont prêtées sur la crise de l'énergie, la circulation automobile ou la situation des transports aériens continuent de susciter de vives réactions.*

*On relève le caractère, pour le moins insolite et imprudent, des propos du secrétaire d'Etat aux transports sur Air Inter. Ils ont provoqué des mises au point de la direction et des syndicats.*

*D'une façon générale, on ne peut manquer de s'étonner du caractère fragmentaire et imprécis du plan du gouvernement. Celui-ci déclare vouloir promouvoir les transports en commun, mais paraît plus disposé à prendre les moyens d'accorder ses actes à ses intentions. Les crédits affectés dans ce domaine à la région parisienne restent insuffisants et on paraît peu disposé à entamer les privilèges des automobilistes individuels.*

*D'un autre côté, il est évident que les dispositions que les responsables de toutes les grandes villes paraissent vouloir prendre pour limiter la circulation dans le centre des villes ne peuvent pas ne pas aovir des répercussions sur l'industrie automobile dont on connaît les difficultés.*

## Derrière le déficit d'Air Inter, une crise plus grave

La petite phrase que M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, devant l'Assemblée nationale, a fait sensation : « *Il est primordial de trouver une solution pour Air Inter d'ici à six semaines, sinon celle-ci sera en état de cessation de paiements.* » Les responsables de la compagnie intérieure auraient souhaité que leur ministre de tutelle ait eu l'élégance de les consulter avant de sonner l'alarme. Peut-être alors aurait-il mieux « tenu » sa langue ?

Les « révélations » de M. Cavaillé donneraient à croire qu'Air Inter a du plomb dans l'aile, que son échec compromet le développement du réseau intérieur. Et pourtant, elle ne sera pas, cette année, le seul transporteur aérien à naviguer dans *le déficit*. Air France et beaucoup d'autres à l'étranger lui tiendront compagnie. Faut-il pour autant en conclure que l'avion, touché par la crise de l'énergie, est un moyen de locomotion en perte de vitesse ? Ce serait absurde.

En réalité, les avanies d'Air Inter remettent en cause la conception du transport aérien intérieur plutôt que sa raison d'être. Les responsables de cette compagnie, dont l'Etat contrôle 54 % de capital par le biais de la S.N.C.F., d'Air France et de la Caisse des dépôts, ont toujours eu l'ambition, poussés par leurs actionnaires privés, d'exploiter leur fonds de commerce à leurs risques et périls, comme une véritable société commerciale. Certes, au démarrage, en 1960, il fallut bien accorder à Air Inter un « *droit de préférence* » pour l'ouverture de lignes régulières et créer un « *réseau conventionné* », subventionné par les collectivités locales, les chambres de commerce et éventuellement l'Etat.

Aujourd'hui, la compagnie intérieure a atteint l'âge adulte : n'a-t-elle pas acheminé 4 112 000 passagers en 1973 ? Il n'apparaissait plus nécessaire de l'« assister ». La nouvelle convention signée avec l'Etat, le 10 mai dernier, ne fait donc plus mention d'un « *réseau conventionné* » et du « *droit de préférence* ». Air Inter, une entreprise comme les autres ? Ses dirigeants s'en sont trop vite persuadés.

Les pouvoirs publics n'étaient pas décidés à lâcher la bride. La compagnie intérieure désirait conduire sa propre politique tarifaire sans en référer à l'administration. On lui opposa une fin de *non-recevoir. Plus grave encore* : l'Etat refusa d'arbitrer en faveur d'Air Inter lorsque celle-ci négocie en 1973 un nouveau « *protocole d'accord* » avec Air France sur le partage du trafic aérien intérieur. Elle ne peut obtenir le droit d'exploiter sous son propre pavillon des liaisons internationales entre les principales métropoles régionales et les villes européennes voisines. Elle dut donner la faculté à Air France de desservir sur ses lignes moyen et long-courriers autant de points de l'Hexagone qu'elle désire. Il lui fallut admettre la présence d'Air France en Corse et reconnaître le « *caractère international* » de Nice.

Le secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) et la Délégation à l'aménagement du territoire favorisèrent la création de nombreuses compagnies régionales, s'attachèrent à donner toutes leurs chances « *aux jeunes loups du troisième niveau* ». Beaucoup d'entre eux se lancèrent dans cette aventure sans tenir un compte suffisant de l'importance des marchés. Ils flattèrent l'amour-propre des villes moyennes, souvent oubliées, qui crurent alors que le salut viendrait du ciel. En multipliant leurs vols en toutes directions, ils finirent par « *mordre* » sur la clientèle d'Air Inter.

Air Inter exploite aujourd'hui douze lignes bénéficiaires et quarante-six lignes déficitaires. Elle serait tentée, face aux difficultés du jour, de ne s'intéresser qu'aux seules liaisons rentables, comme la S.N.C.F. « *laisse en friche* » son réseau omnibus. Une mauvaise solution. Mais, alors, il n'existe d'autre issue, pour maintenir la compagnie intérieure à flot, que d'en faire une simple annexe d'Air France et de la S.N.C.F. — J.-J. B.

## A l'étranger

### ÉCONOMIE ET RÉORGANISATION CHEZ CHRYSLER

**La troisième firme automobile américaine, Chrysler, va mettre en œuvre un programme général d'économie et de réorganisation. Cette politique d'austérité se traduit dans l'immédiat par l'ajournement de tous les projets d'investissement dont la réalisation n'est pas absolument nécessaire. A terme, elle pourrait conduire à d'importantes compression d'effectifs, voire à la fermeture de l'une des six usines d'assemblage du groupe.**

Chrysler semble en effet plus touché par la crise de l'automobile que ses concurrents : les détaillants ont actuellement d'énormes stocks de ses modèles, stocks qui représentent environ quatre-vingt-quinze jours de vente au rythme actuel.

En Italie, Alfa Romeo, dont les stocks de voitures invendues s'élèvent à près d'un cinquième de sa production, négocie actuellement une réduction d'horaire qui concernerait vingt mille de ses quarante mille salariés. La firme vient d'annoncer, le 17 octobre, qu'elle suspendrait la production de ses établissements milanais (qui emploient vingt-trois mille personnes) du 5 au 8 octobre.

*De son côté, Fiat a demandé au* gouvernement italien la reconnaissance de l' « état de crise » du secteur automobile qui permettrait aux salariés mis en chômage technique de percevoir 94 % du salaire des heures chômées, contre 66 % actuellement. M. Umberto Agnelli, administrateur délégué de la Fiat, a exprimé au cours d'une conférence de presse, le 18 octobre, son espoir de voir la crise de l'automobile renforcer la coopération des constructeurs européens afin de « *faire des économies en commun* ». Il a annoncé que la production de Fiat reviendrait de 1,8 million de voitures en 1973 à 1,45 million en 1974 et, probablement, à 1,28 million en 1975.

En Allemagne fédérale, enfin, où les ventes de l'industrie automobile ont diminué de 18 % au cours des neuf derniers mois par rapport à 1973, le groupe B.M.W. vient d'annoncer, à son tour, de prochaines réductions d'horaires.

## A PROPOS DE...

### Un projet de loi sur la protection des animaux

### PAUVRES ZOOS

**M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à l'environnement, a annoncé, le 16 octobre à Mulhouse, qu'il avait décidé « d'ici à la fin de l'année en cours de déposer un projet de loi sur la protection de la nature et de la vie animale ».**

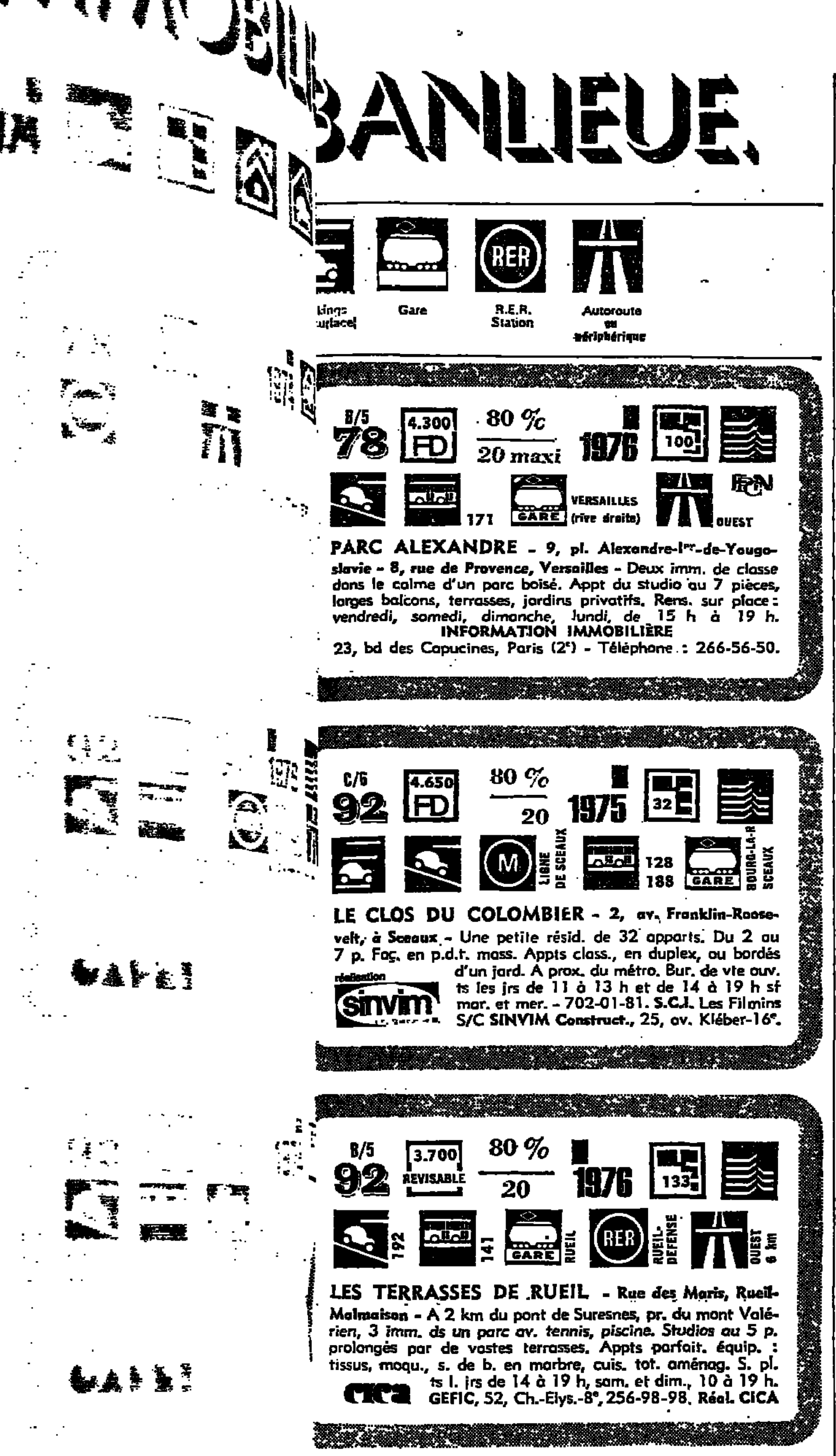
« Il m'est apparu essentiel de mettre au point une réglementation très stricte des parcs zoologiques », *a déclaré M. Péronnet. Il faut, d'une part, offrir à l'animal* « des conditions de vie biologiquement et moralement acceptables » *et, d'autre part, présenter aux visiteurs* « des spécimens de faune et de flore ayant une réelle valeur éducative ».

*Les dispositions envisagées* « visent à protéger l'animal sauvage et à assurer notamment le contrôle des conditions d'introduction, de transport, de détention et de cession à titre onéreux ou gratuit ». *Il s'agit aussi d'organiser la présentation au public à des fins éducatives ou récréatives des spécimens vivants de la faune locale ou étrangère.*

*L'Etat donnera, en outre,* « une aide financière directe à certains établissements ».

*Il n'est pas trop tard pour s'occuper concrètement des zoos et de leurs habitants. Le monde animal suscite beaucoup d'attendrissement. Cela n'implique pas que sa préservation et son confort ne doivent pas être envisagés avec beaucoup d'attention et de sérieux. Notre environnement, c'est aussi les « prisonniers » des zoos.*

● **LES SYNDICATS ET LA RÉFORME DU CNET.** — Les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications s'élèvent, dans un communiqué, contre le démantèlement du Centre national d'études des télécommunications (CNET). « *L'éclatement d'un service qui occupe plus de trois mille quatre cents personnes pose des problèmes sociaux énormes. (...) La disparition du CNET, tel qu'il existe, confirme l'emprise des intérêts privés sur les intérêts publics* », déclare le communiqué.



IMMOBILIER BANLIEUE

Gare — R.E.R. Station — Autoroute ou périphérique

B/5 78 — 4.300 FD — 80 % 20 maxi — 1976 — 100 — 171 — VERSAILLES (rive droite) GARE — OUEST

PARC ALEXANDRE - 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.
INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) - Téléphone : 266-56-50.

C/6 92 — 4.650 FD — 80 % 20 — 1975 — 32 — M LIGNE DE SCEAUX — 128 188 — GARE BOURG-LA-REINE SCEAUX

LE CLOS DU COLOMBIER - 2, av. Franklin-Roosevelt, à Sceaux - Une petite résid. de 32 apparts. Du 2 au 7 p. Fac. en p.d.t. mass. Appts class., en duplex, ou bordés d'un jard. A prox. du métro. Bur. de vte ouv. ts les jrs de 11 à 13 h et de 14 à 19 h sf mar. et mer. - 702-01-81. S.C.I. Les Filmins S/C SINVIM Construct., 25, av. Kléber-16e.
réalisation sinvim

B/5 92 — 3.700 REVISABLE — 80 % 20 — 1976 — 133 — 192 — 141 — GARE RUEIL — RER RUEIL-DEFENSE — OUEST 6 km

LES TERRASSES DE RUEIL - Rue des Maris, Rueil-Malmaison - A 2 km du pont de Suresnes, pr. du mont Valérien, 3 imm. ds un parc av. tennis, piscine. Studios au 5 p. prolongés par de vastes terrasses. Appts parfait. équip. : tissus, moqu., s. de b. en marbre, cuis. tot. aménag. S. pl. ts l. jrs de 14 à 19 h, sam. et dim., 10 à 19 h.
CICA GEFIC, 52, Ch.-Elys.-8e, 256-98-98. Réal. CICA



D/5 93 — 2.625 FD — 80 % 20 — CF. — 1re TRANCHE 1974 — 139 — 2e TRANCHE 1975 — 140 — M GALLIENI — 55 76 101 115

LES COLLINES DE BAGNOLET - Rue de la Capsulerie, BAGNOLET - Appt du stud. au 5 p. donnant directem. sur parc départ. Vous apprécier. un conf. qui, à 300 m près, vous coût. 50 % plus cher. Vis. s. pl. ts l. jrs de 12 h à 19 h 30. T. 858-86-74. SOFAP Prom. constr. gér. de la SCI de la Capsulerie, 64, r. Lisbonne, Paris-8e - 766-51-03.
sofap

C/4 94 — 2.900 FD — 80 % 20 — 1974 — 66 — RER JOINVILLE — N° 4

ST-MAURICE - Résidence du Manège, 121-125, rue du Maréchal-Leclerc, St-Maurice - Appartements 2, 3, 4 et 5 pièces, loggias, jardin. Reste 25 appartements. Visite sur place lundi, jeudi, samedi, dimanche, de 14 h à 19 h. Téléph. : 893-19-82. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Téléphone : 260-33-02.

...et pour financer votre achat
un prêt
cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6 rue Volney 75083 PARIS CEDEX 02
TEL. 260-35-10 et 742-73-15

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## ÉNERGIE

### La Norvège pourrait se retirer du groupe des Douze

**La Norvège pourrait se retirer du groupe des douze pays consommateurs de pétrole, créé en février dernier, et qui réunit les États-Unis, le Canada, le Japon, la Norvège et l'Europe des Neuf moins la France. Le gouvernement norvégien, divisé sur cette question, devrait faire connaître sa décision le 29 octobre.**

**On estime finalement, à Oslo, que la Norvège ne participera pas à l'Agence internationale de l'énergie, qui doit remplacer le groupe des Douze, mais qu'elle fera une déclaration unilatérale de soutien aux plans de coordination énergétique occidentaux.**

De notre correspondant

Oslo. — La Norvège, l'un des futurs grands producteurs de pétrole du monde occidental, hésite à participer plus avant au système de coopération en matière énergétique mis sur pied dans le cadre du groupe des Douze, à l'initiative des États-Unis. Le premier ministre norvégien, M. Bratteli, a déclaré devant le Parlement que la Norvège refusait de participer à un système qui divise le monde en trois : les pays vendeurs de pétrole, les acheteurs et les pays pauvres.

Cette question de la participation au groupe des Douze divise actuellement le pays, et plus spécialement le parti travailliste, qui est au pouvoir. Les uns considèrent que la Norvège doit se montrer solidaire des autres pays occidentaux en cas de crise du pétrole ; les autres estiment que le pays devrait justement éviter de participer à un « front » contre les pays producteurs de pétrole et ne pas prendre d'engagements qui obligeraient à accélérer la production nationale pétrolière en cas de crise.

La question est, semble-t-il, surtout d'ordre politique, les implications économiques s'avérant marginales. La quantité de pétrole que la Norvège devrait éventuellement fournir à la réserve commune du groupe ne représente pas plus de 1 % de la production de pétrole du pays prévue pour 1978, soit 10 % de la consommation annuelle du pays (8 millions de tonnes).

Si le parti travailliste est profondément divisé sur ce dossier, c'est en raison des difficultés qu'il a connues au sujet de l'entrée du pays dans la C.E.E. Une section du parti est contre toute coopération institutionnelle avec les puissances occidentales. Il semble que le premier ministre, M. Bratteli, soit en son for intérieur favorable à une participation de son pays au groupe des Douze. Mais il doit tenir compte de son opposition interne et externe, et notamment de celle de M. Evensen, ministre du commerce.

FRANK BJERKHOLT.

● M. XAVIER BOUTHILLON présidera la section de Paris du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. Le nouveau bureau de l'association a été constitué. Il comprend MM. Michel-Raoul Barda (vice-président), Jean-Philippe Vivien, Jean-Bernard Maillart, Jacques Guibert, Édouard Jagodnick.

### L'U.D.R. propose un plan de « mobilisation énergétique »

**La délégation de l'U.D.R. qui a participé à la conférence mondiale sur l'énergie qui s'est tenue à Detroit (États-Unis), du 22 au 28 septembre dernier, a remis le 17 octobre un rapport au premier ministre, M. Jacques Chirac.**

Ce document propose un plan de cinq ans de « *mobilisation énergétique* » qui s'articule autour de dix propositions :

● La mobilisation énergétique en vigueur jusqu'aux années 1980 *doit respecter deux objectifs prioritaires* : sauvegarder l'emploi de chaque Français et rétablir l'équilibre de notre balance des paiements ;

● Création d'un *comité supérieur* de l'énergie ;

● *Choix prioritaire du nucléaire* et développement de la recherche pétrolière « off shore » ;

● Lancement impératif en 1975 de la *centrale* à surrégénération Super-Phénix ;

● *Création d'une Cour suprême* de sécurité nucléaire ;

● *Exploitation des sources nationales* (charbon, pétrole...) en fonction du coût réel de l'énergie importée ;

● Économies immédiates d'énergie : interdiction du chauffage dans les résidences secondaires, priorité aux transports *en commun*, respect des limitations de vitesse, récupération des déchets, grand concours d'idées ;

● Économies à moyen terme : chauffage urbain grâce à l'incinération des déchets et à l'utilisation des eaux effluentes des *centrales* ;

● Initiative diplomatique en *faveur du quart-monde* ;

● Lancement d'une campagne *permanente d'information* du public et débat parlementaire télévisé à l'occasion du budget 1975.

Pour l'U.D.R. les informations données jusqu'à présent sont « *insuffisantes, partielles, éparses et souvent contradictoires* ».

### Selon la C.F.P.

### UNE AUGMENTATION DE 10 % DES PRIX RÉELS DES PRODUITS PÉTROLIERS EST NÉCESSAIRE

« *L'insuffisance actuelle des prix des produits pétroliers en France est de l'ordre de 50 F par tonne* », a déclaré M. Étienne Delmont, directeur général des opérations de la *Compagnie française des pétroles*, au cours d'une interview donnée à R.T.L. « *Pour permettre aux compagnies de poursuivre leur exploitation, il faut procéder à des réajustements de prix d'un ordre important* », a-t-il ajouté, précisant que la *hausse* nécessaire de l'ensemble des produits pétroliers était de « *10 % sur les prix réels hors taxe à la sortie de la raffinerie Augmentation de 10 % que les gouvernements sont libres de moduler en fonction de leur politique économique* ».

● *VINGT-HUIT NOUVELLES DECISIONS DE M. ANSQUER* en matière d'urbanisme commercial : le ministre du commerce et de l'artisanat a autorisé l'ouverture de quatorze magasins de grande surface (*5 supermarchés et 9 hypermarchés*) et en a refusé quatorze (1 supermarché, 11 hypermarchés et 2 magasins de meubles). Depuis l'installation de la commission nationale d'rubanisme commercial, en juillet dernier, M. Ansquer a décidé du sort de soixante-cinq projets.

## AGRICULTURE

### M. DEBATISSE : le combat continue pour la justice sociale.

Les dirigeants des centrales paysannes se démarquent du gouvernement après les derniers épisodes de la concertation.

Dans l'éditorial de *l'Information agricole*, M. Debatisse, président de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), estime : ce que les agriculteurs ont obtenu du gouvernement français pour freiner la dégradation de leur pouvoir d'achat « *est très en retrait de ce que* [les organisations] *réclamaient et de ce que le pouvoir exécutif aurait dû faire pour être conséquent avec lui-même* ».

« *Le combat continue* », souligne M. Debatisse, qui ajoute : « *La justice sociale n'est pas compatible avec une baisse de plus de 15 % du revenu agricole.* »

De son côté, M. Lauga, président des Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.), se demande « *s'il n'y avait pas un* « *malentendu* » *entre le président de la République et les agriculteurs lorsque celui-ci s'est engagé à compenser la dégradation des revenus* ». Toutefois, le C.N.J.A. ne veut pas se laisser « *enfermer abusivement dans la conjoncture* ».

« *Il faut être conscient*, déclare M. Lauga, *qu'on ne pourra (...) consolider le revenu des agriculteurs sans mettre en place une organisation des producteurs, décidée, en théorie, lors de la conférence annuelle.* »

#### Session d'automne de la commission des comptes de la nation

### Les prévisions pour 1975 ne sont-elles pas trop optimistes ?

La commission des comptes de la nation devait se réunir ce vendredi 18 *octobre* pour examiner les prévisions gouvernementales concernant 1974 et 1975 en matière de croissance, d'exportations, l'investissements... Une partie des quarante-cinq membres de la commission *ne cachaient* pas leur *mécontentement* avant cette séance trationnelle d'automne.

A cette grogne, M. Fourcade compte opposer deux arguments. Le *premier* est que la commission *doit se réunir avant que le Parlement* ne commence à étudier le projet de budget pour 1975, c'est-à-dire avant mardi 22 octobre. Le second est que le Conseil économique, qui doit désigner huit de ses membres pour le représenter à la *commission* des comptes, aurait été bien en mal de le faire auparavant

En fait, *le mécontentement* d'une partie des membres de la commission a *des causes plus profondes* : les *comptes présentés pour 1974 et surtout pour 1975 sont-ils réalistes?* N'ont-ils pas été établis autant sur les coups de pouce du ministre de l'économie et des finances que d'après les calculs des services de la prévision ? Il est vraisemblable en tout cas que si les comptes étaient refaits actuellement, à la lumière des seules données de la conjoncture intérieure et mondiale, les prévisions de croissance économique pour 1975 seraient plus proches de 3 % (en termes de produit intérieur brut) que des 4,2 % indiqués dans le compte officiel ; il apparaît en effet que la reprise sera beaucoup plus faible à l'étranger — aux États-Unis notamment — qu'on ne l'espérait. De même, les prévisions de croissance des exportations et des investissements des entreprises devraient probablement être abaissées. Que dire *enfin* des chiffres retenus en matière de hausse des prix de détail : les 8 % de janvier à décembre semblent délibérément optimistes, même si une accalmie est prévisible.

Al. V.

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | | Deutschemarks | | Francs suisses | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 48 heures | 9 1/4 | 10 1/4 | 8 3/4 | 9 3/4 | 4 | 5 |
| 1 mois | 10 3/8 | 10 7/8 | 8 7/8 | 9 3/8 | 7 7/8 | 8 3/8 |
| 3 mois | 10 5/8 | 11 1/8 | 9 1/2 | 10 | 9 1/4 | 9 3/4 |
| 6 mois | 10 5/8 | 11 7/8 | 9 3/8 | 9 7/8 | 9 1/4 | 9 3/4 |

## SYNDICATS

### L'AGGRAVATION DE LA SITUATION DE L'EMPLO[I] INQUIÈTE LES TRAVAILLEURS C.G.T. DU LIVRE

A l'issue d'une assemblée géné-rale réunissant cinq cents mil-tants de la presse et du labeur [à] Paris le 17 octobre, le comi[té] intersyndical du Livre parisi[en] (C.G.T.) dénonce dans un com-muniqué « *une aggravation sa[ns] précédent de la situation de l'em-ploi dans l'industrie graphique, [en] particulier dans la région par[i]sienne ; depuis le mois de septem-bre, plusieurs centaines de licen-ciements auxquels s'ajoutent l[es] menaces qui pèsent sur le grou[pe] Néogravure ; l'inertie du pouvo[ir] et du patronat face à ces probl[è]mes ; le démantèlement du pote[n]tiel graphique en France porta[nt] une grave atteinte à l'économie [du] pays, à la liberté d'expression, à [la] culture et à son indépendance* ».

Face à cette situation le comi[té] appelle tous les travailleurs [du] Livre à se mobiliser pour la jou[r]née nationale d'action du 25 octo-bre.

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLE[S]

### LÉGÈRE PROGRESSION DE LA C.F.T. AUX USINES CHRYSLER-FRANC[E] DE POISSY

Les deux élections qui vien-nent de se dérouler aux usin[es] Chrysler-France de Poissy pou[r] le comité d'établissement et le[s] délégués du personnel se tradu[i]sent par une légère progression d[e] la C.F.T. et des syndicats auto-nomes, au *détriment* de [la] C.F.D.T. et de F.O.; l'audience d[e] la C.G.T. reste stable.

La C.F.T. ne retrouve pourtan[t] pas le score qu'elle avait attein[t] en 1970 (69,5 %) lors du scruti[n] qui fut ensuite annulé pour irré-gularité.

COMITE D'ETABLISSEMENT

COLLEGE OUVRIERS ET EM-PLOYES. — Inscrits, 18 399 ; votants 16 383. Ont obtenu : C.F.T., 62,40 % des voix (au lieu de 60,47 % en 1972) ; C.G.T., 19,01 % (18,65 %) ; Syndicat autonome, 10,48 % (9,13 %) ; F.O., 2,48 % (3,06 %) ; C.F.D.T. 1,59 % (2,80 %).

COLLEGE AGENTS DE MAITRISE ET CADRES. — Inscrits, 3 803 ; votants, 3 197. Ont obtenu : C.F.T. 65,61 % des voix (au lieu de 63,13 % en 1972) ; F.O., 13,81 % (14,05 %) ; Syndicat autonome, 13,26 % (12,61 %).

DELEGUES DU PERSONNEL

COLLEGE OUVRIERS ET EM-PLOYES. — Inscrits, 18 370 ; votants 17 834. Ont obtenu : C.F.T., 64,46 % des voix (au lieu de 63,64 % en 1973) ; C.G.T., 16,35 % (15,62 %), Syndicat autonome, 11,79 % (9,8 %) ; F.O., 1,90 % (2,77 %) ; C.F.D.T., 1,37 % (2,47 %).

COLLEGE AGENTS DE MAITRISE ET CADRES. — Inscrits 3 803 ; votants, 3 280. Ont obtenu : C.F.T. 68,09 % des voix (au lieu de 66,94 % en 1973) ; Syndicat autonome 16,97 % (13,30 %) ; F.O., 10,44 % (12,54 %).

des banquiers qui tournent le dos,
des clients qui gardent les traites,
des charges qui s'accroissent.

NE LAISSEZ PAS SOMBRER VOTRE ENTREPRISE

Spécialisée dans le redressement d'entreprises,
la SAGES fera d'abord un check-up complet
de votre société. Une équipe de spécialistes
mettra en place avec vous
les mesures les plus rigoureuses.

Et si cela est nécessaire,
la SAGES vous apportera également

DES POSSIBILITES NOUVELLES DE FINANCEMENT

une nouvelle dimension du Conseil
la S.A.G.E.S.
Société d'Assistance et de Gestion
116 av. A. Briand 92220 Bagneux 657 13 13 +

Comment choisir sa 7 CV en 1975.

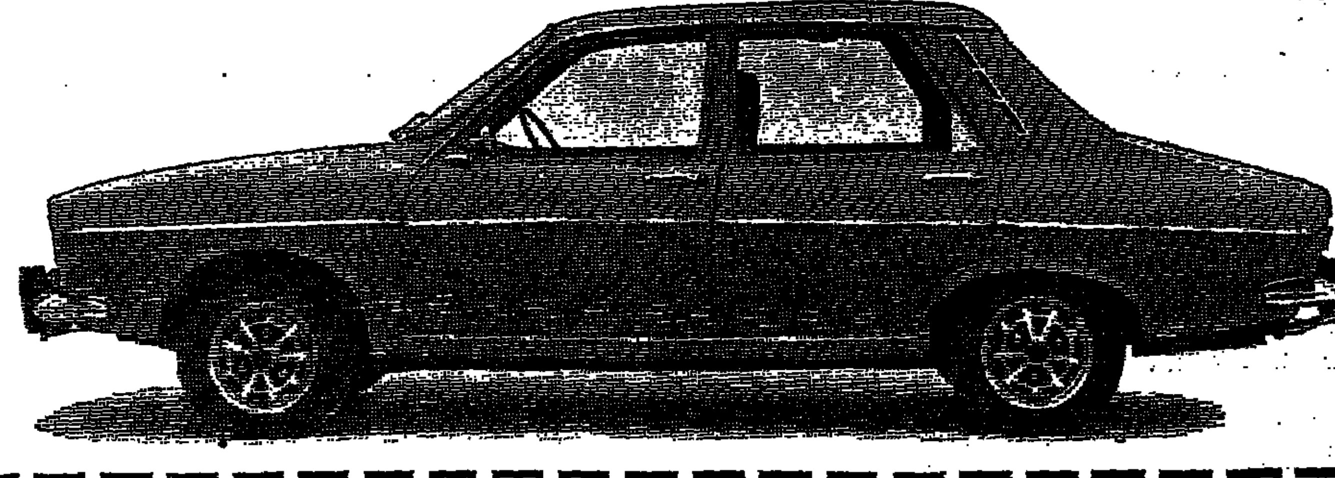
Elle doit être vaste.
7 CV, c'est une voiture familiale. Il faut qu'une famille y soit à l'aise. Avec ses 5 vraies places, 1,33 m de largeur aux coudes et son grand coffre de 420 dm³, la Renault 12 offre un maximum d'habitabilité.

Elle doit être confortable.
En 1975, on demande plus de confort à sa voiture. Bien suspendue, dotée de sièges étudiés par des médecins physiologistes, la Renault 12 vous fait voyager sans fatigue.

Elle doit être économique.
C'est évident. On ne peut se permettre de consommer beaucoup. Avec ses 7 litres à 90 km/h, la Renault 12 ne craint personne dans sa catégorie.

Elle doit être sûre.
On ne devrait pas avoir à le redire. Certains l'oublient pourtant. Traction avant, équipée de freins à disque à l'avant, la Renault 12 offre un maximum de sécurité.

Elle doit être robuste.
On ne peut plus se permettre d'avoir une voiture qui passe sa vie en entretien. Sur la Renault 12, les solutions techniques employées sont sans problème. Et c'est l'une des 7 CV qui tient le mieux la cote de l'occasion.



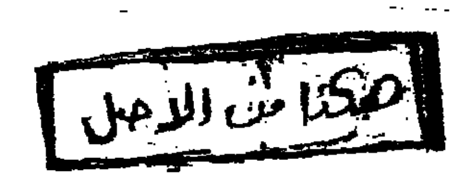
PUBLICIS 11 7404

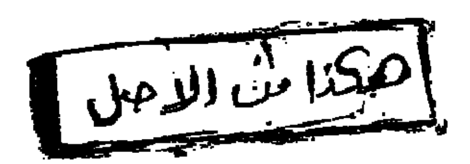
Venez essayer une Renault 12. Chez votre concessionnaire Renault.

Venez chez votre concessionnaire Renault en ce moment. Il estimera la valeur de reprise de votre voiture actuelle. Il établira une proposition complète de financement adapté à votre cas. Et pendant ce temps, vous pourrez essayer une Renault 12 berline ou break à boîte manuelle ou automatique.

Je désire profiter d'un essai ou recevoir sans engagement une documentation gratuite sur la Renault 12.
Nom ______
Adresse ______
Ville ______ Tél. ______
Retourner ce bon à :
RENAULT INFORMATIONS B.P. 142
92109 Boulogne-Billancourt

RENAULT 12
les Renault sont lubrifiées par elf








# LA VIE ÉCONOMIQUE

## COLLOQUES ET CONGRÈS

### LA SESSION ANNUELLE DU CLUB DE ROME

## ɔrriger les trajectoires vers l'an 2000

**Berlin. — Le Club de Rome ɜst pas, heureusement, un ɑple comité de congratula- ɱs. On l'a constaté lors de session qu'il vient de tenir Berlin.**

conclave d'hommes de pensée action, réuni pour la première n 1968 par Aurelio Peccei, mem- *łu directoire du groupe Fiat*, t pu, profitant de circonstances ɜ mot crise devient obsédant, opper des variations sur le ɜ : « Nous l'avions bien dit ». Le ɪx rapport de 1972 sur « Les ɜ à la croissance », qui fit aître en même temps ce club ı grande peur de l'an 2000, it-il pas prémonitoire ?

depuis qu'ils ont lancé cet lssement avec l'estampille des ateurs du Massachusetts Insti- of Technology (MIT), les sages ɜ club n'ont eu de cesse d'affi- ɜur « modèle », de le retoucher, itié satisfaits seulement de leur ière entreprise.

ɪt ce qui pouvait donc contri- *à « réchauffer » le premier* ɪle du Club de Rome, par trop ı, a été étudié à Berlin-Ouest de cette nouvelle rencontre. membres de l'exécutif du club, se recrutent surtout dans les de l'Ouest et du tiers-monde, depuis peu également dans ins pays de l'Est, s'étaient ı quelque deux cents invités, ; de la fondation allemande pour iveloppement international.

Imagine qu'une telle assemblée ɜerait vite transformée en une ı foire pudiquement baptisée n si le thème choisi, « Vers un loppement plus juste de la ɜté mondiale », n'avait été fer- ent soutenu par quelques bons orts. C'est celui de deux profes-

*De notre envoyé spécial*

seurs, MM. Mesarovic (Cleveland) et Pestel (Hanovre), intitulé « L'humanité à la croisée des chemins », qui a tenu la vedette.

Le monde va-t-il poursuivre sa croissance anarchique ou va-t-il enfin se diriger vers une « expansion organique » ? Tel est l'un des points forts de ce nouveau document qui, tenant compte précisément des objections faites au premier rapport du Club de Rome, découpe en analyses régionales (la planète est *divisée en dix zones) les données* alimentant des « scénarios » du futur.

L'un des faits marquants de la session de Berlin a été la large adhésion des pays du tiers-monde aux thèses soutenues dans le rapport Mesarovic-Pestel. Autre nouveauté : le souci du Club de Rome, à qui l'on reprochait une trop forte densité scientifique, d'écouter des « humanistes ». Citons parmi eux MM. Denis de Rougemont ; Naraghi, de l'UNESCO ; un jésuite brésilien, le Père Avila ; un Japonais, qui parla du zen ; un Tunisien ; un représentant de la Haute-Volta, etc.

Le Club de Rome, tout en ajustant son tir, reste fidèle à son propos d'origine : autour de quelques catalyseurs que sont ses membres, faire prendre conscience à l'opinion et aux « décideurs », comme on dit aujourd'hui, que les défis qui leur sont lancés ont de plus en plus une dimension mondiale, du fait des interactions entre de grandes variables que sont par exemple la croissance industrielle, la production alimentaire, le mouvement démographique, etc. Il ne leur déplaît pas que ce qui sort des ordinateurs fasse peur si cela peut conduire au « *bon choix* ».

*Ainsi, les participants au colloque* de Berlin font-ils grand cas de cette affirmation : cinq cents millions d'enfants pourraient mourir de faim en Asie d'ici à l'an 2025 si des décisions en matière de population *et de politique agricole ne sont pas* prises dans les toutes prochaines années.

Si les prospectivistes se trompent lorsqu'ils annoncent des catastrophes, c'est qu'ils auront réussi. Leur succès viendra d'avoir aidé à corriger les trajectoires. Ce qui vaut tout de même mieux en l'occurrence que d'avoir raison.

PIERRE DROUIN.

## TIERS-MONDE

### LE FONDS D'URGENCE DES NATIONS UNIES A DÉJA RECUEILLI 2,3 MILLIARDS DE DOLLARS.

**New-York (A.F.P.). — A la suite de la réunion ministérielle, à l'ONU, le 27 septembre, des quarante et un pays contribuant au *fonds d'urgence* des Nations unies créé pour venir en aide aux pays les plus gravement atteints par la crise économique, M. Prebish (Argentine), directeur de ce fonds, a indiqué que les engagements de contribution et les contri*butions effectives enregistrés jusqu'à* présent totalisaient 2.378 milliards de dollars dont 373 millions représentant les engagements de pays industrialisés (pays socialistes non compris), 1 825 millions de dollars représentant les engagements des pays exportateurs de pétrole (y compris 1 557 millions de dollars promis par l'Iran), 80 millions provenant du fonds arabe pour le développement économique et social et 100 millions représentant l'assistance envisagée par le groupe de la Banque mondiale.**

**Ce total de 2 milliards 378 millions de dollars ne comprend pas la contribution conditionnelle des pays de la Communauté économique européenne s'élevant à 500 millions de dollars avec un premier versement éventuel de 150 millions.**

**De son côté, le représentant per*manent des Etats-Unis à l'ONU* a annoncé que le gouvernement américain avait demandé au Congrès de voter un crédit de 1 milliard de dollars distribué au fonds d'urgence pour les douze prochains mois.**

## A L'ÉTRANGER

### Pour éviter l'entrée des communistes dans le gouvernement

## L'Arabie Saoudite investirait en Italie des sommes très importantes

*De notre correspondant*

Rome. — La crise gouvernementale obligera sans doute le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, à retarder les voyages qu'il comp*tait faire, du 6 au 12 novembre* prochain, en Iran et en Arabie Saoudite.

D'importants accords ont déjà été signés avec le premier de ces pays, qui a notamment commandé à l'I.R.I. un centre sidérurgique de quelque 2 000 milliards de lires. Mais on ne confirme ni ne dément à Rome les informations, données par plusieurs journaux, *lelon lesquelles l'Arabie Saoudite* envisagerait d'investir en Italie d'énormes capitaux au cours des prochains mois. Des discussions ont bien été ouvertes entre les deux pays, précise-t-on, mais on n'a pas eu connaissance des projets éventuels du roi Fayçal.

Ce dernier, selon *la Stampa*, aurait l'intention d'investir 2,5 milliards de dollars en Italie au cours de l'année 1975 dans des grands travaux routiers, portuaires ou agricoles. Ce ne serait qu'un premier pas. L'Arabie Saoudite, qui a accumulé d'importantes réserves de dollars, aurait décidé d'en confier une partie à l'Italie, en raison de l'amitié que ce pays porte aux Arabes, mais surtout pour des raisons de stratégie politique le roi Fayçal craindrait, en effet, que la crise économique italienne ne conduise à une participation des communistes au pouvoir et à un renversement de l'équilibre politique en Méditerranée.

L'Italie regarde évidemment avec intérêt en direction de l5Arabie Saoudite et de l'Iran, qui sont ses principaux fournisseurs de pétrole. Sa propre production restera négligeable, malgré la découverte du nouveau gisement de Casirate, près de Milan (*le Monde* du 12 octobre), dont les 3,5 millions de tonnes par an couvriront à peine le trente-cinquième de ses besoins. — R. S.

### Pour le troisième trimestre consécutif

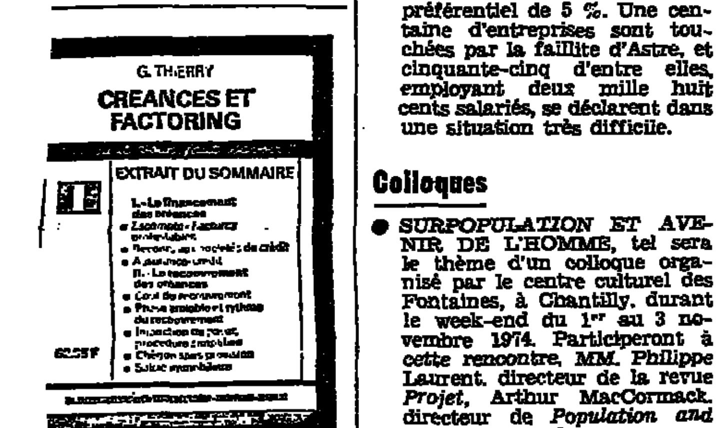
### LE PRODUIT NATIONAL AMÉRICAIN DIMINUE

Washington (*Agefi*). — Le produit national brut (P.N.B.) américain a diminué pour une nouvelle période consécutive de trois mois, ce qui ne s'était pas vu depuis la récession de 1960-1961. Calculé en dollars constants, le P.N.B. a baissé — en taux annuel — de 2,9 % au cours du troisième trimestre de 1974, après avoir *fléchi* de 1,6 % au deuxième trimestre et de 7 % au premier trimestre.

En valeur nominale, le P.N.B. a atteint le montant annuel de 1 411,6 milliards de dollars (1 dollar = 4,7 F), en augmentation de 27,8 *milliards par rapport* au deuxième trimestre. Mais l'inflation s'est élevée à 11,5 % par an durant le troisième trimestre contre 3,4 % pendant le deuxième et 12,3 % pendant le premier.

Cependant, alors que le chômage *représentait, fin septembre,* 5,8 % de la population active, le déficit de la balance des paiements courants américains pourrait se solder par un déficit de 8 à 10 milliards de dollars en 1975.

● **AUX ETATS-UNIS**, la production industrielle n'a progressé que de 0,3 % en septembre, après deux mois consécutifs de baisse. En un an, par rapport à septembre 1973, cette production a diminué de 1 %. — *(A.F.P.)*



## Faits et chiffres

### Affaires

● **LES SOUS-TRAITANTS DE LA SOCIETE « ASTRE » DEMANDENT UNE AIDE DE L'ETAT.** — Réunis mercredi 17 octobre à Paris, les représentants du comité de défense des sous-traitants de la société Astre, qui a récemment déposé son bilan, ont demandé l'aide de l'Etat, aide qui devrait prendre la forme d'un prêt de 14 à 16 millions de francs à un taux préférentiel de 5 %. Une centaine d'entreprises sont touchées par la faillite d'Astre, et cinquante-cinq d'entre elles, employant deux mille huit cents salariés, se déclarent dans une situation très difficile.

### Colloques

● **SURPOPULATION ET AVENIR DE L'HOMME**, tel sera le thème d'un colloque organisé par le centre culturel des Fontaines, à Chantilly, durant le week-end du 1er au 3 novembre 1974. Participeront à *cette rencontre, MM. Philippe* Laurent, directeur de la revue *Projet*, Arthur MacCormack, directeur de *Population and Development Office* (Rome), Robert de Montvalon, secrétaire général de la Fédération pour le respect de l'homme et de l'humanité, François Russo, conseiller au centre catholique *pour l'Unesco.*

★ Informations et inscriptions : secrétariat des Fontaines, B. P. 205-60500 Chantilly, tél. 457-24-60.

### Conseil économique

● **LA C.G.T. ET LA C.F.D.T.** obtiennent deux postes dans le bureau du Conseil économique et social. Après l'élection de M. Gabriel Ventejol à la présidence du Conseil économique *et social, les élections qui ont* eu lieu le 17 octobre ont complété le bureau de la façon suivante :

*Vice-présidents* : MM. Jean Deleau (agriculture), René Bernasconi (chefs d'entre*prises), Xavier de La Four*nière (activités diverses), Jacques Tessier (C.F.T.C.) ; *questeurs* : MM. Paul Noddings (associations familiales), André Malterre (cadres) ; *secrétaires* : MM. André Furst (C.G.T.), Raymond Martin (C.F.D.T.), Antoine Antoni (activités diverses), Marcel Lecœur (artisanat) ; *membres* : MM. Paul Moch (entreprises nationales), Jean Mazet (zone franc), Michel Duval (personnalités qualifiées).

La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient finalement demandé deux postes de secrétaires, ce qui constituait une sorte de compensation à l' « élimination » d'une vice-présidence dont elles se considéraient comme victimes.


interRent. Louez chez nous, même pour le confort "longue distance".



iR InterRent

interRent. C'est votre intérêt.
Un grand loueur européen.
Location de voitures et d'utilitaires. 6 centres en France. Tél. : (01) 203 28 33

**En protection, investissez sans vous tromper.**

Quand vous achetez un bon matériel à un bon prix, vous faites un bon achat.

YAC protection.
C'est avant l'accident qu'il faut penser à se protéger. Le feu, l'eau, la malveillance, sont les ennemis n° 1 des entreprises.
Pour protéger les dossiers, les microfilms, les supports de données (cartes perforées, bandes et disques magnétiques).
YAC propose des meubles de sécurité qui sont à la fois des systèmes de classement et de véritables moyens de défense.

Mais pas forcément un bon ɪnvestissement. Le matériel risque de ɜe révéler insuffisamment adapté ɜu problème du moment, ou ɜe ne plus répondre, à ɔrève échéance, aux exigences ɜroissantes de votre ɜntreprise.
/oilà pourquoi, chez ɪac Chauvin, nous ɔosons des questions. ɔes questions précises.

Pour déterminer avec vous, de façon pratique, les besoins spécifiques de vos services.
Et le matériel le mieux adapté, en fonction de votre équipement actuel et de vos prévisions d'expansion. Un matériel de qualité, qui garantit la sécurité d'exploitation, et dont nous pouvons assurer la maintenance partout en France.
Qu'il s'agisse d'informatique, de traitement des formulaires continus, de calcul, de reprographie, de classement, d'implantation de bureaux. Chez Yac Chauvin, nous préférons vous parler en termes d'investissements et de rentabilité.
Ce qui ne vous empêche pas de réaliser, aussi, une bonne affaire.

YAC CHAUVIN
DEPARTEMENT CLASSEMENT
4 bis et 6 rue aux Ours. 75003 Paris.
Tél. (1) 277.15.15.

**Yac Chauvin**
Nous prenons les choses par la pratique.

**Un bon placement doit augmenter plus vite que le coût de la vie**

| 1964 | | 1974 | |
|---|---|---|---|
| Le litre d'essence super | 1,04 F. | Le même litre | 1.80 F. (+ 73 %) |
| Un placement à La Plagne | 10.000 F. | Valeur du même placement | 26.100 F. (+ 161 %) |

Ceci doit vous faire réfléchir si vous possédez au moins 10.000 F que vous voulez placer sans courir de risques.

Les réalisateurs de La Plagne (Le Crédit Agricole, Le Crédit Lyonnais, Le Crédit Populaire de France, Le C.a.b.t.p.....) ont mis au point une formule qui assure à votre placement, quelle que soit son importance, à la fois :

- Sécurité de la pierre,
- Plus-values importantes,
- Revenu annuel garanti par contrat devant notaire.

Cette formule, c'est **Plagne-Valeur.**

Renseignez-vous immédiatement
en retournant ce bon à Plagne-Valeur, 66, Champs-Élysées, 75008 Paris
Nom ____________ Prénom ____________
Adresse complète ____________ M2V
____________ Tél. : ____________

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## CONJONCTURE

### M. SÉGUY : les personnes âgées n'ont pas à subir les conséquences de l'inflation.

Un grand nombre de militants de la région parisienne et des départements de province — quarante mille personnes, *selon la C.G.T.* — *ont participé*, jeudi 17 octobre, au deuxième rassemblement national de l'Union confédérale des retraités (C.G.T.), organisé, à Paris, pour réclamer l'augmentation des pensions et des retraites : « *Minimum égal à 80 % du SMIC ; 75 % du salaire ; départ à soixante ans pour les hommes, à cinquante-cinq ans pour les femmes.* » Les manifestants ont défilé, de 11 heures à 12 heures, de la place de la République à la gare de l'Est.

Auparavant, un meeting a eu lieu à la Bourse du travail, sous la présidence de M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. *Ce dernier, s'élevant contre la hausse* des prix « *toujours plus durement ressentie par les salariés* », a critiqué la faiblesse des majorations de retraites de cette année.

« *Les personnes âgées*, a déclaré d'autre part M. Séguy, *n'ont pas à subir les conséquences de l'inflation et d'une politique qu'elles n'ont pas choisie.* »

Dans un communiqué publié jeudi soir, le bureau confédéral de la C.G.T. exprime l'espoir de voir mettre en échec le gouvernement sur le projet de loi sur la compensation démographique entre les régimes de sécurité sociale.

### Les P. M. E. manifestent leur mécontentement

*(Suite de la première page.)*

En septembre 1974, il y a eu, au tribunal de commerce de Paris, 156 liquidations et 29 règlements judiciaires, contre 15 liquidations en septembre 1973. D'autre part, les comités départementaux d'aide aux entreprises, mis en place par M. Fourcade, ont reçu, du 3 au 15 octobre, 405 dossiers. Le rythme de dépôt des dossiers s'est ralenti, signale le ministère de l'économie et des finances, puisque, au cours de la quinzaine précédente, les comités avaient reçu 712 dossiers.

Mais l'action de ces « infirmeries de campagne » provoque un rire amer chez les industriels. Certes, elles ont différé des échéances fiscales et accéléré le règlement de dettes de l'Etat, qui reste un mauvais payeur invétéré. Mais elles n'ont pas ouvert en grand le robinet du crédit bancaire, et c'est sans doute la seule intervention qui aurait satisfait les chefs d'entreprise.

Les fournisseurs exigent qu'on les paie plus vite ; les clients se font tirer l'oreille pour régler leurs factures ; le banquier refuse toute compréhension. Du coup, les trésoreries s'assèchent dangereusement, et nombre de P.M.E. n'abandonnent pas en quelques mois des habitudes laxistes prises dans les années d'euphorie.

« *Nous ne voulons pas porter le chapeau*, dit M. Léon Gingembre, président de la C.G.P.M.E., *et être tenus pour responsables de la crise sociale qui se dessine. Les industriels ne veulent pas licencier leur personnel et créer de la misère.* »

JOSÉE DOYÈRE.

● LE CONSEIL DU CRÉDIT A L'ARTISANAT, prévu par la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, a été installé le jeudi 17 octobre par M. Vincent Ansquer. Composé de *dix-huit membres* (Etat, artisans, établissements de crédit), le Conseil se réunira deux fois par an. Il est présidé par M. Yves Malécot, président du Crédit populaire de France.

*Organisme à caractère consultatif*, le Conseil du crédit à l'artisanat a pour rôle de « *recenser les difficultés, proposer des solutions propres à les surmonter, indiquer les priorités, compte tenu des besoins à satisfaire et des moyens existants* », a déclaré le ministre du commerce et de l'artisanat.

### HAUSSE DES PRODUITS LAITIERS BAISSE DU CAFÉ, DU PAPIER DE LA MENUISERIE

Les prix des yaourts et des fromages fondus vont augmenter au détail : de 4 % pour les premiers, de 4,5 % environ pour les seconds. Cette hausse, que doit publier le « Bulletin *officiel des services des* prix » de ce samedi 19 octobre, est la conséquence de l'augmentation de 5 % du prix européen lu lait à la production décidée en octobre (après une hausse de même importance en mars). *Les professionnels* demandaient, quant à eux, aux pouvoirs publics de les autoriser à augmenter de 12 % le prix des yaourts, faisant notamment valoir la hausse des coûts des emballages.

En revanche, le prix du café va baisser *de 3 % au détail*. Cette bonne nouvelle est le résultat de la détente des cours mondiaux de cette denrée. De même, des baisses importantes seront annoncées dans quelques jours sur les emballages en papier et en carton, ainsi que sur différentes catégories de papier de toilette et sanitaire. De nombreux articles de menuiserie vont également baisser. Ces diminutions de prix que le gouvernement impose aux professionnels sont rendues possibles par la détente enregistrée depuis trois mois sur les cours des bois (feuillus). Le comité des prix, qui se réunira mardi prochain 22 octobre, sera informé de ces différentes *évolutions de prix*, dont certaines, imposées aux professionnels, devront être fixées par décrets.

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES CRÉDITS A L'EXPORTATION EST PORTÉ A 7,5 %

Le taux d'intérêt des crédits à l'exportation est relevé d'un point environ, à 7,5 %. *Ce taux sera applicable* aussi bien aux crédits acheteurs qu'aux crédits fournisseurs, immédiatement pour les opérations nouvelles, et à partir du 15 janvier pour les opérations déjà engagées. « *Ce relèvement n'entraînera pas de dégradation relative de la compétitivité des exportations françaises* », a déclaré, le 17 octobre, M. Carrera de Morel, directeur des relations économiques extérieures au ministère de l'économie et des finances.

La décision, qui a pour but de diminuer les charges du Trésor, avait été prise, selon M. Carrera de Morel, lors de la dernière assemblée générale du Fonds monétaire international à Washington, en concertation avec la Grande-Bretagne, le Japon et l'Italie. Dans ces trois pays, comme en France — et contrairement à ce qui se passe en Allemagne fédérale ou aux Etats-Unis, — les taux d'intérêt à l'exportation sont complètement « *déconnectés* » et marché, ce qui imposait des charges de plus en plus lourdes à leurs inférieurs de 5 % aux taux du Trésors respectifs.

### En septembre

### DIX FOIS PLUS DE DISPARITIONS D'ENTREPRISES PARISIENNES QU'UN AN PLUS TOT

*M. Héninot, président de la Fédération parisienne des petites et moyennes entreprises*, a fait part le jeudi 17 octobre à la presse de l'inquiétude grandissante des chefs d'entreprise : *il y a eu, en septembre 1974, au Tribunal de commerce de Paris*, cent cinquante-six liquidations et vingt-neuf règlements judiciaires, contre quinze liquidations en septembre 1973. Pour les neuf premiers mois de l'année, on arrive au total à *mille neuf* cent dix liquidations contre mille cinq cent trente-deux pour la même période de 1973.

M. Héninot, a également fait part de la déception apportée par les commissions départementales créées par le ministre de l'économie et des finances.


(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL - ANNÉE 1975

*La S N I C lance un appel d'offres international pour la fourniture de matières premières produits intermédiaires pour les secteurs :*

Peintures
Détergents
Cosmétiques
Verre - Céramique - Miroiterie
Explosifs
*et matières diverses.*

— Les dossiers peuvent être retirés et consultés à la S N I C., Direction des *Approvisionnements. B P 27 Cinq Maisons*, El-Harrach (ALGER)
— Les offres doivent être faites sous double enveloppe cachetée, « A ne pas ouvrir », à la même adresse
— Le délai de dépôt des offres est fixé au 15 novembre 1974



(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES TEXTILES

SONITEX

AVIS DE PRÉSÉLECTION

La Société Nationale des Industries Textiles *lance un avis de présélection pour la réalisation du gros œuvre du* Complexe Textile de Soierie de TLEMCEN *situé à* 170 km d'ORAN La surface totale de ce complexe est de 37 ha dont 10 sont couverts.

Sont prévues fondations sur pieux et dalles nervurées préfabriquées, le volume total de béton prévu est 40.000 m3 Cette réalisation concerne les lots suivants :

**LOT UNIQUE :**

— TERRASSEMENT - FONDATIONS - INFRASTRUCTURES SUPERSTRUCTURE BÉTON.

**LOTS SÉPARÉS :**

— CHARPENTE MÉTALLIQUE ;
— COUVERTURE ET BARDAGE ;
— ÉTANCHÉITÉ ;
— SECOND ŒUVRE.

***Les Sociétés ou Entreprises intéressées par le programme de réalisation précité peuvent recevoir gratuitement et sur leur demande, qui doit parvenir à SOMERI avant le 10 novembre 1974, la description sommaire de préconsultation auprès de :***

SOMERI — PROJET TLEMCEN

*Rue Saïd Zemmouchi* - MERS-EL-KEBIR - ORAN (ALGÉRIE)
Téléph. : 46 ou 54 - Télex : n° 22093

Une conférence d'information groupant tous les futurs soumissionnaires doit se tenir au siège de SONITEX à ALGER vers le début décembre 1974.

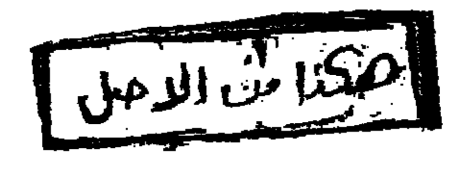


MEME SI VOUS MESUREZ 2 METRES,
NOUS VOUS HABILLONS EN PRET-A-PORTER.




Nous voyons grand pour ceux qui dominent les autres.

Des costumes 2 ou 3 pièces du 42 au 60 :
en tweed pour les rendez-vous d'affaires
en velours côtelé pour le week-end
en palatine ou alpaga pour les heures habillées
et des trench coats : beige marron noir:




79 AVENUE DES TERNES
PARIS 17 TEL. 380 35-13
PARKING GRATUIT


## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS


Tempête sur la monnaie amarrez-vous à la pierre

L'argent va vite ces temps-ci. Ne le gardez pas : il fond entre les doigts.

Alors que faire? Le placer sur un compte d'épargne? L'investir en bourse? Oui et non... Il y aurait évidemment la pierre. Seulement voilà : vos disponibilités sont insuffisantes pour vous permettre l'acquisition au comptant d'un appartement ou d'un studio.

*Seriez-vous donc définitivement* condamné à faire des *placements sans éclat ? Non, tout de même pas.* En effet, avec *1125 F seulement*, vous pouvez devenir *un des 5738 associés du*

**Capital Foncier 1 (CF 1)**

*Mais avant d'aller plus loin, prenez donc des renseignements sur notre Société.* Pour vous faciliter la tâche, nous avons préparé à votre intention un dossier complet que vous pouvez recevoir gratuitement et sans engagement de votre part en nous retournant la fiche ci-après. Si vous avez des questions complémentaires à poser, écrivez à J.P. BRETZ, Directeur Commercial, qui se fera un plaisir de vous répondre.

**Quelques éléments sur le Capital Foncier 1 (CF 1)**

Capital : 101 640 000 F - Patrimoine composé de bureaux et de locaux d'habitation - Prix de souscription : 1125 F - Frais de dossier : 50 F par part et 4,8% de droit d'enregistrement - Revenu distribué en 1973 : 81,12 F par part - *Note d'information visée par la COB le 3 Septembre 1974 sous le numéro SCI 74-05.*

R.G.C.

Veuillez m'adresser, *sans frais ni engagement*, votre dossier d'information sur le *Capital Foncier 1 (CF 1)*

M. ______
Adresse ______
______ Téléphone : ______

dpr 1/74 F

**Capital Foncier 1 (CF1)**
80, bd Haussmann 75009 Paris
Tél : 293.47.08 - 293.49.02



RÉPUBLIQUE ARGENTINE

**Registre des investissements étrangers**

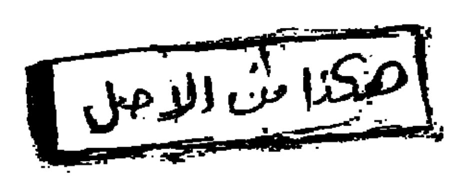
Les titulaires d'actions des entreprises établies en Argentine dont la valeur nominale totale ne dépasse pas 1 000 000 de pesos argentins, et à condition que cette valeur totale ne soit pas supérieure à 5 % du capital de l'entreprise, devront déclarer leur possession par-devant le Registre des investissements étrangers pour répondre aux dispositions de la loi en vigueur.

Pour effectuer cette déclaration, ils devront l'adresser personnellement par correspondance, en espagnol, ou par l'intermédiaire de sociétés financières où sont déposées leurs actions.

Il faudra mentionner le nom et l'adresse de la société émettrice des actions, quantité, type et numéro des votes.

La date d'échéance de cette présentation sera le 31 octobre 1974.

Ministerio de Economia
Registro de Inversiones Extranjeras
Hipolito Yrigoyen 250 - 8° piso
BUENOS AIRES - ARGENTINA



AVIS FINANCIERS DES S[illegible]



# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
### 17 OCTOBRE

### La baisse s'accélère

[...]jà sensible mercredi, la baisse [...]ours s'est sensiblement accé[...] ce jeudi à la Bourse de [...], où une quarantaine de [...]rs ont subi des pertes s'éche[...]ant de 2 % à 5 %.

[...] matériel électrique, qui [...]t particulièrement distingué [...]erniers temps, a été de nou[...] la cible des vendeurs (C.S.F., [...], Thomson-Brandt, Mouli[...] L.M.T., Alsthom, Cit-Alca[...]. Les banques, les travaux [...]cs, les magasins, les pétroles [...]s métallurgiques ont été [...] passablement malmenés. [...] les ciments, certains grou[...]financiers et les produits chi[...]es ont relativement bien [...]é.

[...]f, la Bourse a reperdu, et [...]s un peu au-delà, tous les [...] qu'elle avait acquis au [...] des deux premières séan[...].

[...]is faut-il s'en étonner ? A [...]t dépressif causé par le nou[...] recul de Wall Street, s'est [...]ée, semble-t-il, la décision [...]utorités helvétiques de lever [...]rdiction faite, depuis deux [...]aux banques suisses de ré[...]érer les dépôts étrangers. De [...] de certains professionnels, [...] mesure est de nature à dé[...]er certains fonds qui au[...]t pu s'investir sur notre [...].

[...]is, c'est surtout l'approche [...]pérations de liquidation — [...]-ci débuteront mardi pro[...] par la réponse des primes [...]i a déterminé de nombreux [...]teurs à ajuster leurs posi[...]. Par les temps qui courent, [...]e saurait être trop prudent. [...]ernelle valeur de refuge en [...]de d'incertitude, la rente [...] % 1973 a monté et cassé [...]ment la barre de 500 F.

[...] le marché de l'or, les cours [...] un peu fléchi. Le lingot a [...] 190 F à 24.125 F (après [...]5 F), le kilo en barre 160 F [...]100 F et le napoléon 0,20 F [...],10 F. Le volume des transac[...] a augmenté : 17,75 millions [...]ancs contre 14,91 millions. [...]pli général des valeurs étran[...]

## LONDRES

Le marché esquisse une tentative de reprise, vendredi, à l'ouverture. Progrès des industrielles, des pétroles et des Fonds d'Etat. Effritement des mines d'or.

OR (ouverture) dollars) : 155 .. contre 155

| VALEURS | CLOTURE 17/10 | COURS 18/10 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % ... | 23 1/2 | 23 1/2 |
| Beechams | 133 ... | 134 1 2 |
| British Petroleum | 270 ... | 275 1/2 |
| Shell | 149 ... | 152 |
| Vickers | 91 ... | 90 3/4 |
| Imperial Chemical | 166 . | 167 ... |
| Courtaulds | 72 ... | 72 3/4 |
| De Beers | 168 ... | 167 ... |
| * Western Holdings | 27 1/4 | 27 1/4 |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 90 ... | 88 .. |
| * West Driefontein | 37 ... | 37 ... |

(*) En livres

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 17/10 | 18/10 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 298 25 | 299 15 |

### MARCHE MONETAIRE

| | Taux Banque de France | Taux du marché |
|---|---|---|
| Effets publics | | |
| Effets privés | | 13 3/8 % |
| Moyen terme | | 11 7/8 % |

### NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Chiffre d'affaires consolidé au 30 juin : 10,36 milliards de francs (+ 30 % à structure comparable). Résultat d'exploitation : 709 millions de francs (+ 39 %) ; résultat net : 472 millions (+ 39 %) hors plus-value de cession de 64 millions, soit par action 14,55 F contre 11,99 F au premier semestre de 1973 et 23,63 F pour l'exercice 1973 tout entier. La progression des résultats ne se maintiendra pas au second semestre en raison du ralentissement de l'activité économique.

ROUSSEL-UCLAF. — Chiffre d'affaires consolidé au 30 juin : 1 398 millions de francs (+ 26 %). Bénéfice net hors plus-values du groupe : 57,5 millions de francs contre 30,8 millions. Marge (net consolidé) : 107,5 millions de francs contre 66,9 millions.

ENTREPRISE MINIERE ET CHIMIQUE (E.M.C.). — Azote et Produits chimiques, société du groupe E.M.C., et la filiale européenne de la firme américaine Catalysts and Chemicals viennent de conclure un accord prévoyant la constitution d'une entreprise commune, qui commercialisera des catalyseurs d'hydrodésulfurisation et de vaporéformage d'hydrocarbures et de synthèse de l'ammoniac.

## NEW YORK

### Légère reprise

Après deux séances d'assez forte baisse, Wall Street a repris sa progression jeudi. Le mouvement de hausse a toutefois été sensiblement freiné en cours de séance par l'annonce de la nouvelle contraction du produit national brut durant le troisième trimestre, qui confirme, s'il en était besoin, le ralentissement de l'expansion. Mais, plus sensible, semble-t-il, à la baisse des taux d'intérêt et à la contraction de la masse monétaire intervenue au cours de la semaine du 2 au 9 octobre, le marché est reparti de l'avant et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 9,15 points à 651,44.

Avance des produits chimiques et pharmaceutiques, des pétroles, des chemins de fer et de la sidérurgie. Ailleurs, la tendance a été irrégulière.

L'activité est restée assez faible : 14,47 millions de titres ont changé de mains contre 14,79 millions la veille.

Sur 1 755 valeurs traitées, 765 ont monté, 590 ont baissé et 400 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 146,82 (+ 1,82) ; services publics, 69,63 (+ 0,55).

| VALEURS | COURS 16/10 | COURS 17/10 |
|---|---|---|
| Alcoa | 35 .. | 36 3/4 |
| A.T.T. | 44 7/8 | 45 1/4 |
| Boeing | 15 7/8 | 16 ... |
| Chase Manhattan Bank | 28 1/2 | 28 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 107 ... | 108 1/4 |
| Eastman Kodak | 64 1/2 | 63 1/8 |
| Exxon | 64 7/8 | 65 7/8 |
| Ford | 35 3/4 | 35 1/2 |
| General Electric | 35 3/4 | 35 7/8 |
| General Foods | 19 1/4 | 19 5/8 |
| General Motors | 36 1/8 | 36 1/4 |
| Goodyear | 13 5/8 | 14 1/4 |
| I.B.M. | 177 1/8 | 180 ... |
| I.T.T. | 15 3/4 | 15 3/4 |
| Kennecott | 31 7/8 | 31 3/8 |
| Mobil Oil | 35 1/4 | 36 1/8 |
| Pfizer | 26 3/4 | 27 ... |
| Schlumberger | 91 5/8 | 95 5/8 |
| Texaco | 22 5/8 | 22 3/4 |
| U.A.L. Inc. | 17 1/2 | 17 7/8 |
| Union Carbide | 38 5/8 | 41 1/4 |
| U.S. Steel | 40 ... | 41 1/2 |
| Westinghouse | 9 3/8 | 9 3/8 |
| Woolworth | 10 7/8 | 11 ... |

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 28 déc. 1973.)

| | 16 oct. | 17 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 69,2 | 68 |
| Valeurs étrangères | 75,5 | 73,3 |

*Cie DES AGENTS DE CHANGE*
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 58,9 | 57,8 |

## BOURSE DE PARIS — 17 OCTOBRE — COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | 40 | 8 140 | France (Vie) | 428 | 427 .. | Séquanaise Banq. | 193 | 190 .. | Acier Investiss. | 85 .. | 84 50 |
| [illegible] | d 58 60 | 8 548 | Préservatrice S.A. | 380 .. | 290 .. | SLIMINCO | 130 | 125 .. | Gestion Sélect. | 164 | 164 . |
| [illegible] 1920-1980 | 128 90 | 8 548 | Prévoyance | 1038 | 1040 .. | Sté Cent. Banque | 74 30 | 74 10 | Invest. et Gest. | 94 | 94 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | P électrice A.I.R. | 218 | 218 .. | SOFICOMI | 112 | 111 . | Parisienne Plac. | [illegible] | 129 30 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

[illegible]

[...] tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [...]plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [...]s les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

HORS COTE

[illegible]

OBLIG. ECHANG.

[illegible]

SICAV

| 18/10 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

* Cours précédent

## MARCHÉ A TERME

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 345 | C.F. Fr.-Can. | 360 .. | 353 | 353 .. | 355 |
| 13 | De Beers (S) | 13 10 | 12 75 | 12 70 | 12 90 |
| 190 | Dome Mines. | 236 . | 230 50 | 223 | 230 50 |
| 575 | Du Pont Nem | 505 . | 518 .. | 510 | 515 .. |
| 360 | East Kodak. | 338 . | 306 . | 325 .. | 345 . |
| 85 | East Rand. | 83 60 | 81 .. | 81 65 | 82 55 |
| 200 | Ericsson | 215 60 | 211 .. | 212 . | 212 |
| 320 | Exxon Corp. | 308 . | 302 | 300 90 | 304 90 |
| 189 | Ford Motor | 169 50 | 168 80 | 166 80 | 170 |
| 149 | Free State. | 153 50 | 148 . | 146 80 | 148 50 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 27 | Sony | 27 . | 26 80 | 26 .. | 26 20 |
| 11 | Tanganyika. | 12 15 | 11 80 | 11 80 | 11 90 |
| 137 | Unilever | 135 90 | 131 50 | 132 .. | 131 50 |
| 26 | Union Corp. | 22 .. | c 22 10 | 22 95 | 21 60 |
| 144 | U. Min. 1/10 | 150 . | 147 . | 147 . | 147 . |
| 250 | West Driet. | 271 . | 264 . | 263 80 | 264 . |
| 106 | West Deep. | 127 50 | 128 . | 127 .. | 130 . |
| 225 | West Hold. | 224 .. | 218 50 | 218 20 | 218 50 |
| 4 10 | Zambia Cop. | 4 55 | 4 55 | 4 50 | 4 50 |

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 17/10 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 745 | 4 740 | 4 72 |
| Canada ($ can. 1) | 4 836 | 4 830 | 4 77 |
| Allemagne (100 DM) | 183 850 | 184 600 | 183 |
| Belgique (100 fr.) | 12 317 | 12 342 | 12 15 |
| Danemark (100 krd.) | 78 920 | 79 150 | 78 |
| Espagne (100 pes.) | 8 280 | 8 285 | 8 10 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 082 | 11 065 | 10 98 |
| Italie (100 lires) | 0 708 | 0 709 | 0 67 |
| Norvège (100 krn.) | 85 950 | 86 270 | 85 25 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 178 475 | 179 200 | 178 |
| Portugal (100 esc.) | 18 710 | 18 730 | 17 50 |
| Suède (100 krs.) | 108 420 | 108 970 | 107 75 |
| Suisse (100 fr.) | 163 225 | 164 200 | 162 75 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES et DEVISES | COURS préc. | COURS 17/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 24260 | 24115 |
| Or fin (kilo en lingot) | 24315 .. | 24125 |
| Pièce française (20 fr.) | 265 30 | 265 10 |
| Pièce française (10 fr.) | 282 | 281 20 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 253 50 | 252 60 |
| Union latine (20 fr.) | 251 80 | 250 50 |
| Souverain | 259 50 | 259 90 |
| Pièce de 20 dollars | 1326 | 1328 20 |
| Pièce de 10 dollars | 731 20 | 730 |
| Pièce de 5 dollars | 458 .. | 449 .. |
| Pièce de 50 pesos | 1004 50 | 996 . |
| Pièce de 10 florins | 234 .. | 230 30 |

Registre

[...]vestissements [...]

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


2. EUROPE
— La réunion communiste de Varsovie : le délégué yougoslave met en garde contre toute tentative d'« imposer les expériences d'un parti ».

3. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : M. Ford a tenté de justifier le pardon qu'il a accordé à son prédécesseur.

4. PROCHE-ORIENT
— POINT DE VUE : « Bouc émissaire ? », par Henri Atlan.

5. OCÉANIE
— « Samoa, îles blessées » (II), par Jacques Decornoy.

6. ASIE
— CHINE : les dirigeants insistent sur la nécessité de l'unité allemande et de l'union de l'Europe.

7 à 10. POLITIQUE
— Le Centre Démocratie et Progrès n'entend pas disparaître.

11-12. JUSTICE
— TRIBUNAL DE GRENOBLE : M. Alain Bourgeois a comparu pour banqueroute frauduleuse.

LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS
PAGES 15 à 20
— Un bilan du Commissariat au tourisme : Quatre ans pour mettre sur rails l'industrie des vacances.
— Fourvière vaut le détour.
— Le ventre de Roissy.
— ANIMAUX : Une ménagerie pour demain.
— PLAISIRS DE LA TABLE : Agapes à Wimereux.
— HIPPISME : « Mariacci », « Val de l'Orne », « Dahlia » et les autres.
— CHRONIQUE SPORTIVE : La rencontre Foreman-Clay ; L'attelage réduit à hue et holà ?
Mode, maison, jeunes, bridge, échecs, philatélie.

20. SOCIÉTÉ
— Patron chrétien contre prêtre-ouvrier à Lorient : la croisade de M. Le Béon.

21. RELIGION
— Les travaux du synode à Rome.

21. ÉDUCATION
— Les nouvelles maîtrises de sciences et techniques ne seront plus agréées comme diplômes nationaux jusqu'à 1976.

25 à 27. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : *Histoires d'A.*
— THÉÂTRE : *la Nostalgie camarade...*, de François Billetdoux.

31. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— DISTRICT PARISIEN : le gouvernement prendrait à sa charge les deux tiers des dépenses concernant le nouveau projet d'aménagement des Halles.

32 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— ÉNERGIE : l'U.D.R. propose un plan de « mobilisation énergétique ».

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (23).
Annonces classées (28 et 29) ; Carnet (24) ; Informations pratiques (23) ; « Journal officiel » (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Finances (35).


Le Monde publiera demain son supplément hebdomadaire

LE MONDE AUJOURD'HUI
— Une femme à sa fenêtre, par Dominique Desanti.
— Téléphone : L'imagination au cadran, par Eveline Laurent.
— AU FIL DE LA SEMAINE : L'essence, les Arabes et nous, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Ceuta, par Tahar Ben Jelloun.
— Vietnam du Sud : Ceux qui paient pour les autres, par Jean-Claude Pomonti.
— LA GÉOGRAPHIE : Plaidoyer pour un enseignement menacé, par Maurice Le Lannou.
— L'apprentissage du sexisme.
— TELEVISION : L'insolite du samedi soir, par Jacques Siclier.

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1974 a été tiré à 549 782 exemplaires.

Europcar : une voiture quand vous en avez besoin. Réservez à 645.21.25

A B C D F G H

## Les Nations unies et l'O.L.P.

# Le vote de la France ne facilitera pas nos relations
## déclare le ministre de l'intérieur israélien

Le ministre de l'intérieur et de la police d'Israël, M. Shlomo Hillel, en visite privée à Paris, a tenu, jeudi 17 octobre, une conférence de presse au cours de laquelle il a fait connaître son opinion sur le vote de la France aux Nations unies en faveur de l'invitation adressée à l'Organisation de libération de la Palestine.

« *L'attitude adoptée par la France*, a-t-il déclaré, *ne facilitera pas les relations franco-israéliennes.* »

Pour M. Hillel, il n'y a pas incompatibilité entre les droits des Palestiniens et celui d'Israël à l'existence. Les droits des Palestiniens ne sont-ils pas d'ailleurs déjà légitimement représentés en Jordanie, pays qui compte 50 % de Palestiniens dans sa population et plus de 50 % dans son gouvernement ?

De son côté, M. Jean Sauvagnargues, parlant jeudi devant la commission des affaires étrangères du Sénat, a affirmé que le vote français à l'ONU s'expliquait par la réalité du fait palestinien et le souci du gouvernement français que les Palestiniens puissent s'exprimer sur leur propre sort. Le ministre a répété que ce vote « *n'entraînait pas de prise de position sur le fond du problème et ne mettait pas en cause notre politique à l'égard d'Israël concernant l'existence de cet Etat, son droit à l'intégrité territoriale et à la sécurité* ».

En sens contraire, différentes prises de position hostiles ont encore été enregistrées jeudi.

● M. Jacques Dominati, secrétaire général adjoint des républicains indépendants, député de Paris, écrit dans le numéro de l'hebdomadaire *Tribune juive*, sous le titre « Les terroristes à l'ONU » : « *Quelle aberration ! Les chefs des pirates aériens sont élevés au rang de ministres plénipotentiaires ! Croit-on que cette décision est de nature à régler le problème palestinien ? Il me semble que les perspectives de paix au Proche-Orient deviennent plus sombres après ce vote absurde. (...) La reconnaissance de l'O.L.P. comme seule organisation représentative des Palestiniens me paraît être une grave erreur, que je dénonce sans aucune réticence...* ».

● *L'entretien de M. Sauvagnargues*, ministre des affaires étrangères, avec M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) aura lieu le 21 octobre à 8 h. 30, à la résidence de l'ambassadeur de France à Beyrouth.

## LA FRANCE AIDERAIT L'ESPAGNE A CONSTRUIRE SON PREMIER PORTE-AVIONS

(De notre correspondant.)

Madrid. — M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, est arrivé à Madrid le mercredi 16 octobre en visite officielle pour une durée de trois jours, invité par le ministre espagnol de la marine, l'amiral Gabriel Pita da Veiga, dans le cadre des contacts périodiques établis par les accords de collaboration en matière d'armement signés par les deux pays en 1970.

Le ministre français de la défense a été reçu, d'autre part, le jeudi 17 octobre, par les ministres espagnols de l'air, de terre et des affaires étrangères, ainsi que par M. Carlos Arias Navarro, président du gouvernement, par le prince d'Espagne et par le général Franco.

En vertu des accords de 1970, l'Espagne a acheté à la France une trentaine de Mirage III, une vingtaine d'intercepteurs Mirage F-1 et l'industrie espagnole fabrique, sous licence française, des chars AMX-30 et six sous-marins.

Le programme de la visite de M. Soufflet donne à penser que ses contacts ont été consacrés essentiellement au secteur naval (« le Monde » du 17 octobre). L'Espagne est en voie de réaliser un programme de renforcement de sa flotte de guerre et de diversification de ses achats d'armement. Le ministre français a pu notamment proposer un apport de technologie pour la construction du porte-avions « Carrero Blanco », qui sera le premier porte-avions espagnol. — J.-A. N.


525.25.25
Gratuitement. Tous les renseignements sur 30.000 appartements
Information Logement
• vous renseigne sur plus de 600 programmes immobiliers
• vous aide à choisir selon vos disponibilités et vos désirs
• vous donne des descriptifs, informations juridiques, conseils fiscaux
• vous indique les possibilités de crédit
Sur simple rendez-vous, un entretien personnalisé
Information Logement
Centre Etoile
49 avenue Kléber Paris 16
525 25-25
Centre Nation
45 cours de Vincennes
Paris 20
346 11-74
Service spécialisé créé par la Compagnie Bancaire


## A la conférence générale

## LA PRÉSENCE DES DÉLÉGATIONS CHILIENNE ET VIETNAMIENNE A FAIT L'OBJET D'UN VIF DÉBAT A L'UNESCO

Les premières séances de la conférence générale de l'UNESCO, ouvertes le jeudi 17 octobre, à Paris, ont été marquées par un vif débat politique sur la situation au Vietnam et au Chili. Les représentants de plusieurs pays socialistes ou du tiers-monde se sont, en effet, opposés à la présence à la conférence générale de représentants des gouvernements de Saigon et de Santiago. Les délégués, de l'Algérie, de l'U.R.S.S., de la Yougoslavie, de la Chine populaire et de la Roumanie, entre autres, ont estimé que « le gouvernement fantoche » de Saigon qui, selon le délégué yougoslave, « a foulé aux pieds les droits élémentaires de l'homme », ne pouvait représenter le peuple du Vietnam du Sud, dont le G.R.P. était le « seul représentant authentique ». Le délégué de la République du Vietnam, faisant valoir qu'il s'agissait d'une « affaire interne », a répliqué que son gouvernement était « issu » du suffrage universel et direct et reconnu par la quasi-totalité des pays », alors que le G.R.P. « n'était pas encore prêt » à participer à des élections libres sous contrôle international.

Quant au Chili, le délégué yougoslave a accusé les généraux chiliens d'être « les héritiers du fascisme hitlérien et les geôliers et les bourreaux de dizaines de milliers de patriotes, ouvriers, étudiants, écrivains, artistes, scientifiques », et le délégué cubain a demandé à la conférence un vote pour condamner la junte.

Le représentant de la République démocratique allemande ayant affirmé que « les œuvres de Pochkine, Tolstoï et Thomas Mann étaient interdites au Chili », le délégué chilien a répliqué qu'« il n'y avait pas au Chili de censure comme en R.D.A., d'idéologie imposée par l'Etat, qui constitue une violation des consciences » ,et a conclu : « Mon gouvernement, mon Etat, ma nation, mon peuple ne font qu'une entité indivisible. »

Le maintien de la délégation du Vietnam du Sud a finalement été voté par 53 voix (notamment la quasi-totalité des pays d'Europe occidentale) contre 34 (en particulier les pays socialistes et la plupart des pays arabes) et 28 abstentions (dont la plupart des pays africains). La présence de la délégation chilienne a été également confirmée par 48 voix (pays occidentaux et la plupart des pays d'Amérique latine notamment) contre 24 et 41 abstentions. Les représentants de la Chine populaire, de la Roumanie et de l'Albanie étaient absents au moment du vote.


A 15 MINUTES DE L'ETOILE
AUTOROUTE DE L'OUEST, 2e SORTIE DROITE
64, ROUTE DE VERSAILLES • LOUVECIENNES TEL. 969.94.53
RÉCEPTIONS MANIFESTATIONS DIVERSES
MARIAGES REPAS D'AFFAIRES
AUBERGE CŒUR VOLANT
Cadre de Verdure Unique
MAGNIFIQUES SALONS


## UNE DÉLÉGATION FRANÇAISE VA SE RENDRE EN ARABIE SAOUDITE

Une délégation française va se rendre à Ryad (Arabie Saoudite) dans les prochains jours pour continuer les négociations sur la conclusion éventuelle d'un accord économique franco-saoudien — en discussion depuis près d'un an.

Cet accord, dont les grandes lignes avaient été jetées lors du voyage de M. Jobert à Ryad en janvier dernier, pourrait être finalement signé vers la fin de l'année. Il prévoirait la fourniture par l'Arabie Saoudite de quantités importantes de pétrole pendant quinze ans, et non vingt ans comme il était initialement prévu. La France, de son côté, s'engagerait à effectuer en Arabie Saoudite des investissements industriels sous forme de « joint ventures ».

Toutefois, toutes les modalités — le volume exact des livraisons de pétrole et leur prix notamment — sont encore loin d'être déterminées.

## Violents incidents à Merlebach

# Les forces de l'ordre ont contraint les mine[urs] à quitter l'immeuble des Houillères de Lorra[ine]

De notre correspondant

Nancy. — Encerclés par plus de trois cents gendarmes mobiles armés de fusils lance-grenades, les mineurs de Faulquemont (Moselle) ont été contraints, ce vendredi 18 octobre vers 2 heures du matin, de quitter le bâtiment de la direction des Houillères du bassin de Lorraine à Merlebach, qu'ils occupaient depuis mardi (*le Monde* du 17 octobre).

Une brève échauffourée avait déjà eu lieu jeudi vers 18 heures, alors que quatre-vingts maires et conseillers municipaux du canton tentaient de franchir un cordon de policiers et de gendarmes pour rejoindre les mineurs à l'intérieur du bâtiment. Des coups avaient été échangés, et M. Bastian, maire démissionnaire de Faulquemont, avait été blessé. Atteint au dos. M. Bastian s'est soumis à un [exa]men médical, et a décidé de p[orter] plainte devant l'Association [des] maires de France. Quan[t à] M. Metzinger, maire de Freym[ing-]Merlebach, il a violemment [pro]testé, ainsi que d'autres [élus] locaux, contre l'attitude « *odi[euse] et inadmissible* » des forces [de] l'ordre.

Après ces incidents, trois [escadrons] de gendarmes mobiles arriva[ient] en renfort à Merlebach. [Vers] minuit, une vingtaine de polic[iers] municipaux, dont certains éta[ient] armés de masses, et de je[unes] policiers en civil, ont forcé [la] porte d'entrée, matraquant [au] hasard les mineurs présents. [Deux] de ces derniers furent blessé[s et] l'une des victimes a dû être tr[ans]portée à l'hôpital.

Immédiatement, les genda[rmes] mobiles ont encerclé l'imme[uble] prêts à donner l'assaut. Les o[ccu]pants acceptèrent de quitter [les] lieux sans opposer de résista[nce] mais en manifestant viver[ment] leur colère, alors que d'au[tres] mineurs de Faulquemont a[rri]vaient, alertés par les sirène[s de] la commune. Le ton montait. [Les] gendarmes mobiles avaient [mis] leur casque. On craignait [une] charge. Finalement, après [l'in]tervention de leurs délégués, [les] mineurs quittaient les lieux [sans] autre incident en chant[ant] *l'Internationale*. Certains d'e[ntre] eux lançaient aux gendarm[es :] « *Surtout ne venez pas chez n[ous] sinon ce sera la révolution.* »

Un peu plus tard, devant [les] travailleurs rassemblés dan[s la] salle d'appel du puits de Faul[que]mont, le délégué C.G.T., M. H[...] Freyberg, s'écriait : « *Vous [avez] vu aujourd'hui de quoi le gou[ver]nement est capable. Mais la l[utte] va continuer. Nous garderon[s le] puits.* » Quant à M. Paul B[...] (C.F.D.T.), il déclarait : « *Ja[mais] les mineurs de Lorraine n['ont] accepté le coup de force.* »

Va-t-on vers un conflit géné[ra]lisé dans les houillères lorrain[es ?] Les incidents qui viennent d'a[voir] lieu pourraient cimenter la s[oli]darité des mineurs de la rég[ion].

CLAUDE LÉVY

# Les Neuf vont rouvrir le « délicat dossier » du sucre

Les ministres de l'agriculture des Neuf, qui se réunissent à Luxembourg le 21 octobre, vont délibérer des orientations de la politique sucrière de la Communauté. Ce débat promet d'être important et difficile. Les ministres ont deux questions étroitement liées entre elles à examiner : d'une part, les conditions d'approvisionnement de la C.E.E. au cours des mois à venir, c'est-à-dire les moyens à mettre en œuvre pour faire face à un déficit qui a de grandes chances d'être important ; d'autre part, l'organisation du marché du sucre dans la C.E.E. au cours des cinq prochaines années.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Les évaluations des experts des Neuf, qui ont été révélées mercredi lors de la dernière réunion du « comité de gestion », sont franchement préoccupantes : la production de sucre de la Communauté au cours de l'actuelle campagne sera inférieure de 940 000 tonnes à la consommation. Le déficit réel dépendra donc des quantités que les pays peu développés, signataires du « Commonwealth Sugar Agreement », voudront bien s'engager à livrer à la Grande-Bretagne. Ce déficit se situerait finalement aux alentours de 400 000 à 500 000 tonnes. Deux pays, le Royaume-Uni et l'Italie, dont la production nationale est très inférieure à la consommation, expliquent qu'il est vital, pour des raisons économiques, politiques et psychologiques, que des décisions soient prises immédiatement.

Comment pourvoir à l'approvisionnement de la C.E.E. ? La Commission propose de combiner l'achat immédiat du sucre nécessaire avec une vente à terme — engagée sur la prochaine récolte — qui serait réalisée, elle aussi, au cours mondial. Cette formule achat-vente suscite certaines critiques. Quoi qu'il en soit, compte tenu du niveau très élevé du prix mondial, le coût réel de l'opération, si elle est financée par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), comme le propose la Commission, se situerait aux alentours de 200 millions d'unités de compte (1 U.C. = 5,5 F), soit plus de 1 milliard de francs.

En dépit de certaines réticences au sein du gouvernement français — un comité interministériel doit encore examiner ce dossier samedi, — Paris acceptera sans doute que la Communauté subventionne ainsi massivement des importations de sucre au prix fort. A la condition toutefois que le nécessaire soit fait pour qu'une telle sujétion ne se reproduise pas.

Comme l'a observé jeudi, au cours d'une conférence de presse, M. Henry Cayre, qui dirige la Confédération européenne des betteraviers, n'est-il pas absurde de devoir dépenser des sommes considérables pour acheter au cours mondial, alors que la production communautaire pourrait facilement être augmentée si des garanties raisonnables étaient données aux planteurs betteraviers.

Appuyant les revendications des professionnels, le gouvernement français est favorable à une politique d'expansion de la production. De ce fait, il a mal accueilli les nouvelles propositions d'organisation du marché qui viennent d'être présentées par la Commission de Bruxelles. En dépit du caractère persistant de la pénurie mondiale, le collège européen paraît encore hanté par le spectre d'excédents invendables. Il entend en outre réserver une place sur le marché communautaire aux pays producteurs de sucre d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique auxquels on pourrait acheter jusqu'à 1 400 000 tonnes par an.

Dans cet esprit, la Commission si elle a renoncé à recommander une limitation physique de la production, propose en revanche, pour les cinq années à venir, une organisation de marché conçue de façon à freiner le développement de la production et à conserver à la Communauté une situation d'importateur net. — Ph. L.

## En Grèce

## M. BITSIOS EST NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Athènes (A.F.P.). — M. Dimitrios Bitsios a été nommé jeudi 17 octobre ministre des affaires étrangères dans le gouvernement intérimaire de M. Caramanlis, qui restera en fonctions jusqu'aux élections du 17 novembre. M. Bitsios était secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le précédent gouvernement de M. Caramanlis. Il remplace M. Georges Mavros, qui s'est démis de ses fonctions mardi dernier 15 octobre afin de se consacrer à la campagne électorale de l'Union du centre - Forces nouvelles, dont il est le président.

M. Bitsios, qui a prêté serment jeudi matin, est diplomate de carrière depuis 1939. Agé de cinquante-neuf ans, il a été le représentant de la Grèce aux Nations unies de 1961 à 1965 et de 1968 à 1972. En 1966, il devint chef de cabinet du roi Constantin, poste qu'il occupa jusqu'au 21 avril 1967, date du coup d'Etat militaire en Grèce.


(PUBLICITE)
SI VOUS MESUREZ 1 m 80 OU PLUS
Si vous êtes forts, vous devez bien réfléchir avant d'acheter n'importe quel vêtement.
JOHN RAPEL, le spécialiste du prêt-à-porter grandes tailles, a mis au point avec la collaboration d'un styliste de renommée mondiale une superbe collection de costumes, pardessus, trench, vestes de sport, blazers droits ou croisés, pantalons, chemises dans de tissus de grande qualité.
Nos vêtements vous seront livrés immédiatement et nos prix vous surprendront agréablement.
L'élégance et le confort anglais pour les hommes grands et forts. JOHN RAPEL, 46, av. de la République (Mo Parmentier). — Ouvert du lundi au samedi (parking gratuit). — Téléphone : 355-66-00. Nous n'avons pas de succursales.

MADISON RESTAURANT
SPECIALITES FRANCO-AMERICAINES
CARTE DE 5 A 16 Frs
MENUS A 20 & 30 Frs
BEEFBURGERS
BARBECUED SPARE RIBS • CHILI CON CARNE
FRIED CHICKEN • GRILLADES • SALADES
82 BD ST MICHEL - TEL. 326.78.15
AGREE AIR FRANCE

DECORATION
LES TISSUS D'AMEUBLEMENT EN VOGUE :
■ Les Jacquards et toutes leurs variantes
■ Toiles de lin unies et imprimées
■ Tissages spéciaux écrus-blancs-beiges
■ Tissus et Velours "Dralon"
■ Nouveaux carreaux et rayures
les prix :
de 18 F à 175 F le mètre
(tous nos articles sont en stock)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

YVONNE DE BREMOND D'ARS
achète pour collectionneurs : tous beaux meubles anciens tapisseries tableaux de maîtres.
20, Fg St-HONORE, PARIS 8e
265.11.03

Pour obtenir pendant plusieurs années un intérêt de 12,50% ouvrez un compte bancaire à la
SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)